LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢

Montréal, jeudi 21 décembre 1967 / saint Thomas, apôtre / 83e année, No 296 / 4 cahiers / 52 pages / Les prévisions météorologiques : doux, nuageux avec pluie en soirée / Minimum 28 / Maximum 35

Marché commun : levée de boucliers contre la France

— Page 41



téléphoto PC

Trio ministériel dans l'atmosphère des Fêtes

Cet orchestre "ministériel" du temps des Fêtes joue — peut-être pour la première fois — à l'unisson. Au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jean Marchand, les maracas; au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Paul Martin, la trompette; au ministre de la Justice, Pierre Elliott Trudeau, la batterie. Tous trois prenaient part à une fête du caucus libéral, hier.

Après 18 jours

L'homme au coeur de jeune fille est mort

LE CAP. (AFP-UPI-PA-Reuter) — Louis Washkansky est mort. La nouvelle de son décès a fait le tour du monde comme s'il s'agissait de celui d'un très grand homme d'Etat. Jusqu'au 3 décembre dernier, rien ne destinait cet épicier du Cap, en Afrique du Sud, à la célébrité. Mais à ce moment, il est devenu le "malade le plus célèbre du monde" en subissant la première greffe du coeur jamais tentée sur un être humain.

Et pendant 18 jours, le monde entier a veillé à son chevet, vivant des moments d'espoir et d'inquiétude. Tout s'est terminé la nuit dernière lorsqu'une grave infection pulmonaire a eu raison de la forte constitution de cet homme de 55 ans qui vivait avec un coeur de jeune fille de 25 ans.

Jusqu'à la toute dernière fin, le coeur greffé a fonctionné normalement et le pouls s'est maintenu fort et régulier.

L'autopsie a permis de constater que les deux poumons du patient étaient attaqués par une infection provoquée par un germe extrêmement virulent. Le Dr J. Ozinsky, l'anesthésiste de l'équipe qui a réussi la greffe, a veillé M. Washkansky jusqu'au dernier moment. Il a révélé que le malade avait été conscient toute la soirée.

Le malade ne pouvait plus parler à cause des tubes qui l'aidaient à respirer, mais il a pu "communiquer" jusqu'à la la fin de sa vie, a dit le Dr Ozinsky.

Les détails de l'autopsie pratiquée sur M. Washkansky pourront influer sur les projets des médecins de l'hôpital Groote Schuur qui se proposent d'effectuer une autre greffe du coeur au début de l'an prochain.

La femme de M. Washkansky et plusieurs membres de sa famille étaient au chevet du malade lorsque le professeur Christian Barnard et ses collègues tentaient l'impossible pour sauver la vie de leur patient. Le Dr Barnard avait quitté l'hôpital à 10 h. 45 dans la soirée d'hier mais il était revenu auprès du malade tôt ce matin lorsqu'un communiqué officiel a annoncé que l'état de M. Washkansky était critique.

La veuve de Louis Washkansky, un de ses frères, M. Tevia Washkansky et quelques autres membres de sa famille sont revenus à l'hôpital avant l'issue fatale.

Les obsèques de M. Washkansky auront lieu demain matin. Il sera enterré dans le cimetière juif du Cap, a annoncé aujourd'hui le rabbin Abrahams qui dira le service funèbre suivant le rite juif. Des prières seront dites au domicile de la famille du défunt qui observe à partir d'aujourd'hui une semaine de deuil.

Mme Washkansky a demandé à ceux qui se proposaient de rendre un hommage floral au défunt de faire plutôt parvenir un don à la fondation créée pour venir en aide à la famille de Denise Darvall (la victime de la route dont le coeur a servi à la greffe) ou à la clinique de cardiologie de l'hôpital Groote Schuur.

Pas de signe de rejet

Le Dr Christian Barnard a déclaré aujourd'hui que la mort de M. Washkansky ne fournissait aucune preuve démontrant qu'il fallait cesser les transplantations du coeur.

"Cliniquement, la cause du décès de M. Washkansky est une défaillance respiratoire due à une double pneumonie. Cela a été confirmé par l'autopsie", déclare un communiqué publié par l'école de médecine proche de l'hôpital Groote Schuur.

Cette autopsie, a dit le Dr Barnard, n'a fourni aucune preuve que le phénomène de rejet a joué un rôle quelconque dans la mort de M. Washkansky. C'est pourquoi, aussitôt que l'occasion propice se présentera, nous procéderons à une nouvelle greffe d'un coeur, a dit le Dr Barnard.

Voir COEUR en page 2



Louis Washkansky

"Ma fille est complètement morte..."

LE CAP. (AFP) — "Ma fille est complètement morte désormais", a déclaré ce matin M. Edward Darvall, le père de la jeune fille dont le coeur a été greffé sur M. Washkansky.

"Une partie de ma fille vivait encore dans le corps de M. Washkansky. Maintenant je me sens complètement vide. Je n'ai plus rien à attendre désormais", a ajouté M. Darvall.

M. Darvall se trouve encore sous contrôle médical à la suite du choc reçu après l'accident de circulation dont ont été victimes sa fille Denise et sa femme. Il a déclaré qu'il souhaitait assister aux funérailles de Louis Washkansky mais il devra pour cela obtenir la permission de ses médecins.

Ventilateurs ultra-puissants bientôt dans le métro

Montréal a décidé de régler, une fois pour toutes, le problème de la chaleur dans les voitures du métro. Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a annoncé hier que chacun des wagons sera équipé de quatre ventilateurs à grande puissance, d'un débit minimum de 3,000 pieds cubes d'air par minute.

Des soumissions publiques seront demandées d'ici quelques jours. Les plans et cahiers de charges préparés par la CTM sont déjà prêts. Ils ont été remis à la Ville par l'adjoint de l'ingénieur en chef du métro, M. Marcel Pinet, et approuvés par le directeur de la CTM, M. Lucien L'Allier.

Dans son rapport, M. Pinet signale qu'à la suite d'études techniques intensives, de recherches, de relevés quotidiens et de calculs divers, il est démontré qu'il y a lieu d'apporter d'importantes modifications aux installations existantes en vue d'assurer le confort des usagers. Selon lui, il n'existe qu'un seul moyen de régler le problème, l'installation de ventilateurs ultra-puissants.

Il s'agit donc de ventilateurs à grand rayon, de type axiaux à pression, empruntant l'air de l'extérieur. Cet air sera d'abord refroidi, puis poussé à l'intérieur des wagons. De plus, les cahiers de charges soulignent que les ventila-

Voir METRO en page 2

Beaudet offre "sa" solution au "divorce" qui détériore gravement la réputation du port

par Denis MASSE

Si 25 conseillers de la Ville de Montréal ont présenté une motion demandant l'étude de la municipalisation du port comme moyen de remédier au malaise persistant qui y oppose la main-d'oeuvre aux employeurs, le directeur du port, M. Guy Beaudet, cultive pour sa part une solution qui changerait du tout au tout le réseau de l'administration et pourrait régler complètement le conflit qui a abouti à un "divorce" complet entre débardeurs et armateurs.

L'idée de M. Beaudet tient en peu de mots : l'administration locale du port se chargerait d'embaucher les débardeurs et ceux-ci, moyennant salaire annuel garanti, deviendraient "employés du port" au même titre, par exemple, que les préposés à l'entretien. Ce régime est appliqué notamment à Londres et dans plusieurs ports de Russie, comme Mourmansk et Léningrad — à des degrés divers !

Déficit de deux millions et demi de dollars en 1967

— Page 3

La réputation internationale du port de Montréal s'est tellement détériorée depuis quelque temps qu'au moins 32 lignes maritimes ont fait savoir à la direction qu'elles ne fréquenteront plus ce port tant que le conflit entre la Fédération des armateurs et l'Association internationale des débardeurs ne sera pas réglé.

"Il est évident, fait remarquer M. Beaudet, qu'il s'est produit un divorce entre les armateurs et les débardeurs. Divorce peut-être irréparable où le dialogue même n'est guère possible. Lorsque pareil conflit éclate, dit-il, la seule solution est de changer les conjoints."

Changer les employeurs : au lieu de confier l'embauchage à la Fédération des armateurs, organisme où les décisions ne se prennent pas toujours à Montréal ni même à l'avantage exclusif de Montréal, remettre l'embauchage à la direction locale du port.

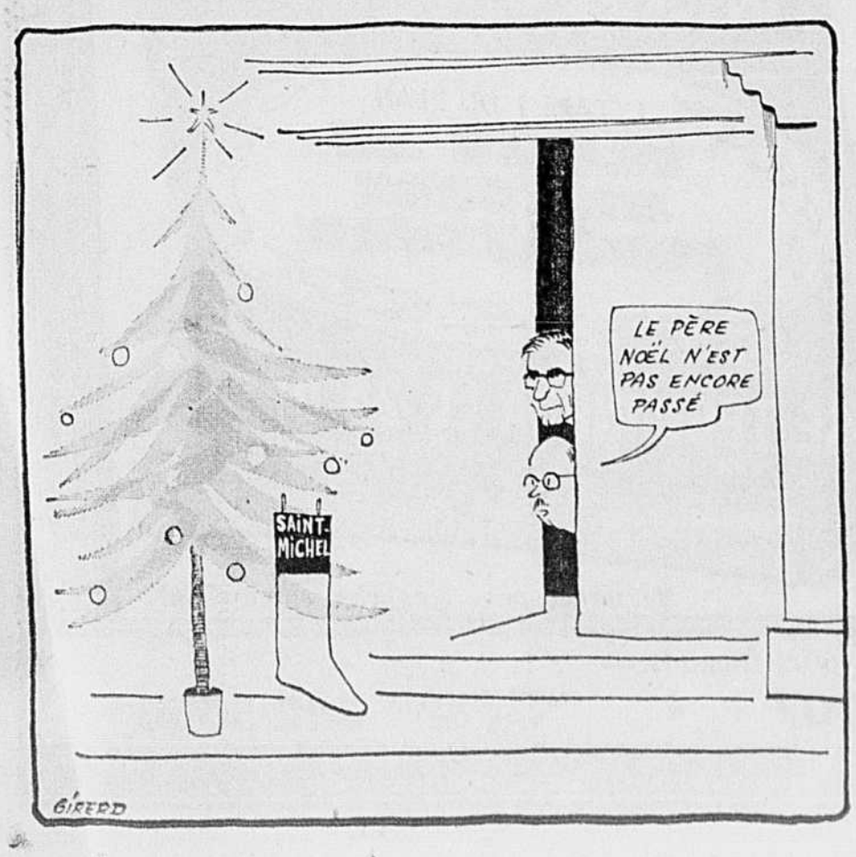
Changer les employés : au lieu de traiter avec l'Association internationale des débardeurs affiliée à la centrale américaine AFL-CIO, où là aussi les décisions ne sont pas toujours prises à Montréal ni même à l'avantage de Montréal, enregimenter les débardeurs dans un syndicat canadien.

"Il est impensable, ajoute M. Beaudet, de constater que la situation échappe totalement à l'heure actuelle à l'administration locale du port et que cette administration qui y a en somme investi le plus d'argent, ne peut rien faire pour sauvegarder ses intérêts."

Il ne faut pas perdre de vue que les débardeurs ne travaillent actuellement dans le port que grâce à une injonction intérimaire dont le dernier délai expire le 8 janvier. D'autre part, la présente convention collective établie entre la Fédération des armateurs et les débardeurs expire elle-même le 31 décembre. Avec elle s'évanouissent les recommandations du commissaire industriel Laurent Picard.

Selon M. Beaudet, la "municipalisation" du port de Montréal telle que souhaitée par un groupe de 25 conseillers, "ne

Voir PORT en page 2



Saint-Michel

L'enquête commence

par Florian BERNARD

Le directeur du Bureau des inspecteurs-vérificateurs au ministère des Affaires Municipales, M. Clovis Sasseville, et deux comptables de Québec sont arrivés à Saint-Michel, ce matin, pour commencer l'enquête décrétée par les autorités.

M. Sasseville a déclaré à LA PRESSE que cette première journée doit être employée à "prendre contact" avec les dirigeants municipaux de Saint-Michel. Puis dans les jours qui suivront, M. Sasseville et ses collaborateurs feront l'inspection de tous les livres et de tous les comptes de la municipalité. En même temps, ils entendront divers employés de Saint-Michel.

Interrogé sur la durée probable de cette enquête, M. Sasseville a déclaré qu'il est impossible de prédire quoi que ce soit pour le moment à ce sujet. Il a simplement dit, avec une pointe d'humour: "J'espère que cette enquête sera moins longue que celle de la Commission Laurendeau-Dunton!"

Une enquête... pénible

M. Sasseville a déclaré qu'il ne croit pas rencontrer de difficultés majeures durant cette enquête. Il a toutefois précisé qu'il appréhende un peu tout ce qui pourra se dérouler durant les jours à venir. "Quoi qu'il en soit, de dire M. Sasseville, j'ai un mandat précis et je serai le plus objectif possible. Je n'ai personne à protéger, mais, par contre, je n'ai aussi personne à détruire. Je ferai mon rapport au gouvernement et les autorités prendront les décisions qui s'imposeront alors."

Interrogé à savoir s'il s'adjoindrait des avocats ou autres collaborateurs, M. Sasseville a simplement dit qu'il ferait ce qui doit être fait en temps et lieu.

Voici au texte le communiqué rendu public après-midi par l'Office d'information et de publicité au sujet de l'enquête à Saint-Michel, confiée à la Commission des affaires municipales et à M. Sasseville. L'annonce de la tenue de l'enquête avait été annoncée en primeur par LA PRESSE, tôt hier matin.

"Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, vient de demander à la

Voir ENQUETE en page 2

Autres nouvelles et photos, pages 19 et 20

SOMMAIRE

Annonces classées / 43 à 50
Arts et spectacles / 10 à 12
Bandes dessinées / 42
Calendrier des pionniers / 26
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 51
Editorial / 4
Finance / 36 à 38
Horoscope / 42
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 44
Informations étrangères / 41
Radio et télévision / 23
Ski / 33
Sports / 27 à 31
Tribunaux / 8
Vie féminine / 16 à 20
Votre médecin / 18

CKAC 73



photos René Picard, LA PRESSE

Délaissant les danses folkloriques, les membres des Ballets africains se sont adonnés, hier soir, aux danses à go go dans un restaurant du Vieux Montréal où il y avait réception en leur honneur. Les Africains ont quitté Montréal aujourd'hui pour Chicoutimi.

Elise Pouliot se porte garante pour les autres, qui quittent le pays

La poursuite retire ses accusations contre deux des cinq danseuses

par Oswald MAMO

C'est le 25 janvier que le juge Henri Beaulieu, de la Cour du Bien-être social rendra sa décision dans la cause de Mlle Elise Pouliot, productrice du spectacle des Ballets africains, accusée d'avoir incité des adolescentes à se livrer à un spectacle indécent à la Place des Arts.

En ajournant le prononcé de son jugement, le juge Beaulieu a souligné le fait qu'il s'agit d'une question très délicate et qu'il n'a pas eu le temps de "passer à travers" tous les divers documents produits durant le procès.

Le juge a précisé que le jugement sera rédigé par écrit.

La défense ayant attiré l'attention du président du tribunal sur le fait que les membres des Ballets africains ne seront plus en territoire canadien au moment du jugement, le juge Beaulieu a répondu qu'il n'exigera pas la présence des accusés, sauf celle de Mlle Elise Pouliot, et qu'il ne demandera pas le versement d'une caution.

Dans le cas où il rendrait un jugement de culpabilité, le président du tribunal a souligné que la sentence ne sera pas l'emprisonnement, mais plutôt l'amende.

Celle-ci, en ce qui concerne le directeur de la troupe, M. Sécou Sakho et les jeunes adolescentes, sera garantie par Mlle Elise Pouliot elle-même et par M. Mamody Lamine Condé, attaché culturel de la République de Guinée à Washington.

M. Condé est venu spécialement à Montréal hier, pour entendre le prononcé du jugement.

Hier, la poursuite a retiré les accusations contre deux des cinq jeunes danseuses. La défense avait produit auparavant des documents montrant qu'elles sont mariées.

"Nous retirons les accusations contre deux des danseuses, a dit Me Michel Côté, procureur de la couronne, étant donné que cette cour ne peut avoir juridiction dans ces cas."

L'ajournement du prononcé du jugement n'a pas manqué de décevoir les dirigeants de la troupe africaine qui espéraient, en quittant la métropole, être bien en règle à tous les points de vue.

La troupe a quitté aujourd'hui Montréal pour Chicoutimi où elle donnera deux spectacles.

Samedi, elle passera par Montréal pour quelques heures seulement en route pour Philadelphie où elle se produira jusqu'au 4 janvier.

Le 6 janvier, les Ballets africains sont attendus à Winnipeg où ils donneront trois spectacles. Ils se rendront ensuite à Calgary pour deux spectacles et à Edmonton et Vancouver.

La troupe des Ballets africains quittera ensuite le pays pour la Californie le 16 janvier.

A la fin de la dernière représentation de la troupe africaine à Montréal, hier, la productrice du spectacle Mlle Elise Pouliot lui a remis un souvenir du Québec qui consiste en 45 photos de différents paysages de la Belle province.

Toute la troupe a été ensuite invitée dans un restaurant du Vieux Montréal.

Comité parlementaire de la procédure des Communes en voyage d'étude à Londres

OTTAWA (PC) — Les Communes ont autorisé hier le Comité parlementaire de la procédure, à effectuer une visite au Royaume-Uni afin d'y étudier la procédure qui est suivie à la Chambre des Communes britannique.

Avant que le président du comité, M. Allan MacEachen, n'obtienne l'assentiment de la Chambre à sa requête, M. Gilles Grégoire, Ind. Lapointe, a demandé des assurances que les membres actuels ne seront pas substitués par d'autres députés aux fins du voyage en Angleterre.

"Je suis prêt à approuver la requête," a dit M. Grégoire, "pourvu que le ministre donne l'assurance que le gouvernement ne nommera pas au comité tel et tel député parce qu'ils auraient bien suivi les décisions du caucus."

M. MacEachen a répliqué que l'intention est de permettre aux membres actuels du Comité de la procédure d'effectuer cette visite dans le cadre de leur travail sur une réforme de la procédure parlementaire suivie aux Communes canadiennes.

Il a ajouté qu'il n'avait aucune hésitation à donner à M. Grégoire l'assurance que celui-ci sollicitait sauf que, a-t-il précisé, "je devrai peut-être contremander moi-même ma propre visite, comme président du comité."

M. MacEachen, ministre de la Santé nationale et leader parlementaire du gouvernement, est mentionné parmi les candidats possibles à la succession du premier ministre, M. Lester B. Pearson, qui a annoncé sa décision de prendre sa retraite.

COEUR

SUITE DE LA PAGE 1

Opinions de spécialistes

De son côté, le professeur Georges Mathe, de l'Institut Gustave Roussy, en France, a déclaré ce matin que "cet échec ne doit pas empêcher de nouvelles recherches et de nouvelles tentatives de transplantation cardiaque. Cet essai a démontré la nécessité d'une collaboration totale entre le chirurgien qui conduit l'intervention et les équipes d'immunologistes qui connaissent le processus de rejet".

Si certains spécialistes français se refusent à commenter le décès de Louis Washkansky, faute d'informations suffisantes, d'autres laissent à penser que le traitement immunologique n'a pas été administré selon les meilleurs critères.

L'un d'entre eux a déclaré ce matin : "Je pense que la première erreur a été d'irradier le malade et qu'une deuxième pourrait être l'administration d'une transfusion de globules blancs". Cette dernière a, semble-t-il, effectivement corrigé la leucopénie décelée dans le sang de Louis Washkansky. Mais elle a aussi donné les moyens à l'organisme du receveur de rejeter brutalement l'organe transplanté. On sait, en effet, que ces globules blancs sont les principales cellules vecteurs d'anticorps.

Un autre éminent spécialiste a ajouté: "Cette transfusion de globules blancs était donner des armes au diable. Cet acte signait l'arrêt de mort du malade. Cela dit, je ne pense pas que d'autres auraient pu mieux réussir que le professeur Barnard pour qui j'ai beaucoup d'admiration".

Un jeune chirurgien cardio-vasculaire de Paris a conclu : "A mon avis, la tentative du professeur Christian Barnard constitue la clé de voûte sur laquelle reposera le progrès que nous constaterons dans le domaine des transplantations cardiaques dans les prochaines années et même, pourquoi pas, dans les mois à venir".

Raffinerie de pétrole sur la rive sud: ce n'est pas pour demain

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Paul Allard, a déclaré, hier, qu'il n'y a rien de fondé, à sa connaissance, dans les informations selon lesquelles une raffinerie de pétrole serait établie dans la région de Contrecoeur au coût de $150 à $170 millions.

M. Allard commentait ainsi une nouvelle selon laquelle les travaux de construction d'une telle raffinerie débuteraient au mois de janvier sur un emplacement situé entre Sorel et Contrecoeur.

Selon M. Allard, aucun projet touchant l'établissement d'une telle usine n'a été porté à la connaissance du ministère ou du cabinet du premier ministre Johnson.

Les informations selon lesquelles une raffinerie s'établirait dans la région de Contrecoeur ne sont pas nouvelles. L'an dernier, la compagnie Murphy Oil avait en effet admis qu'elle faisait des études touchant la possibilité d'établir une telle usine dans la région. Cependant, le projet concernait alors un investissement de l'ordre d'environ $20 millions.

Un livre de condoléances pour M. Holt

Un livre de condoléances pour le précédent premier ministre de l'Australie, M. Harold Holt, est ouvert pour signatures au bureau de la délégation commerciale de l'Australie, au 1155 ouest, boul. Dorchester, chambre 3410, Montréal, de 9 h du matin à 5 h de l'après-midi, jusqu'à demain.

D'autre part, un service commémoratif pour H. Holt sera célébré à la cathédrale anglicane du Christ, à Ottawa, à 2 h demain après-midi.

Deuxième accusé dans l'assassinat de J. F. Kennedy

LA NOUVELLE-ORLEANS (UPI, PA) — Après l'inculpation de l'homme d'affaires Clay Shaw, intervenue il y a quelques mois, le procureur Jim Garrison de La Nouvelle-Orléans a inculpé hier un deuxième accusé de conspiration dans l'assassinat du président John F. Kennedy.

Ce deuxième inculpé, dans l'enquête mystérieuse conduite par M. Garrison, est actuellement en fuite. Un porte-parole du bureau de Jim Garrison a précisé que le procureur lui-même pourchassait l'inculpé hors des frontières de l'Etat de la Louisiane. Il a ajouté que son arrestation n'était qu'une question de jours.

Le bureau de Garrison a révélé le nom de l'inculpé en fuite. Il s'agit d'un homme d'une trentaine ou d'une quarantaine d'années dénommé Edgar Eugene Bradley. Toutefois, le porte-parole de M. Garrison a refusé de donner plus de détails. Clay Shaw, la première personne à être inculpée dans cette affaire, fut jadis le directeur de la Foire internationale de commerce de La Nouvelle-Orléans. Clay est âgé de 54 ans.

METRO

SUITE DE LA PAGE 1

teurs devront être silencieux le plus possible, de façon à éviter des vibrations trop grandes.

Les modifications préconisées apporteraient une amélioration considérable à la ventilation actuelle des voitures. Cette installation va de pair avec l'amélioration de la ventilation des tunnels présentement en cours.

Il n'y aura que le pauvre conducteur qui aura encore chaud puisque les changements ne permettent pas de desservir sa cabine ... Ce problème est à l'étude et la CTM fera des recommandations en ce sens, d'ici quelques mois, au Comité exécutif.

Il a été impossible de savoir, hier, quel sera le coût global de cette installation. Comme il s'agit de ventilateurs spéciaux, faits d'après commande, les prix pourront varier selon les soumissionnaires.

L'installation, toutefois, sera faite par les employés de la CTM, ce qui aura pour effet d'amoindrir le coût global du projet.

Ce coût des travaux sera imputé sur le solde disponible des crédits votés pour la construction et l'équipement des lignes du métro, à même l'emprunt autorisé par le règlement 2683, il y a quelques mois.

VOLÉES

• Bougies d'allumage AC

• Bougies d'allumage et pièces d'ignition POL

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS A CE SUJET, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC

BATTERY & ELECTRIC SERVICE CO.

1124 BLEURY, Montréal — UN. 1-3631

N.B. — Messieurs, nos clients, nous avons toujours de la marchandise en main

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

commissions municipale de Québec d'instituer une enquête sur l'administration financière de ville Saint-Michel. Le ministre a pris cette décision aussitôt que des faits précis ont été portés à sa connaissance, pour la première fois, par la Chambre de commerce de Saint-Michel, au cours d'une entrevue qu'il accordait à celle-ci, lundi de cette semaine.



M. Clovis Sasseville

"De plus, M. Lussier a requis le directeur du bureau des inspecteurs-vérificateurs de son ministère de faire enquête sur les responsabilités possibles des officiers municipaux de cette ville, comme le prévoit la loi du ministère des Affaires municipales.

"Le mandat confié aux enquêteurs, en vertu de la loi de la commission municipales du Québec et de la loi du ministère des Affaires municipales, ne concerne que l'administration financière de la municipalité et la conduite des officiers municipaux.

'Le premier ministre Johnson et les ministres de la Justice et des Affaires municipales, MM. Bertrand et Lussier respectivement, ont déclaré tout récemment qu'en vertu de la loi des commissions d'enquête, dans sa forme actuelle, l'administration des affaires municipales ne peut pas faire l'objet d'une enquête royale jusqu'à ce que cette loi puisse être amendée à une session de l'assemblée législative.

"M. Lussier lui-même a eu l'occasion de souligner précédemment qu'une enquête peut être réclamée par cinquante électeurs. Une telle enquête est alors conduite par un juge de la Cour supérieure, mais elle ne peut être tenue qu'à la suite d'une requête alléguant des accusations, actions et faits articulés avec précision et qui, seuls, font l'objet de l'enquête."

Accusés en cour des Sessions

Entre-temps, quatre des six personnes arrêtées pour avoir manifesté un peu trop bruyamment devant l'hôtel de ville de St-Michel devront comparaître en Cour de sessions de la paix.

Traduits hier en Cour municipale, ces accusés ont appris que leur cas serait étudié par un tribunal supérieur. En effet, le juge de la Cour municipale s'est désister, déclarant qu'il n'avait pas juridiction dans cette cause.

On se souvient que, le soir du 12 décembre, des manifestants qui exigeaient la démission en bloc des membres du conseil de Saint-Michel, une enquête royale ou l'annexion de la ville à Montréal, ont brisé plusieurs carreaux de l'hôtel de ville, ainsi que les glaces de quelques voitures. Il y eut aussi maintes bousculades et c'est à grand peine que la police parvint à rétablir l'ordre.

PORT

SUITE DE LA PAGE 1

règlerait absolument rien". Il ne croit pas non plus à l'à-propos d'une tutelle.

La solution qu'il préconise, même si elle chambarde tout, est celle qui s'impose "au point où en sont les choses".

Trente-deux des 140 lignes maritimes qui desservent le port de Montréal, ont déjà annoncé leur intention de ne pas revenir à Montréal tant que ne sera réglé le conflit. La navigation d'hiver promet d'être bonne cette saison uniquement parce que les commandes de cargaisons ont été signées l'été dernier, avant que n'éclate ouvertement le conflit.

Mais le conflit aura certainement des répercussions l'hiver prochain.

C'est un peu à contre-coeur que M. Beaudet a fait part de "sa" solution, hier, devant un groupe de journalistes invités à une conférence de presse, mais, pressé de questions, il s'est finalement ouvert de ce projet. Selon lui, c'est l'opinion publique qui aurait dû exiger pareil changement dans l'administration du port.

Le ministre Sauvé en Inde

OTTAWA (PC) — Le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, quittera le Canada le 4 janvier pour un séjour de 12 jours dans l'Inde où il participera à une conférence du Commonwealth sur l'industrie forestière qui se déroulera dans la capitale de Nouvelle-Delhi.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 28

MAXIMUM : 35

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal et Ottawa : généralement nuageux avec pluie en fin de journée. Doux. Vents légers devenant de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal, 28 et 35, Ottawa 25 et 38.

Aperçu pour demain : quelques averses et doux.

Régions des Laurentides et du St-Maurice : nébulosité croissante avec pluie ou neige en fin de journée. Peu de changements dans la température. Vents légers. Minimum et maximum à Sainte-Agathe 20 et 36, La Tuque 15 et 32.

Aperçu pour demain : doux avec averses.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec : nébulosité croissante. Peu de changements dans la température. Vents légers. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec 20 et 35.

Aperçu pour demain : doux avec averses.

Régions de Rimouski, Baie-Comeau, Gaspésie, Sept-Iles et Lac-Saint-Jean : généralement ensoleillé. Peu de changements dans la température. Vents du nord-ouest de 15 milles devenant légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles 20 et 32, Chicoutimi 15 et 32, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 25 et 35.

Aperçu pour demain : doux avec neige tournant en pluie verglaçante.

PLUS QUE 2 JOURS

VIC TANNY'S

La chaîne de clubs de santé la plus nombreuse et la meilleure au monde



Ne tardez pas... appelez aujourd'hui !

— DEUX ENDROITS —

CARRÉ PHILLIPS
Terrain de stationnement Globe 866-7907

CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 342-5550

TORONTO, OSHAWA, LONDON, HAMILTON, ST. CATHARINES, OAKVILLE, KITCHENER, WINDSOR, OTTAWA, MONTRÉAL. Clubs affiliés à WINNIPEG, CALGARY, VANCOUVER, VICTORIA

Des clubs seront bientôt ouverts à BURLINGTON, SUDBURY, KINGSTON, QUÉBEC et ST. JOHN'S.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 21 DECEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 296

Déficit de $2,700,000 pour le port de Montréal

par Denis MASSE

L'administration du port de Montréal devra accuser cette année une perte nette de $2,700,000.

D'autre part, les conflits ouvriers qui ont paralysé le commerce maritime à différentes reprises durant l'année portent à plus de 4 millions de tonnes la diminution du tonnage des marchandises en transit.

Loin d'être la plus fructueuse, l'année 1967 aura cependant été favorable à la navigation d'hiver. Au cours des trois premiers mois de l'année, 73 océaniques ont fait escale à Montréal comparativement à 57 l'année précédente.

Mais, dans l'ensemble, le port n'a accueilli que 5,785 navires, soit 431 de moins que l'année précédente. Au total, 20½ millions de tonnes de marchandises auront passé par le port, comparativement à 24,872,222 tonnes en 1966.

Quant au déficit prévu, il est de l'ordre de $2,700,000, alors que l'administration indiquait un léger profit en 1966 et que le profit net atteignait presque le million en 1965.

Ces statistiques ont été livrées hier par le directeur du port M. Guy Beaudet, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à bord du remorqueur "Sir Hugh Allan".

Selon M. Beaudet, le déficit est surtout attribuable à une diminution considérable du commerce des céréales et aussi à l'augmentation importante de la subvention que le Conseil des ports nationaux verse annuellement en lieu de taxes à la Ville de Montréal. Cette subvention se chiffre à plus d'un million de dollars.

Quant à la diminution du tonnage-marchandises, elle est directement attribuable aux conflits ouvriers qui ont éclaté sporadiquement dans le port de Montréal durant l'année.

Une grève des marins des Grands Lacs a retenu 181 navires à l'ancre pendant 37 jours au début de la saison et plus tard, à l'automne, les difficultés suscitées par le rapport Picard ont paralysé complètement le port pendant quatre jours en plus d'abaisser le rendement général à un point critique.

Deux secteurs de l'activité portuaire ont enregistré des hausses : celui des passagers et celui des produits pétroliers. L'augmentation du nombre des passagers — 125,200 contre 86,572 en 1966 — est due évidemment à la tenue de l'Expo à Montréal. Les prévisions sont loin d'être encourageantes sous ce rapport pour l'an prochain : la ligne Cunard abandonnera ses liaisons maritimes entre l'Europe et la métropole et retirera les trois paquebots qu'elle maintenait en service sur l'Atlantique et le Saint-Laurent.

Une forte diminution dans l'exportation des céréales a aussi contribué à la baisse générale du commerce maritime à Montréal. Nos élévateurs ont livré 71,500,000 boisseaux de blé comparativement à 139,600,000 boisseaux l'année précédente.

De plus, le commerce a enregistré une baisse significative dans plusieurs domaines, comme le ciment, l'amiante, le charbon, le fer et l'acier.

Le transport par containers, cependant, offre de riches promesses. Déjà très populaire cette année, cette nouvelle forme de transport des marchandises devrait connaître une hausse appréciable en 1968 alors que sera inaugurée en novembre, à Montréal, la première station terminale de containers au Canada.

Les taxes municipales

Hausse considérable à Outremont

par Pierre VENNAT

Les propriétaires d'Outremont, qui, l'an dernier, payaient, en moyenne, $531.92 en taxes municipales, **y compris la taxe sur le métro,** paieront, en 1968, **sans la taxe du métro,** une moyenne de $574.45, soit une hausse de $42.53 sans tenir compte de la taxe du métro.

Les conseillers juridiques de la ville étudient en effet la possibilité que cette taxe soit payée en partie par les locataires, qui deviendraient ainsi victimes d'une taxe locative, comme on vient d'en imposer une à Laval et comme il en existe une à Longueuil et dans d'autres villes de la province.

Toutefois, si les conseillers juridiques en venaient à la conclusion qu'il est impossible de fixer une taxe locative pour 1968, les propriétaires devront payer 21½ cents additionnels les $100 d'évaluation, ce qui portera le montant total moyen des taxes payées par un propriétaire d'Outremont à $607.50, pour un propriétaire de cottage évalué à $27,000 (évaluation moyenne à Outremont), c'est-à-dire une hausse de taxe de $75.58 par propriétaire d'Outremont ou de 14 p. 100.

Si la maison évaluée à $27,000 est un duplex, c'est une augmentation de $90.58, à cause d'une nouvelle taxe sur l'enlèvement des déchets, que le propriétaire devra payer ou 17 p. 100, sans oublier la taxe d'eau que les citoyens d'Outremont doivent payer à Montréal qui la leur fournit au taux de 5.9 p. 100 de la valeur locative.

A tel point qu'un propriétaire furieux a quitté la salle du conseil, hier soir, en disant que, l'an prochain, si les taxes continuent à monter de cette façon, c'est 500 à 600 propriétaires qui se rendront à Montréal rencontrer le maire Drapeau et réclamer l'annexion d'Outremont à la métropole.

Un problème de vieillissement

De toute façon, Outremont fait face à un problème: son vieillissement.

En effet, à toute fin pratique, son territoire est complètement développé.

Rares sont les lots vacants.

Or, le coût des services, les salaires, etc., montent avec le coup de la vie.

Les propriétés demeurent les mêmes dans l'ensemble et l'on ne peut s'attendre à aucun développement considérable dans l'état actuel des choses.

La solution, le maire Couvrette et plusieurs conseillers la voient dans l'adoption, l'an prochain, d'un nouveau plan d'urbanisme, qui est en préparation depuis 3 ans et qui permettrait de reconstruire dans certains secteurs de la ville des maisons d'appartements en hauteur là où il n'y a actuellement que duplexes ou triplexes, de façon à hausser considérablement le rôle d'évaluation.

Sans cela, les contribuables d'Outremont seront placés dans une situation sans espoir et devront s'attendre, en 1969, et dans les années futures, à de telles hausses radicales de taxes tous les ans.

Mais le plan d'urbanisme, ou plan directeur comme on voudra, est loin d'être adopté. On connaît la crainte instinctive des propriétaires d'Outremont pour les maisons en hauteur.

Voir OUTREMONT en page 6

Hausse de 26¢ à Longueuil

par Claude MASSON

Le sort est jeté!

Les propriétaires de Longueuil ont appris officiellement, hier soir, qu'ils devront subir une hausse totale des taxes de 26 cents les $100 d'évaluation pour l'année 1968.

Cette augmentation atteint la taxe foncière, qui passe de 90 cents à $1.06 et la taxe du métro, qui est portée de 16 à 26 cents les $100 d'évaluation.

Cette hausse, la première depuis 1963, a été rendue nécessaire pour deux raisons principales: l'accroissement des montants consacrés au service de la dette et l'augmentation des salaires aux employés municipaux.

Le service de la dette qui, en 1960, ne constituait que 12 p. 100 du budget, occupe maintenant une place de choix puisque 35 p. 100 du budget de 1968 lui est consacré.

Quant aux dépenses en salaires, ils sont passés de $331,775 en 1960 à $1,175,000 cette année, et ce, avant même la signature de quatre nouvelles conventions collectives prévues pour 1968.

Les conseillers municipaux ont également profité de cette soirée de l'adoption du budget pour penser un peu à eux.

Depuis quatre ans, le maire et les conseillers municipaux recevaient une allocation de $100 par mois pour leur fonction. Subitement, leurs émoluments ont été haussés à $4,800 pour le maire et à $2,400 pour les conseillers.

Une assemblée des électeurs-propriétaires aura cependant lieu à ce sujet à 7 h le mercredi soir, 3 janvier.

Le maire, M. Marcel Robidas, a expliqué que la rémunération des autorités municipales des villes environnantes est beaucoup plus élevée et que la fonction demande de consacrer beaucoup plus de temps qu'autrefois, ce qui entraîne, a-t-il ajouté, une perte de salaires pour l'employé et une perte de revenus pour l'employeur qui occupe un poste électif au niveau municipal.

"Il faut suivre le cours normal. C'est d'ailleurs une hausse très relative," a conclu le maire à ce sujet.

Le conseiller Jacques Bouchard a enregistré sa dissidence.

Aucun contribuable dans l'assistance plus nombreuse que d'habitude n'a prononcé la moindre réplique relativement à cette hausse.

Budget record

C'est un budget record qu'ont adopté hier soir les membres du conseil de Longueuil, soit $3,863,472. L'évaluation des propriétés imposables totalisera la somme de $87 millions en 1968.

Outre la hausse de la taxe foncière et de la taxe du métro, la taxe d'affaire est portée de 6 à 7 p. 100. Seule la taxe du déneigement n'a pas été touchée: elle reste à 25 cents les $100.

Le maire Robidas et le conseiller Jean-Jacques Lemieux ont tour à tour déclaré que la hausse impressionnante de la taxe foncière était impopulaire mais nécessaire. Selon eux, il aurait fallu procéder à des augmentations moindres mais plus régulières au cours des dernières années. Le conseil actuel a pris le pouvoir en novembre 1966.

"Les gestes des années passées étaient politiquement explicables mais administrativement inadmissibles", de dire le conseiller Lemieux, un économiste.

Pour sa part, le conseiller Gilles Gravel a déclaré que le conseil a dû comprimer les exigences des chefs de services de $450,000 pour en arriver au résultat connu.



photo J.-Y. Letourneau, LA PRESSE

500 étudiants manifestent

Quelque 500 étudiants du Collège Saint-Laurent, du Mont-Saint-Louis et du Collège Sainte-Marie ont manifesté hier, entre midi et 1 h., devant les bureaux du ministère de l'Education, rue Saint-Denis. La manifestation a duré une heure et s'est déroulée dans l'ordre.

Retour en classe au Collège St-Laurent

Les étudiants du Collège St-Laurent sont retournés en classe ce matin, mettant ainsi fin aux "journées d'étude" entreprises mardi pour réclamer la transformation immédiate de leur institution en Collège d'enseignement général et professionnel (Cegep) public.

C'est dans ce but que 500 étudiants de Saint-Laurent, appuyés par leurs confrères du Mont-Saint-Louis et du Collège Sainte-Marie, ont manifesté hier, entre midi et 1 h, devant les bureaux du ministre de l'Education, rue Saint-Denis.

Arborant des pancartes et scandant "On veut Cegep", les étudiants ont circulé pendant une heure autour de la petite place située devant l'immeuble de quatre étages. La manifestation s'est déroulée dans l'ordre et les quelques policiers mandés sur les lieux n'ont pas eu à intervenir. La circulation n'a pas été interrompue, rue Saint-Denis.

Réunis en assemblée hier matin, les étudiants du Collège Saint-Laurent ont d'autre part décidé d'employer un autre moyen afin de forcer le gouvernement à se rendre à leur demande. Ils ont décidé de payer leurs frais de scolarité directement à leur association, au lieu de les verser à l'administration du collège.

"On s'empare de la gratuité scolaire avant qu'elle ait été décrétée", a déclaré un porte-parole des étudiants du Collège Saint-Laurent.

Les élèves du Mont-Saint-Louis, qui réclament aussi une charte publique pour leur collège, et ceux du Collège Sainte-Marie (qui espère devenir un des noyaux de la deuxième université de langue française à Montréal) ne semblent pas avoir l'intention d'organiser une manifestation.

Collision à Laval: 1 mort

Un homme a perdu la vie dans un accident spectaculaire survenu peu avant 6 h. hier soir à l'angle du boulevard des Laurentides et du viaduc Girard à Laval.

La victime est M. Réal Locas, âgé de 36 ans, du 1 boul. Elzéar dans le quartier Vimont à Laval. Deux autres personnes ont subi des blessures graves dans cet accident, mais leur état n'inspire aucune crainte pour le moment.

Pas de changement à St-Bruno et à St-Lambert

Les municipalités de St-Bruno et de St-Lambert, qui comptent respectivement 12,000 et 17,000 âmes, ont décidé de conserver le même taux de taxe foncière pour l'année 1968.

Les contribuables de St-Bruno devront supporter à nouveau un fardeau de $1.37 les $100 et les propriétaires de St-Lambert auront à défrayer un coût de 80 cents les $100.

On se souvient que, l'année dernière, ces deux villes de la rive sud avaient été l'objet de manifestations de la part de citoyens mécontents de la hausse impressionnante des taxes à St-Bruno (90 cents à $1.37) et de la hausse non moins importante de l'évaluation à St-Lambert.

Fait plutôt rare dans les annales municipales, le budget de St-Lambert a été réduit d'environ $100,000 à cause de la diminution des dépenses capitales. Le gérant, M. Paul Savard, a expliqué que l'augmentation des salaires occupe une tranche importante du budget total qui est de $2,141,023.

A St-Bruno, le gérant, M. Gaston Martineau, a déclaré que le budget s'élève à environ $200,000 de plus que l'an dernier, principalement à cause du montant supérieur affecté au service de la dette. Le budget atteint $1,458,000.

Sarago, un importateur d'héroïne ou un minable petit commissionnaire?

par Léopold LIZOTTE

Un ancien policier romain de 42 ans, Guiseppe Sarago, appréhendé à l'aéroport de Dorval, la semaine dernière, avec une cargaison d'héroïne pouvant valoir plus de $5 millions sur le marché clandestin des narcotiques, doit-il être considéré comme un véritable "importateur" de narcotique ou comme un minable petit commissionnaire? Un simple courrier?

C'est ce dont décidera le juge Gérard Laganière, aujourd'hui, alors qu'il décidera également si le prévenu, le premier d'un groupe de six ressortissants argentins à subir son enquête préliminaire, pourra être remis ou non en liberté sous cautionnement.

Dès hier, toutefois, le tribunal a laissé clairement entendre qu'il considérait nettement le prévenu à la barre comme un "small fry", mais que, d'autre part, son rôle n'interdisait cependant pas de le considérer comme un importateur au sens de la loi.

Précédemment interrogés par Me Louis-Philippe Landry, le procureur spécial de la police fédéral, un groupe de policiers fédéraux et de douaniers avaient raconté comment le prévenu avait été appréhendé à son passage à la barrière douanière, alors qu'il avait déclaré n'avoir rien à... déclarer.

Et ce, alors que dans sa grosse valise à double fond se trouvaient quelque treize livres d'héroïne répartis dans une demi douzaine de sacs de plastique.

Analysée plus tard, la substance blanchâtre qui se trouvait dans les contenants devait se révéler comme le célèbre succédané de la morphine, et pur à 97.7 p. 100.

Dès les premiers gestes des douaniers, le prévenu aurait montré des signes évidents de nervosité, et il aurait déclaré que ce que l'on venait de trouver n'étaient que des médicaments qu'il était venu livrer à un ami. Et qu'on ne lui avait donné que $55 pour faire cette course après l'avoir conduit de Buenos Aires à Paris, puis Montréal, devait le faire rentrer dans son pays par la voie de New York.

Dans les poches de l'accusé, d'autre part, l'agent Poissant, de la RCMP, avait trouvé une feuille de papier portant les noms de cinq grands hôtels montréalais, avec les prix des chambres dans chacun de ces établissements.

En fin d'audience, c'est le procureur de la défense, Me Bruno Pateras, qui devait soulever la question du cautionnement, en soulignant qu'aux Etats-Unis, par exemple, on accordait la liberté provisoire dans de tels cas, et que la justice, évidemment, devait être la même dans tous les pays.

Quant aux enquêtes préliminaires des autres prévenus, elles ont toutes été reportées au 28 décembre, devant le même juge.

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
MIDAS
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX: ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
10111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

LA DIRECTION
ET LE PERSONNEL DE
Gélinas
COMPRESSORS INC.
SOUHAITENT
A LEURS CLIENTS ET AMIS
un
JOYEUX NOËL

Pour un grand choix de cadeaux . . .
OUVERT DIMANCHE LUNDI
Pharmacie ALEXIS NIHON PLAZA
Rez-de-chaussee, PLAZA ALEXIS NIHON
LIVRAISON GRATUITE
Stationnement GRATUIT 937-7741

ET SI VOUS NE POUVEZ VOUS DÉCIDER . . .
Un CERTIFICAT-CADEAU CORBEIL !
Sûr de plaire. Laissez-la choisir à son goût.
de $1.00 à $20.00
$10 CORBEIL SPÉCIMEN $10 N° 11095
COMPTE COURANT
COMPTE À CRÉDIT RENOUVELABLE
PLAN DE MISE DE CÔTÉ
CORBEIL
SUR LA PLAZA
6500 ST-HUBERT, 279-4581

VASTE CHOIX DE CADEAUX POUR Noël
BOUTIQUE COLONIALE
Assortiment sans pareil en fait de berceuses de toutes sortes, soit rembourrées ou non, différents finis, grande sélection de tissus.
Modèle illustré (en érable) Spécial de Noël $25
OUVERT jusqu'à 9 h 30 tous les soirs
Le samedi jusqu'à 6 h. p.m.
A. FORGET INC.
6707, BOUL. SAINT-LAURENT, TEL. 274-5568
(Juste au nord de St-Zotique)
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Voici le cadeau idéal :
CEUX QUI S'Y CONNAISSENT PREFERENT UN
MAGNIFIQUE PLATEAU DE FROMAGES
FINS, DOMESTIQUES ET IMPORTES
$12.50 et plus
Voici quelques suggestions . . .
cantal, gorgonzola, raquefort,st-paulin, gruyère, stilton, cheshire, pont leveque, boursault, gourmandise, gaerphilly, gouda, edam, tilsit, bel paese, provonoli, oka, vieux fort, vieux doux et beaucoup d'autres
A DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, Ste-Catherine (coin Drummond) Montréal — 849-2341

Québec donne "un coup de pouce" au maire de Lachine en plein milieu du référendum

par Pierre VENNAT

L'administration du maire Jean-Guy Chartier, qui subit pour la deuxième journée aujourd'hui l'épreuve du référendum qu'elle considère comme un vote de confiance sur ses projets d'achats de terrain pour un complexe municipal et un Centre d'accueil pour personnes âgées, vient de recevoir un bon "coup de pouce" des autorités provinciales.

En effet, le ministère de la Famille et du Bien-être social a confirmé la nouvelle : le Centre d'accueil sera financé dans une proportion de 90 p. 100 par les gouvernements supérieurs.

Le maire Chartier a rendu public un télégramme de M. Jean-Paul Ramsay, directeur du Service du développement des ressources au ministère de la Famille et du Bien-être social, spécifiant qu'une aide gouvernementale représentant 90 p. 100 du coût de $3 millions sera apportée.

Ce centre, auquel Lachine a l'intention de contribuer pour une somme de $275,000, serait construit et administré par un organisme privé sans but lucratif connu sous le nom de 'Corporation du centre d'accueil de Lachine".

Bien qu'elle soit entièrement indépendante de l'administration municipale, son conseil de direction formé de 12 membres, compte deux membres du conseil municipal, le maire Chartier et le conseiller William McCulloch.

Le télégramme de M. Ramsay se lit comme suit :

"Nous confirmons que 90 p. 100 du coût de la construction du futur foyer sera absorbé par un prêt qui sera consenti par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Deuxièmement, l'opération du futur foyer, y compris le remboursement du capital et intérêt, sera assuré par une convention qui sera signée entre la corporation et le ministère de la Famille et du Bien-être social. Troisièmement, au sujet du terrain, des démarches ont été entreprises auprès du ministère des Richesses naturelles en vue de le céder à la corporation pour qu'elle puisse réaliser son projet de centre d'hébergement et de logement."

Les contribuables ont jusqu'à 8 h ce soir pour enregistrer leur "oui" ou leur "non" à l'hôtel de ville.

Le résultat sera rendu public vers 10 h ce soir, au plus tard.

Terre des hommes: comité directeur de sept membres

par Raymond MASSE

"L'organisation, la présentation et l'exploitation de la "Terre des hommes" relèveront du comité exécutif" de la métropole.

C'est ce qu'a révélé hier après-midi, à l'hôtel de ville, à l'issue d'une séance des commissaires, M. Lucien Saulnier, président de ce comité.

M. Saulnier a également annoncé que, "pour faciliter et hâter son travail", le comité exécutif venait de constituer un "comité directeur" composé de sept membres.

Ce comité directeur comprendra : M. Saulnier ainsi que le maire Jean Drapeau, puis le directeur du nouveau service des Immeubles, M. Guy Huot, le directeur du service d'Urbanisme, M. Aimé Désautels, le directeur du service des Parcs, M. André Champagne, l'architecte en chef, M. Edouard Fiset, qui fut architecte en chef de l'Expo 67, et le "conseiller culturel" qui sera nul autre que M. Georges-Emile Lapalme, ancien ministre des Affaires culturelles du Québec et ancien chef du parti libéral provincial.

M. Saulnier a en outre déclaré que le budget de la "Terre des hommes" sera aussi administré par le comité exécutif qui mettra à la disposition des services municipaux qui suivent, les sommes requises pour leur part de responsabilité, les services concernés étant le service des Immeubles, le service de la Police, le service d'Incendie, le service des Parcs, le service des Travaux publics, le service de la Voie publique, le service de Santé, le service des Finances, le service du Personnel et le service d'Urbanisme.

On se rappelle, pour sa part, que le conseil municipal a approuvé, au cours de sa dernière assemblée, le 7 décembre, le budget de la "Terre des hommes", budget ayant trait à la période écoulée du 1er décembre au 30 avril prochain, les dépenses prévues s'élevant à $3,900,240, alors que les revenus anticipés durant cette même période doivent se chiffrer par $4,387,000; la prévente des passeports devant rapporter, estime-t-on $3,600,000, d'ici le 30 avril prochain.

Les citoyens de Laval ont gagné cette paix promise aux hommes de bonne volonté

— le maire Jacques Tétreault

par Pierre VENNAT

Le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, a voulu apporter un message plein d'optimisme à ses concitoyens à l'époque des Fêtes.

"Quand débuta l'année qui s'achève, de dire le maire dans son message de Noël, nous avions à faire face à une situation passablement difficile. Elle exigeait, de notre part, la prise de décisions énergiques et, de la vôtre, l'acceptation de **sacrifices très lourds.**

"Croyez bien, de dire le maire de cette ville de 211,000 habitants, que nous mesurions pleinement nos responsabilités et que nous évaluions toute l'ampleur du fardeau qu'il nous fallait répartir sur les épaules de nos concitoyens. La sauvegarde de l'avenir était à ce prix.

"Nous avons donc pris les décisions qui s'imposaient non sans regret mais avec une conviction qu'il ne pouvait en être autrement."

Après avoir remercié ses "chers concitoyens" de la "compréhension" dont ils ont fait preuve en acceptant "cet effort collectif", le maire Tétreault a dit que la situation "qui paraissait fort compromise" est maintenant redressée.

Un cadeau de Noël léger

C'est pourquoi le maire Tétreault dit que l'année 1967, "bien que difficile", aura donc été pour Laval une année de progrès.

"A tel point, qu'il nous a été possible au cours des derniers jours de vous apporter en cadeau de Noël un léger soulagement fiscal."

Et de dire que maintenant "tous, nous pouvons respirer plus à l'aise et envisager l'avenir avec optimisme".

Selon M. Tétreault, la volonté que les citoyens de Laval ont démontré en 1967 "de surmonter courageusement" leurs difficultés, outre de porter des fruits sur le plan matériel, aura eu pour effet également de faire apparaître clairement "un nouvel esprit de solidarité et d'unité".

"L'année qui s'achève, de conclure le maire de Laval, aura vu la naissance d'un sentiment de citoyenneté lavaloise, une prise de conscience collective."

Et de terminer ses souhaits en disant à ses concitoyens : "Nous avons gagné cette paix promise aux hommes de bonne volonté".

OUTREMONT

SUITE DE LA PAGE 3

Or, le plan d'urbanisme devra être adopté, par référendum, quartier par quartier. Il s'agit donc qu'un quartier bloque pour tout ficher par terre.

Les taxes

La taxe foncière générale baisse de 64 cents les $100 d'évaluation à 39 cents.

Il s'agit toutefois que d'une baisse nominale. En effet, l'an dernier, la taxe foncière générale comprenait l'enlèvement des déchets. Cette année, on a fixé une taxe spéciale pour ce dernier point.

Cette dernière sera de $25 pour un cottage, de $40 pour un duplex, de $50 pour une maison de plain-pied, de $10 par logement pour une maison d'appartements, de $10 pour un bureau d'affaires, de $100 pour une épicerie et de $50 pour tout autre local commercial.

La taxe foncière spéciale pour la protection de la personne et de la propriété, l'administration de la justice, la police, les incendies et l'éclairage des rues, passera de 90½ cents les $100 d'évaluation à $1.29.

Ceci en grande partie grâce à l'entente acceptée hier par Outremont pour la collaboration des pompiers avec Mont-Royal, Westmount et St-Laurent, entente qui doit entrer en vigueur le 1er janvier.

Au sujet de cette entente, le directeur d'incendie d'Outremont a tenu à préciser qu'elle n'exclut pas, dans les cas d'incendie majeur, le droit d'appel aux pompiers de la métropole. Il ne s'agit au fait, dans le cas d'incendie mineur, d'avoir sur les lieux, rapidement, 15 hommes et 3 pompes additionnelles, afin justement d'éviter des tragédies.

La taxe sur le coût du service des règlements d'emprunts montera de 16 cents les $100 d'évaluation, soit de 19½ cents à 35½ cents.

Enfin la taxe du métro, dont on n'a pas encore décidé qui la paiera, passe de 15½ cents les $100 d'évaluation à 21½ cents.

Des débats pittoresques

Le débat sur le budget a été marqué de fréquentes interventions de la part de contribuables qui y allaient chacun de leur petite suggestion. La salle du conseil, d'ailleurs, était remplie à craquer.

Le conseiller Jean-Jacques Gladu s'est fait remarquer par deux interventions que certains de ces collègues ont semblé considérer comme farfelues.

Il a d'abord voulu réduire de 5 p. 100 ou de $25,000 le budget des loisirs.

Il s'est fait rabrouer vertement par le conseiller François Desmarais qui a répliqué que le budget de 1968 ne prévoit rien de nouveau dans ce secteur et que les coupures de M. Gladu auraient signifié la disparition de deux patinoires et de deux tennis actuellement offerts à la population.

Pour M. François Desmarais, ces $25,000 constituent un investissement dans l'avenir de la jeunesse, jeunesse qui risque, si l'on ne s'en occupe pas, de se ramasser dans les cabarets ou même les postes de police.

M. Desmarais s'est mérité les applaudissements de l'auditoire et la proposition de M. Gladu a été battue par 6 contre 3.

Plus tard, M. Gladu est revenu à la charge, demandant, sans donner plus de précisions, qu'on coupe de 5 p. 100 de toutes les dépenses dans tous les services. Il a parlé notamment de "couper l'air conditionné" des bureaux des fonctionnaires et "d'enlever les draperies".

Il a vivement été pris à partie par le fils de l'ancien président du comité exécutif de la métropole, Pierre DesMarais II, qui lui a reproché de n'avoir pas fait ces propositions en comité.

Là encore la proposition de M. Gladu a été battue par une forte majorité.

Le budget d'Outremont est de l'ordre de près de $4 millions, soit plus précisément, de $3,985,201.

A la suite de plusieurs interventions de la salle, le conseiller Jean-Jacques Beauchemin a répondu que les citoyens d'Outremont doivent d'abord prendre eux-mêmes leurs responsabilités.

Il a fait notamment allusion à un référendum récent où à peine 20 p. 100 des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Pas d'argent par la poste

Une erreur s'est glissée dans une nouvelle publiée hier dans LA PRESSE, sous le titre: Un réseau de faussaires couvrant tout le Canada vole le courrier. On conseillait aux gens de se servir d'**argent** ou de mandats-poste pour les paiements effectués par courrier, cela dans le but de ralentir les opérations d'un réseau de fraude. Un employé des Postes a fait justement remarquer qu'il faut utiliser des **mandats de banque** ou des mandats-poste. Tout le monde sait bien, d'ailleurs, qu'il ne faut jamais envoyer d'argent par la poste...

Pharmacies dévalisées

Deux bandits agissant seuls se sont emparés d'une somme totale de $275, hier soir, au cours de deux vols à main armée commis à faible intervalle dans des pharmacies de la métropole.

Le premier attentat s'est produit à la pharmacie Fairmount, au 162 ouest, rue Fairmount, vers 9 h. 05 hier soir, alors qu'un individu brandissant un revolver a volé $175 avant de s'enfuir à pied sans avoir blessé personne.

Vingt-cinq minutes plus tard, soit à 9 h. 30 hier soir, un autre bandit, peut-être le même, s'est fait remettre $160 à la pharmacie Caron, au 2601 est, rue Laurier. Comme dans le premier cas, le bandit n'a blessé personne et s'est esquivé à la course aussitôt après son forfait.

Vol avec violence dans une épicerie

Deux individus sans arme et le visage partiellement recouvert de mouchoirs noirs ont asséné un violent coup de poing à la figure du propriétaire de l'épicerie "Ford Grocery", au 1234, rue Ford, M. Maurice Christal, vers 5h.50 hier après-midi, aussitôt après lui avoir pris les $225 qu'il avait sur lui et raflé le contenu de la caisse, soit $100.

Les deux voleurs ont pris la fuite à pied.

Les titres ne sont que la décoration des sots, les grands hommes n'ont besoin que de leur nom.

Frédéric II

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Les Castors partis, Newman songe à des spectacles

● Bien que John Newman ne l'ait pas encore annoncé officiellement, le club de football des Castors a terminé sa brève carrière et ne reviendra pas l'an prochain. Toutefois, Newman, qui dirige le groupe des compagnies Beaver, avait loué le stade de Verdun pour six ans, à raison de 10 soirées par saison de football et avait payé comptant la somme de $100,000. Il lui reste donc à remplir les 50 soirées du stade qui lui appartiennent pour les cinq prochaines années avant l'extinction de son contrat. A cette fin, il songe à présenter des spectacles qui mettraient en vedette des artistes canadiens ou étrangers bien connus.

Un journaliste français analyse l'Expo 67

● Un Montréalais d'origine bretonne nous a fait parvenir la découpure du journal breton "Le Télégramme" dans lequel le journaliste Roger Bouzinac donne ses impressions de son voyage de l'été dernier à Montréal et à l'Expo 67. Il fait la comparaison (que nos amis belges nous excusent) entre le "bazar de Bruxelles et l'inventaire encyclopédique de Montréal", signalant qu'entre les deux il y avait d'énormes progrès. Il conclut, de l'expérience montréalaise, que "la façon de montrer vaut parfois mieux que ce qu'on montre". Il note qu'après la visite du général de Gaulle le Pavillon français a été envahi par les visiteurs canadiens-français. "C'était une curiosité au sens noble du terme," précise-t-il. Les hôtesses — à leur grande satisfaction — cessaient d'être des gardiennes à qui l'on demande le chemin des toilettes et pouvaient enfin jouer le rôle qu'on leur avait fait apprendre. "Enfin, nous ne sommes plus des Madame Pipi", aurait dit l'une d'elles.

Une loi du Nouveau-Brunswick qui pourrait servir à Montréal

● Plusieurs des personnes avec qui il nous arrive de discuter le règlement municipal interdisant aux employés de cabarets ou de restaurants de s'asseoir avec les clients trouvent ce règlement trop rigide. Au Nouveau-Brunswick, il existe une loi qui oblige une personne attablée qui veut se joindre à d'autres personnes assises ailleurs de leur demander la permission par l'entremise du garçon de table. S'il y a consentement, le garçon revient, prend le verre et le transporte à l'autre table. Ce n'est qu'à partir de ce moment que la personne en question peut se lever et changer de place. On qualifiera peut-être ce processus de "chinoiserie", mais il n'en constitue pas moins une mesure de contrôle suffisante pour maintenir le bon ordre dans un établissement.

La Météo de Dorval est à la disposition du public

● Nombreux sont les gens qui, à la veille d'entreprendre un voyage, recourent aux experts de la station météorologique de Dorval pour savoir quel temps il fera. On appelle aussi pour obtenir divers renseignements reliés, de près ou de loin, au temps ou à la température. C'est le cas, par exemple, de personnes qui désirent faire l'épreuve du baromètre qu'elles viennent d'acquérir. D'autres appellent Dorval pour clore une discussion, comme celui qui demandait si c'est le vent qui soulève la poussière ou si c'est la poussière qui, en s'élevant, produit le vent... L'hiver dernier, une femme demandait si elle pouvait laisser son enfant dehors, lorsqu'il fait 20 degrés sous zéro... Et puis, ces jours derniers, il y avait cette autre femme qui demandait s'il se donnait, à Dorval, des cours "sur la méthode du thermomètre"...

HÔTEL
QUEEN'S

Nous l'admettons... c'est une tradition...
Le DINER de NOEL et du NOUVEL AN
à l'hôtel QUEEN'S

Chacun en a entendu parler...

Bonne table... cela fait partie de la tradition... L'ensemble à cordes... Il est indispensable à l'atmosphère. Un autre boni ? Eh oui, nos amis semblent apprécier nos prix très raisonnables.

$4.50 PAR PERSONNE — $2.50 PAR ENFANT

NOUS SOUHAITONS VOUS ACCUEILLIR COMME MEMBRE DE NOTRE FAMILLE.

Réservez tôt en appelant Suzanne Fortier ou Hans Vandergoes

866-2531

Organisez-vous un banquet ou une réception pour Noël ? Vous constaterez que nos prix sont à la portée de tous

HÔTEL
QUEEN'S

700, RUE WINDSOR, MONTREAL

Voici le rhum blanc qui ne se laisse pas noyer dans votre verre.



Qu'il soit mélangé à du cola, du ginger ale ou du jus de fruits.
Le rhum White Sail, vieilli en fûts de chêne, conserve sa fraîche personnalité.
Et donne à vos rafraîchissements un attrait particulier.
Voici le rhum tant attendu.
Dépourvu de cette saveur un peu âcre, chère aux vieux loups de mer.
Un rhum blanc civilisé.
Vieilli à point. Frais, léger.
Dont l'arôme surnage discrètement.
Avec bon goût...
Rhum White Sail.

Woods
WHITE SAIL
Light Rum

Le premier rhum blanc qui ne se laisse pas noyer dans votre verre.

RAQ 137F 12 oz
RAQ 137G 25 oz
RAQ 137H 40 oz

Compagnie Wood Rum Ltée, Montréal, Québec

les tribunaux

Acquitté d'avoir voulu faire éclater une substance explosive dans une maison

par Maurice MORIN

Inculpé d'avoir commis un acte criminel avec l'intention de causer l'explosion d'une substance explosive, susceptible de causer des lésions corporelles graves ou la mort de personnes, Marcel Brazeau, un homme dans la quarantaine, que Me Gilles Beaupré représentait en défense, a été acquitté, hier après-midi, par le juge Armand Chevrette.

Les derniers mots du jugement . . . d'acquittement que le juge a prononcé sont les suivants :

"En face de toutes les circonstances que révèle la preuve, je crois, en définitive, qu'il n'y a pas lieu d'inférer de cette dernière une intention coupable de la part de l'accusé, hors de tout doute raisonnable, c'est pourquoi je l'acquitte."

La preuve avait révélé que, le 7 février 1966, l'accusé partageait avec un dénommé Perreault, un logement sis en la ville de Jacques-Cartier et c'est ce logement qui avait été le théâtre de l'incident assez inusité qui avait donné lieu à l'introduction de l'accusation.

Cette preuve avait aussi établi qu'au cours de l'après-midi de ce 7 février Perreault avait fait son "apparition" au domicile conjoint en compagnie de sa jeune amie et qu'en entrant il s'était dirigé dans sa chambre . . . avec la jeune fille.

Et c'est à la suite de cet incident, soumet le juge Chevrette dans son long jugement, que s'est élevée subitement entre l'accusé et Perreault une certaine mésentente, pour ne pas dire une altercation qui a donné lieu, de la part de l'accusé, à un acte aussi stupide que celui d'introduire une substance explosive dans le logement.

"Je désire signaler, enchaine le savant juge, qu'il ne semble pas exister de contradiction sur certains faits, soit sur le fait que l'inculpé a introduit dans le logement une substance explosive, de la dynamite, ainsi qu'un détonateur, de même que sur le fait qu'il avait disposé ces articles avec une lampe de bureau, dans un couloir, en face de l'entrée de la chambre.

"Toutefois, là où la preuve de la défense que Me Gilles Beaupré a présentée par des témoins vient en contradiction avec celle de la poursuite, c'est sur l'agencement de toutes les pièces précédemment mentionnées et le danger que le dispositif pouvait présenter pour la santé et la vie des personnes."

Puis le juge affirme que l'exposé des faits l'amène à déterminer si l'acte que l'accusé a posé était dans l'intention de causer une explosion susceptible de produire les conséquences précitées. Et il soumet que deux théories viennent en contradiction l'une de l'autre, soit celle de la poursuite et celle de la défense.

Et plus loin le juge affirme qu'il y a lieu de noter de façon toute particulière que la poursuite n'a pas produit, au cours de l'instruction du procès, aucune pièce à conviction qu'un agent de police de Jacques-Cartier avait tout de même recueillie sur les lieux de l'incident, parce que lesdites pièces auraient été détruites avec d'autres, par mégarde, de sorte que la défense s'est vue placée dans l'impossibilité de les soumettre à une expertise, comme elle a déclaré l'avoir désiré aux fins d'apporter une contradiction aux prétentions de la poursuite.

Enfin, le juge souligne qu'il lui faut également considérer la théorie que l'accusé a soumise dans cette affaire pour le moins originale.

Pour expliquer son geste fort étrange en cette occasion, l'accusé a prétendu en substance qu'il avait été littéralement dégoûté des actes que Perreault se serait permis dans la chambre . . . et qu'il avait sur-le-champ fortement sermonné Perreault pour sa conduite et que ce dernier l'aurait sauvagement roué de coups, au point de lui faire perdre conscience et qu'il l'aurait même menacé de le tuer avec l'arme qu'il avait chez lui.

Puis l'inculpé, revenu à ses sens, serait allé chercher deux bâtons de dynamite dans l'automobile même de Perreault, ainsi que le détonateur. Et ce, pour effrayer Perreault.

On connait le reste.

Et tout ce dispositif, au dire de l'inculpé, aurait été "dressé" . . . joint à une lampe défectueuse qui ne pouvait laisser circuler aucun courant électrique et, de ce fait, ne pouvait produire une explosion propre à causer un danger, soit de mort, soit de blessures graves . . .

En vertu de la nouvelle loi des coroners

Faber et Pocetti condamnés à trois mois

L'article 23 de la nouvelle Loi des coroners serait inconstitutionnel et "ultra vires". C'est du moins ce que prétend Me Raymond Daoust et ce qu'il tentera de démontrer en interjetant appel en Cour supérieure d'une condamnation de trois mois d'emprisonnement prononcée contre Claude Faber et Jacques Pocetti parce qu'ils ont refusé de déposer à une enquête du coroner.

Faber et Pocetti qui sont détenus comme témoins importants pour l'enquête du coroner sur la mort de Jules Csoman, 34 ans, tué d'une balle à la tête le matin du 6 novembre dernier, ont refusé pour la troisième fois, hier après-midi, de prêter serment et de faire leur déposition à l'enquête que préside Me Laurin Lapointe.

Ils ont déjà deux fois été condamnés pour outrage au tribunal et, hier, Me Louis Paradis qui occupe pour la Couronne, s'appuyant sur l'article 23 de la nouvelle Loi des coroners, a réclamé une nouvelle sentence d'emprisonnement, stipulant que la loi ne donne pas le choix aux témoins et qu'ils sont obligés de déposer.

Me Daoust qui, avec Me Sideney Liethman, représente les deux détenus, s'est énergiquement opposé à l'application des stipulations de l'article 23.

"Les deux détenus sont des prévenus, a-t-il dit. On les appelle sous une forme déguisée des témoins, mais techniquement ce sont des accusés en puissance.

"Le Code criminel, d'ajouter Me Daoust, dit que nul n'est tenu de s'incriminer et qu'on ne peut forcer ses clients à témoigner."

Pour renforcer sa position, Me Daoust a cité un jugement rendu en Cour supérieure de la Saskatchewan où, l'article 15 de la loi des coroners, qui est en toutes lettres l'article 23 de la même loi au Québec, a été déclaré "ultra vires".

J'applique la loi, réplique Me Lapointe

"Je n'ai pas à me prononcer si une loi est "ultra vires" ou non, devait répliquer Me Lapointe. La loi est ce qu'elle est et je l'applique.

"J'ai donné la chance aux témoins de réfléchir et je me dois de les condamner à une peine qui doit servir d'exemple", d'ajouter Me Lapointe.

Par suite de la sentence de trois mois prononcée contre ses clients, Me Daoust a immédiatement fait savoir au coroner qu'il interjetterait appel.

Précédemment, le coroner avait entendu les deux derniers témoins cités à l'enquête. Il s'agit du Dr Jean-Marie Roussel et du chimiste Pierre Boulanger, tous deux de l'Institut de médecine légale et de police scientifique de la province.

Les témoins sont venus déposer des rapports des expertises qu'ils avaient faites dans cette affaire.

Déclarant la preuve close, le coroner a pris la cause en délibéré et il rendra jugement d'ici quelques jours.

Devant une banque avec une arme: un mois

Le juge André Fabien a imposé, hier après-midi, une peine d'un mois de prison à un jeune homme de 29 ans, Gérard Contoux, qui a plaidé coupable, à une accusation de possession d'armes offensives.

Mardi dernier, le jeune homme vint faire un tour tout près d'une succursale de la Banque d'Epargne, située au 3720 de la rue Ontario. Il y avait beaucoup de clients à l'intérieur.

Il quitta les lieux pour revenir dix minutes plus tard. L'établissement était toujours bondé. Il décida alors de faire le guet. Son manège éveilla l'attention des employés de la banque qui prévinrent la police.

Un auto-patrouille répondit à l'appel et des agents arrêtèrent le prévenu qui avait en sa possession un revolver de fabrication domestique et une paire de lunettes soleil.

Devant ces explications fournies par la Couronne, le juge André Fabien décida de lui imposer un mois de réclusion à la pension "Tanguay", du boul. Gouin ouest.

Coupable d'avoir violé une fillette

Le Juge André Fabien, de la Cour des Sessions de la Paix, dans un jugement écrit, a déclaré coupable de viol l'accusé Roger Lalonde, âgé de 31 ans.

L'accusé était accusé d'avoir violé sa nièce âgée de huit ans seulement et de l'avoir endormie avec de l'éther afin de commettre son crime survenu le ou vers le 8 juillet dernier.

Lalonde devait connaître sa sentence aujourd'hui même. Dans ses notes, le juge Fabien souligne que le témoignage de la fillette est corroboré à divers points tandis que la défense d'alibi de l'accusé est boiteuse et n'a pu créer un doute raisonnable en sa faveur.

Le juge Fabien a noté qu'il avait attaché une grande importance au témoignage du Dr Jean Dionne, qui a constaté les blessures du viol sur la jeune fille.

Suivez les résultats sportifs

à

CKAC/73

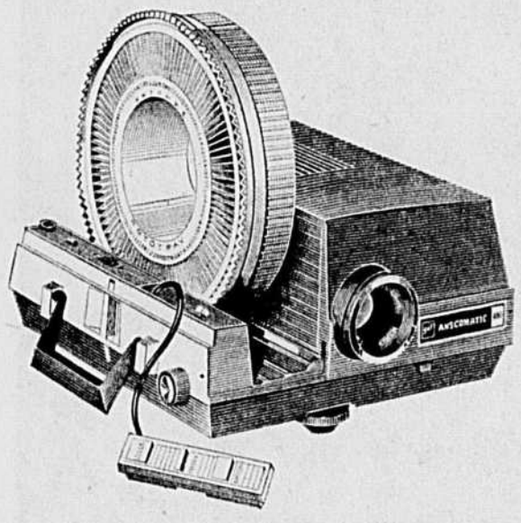
Du lundi au vendredi à 7 h 58

"QUAND L'EQUIPE"

MERCURY JOUE . . .

C'EST VOUS QUI GAGNEZ !

MONTREZ 100 DIAPOSITIVES



EN UTILISANT LE NOUVEAU PROJECTEUR A DIAPOSITIVES ANSCOMATIC® 680

Vous avez bien lu ! L'Anscomatic 680 vous permet de projeter jusqu'à 100 diapositives sans avoir à arrêter pour recharger . . . grâce au Rototray® exclusif qui retient fermement les diapositives. Avec le 680, vous dirigez tout à distance : changement de diapositives, mise au point et renverse. Objectif anastigmat de 4 pouces f/3.5 ☐ Régulateur d'inclinaison verticale et horizontale. ☐ Lampe DAK 500 watts ☐ Mallette pratique. Seulement $119.95

Si c'est photographique, c'est chez

L. R. VIALA INC.

OUVERT de 8 h à 10.30 p.m. tous les jours

1280 est, DE MAISONNEUVE - 526-2535



CALVERT OF CANADA LTD., MONTREAL

Calvert a découvert une nouvelle façon de faire du rye. Du rye extrêmement velouté.

Ce rye s'appelle Grand Prix.

Et nous l'avons rendu extrêmement velouté en le faisant sec. Et il est sec parce que nous avons découvert une nouvelle façon de faire du rye. Par élimination de toute fadeur douceâtre.

Tout ceci fait de Grand Prix un rye plein de corps et d'esprit, un rye si velouté que vous pouvez même le boire nature.

Personne auparavant n'avait fait un rye aussi velouté que Grand Prix. Avant Calvert, personne ne savait comment faire.

Il nous a fallu des années pour y arriver. Et naturellement notre Maître-distillateur est fier du résultat.

Alors, si vous décidez d'en essayer une bouteille, écrivez-lui donc un mot au soin du bureau Calvert local (dans l'annuaire).

Notre homme sera heureux de savoir ce que vous pensez de son Grand Prix en comparaison avec le rye que vous buviez habituellement.

Grand Prix. Le premier dry rye au monde.

Pour Noël... Une pléiade de Cadeaux!

PHARMACIE MONTRÉAL

916 est, rue SAINTE-CATHERINE

La plus grande pharmacie de détail au monde — Jean-P. Duquet, L.Ph.

Commandes téléphoniques 845-7251

Nous honorons la carte "CREDICO"

Ensemble-cadeau de 6 morceaux

EVENING in PARIS



Un cadeau qui saura plaire $5.00

Yardley pour Noël

"Des cadeaux au cachet particulier"



Ensemble charmant de talc parfumé et de savons produisant une mousse riche. Lavande, Lotus, Red Roses ou April Violets. $3.45

Sels de bain et savons produisant une mousse riche, joliment présentés. Lavande, Lotus, Red Roses ou April Violets. $4.25





Elle sera ravie de cet ensemble: eau de Cologne, talc parfumé et savon produisant une mousse riche. Lotus ou Red Roses. $4.85 Lavande anglaise. $5.00

Yardley offre une grande variété de cadeaux parfumés tels que poudres et huiles de bain, parfums en crème et des ensembles-cadeaux magnifiquement présentés.

Yardley sa place au pied de l'arbre de Noël.

Pour les Fêtes...



Rien n'est trop bon pour elle... donnez-lui ARPEGE le meilleur parfum que Paris puisse vous offrir

LANVIN

L'important c'est... de lui offrir des produits Coty à Noël.

Un ensemble-cadeau Coty lui dira tout le bien que vous pensez d'elle. A la femme ensorceleuse, offrez Emeraude de Coty . . . à l'éternelle romanesque, offrez l'Aimant de Coty. Les ensembles-cadeaux Coty, de $2.00 à $14.50. Rappelez-vous qu'avec Coty, tout peut arriver.



téléphoto PA

Julie Rodriguez, a rencontré hier pour la première fois sont petit frère, un bébé de quatre jours.

Depuis cinq mois, une petite fille de deux ans vit avec un foie transplanté

DENVER — (AP) — Depuis cinq mois, la jeune Julie Cherie Rodriguez prolonge jour après jour le record de survi d'un organisme ayant subi la transplantation du foie. Julie, qui n'est âgée que de deux ans, était condamnée à une lente agonie lorsque le 23 juillet dernier une équipe de spécialistes de l'Université de Colorado décidèrent une intervention chirurgicale extrêmement complexe : la transplantation du foie.

La fillette se porte maintenant très bien et hier elle obtenait son congé de l'hôpital. Elle pourra de la sorte rentrer chez elle pour Noël.

Du même coup, elle rencontrait pour la première fois son jeune frère, un bébé de quatre jours qui, lui aussi, sera à la maison assez tôt pour la visite du Père Noël. La mère de Julie, a donné naissance à ce deuxième enfant durant la journée de lundi. John Antony pesait 7 livres et 14 onces à sa naissance et est en excellente santé.

De même que la mère qui, on le devine, est maintenant comblée.

On ne connait que deux autres survivants à des opérations du genre et tous deux sont des patients du centre médical de l'université du Colorado. Il s'agit de deux autres fillettes, toutes deux âgées de seize mois.

Les interventions chirurgicales qui permettent à ces trois fillettes de survivre à des maladies incurables ont été dirigées par le Dr Thomas E. Starzl. Ce dernier a déjà pratiqué avec succès 106 transplantations du rein, une technique qu'il a largement contribué à mettre au point.

Douze Cegeps se groupent en association

par Yves LECLERC

Les douze collèges d'enseignement général et professionnel du Québec veulent rompre avec leur passé de collèges classiques, et se sont formés en association sous le nom de "Les Cegeps du Québec".

Au cours d'une conférence de presse, hier, le président du groupe, M. Raymond Bériault, du Collège Edouard-Montpetit de Jacques-Cartier, a précisé que la nouvelle association aura en même temps pour rôle de défendre les intérêts communs des Cegeps, de s'efforcer de résoudre leurs problèmes généraux, et de promouvoir l'enseignement collégial dans la province.

"Nous n'avons rien contre les collèges classiques ou contre leur fédération, la FCC, a-t-il précisé, mais nous sentons le besoin d'affirmer notre identité propre comme institutions publiques et polyvalentes."

La nouvelle association s'est d'abord donné un secrétariat permanent et offrira à ses membres divers services, tout en faisant appel dans certains cas au Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation récemment créé par la Fédération des collèges classiques.

Celle-ci, qui a décidé de se scinder en deux associations distinctes, une pour les institutions privées de niveau secondaire et l'autre pour les écoles de niveau collégial, exprimait il y a peu de temps l'espoir que les nouveaux Cegeps (généralement formés à partir d'anciens collèges classiques) se joindraient à ses rangs.

Mais une divergence d'opinion entre des dirigeants de Cegeps qui étaient d'avis que leurs collèges, étant des institutions publiques n'avaient pas besoin de se regrouper autrement que dans les cadres gouvernementaux, et d'autres qui croyaient à une union dans le giron de la FCC, a donné naissance à ce qui est, au fond, une formule de compromis: l'association indépendante.

C'est d'ailleurs ce qu'a laissé entendre M. Bériault en déclarant que "personne ne peut dire que dans trois mois ou six mois les Cegeps du Québec ne participeront pas à la création de l'Association des collèges du Québec (section collégiale de la FCC)".

Mais pour le moment du moins, les Cegeps formeront un groupe distinct, et se contenteront de louer les services du nouvel organisme CADRE de la FCC.

M. Bériault a d'ailleurs souligné que l'association est déjà entrée en pourparlers avec la Direction générale de l'enseignement collégial (Digec) du ministère de l'Education au sujet de certains problèmes, dont celui de la préparation des budgets des nouveaux collèges. Quatre sous-comités ont été formés jusqu'ici

Le président des Cegeps du Québec a d'autre part souligné qu'un autre des problèmes qui intéresseront le groupe sera celui de la création des autres collèges du même genre. Une vingtaine de ceux-ci doivent ouvrir leurs portes dès septembre prochain, et le nombre total passera à environ 35 dans deux ans.

"Il est évident, a dit M. Bériault, que l'association interviendra si nécessaire pour réclamer que ces collèges soient créés assez tôt pour avoir le temps de s'organiser administrativement et pédagogiquement avant le début de l'année scolaire, et d'éviter autant que possible certains des problèmes qui se sont posés cet automne."

Il faisait allusion à la fondation de cinq Cegeps dans la région de Montréal le 14 septembre dernier, quatre jours seulement avant la date fixée pour le début des cours au niveau collégial.

Interrogé par un journaliste sur le fait que dix des douze directeurs généraux des Cegeps actuels sont des prêtres ou des religieux, il a répliqué que "le fait d'être laïc n'est pas un brevet de compétence en éducation, pas plus que celui d'être prêtre. Ce n'est pas parce qu'on a trop longtemps confondu clerc et éducateur qu'il faut maintenant aller en sens inverse et dire que, parce qu'un homme est religieux, il n'est pas compétent."

Il s'est trouvé, a-t-il noté, que dans la plupart des cas jusqu'ici les administrateurs les plus capables de s'occuper des Cegeps ont été des prêtres. L'essentiel ce n'est pas de créer un équilibre statistique entre clercs et laïcs, mais d'assurer des structures et un enseignement collégial le plus valable possible.

D'autre part, dans des tableaux statistiques fournis à la presse au cours de la conférence, on remarque que, parmi les enseignants des douze Cegeps, il y a 128 clercs et 1,067 laïcs. La situation, cependant, est différente au niveau de l'administration, d'autant plus que les collèges classiques (dirigés par des religieux) sont plus nombreux que les institutions publiques dans les nouveaux Collèges.

Pour ce qui est du nombre d'étudiants, par ailleurs, il est plus élevé du côté pré-universitaire (ou général) que du côté professionnel (ou technique): 7,914 contre 5,445.

Louis Washkansky, en deux minutes, décida de son sort

(D'après UPI)

Lorsque, il y a trois semaines, son médecin demanda à Louis Washkansky s'il voulait se soumettre à une opération fort audacieuse jamais encore entreprise, il mit exactement deux minutes pour prendre une décision. La transplantation d'un coeur, d'un humain à un autre, allait être tentée.

Au cours des dix-huit jours qu'il vécut avec son coeur emprunté — prélevé sur extrait de la poitrine d'une jeune femme morte dans un accident d'auto — le patient ne sembla aucunement regertter sa décision.

En consentant à subir l'opération Washkansky avait pris de grands risques. L'opération elle-même aurait pu lui être fatale. Mais, par ailleurs, il n'avait pas grand-chose à perdre du fait qu'il souffrait depuis sept ans d'une grave maladie de coeur. Des attaques successives dans la région des coronaires le conduisaient peu à peu à la mort. Ses médecins ont trouvé "absolument fantastique" sa volonté de vivre. Ceux qui le connaissaient ont vu là un aspect de sa forte personnalité.

"Louis était un homme très chaleureux, épatant", a dit de lui un ami intime. Si jamais quelqu'un a mérité une nouvelle chance de vivre c'est bien lui."

Lithuanien d'origine, membre d'une des milliers de familles juives d'Europe orientale qui cherchèrent une nouvelle vie sur un continent lointain, Washkansky était encore un enfant lorsque qu'il arriva avec ses parents en Afrique du Sud. Garçon robuste il s'adonna tout naturellement aux sports. Il compensait sa petite stature, cinq pieds et six pouces, par ce que l'un des siens a appelé "170 livres de pure énergie".

Il fut victime d'une première crise cardiaque, il y a sept ans, qui le traumatisa psychologiquement et physiquement. Il refusa cependant de ralentir le rythme de sa vie ainsi que le lui ordonnèrent ses médecins. Une seconde attaque, il y a deux ans, faillit lui être fatale. Elle le laissa demi-invalide, de plus en plus incapable, impotent. La perspective d'une mort prématurée lui restait.

Mais ni sa femme, Ann, ni son fils de 15 ans, Michael, ne renoncèrent à espérer un miracle susceptible de le remettre sur pied. Ce miracle, il sembla se produire au cours de cette nuit du 3 décembre alors qu'une équipe de spécialistes sud-africains tentèrent de sauver sa vie.

Sombres prévisions pour les Fêtes : 125 pertes de vie

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la sécurité routière prévoit que 125 Canadiens perdront la vie dans des accidents de la circulation au cours des deux congés de Noël et du Jour de l'An.

Le Conseil déclare que 85 personnes trouveront la mort sur la route à compter de 6 h. du soir le vendredi 22 décembre, jusqu'à minuit le mardi 27 décembre. Puis, la période entre 6 h. du soir le vendredi 29 décembre et minuit le Jour de l'An ferait 40 victimes.

Le président du Conseil, M. Norman H. Bell, a déclaré au cours d'une conférence de presse hier, que les automobilistes se doivent de respecter les lois de la sécurité routière pour leur propre sauvegarde et pour la sauvegarde des autres.

SCANDIA HOUSE

Suggestions de

Cadeaux

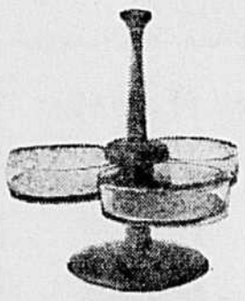
ARTICLES COURANTS OU DE FANTAISIE



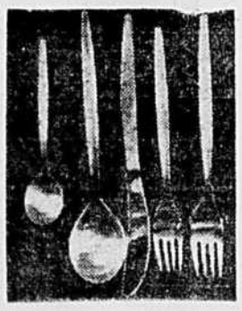
Ensemble plat et saucière en acier inoxydable. 12.50



Trell. L'un des nombreux petits personnages d'ornementation que compte notre présentation spéciale de Noel. Depuis 3.00



Plat à hors-d'oeuvre pivotant. Support en teck. 15.95



Couvert en acier inoxydable. Une de nos superaubaines. Chaque couvert complet 7.50

Venez voir notre présentation spéciale de Noël chez

SCANDIA HOUSE (QUE.) LIMITED

932-2343

1638, RUE SHERBROOKE OUEST

MONTREAL — TORONTO
LONDON — COPENHAGUE

En semaine 9.30 a.m. à 9 p.m.
Samedi : jusqu'à 6 p.m.

Stationnement gratuit

DUBO DUBON DUBONNET

Un apéritif à la française

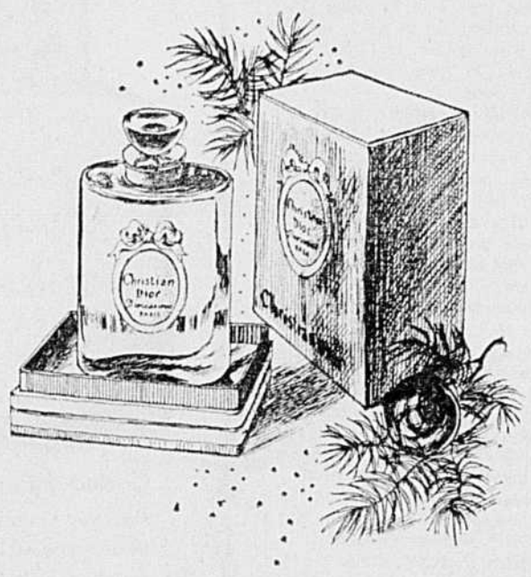
IMPORTÉ DE FRANCE

EN VENTE PARTOUT

CDC, 30 Kléber, Paris 16, France.

H.R. ouvert ce soir jusqu'à 9 h.

Suggestions-cadeaux H.R...



PARFUMS DIOR DE FRANCE

Un éloquent hommage à son charme et à son bon goût: une des exquises essences Dior, du parfum Miss Dior, Diorissimo, Diorling ou Diorama, **$20-$50.** Emballage-cadeau étincelant H.R. sans frais!

Parfums, rez-de-chaussée

HOLT RENFREW

Place Ville-Marie • Rockland • Fairview • Pointe-Claire

Station. gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

Avez-vous déjà vu un "Brunch"?

Un "brunch" vous pouvez le dévorer des yeux... ou le dévorer tout simplement. C'est un menu spécial du Café Normandie qu'on offre le dimanche de 11h. à 14h.30 à tous ceux qui veulent combiner "petit déjeuner" et "lunch". Le buffet est appétissant; les plats de la cuisine variés; le tout à $3.75 ($2.00 pour les moins de 12 ans). Amenez-y tous les membres de la famille. Ce sera un régal.

Café Normandie HÔTEL SHERATON MT-ROYAL



La beauté à votre portée...

Explorez le monde merveilleux des cosmétiques au ...COMPTOIR de BEAUTE INSTANT... de la PHARMACIE

Rx CENTRE à la PLACE BONAVENTURE

Avec la magie des produits de beauté CYCLAX OF LONDON, mettez totalement en valeur VOTRE personnalité. Pour cette occasion spéciale ou simplement pour votre bon plaisir. Et c'est gratuit.

H.R. ouvert ce soir jusqu'à 9 h.

PERRUQUES EN SPÉCIAL D'AVANT-NOËL H.R.

H.R. offre les perruques à succès de l'année dans un merveilleux spécial d'avant les Fêtes. Toutes de belles valeurs. Venez tôt alors que le choix est meilleur. Consultez notre spécialiste en perruques . . qui sera chez Holt Renfrew de mardi à vendredi.



	Se vendaient	Maintenant
• Perruques La Capabelle	$60	$40
• Perruques Brigitte	$75	$59
• Mini-perruques Brigitte (montées à la main)	$55	$35
• Perruques montées à la main	$180	$95
• Perruques montées à la machine	$85 - $100	$39-$49.50

Salon du Chapeau . . au deuxième

HOLT RENFREW

PLACE VILLE-MARIE et FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE

Station. gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne



téléphoto PA

Sa veuve quitte l'hôpital

Effondrée, la femme de Louis Washkansky quitte l'hôpital Schuur, au Cap, où son mari vient de mourir.

La greffe du rein de Mlle Darvaill semble bien réussie

Jonathan Van Wyk, âgé de 11 ans, vient de subir avec succès la greffe d'un rein qui provient de Mlle Denise Darvaill, l'institutrice qui est décédée dans un accident de la route et qui a permis à Louis Washkansky de vivre 18 jours. L'opération qui a été effectuée par les médecins de Groote Shuur, Le Cap, en Afrique du Sud, semble avoir réussi et l'enfant récupère assez rapidement des suites de l'opération.

Voici le récit de l'extraordinaire survie de l'homme au coeur de fille

Au cours de la première semaine du mois de novembre 1967, le professeur Christian Nathan Barnard, de l'hôpital Groote Schuur du Cap décide de tenter la première transplantation d'un coeur sur un homme. Le bénéficiaire en sera un épicier de 55 ans d'origine Lettone Louis Washkansky.

Le samedi 2 décembre, une jeune femme de 25 ans, Denise Ann Darvall est grièvement blessée au cours d'un accident de la circulation. Les examens montrent qu'elle pourrait être une donatrice éventuelle en cas de décès. Denise Ann Darvall meurt à l'hôpital Groote Schuur dans la nuit du dimanche 3 décembre à 2 heures du matin.

C'est l'intervention à 6 heures du matin; Louis Washkansky est devenu le malade le plus célèbre du monde. Il est "l'homme au coeur de jeune fille". En fin de matinée, l'opéré est transporté de la salle d'opération à la chambre 274.

Lundi 4 décembre : Les canules qui permettaient au malade de respirer sont enlevées. Louis Washkansky prononce ses premières paroles 33 heures après l'intervention : "Je me sens beaucoup mieux". Son alimentation se fait par perfusion intra-veineuse.

Mardi 5 décembre : Première séance de cobalto-thérapie et premières boissons : lait, jus d'orange et eau sucrée. En fin d'après-midi premier repas : potage et oeuf à la coque.

Mercredi 6 décembre : L'évolution se poursuit favorablement. Au menu du repas : viande hachée et purée.

Jeudi 7 décembre : Louis Washkansky sort pour la première fois de sa chambre pour subir une séance de cobalto-thérapie au service de radiologie de l'hôpital. Il reçoit pour la première fois la visite de sa femme.

Vendredi 8 décembre : Deuxième visite de Mme Washkansky à son mari dont l'état continue de s'améliorer. Les examens sanguins indiquent toutefois un nombre élevé de globules blancs.

Samedi 9 décembre : Des rumeurs circulent au Cap selon lesquelles les premières manifestations du phénomène de rejet auraient été décelées.

Dimanche 10 décembre : Une semaine après l'intervention Louis Washkansky change de chambre. Il reçoit pour la première fois la visite de son fils Michael âgé de 14 ans.

Lundi 11 décembre : Louis Washkansky reçoit son frère. Une infirmière lui a apporté pour son petit déjeuner du porridge et des oeufs.

Mardi 12 décembre : Le professeur Christian Barnard autorise son malade à lire le journal.

Mercredi 13 décembre : L'amélioration se poursuit. Le malade demande à se lever.

Jeudi 14 décembre : Les chirurgiens autorisent Louis Washkansky à s'asseoir dans sa chambre et même à son balcon.

Vendredi 15 décembre : Amélioration moins sensible. Le malade se sent fatigué.

Samedi 16 décembre : Les médecins décèlent une double pneumonie. Des antibiotiques sont administrés au patient qui reste couché.

Dimanche 17 décembre : La pneumonie n'est toujours pas jugulée.

Lundi 18 décembre : Les médecins du Cap estiment maintenant que la pneumonie n'est peut-être pas due à un phénomène infectieux, mais qu'elle serait la traduction du phénomène de rejet. Au soir l'état de Louis Washkansky s'aggrave.

Mardi 19 décembre : Seize jours après l'intervention, Louis Washkansky va de plus en plus mal. Son état s'améliore toutefois légèrement dans la soirée à la suite de deux transfusions de globules blancs nécessitées par la "très dramatique" diminution du nombre de ces globules dans le sang du malade. (De 22,000 à 29,000 dans la première quinzaine, elles sont tombés à 5,000).

Mercredi 20 décembre : Les médecins, qui cherchent toujours la nature de l'infection pulmonaire, notent que "les poumons répondent au traitement" et affirment n'avoir observé aucun signe de rejet du greffon. L'état de M. Washkansky s'améliore légèrement jusqu'à la fin de l'après-midi ou soudain parvient la nouvelle : les fonctions vitales se relâchent. On doit l'aider à respirer . . . cependant, le professeur Barnard déclare peu avant minuit : "Il y a encore de l'espoir".

Pendant plusieurs heures en effet, l'état de M. Washkansky va rester stationnaire.

Mais à 5 h. du matin, un porte-parole de l'hôpital annonce : M. Washkansky est dans un état critique.

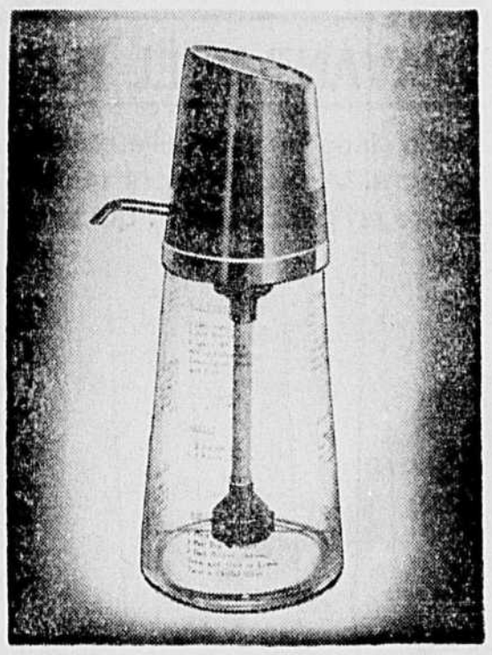
Et à l'aube du 21 décembre c'est la fin "l'homme au coeur de jeune fille" a succombé après dix-huit jours de survie.

CHAPEAUX DE VISON NATUREL $49

Perley

La maison des fines fourrures
1254, rue Ste-Catherine ouest

Une suggestion de cadeau de Noël de Hemsley



SERVICE DE LIQUEURS CHIC ET PRATIQUE AVEC LE MIX'N POUR-O-MATIC ELECTRIQUE SANS FIL

Mélangez et versez toute liqueur . . . automatiquement. Pressez simplement le bouton "mix" et cet appareil sauve-travail mélange vos liqueurs préférées en quelques secondes. Pressez le bouton "pour" et servez jusqu'à 10 consommations sans dégâts ni ennuis. Puissant moteur électrique sans fil, fonctionnant sur deux piles "C" ordinaires, comprises. Douze recettes de vos liqueurs préférées décorent le contenant. Un cadeau des fêtes très apprécié pour vous-même et les autres. **$10**

HEMSLEY'S
Les plus anciens diamantaires à Montréal
664 ouest, Sainte-Catherine 394 ouest, Saint-Jacques
CADEAUX VENANT DES QUATRE COINS DE L'UNIVERS
(Nous regrettons, pas de commandes téléphoniques)

Une suggestion de cadeau de Noël Hemsley

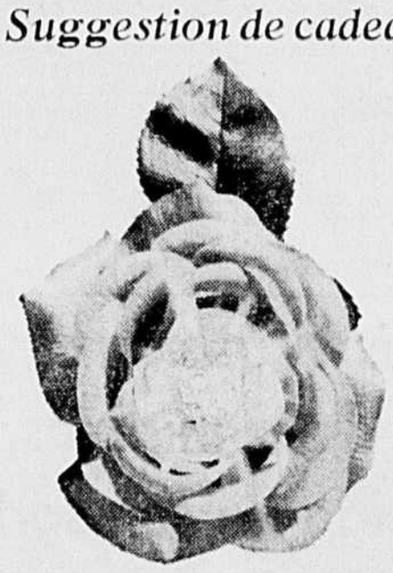


Givre-verre éclair de luxe — Les verres sont givrés en un clin d'oeil !

Il suffit d'y plonger le verre . . . pour que celui-ci se couvre, instantanément, d'une mince couche de fins cristaux de givre. Les boissons restent ainsi froides et rafraîchissantes plus longtemps. Etui compact, en cuir. Pour givrer de 80 à 100 verres. **$10**

HEMSLEY'S
Les plus anciens diamantaires à Montréal
664 ouest, Ste-Catherine 394 ouest, Saint-Jacques
CADEAUX VENANT DES QUATRE COINS DE L'UNIVERS
(Nous regrettons, pas de commandes téléphoniques)

Une suggestion de cadeau de Noël Hemsley



A l'occasion des Fêtes !

Ce bol à punch sera le point de mire de toutes les réunions des fêtes . . . et durant des années à venir. Bol à punch avec cuiller dorée, au complet avec support et 12 verres à punch. Motif décoratif de ton or au or et bleu Louis XV. **$48.00**

HEMSLEY'S
Les plus anciens diamantaires à Montréal
664 ouest, Ste-Catherine 394 ouest, Saint-Jacques
CADEAUX VENANT DES QUATRE COINS DE L'UNIVERS

Suggestion de cadeau de Noël Hemsley

Une douce lumière dans la nuit

La lueur tamisée des pétales de rose fait de cette charmante veilleuse le plus lumineux des cadeaux. Tout indiqué pour l'objet de vos affections . . . une amie "particulière ou pour maman. Plusieurs jolies couleurs du jardin. Au complet avec ampoule spéciale. Il suffit de brancher. Quantité restreinte. $6.00

HEMSLEY'S
Les plus anciens diamantaires à Montréal
664 ouest, Ste-Catherine 394 ouest, Saint-Jacques
CADEAUX VENANT DES QUATRE COINS DE L'UNIVERS
(Nous regrettons, pas de commandes téléphoniques)

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE



TOUTES EN BOUCLES . . . POUR NOËL !

Que vos cheveux soient courts ou longs . . . adoptez pour les fêtes cette coiffure bouclée de vos jeunes années ! . . . Vous n'aurez aucun problème à vous faire coiffer ainsi ! . . .

Le secret : un postiche en cheveux naturels du Salon Elizabeth Arden que nos stylistes sauront coiffer selon votre désir !

Postiches à partir de $20 **Perruques à partir de $75**

Pensez aux Fêtes . . . Prenez rendez-vous dès maintenant

en ville : **842-3241**
à Fairview : **697-4870**

Salon Elizabeth Arden

SIMPSON — *Salon Elizabeth Arden (765) au cinquième*
Aussi à Fairview

L'histoire des greffes depuis vingt ans

PARIS — (AFP) — Les premières greffes d'organes ont été réalisées vers 1950. Depuis presque 20 ans, des progrès ont été accomplis. Voici le bilan de ces tentatives :

COEUR : deux tentatives, deux échecs. Louis Washkansky, l'homme au coeur de jeune fille, opéré le 3 décembre meurt 18 jours plus tard. Une autre transplantation cardiaque tentée à New York sur un nouveau-né de 2 semaines et demie échoue 6 heures après l'intervention.

FOIE : première tentative le 5 mai 1963 par le Dr T. E. Starzl, de Denver, qui se termine par un échec. Depuis une douzaine d'autres tentatives. Trois enfants vivent cependant encore avec un foie qui n'est pas le leur. Julie Rodriguez, 26 mois, opérée le 23 juillet 1967, Kerri Brown, 16 mois, opérée le 5 septembre, et Candy Barbaree, 16 mois, opérée le 25 novembre.

REIN : première greffe au monde en 1950 aux Etats-Unis. En France, le Dr Marceau Servelle tente l'opération en janvier 1951. Depuis environ 1,400 greffes de rein ont été pratiquées dont près de la moitié se sont terminées par une issue fatale.

Pancréas : première tentative le 1er janvier 1967 par les Drs Richard C. Lillehei et William D. Kelly, à Minneapolis, qui semble avoir réussie. Une seconde, tentée quelques semaines plus tard, s'est terminée par la mort de la malade 12 heures après l'intervention.

Intestin : une tentative infructueuse à Minneapolis par les Drs Richard C. Lillehei et William D. Kelly, cette année.

Poumon : première tentative le 11 juin 1963 par le Dr John D. Hardy : le malade meurt 18 jours plus tard. Puis une dizaine d'échecs notamment au Japon et aux Etats-Unis. En mai 1967, le professeur Mahe Mollins, de Buenos Aires, semble avoir réussi cette transplantation. Sa malade vit encore.

Moelle : première tentative, premier succès, le 1er novembre 1958, par une équipe française dirigée par le professeur Georges Mathe sur 4 chercheurs yougoslaves irradiés le 15 octobre de la même année.

Suggestion de cadeau de Noël Hemsley



Cadeaux amusants à placer au pied de l'arbre de Noël !

Rince-bouche au goût de martini sec **$3.00**
(Aussi whisky et bourbon)
Pour de grisants martinis "glaçons" **$2.25**
Gomme à mâcher parfumée au whisky **$2.00**
Cure-dents Jigger, tels qu'illustrés **$2.00**
Crème dentifrice parfumée au scotch **$2.00**
Boîtes de sucettes au goût de scotch... un bonbon amusant **$2.00**

HEMSLEY'S
Les plus anciens diamantaires à Montréal
664 ouest, Ste-Catherine 394 ouest, Saint-Jacques
CADEAUX VENANT DES QUATRE COINS DE L'UNIVERS
(Nous regrettons, pas de commandes téléphoniques)

Les Chevaliers de Colomb, à Saint-Jean, poursuivent en reddition de comptes (pour une valeur de $1,000,000) leur société de gestion

SAINT-JEAN — A Saint-Jean, hier, la Cour supérieure a pris connaissance d'une action en reddition de comptes, pour une valeur de $1,000,000 intentée contre le club Colomb, une société de gestion constituée par le conseil 1145 des Chevaliers de Colomb de l'endroit.

L'action implique le club et ses cinq administrateurs, MM. Jean-Philippe Toupin, Maurice Toupin, Henri Vallée, Mathias Choquette et Roméo Alexandre. Membres de l'ordre, ces personnes dirigent la société de gestion depuis 1939. Ce sont les Chevaliers de Colomb à Saint-Jean qui réclament une reddition de comptes.

Aujourd'hui, le tribunal entendra entre autres témoins, le président du club Colomb, M. Jean-Phillippe Toupin. Hier, Me Maurice Perron, au nom de l'ordre à Saint-Jean, a déposé 70 pièces justificatives comme preuves des avancés des Chevaliers de Colomb.

Les termes de l'action précisent que le club Colomb a toujours été un prête-nom pour servir d'intermédiaire dans l'acquisition d'immeubles chez les Chevaliers de Colomb; que le club a toujours servi de mandataire, qu'il devait rendre compte de sa gestion et remettre au conseil l'argent acquis au nom des Chevaliers; que les administrateurs du club doivent établir un état des comptes, de tous les bonis, les salaires, les gratifications et les revenus divers provenant de la gestion des biens du club Colomb.

Pour mieux citer les faits, rappelons l'histoire du club depuis ses débuts. En 1922, le conseil 1145 avait décidé l'acquisition d'immeubles. Cependant, en vertu d'une loi dans l'Etat du Connecticut, faisant foi de loi suprême chez les Chevaliers de Colomb, le conseil ne pouvait investir de la sorte. Par règlement, il a en retour fondé une société de gestion.

Cet organisme a, par la suite, acquis plusieurs immeubles. Suivant un rapport, préparé en 1928, le club Colomb possédait en encaissement à ce moment un surplus monétaire de $16,000, tous ses paiements soldés. Aujourd'hui, on évalue ces immeubles aux environs de $500,000. Les réclamants exigent $1,000,000, en ce qu'ils tiennent compte des revenus supplémentaires, tirés de la location de ces immeubles, situés sur deux artères de la ville de Saint-Jean, les rues Richelieu et Champlain.



Johnson remplace Elisabeth II

IBERVILLE — La photographie de la reine Elisabeth d'Angleterre n'ornera plus désormais le mur de la salle des délibérations du conseil de comté d'Iberville, ni l'inscription Elisabeth Alexandra Marie Mountbatten "par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres territoires, chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi", suivant une proclamation du 23 mai 1953.

Lors de leur assemblée, le 13 du mois, les maires ont convenu de son remplacement par la photo du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson. Ils avaient appuyé une proposition en ce sens par le maire de Sainte-Brigide, M. Jean-Paul Lasnier.

Pearson se défend d'avoir demandé aux USA de cesser le combat

OTTAWA (d'après PC - UPI) — Le premier ministre Lester Pearson s'est défendu hier d'avoir invité les Etats-Unis, dans un message enregistré pour le 1er janvier, à cesser unilatéralement toutes les hostilités au Vietnam.

Répondant à une question du chef de l'opposition Robert Stanfield, le premier ministre a déclaré à deux reprises hier que ce rapport, publié dans des journaux, était tout à fait inexact parce qu'on ne l'avait pas cité intégralement et que, d'ailleurs, il n'avait fait que formuler une possibilité sur l'impulsion du moment.

Visiblement fâché, M. Pearson a ajouté qu'il obtiendra une copie de l'enregistrement préparé pour le réseau CTV et qu'il fera une nouvelle déclaration donnant une toute autre impression que celle laissée par les communiqués de presse.

Le chef du gouvernement a précisé qu'au moment où l'on enregistrait l'interview dans un studio de Toronto mardi, un journaliste qui avait probablement reçu des directives s'y trouvait également et est sans doute celui qui n'a rapporté qu'une partie de ses propos... prématurément. "La coïncidence est vraiment curieuse", a ajouté le premier ministre.

(A Toronto, un porte-parole du journal "The Telegram" a déclaré qu'il ne voyait rien d'étrange à la présence d'un reporter dans la salle au moment de l'enregistrement d'une interview du premier ministre).

M. Robert Thompson (CS-Red Deer) a demandé si "ce bris d'honneur et d'intégrité" avait été commis par la société Radio-Canada.

M. Pearson a répondu que l'enregistrement avait été fait dans un studio de station de télévision appartenant à un homme qui possède également un journal.

Réaction américaine

M. Stanfield avait noté que le président Johnson, à la suite de la publication de ce rapport, avait dit qu'un cessez-le-feu unilatéral était impensable.

Il a également demandé à M. Pearson s'il avait consulté les autorités américaines avant de faire une telle déclaration.

M. Andrew Brewin, (NPD-Greenwood), a demandé de son côté au ministre des Affaires extérieures si le gouvernement canadien ne profiterait pas de la période des Fêtes pour tenter d'obtenir des négociations de paix au Vietnam.

M. Paul Martin a répondu que la cessation des bombardements américains lui semblait la première condition d'une paix négociée et qu'il espérait que la période des Fêtes donnerait lieu à un début de négociation.

Il a ajouté, en réponse à une question de M. Gordon Churchill, (PC-Winnipeg Sud Centre), qu'il fallait évidemment que les deux côtés veuillent négocier pour mettre fin au conflit actuel.

L'Hydro empruntera $50 millions

L'Hydro-Québec empruntera $50,000,000 sur le marché américain des obligations, si la Commission américaine des titres et valeurs approuve le projet dont les détails seront divulgués en janvier.

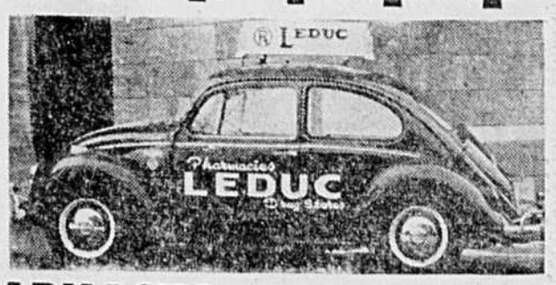
Les obligations (série BD) porteront la date du 15 janvier 1968 et viendront à échéance le 15 janvier 1989.

L'émission a été confiée aux maisons First Boston Corporation; Salomon Brothers and Hutzler; A.E. Ames and Co. Incorporated et Halsey, Stuart and Co. Inc.

• PHARMACIES •

LEDUC

+ Cadeaux pour Noël et SPECIAUX



+ AUX 19 PHARMACIES LEDUC

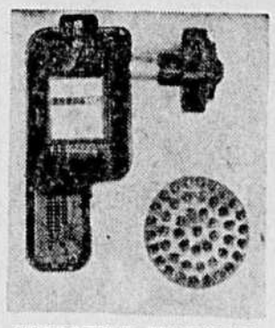


Faites la joie d'un enfant au matin de Noël !

Offrez-lui ce bas de Noël

Valeur de $2.00 seulement 99¢ ch.

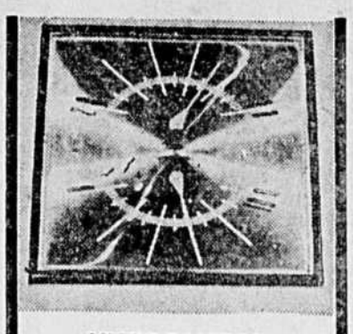
avec tout achat de $3. Obtenez-en plusieurs. Commandez dès maintenant.



VIBRATEUR MASSAGES

Un nécessaire complet pour massages bienfaisants à domicile. Un cadeau également idéal, que chaque membre de la maison appréciera.

Rég. 11.75 Chez LEDUC 9.98



HYGROMETRE

Il aimera sûrement surveiller le degré d'humidité à la maison ou à son bureau avec cet hygromètre élégant.

Rég. 3.50 Chez LEDUC 3.19

TOUTES LES PHARMACIES LEDUC VOUS OFFRENT UN EXCELLENT CHOIX DE SUGGESTIONS POUR CADEAUX



VAPORISATEUR ET HUMIDIFICATEUR HANKSCRAFT

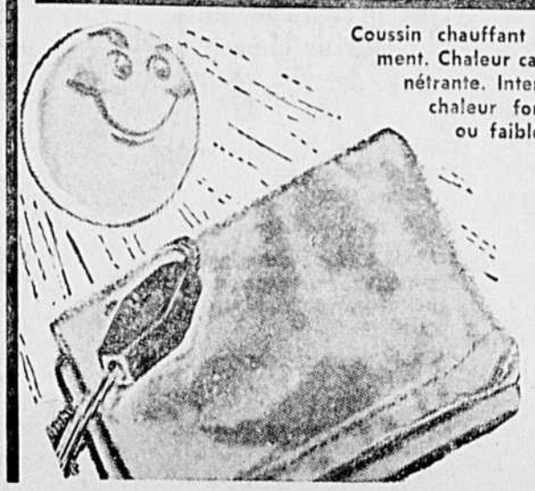
Rég. 9.95 Chez LEDUC 5.98



Cette trousse de voyage Black Label Yardley l'enchantera : eau de Cologne, lotion après-rasage et savon. $3.95

Yardley Black Label, un arôme vigoureux et masculin pour l'homme actif ! Offrez-lui un cadeau pour hommes, un cadeau Black Label Yardley ! Venez faire votre choix — nous avons une belle collection Yardley.

Yardley a sa place au pied de l'arbre de Noël.



Coussin chauffant automatiquement. Chaleur calmante et pénétrante. Interrupteur pour chaleur forte, moyenne ou faible.

REGULIER 5.95 3.98

Choisissez Yardley

LE CADEAU TOUT MASCULIN

YARDLEY "Original"

APPRÉCIÉ DANS LE MONDE ENTIER



Glissez cet élégant ensemble sous l'arbre. Lotion après-rasage et mousse à barbe "Original" Yardley. $3.65

Ensemble idéal, formats miniatures: lotion après-rasage, eau de Cologne pour hommes et savon "Original". $3.25

Pour lui plaire à coup sûr: eau de Cologne pour hommes et lotion après-rasage "Original". $4.35

Yardley "Original", l'arôme classique apprécié dans le monde entier. Offrez-lui un cadeau pour hommes, un cadeau "Original" Yardley. Venez faire votre choix—nous avons une belle collection Yardley.

Yardley a sa place au pied de l'arbre de Noël.

Pour "ELLE"

PARFUMS et EAU de TOILETTE de PARIS par CARON CHANEL LANVIN COTY GUERLAIN

DE $3.75 à $45.00



COMMANDEZ CE SOIR ! EPARGNEZ ! SIGNALEZ LA. 2-3159 LIVRAISON GRATUITE !

Yardley pour Noël



"Des cadeaux au cachet particulier"



Ensemble charmant de talc parfumé et de savons produisant une mousse riche. Lavande, Lotus, Red Roses ou April Violets. $3.45

Sels de bain et savons produisant une mousse riche, joliment présentés. Lavande, Lotus, Red Roses ou April Violets. $4.25





Elle sera ravie de cet ensemble: eau de Cologne, talc parfumé et savon produisant une mousse riche. Lotus ou Red Roses. $4.85 Lavande anglaise. $5.00

Yardley offre une grande variété de cadeaux parfumés tels que poudres et huiles de bain, parfums en crème et des ensembles-cadeaux magnifiquement présentés.

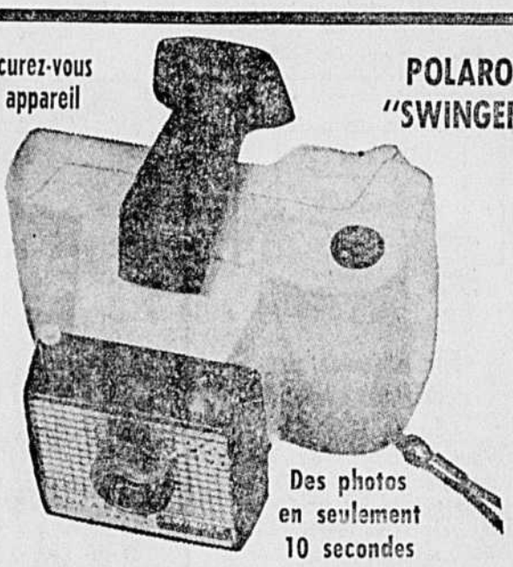
Yardley a sa place au pied de l'arbre de Noël

SPECIAL !

SECHOIR à CHEVEUX "LADY CAPRI"

REG. $14.95, CHEZ LEDUC $10.95

Procurez-vous cet appareil POLAROID "SWINGER"



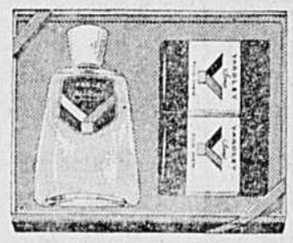
Des photos en seulement 10 secondes

REG. 24.95 MAINTENANT CHEZ LEDUC 18.67

Choisissez Yardley

LE CADEAU TOUT MASCULIN

ENSEMBLES Black Label POUR L'HOMME ACTIF



Meilleur atout que le guif L'ensemble Black Label comprend 2 savons et la lotion après-rasage. $3.25



Cet ensemble Black Label Yardley le ravira: poudre de toilette et désodorisant à vaporiser. $3.65

...VISITEZ OU APPELEZ LA PHARMACIE LEDUC DE VOTRE VOISINAGE OU TELEPHONEZ A LA. 2-3159

BELANGER ET MARQUETTE	RA. 9-2805	MASSON ET SIXIEME AVENUE	RA. 2-4605	ST-MARC ET STE-CATHERINE	WE. 3-4221
CHAMBLY ET ONTARIO	LA. 6-3759	MONT-ROYAL ET ST-HUBERT	LA. 2-3159	ST-MARTIN, CENTRE D'ACHATS	MU. 1-3894
DEZERY ET STE-CATHERINE	LA. 6-2837	ONTARIO ET AMHERST	LA. 1-1112	ST-VIATEUR ET AVENUE DU PARC	CR. 1-4644
LAURIER ET GARNIER	LA. 5-2505	PRINCE-ARTHUR ET AVE DU PARC	VI. 2-3431	ST-DENIS ET VILLERAY	CR. 2-1184
LONGUEUIL, CENTRE D'ACHATS	OR. 9-6220	HOTEL REINE-ELISABETH	UN. 1-6042	VILLE ST-LAURENT	RI. 7-2441
MAPLEWOOD ET BELLINGHAM	RE. 8-4791	SIXIEME AVENUE ET VERDUN	PO. 6-2361	WELLINGTON ET AVE CHURCH.	PO. 9-4535

POUR LIVRAISON	EST	OUEST	MTL-EST	MONTREAL-NORD	RIVE-SUD	VILLE	VILLE	VILLE	VILLE	ST-MARTIN	VILLE
	APPELEZ LA. 1-1112	MONTREAL-OUEST WE. 3-4221	PTE-AUX-TREMBLES LA. 6-3759	AHUNTSIC CR. 2-1184	JACQUES-CARTIER OR. 9-6220	D'ANJOU RA. 9-2805	LASALLE PO. 6-2361	ST-LAURENT RI. 7-2441	ST-MICHEL ST-LEONARD RA. 9-2805	ILE JESUS MU. 1-3894	MT-ROYAL RE. 8-4791

LIVRAISON GRATUITE JOUR ET SOIR ★ NOUS ACCEPTONS LA CARTE CREDICO

LEDUC Pharmacies-Prescriptions

Prop. succession P.C. et R. Leduc

COMMANDES POSTALES
FRAIS DE POSTE GRATIS
avec commandes de $10.00 ou plus
CR. 2-1184
7701, rue SAINT-DENIS, MONTREAL

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 41-52 LA PRESSE BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 21 DECEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 296

Les partenaires de la France manifestent leur mécontentement

La Belgique et la Hollande font la grève du silence à la session des "Six" sur les affaires sociales

BRUXELLES — (AFP, UPI) — Deux des pays membres du Marché commun ont annoncé aujourd'hui qu'ils s'abstiendront de participer aux discussions au cours de la session du Conseil des ministres des Affaires sociales des "Six", qui a commencé ce matin.

La Hollande et la Belgique, désappointées par l'opposition de la France à l'ouverture de négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun, ont déclaré que leurs délégations assisteraient à la session, mais en tant que "partenaires silencieux". En pratique, cela veut dire que le Conseil des ministres des Affaires sociales ne pourra prendre aucune décision au cours de cette session.

M. Dirk Spierenburg, ambassadeur de la Hollande auprès des communautés, a déclaré que "la délégation néerlandaise n'est pas en mesure de participer ni aux débats, ni à la conclusion de cette session".

Il a rappelé que son gouvernement avait demandé officiellement hier l'ajournement de la session, "inopportune" après l'échec sur la candidature britannique les 18 et 19 décembre.

M. Léon Servaix, ministre belge du Travail, a déclaré de son côté : "A la suite de l'échec des 18 et 19 décembre, qui risque de porter une entrave grave à l'unification européenne, le gouvernement belge a besoin d'un délai de réflexion pour adopter une ligne de conduite à l'avenir. La Belgique a cependant, par courtoisie, accepté la réunion d'aujourd'hui. Mais jusqu'au début de l'an prochain, le gouvernement belge ne peut pas prendre d'engagement sur le développement futur des travaux".

Après ces déclarations liminaires, les délégations néerlandaise et belge n'ont pas quitté la salle, mais sont demeurées à leurs places sans participer à la discussion.

Politique des mots croisés

Un observateur facétieux a ainsi défini l'attitude bénéluxienne : "Ce n'est pas la politique de la chaise vide, c'est la politique des mots croisés !"

Les délégués français et italien n'ont pas commenté cette attitude de leurs partenaires.

Le président du Conseil, un Allemand, avait refusé d'ajourner la session parce que la plupart des ministres des affaires sociales des Six étaient déjà à Bruxelles.

Les "Cinq" auront des consultations avec la G.-B. et d'autres aspirants

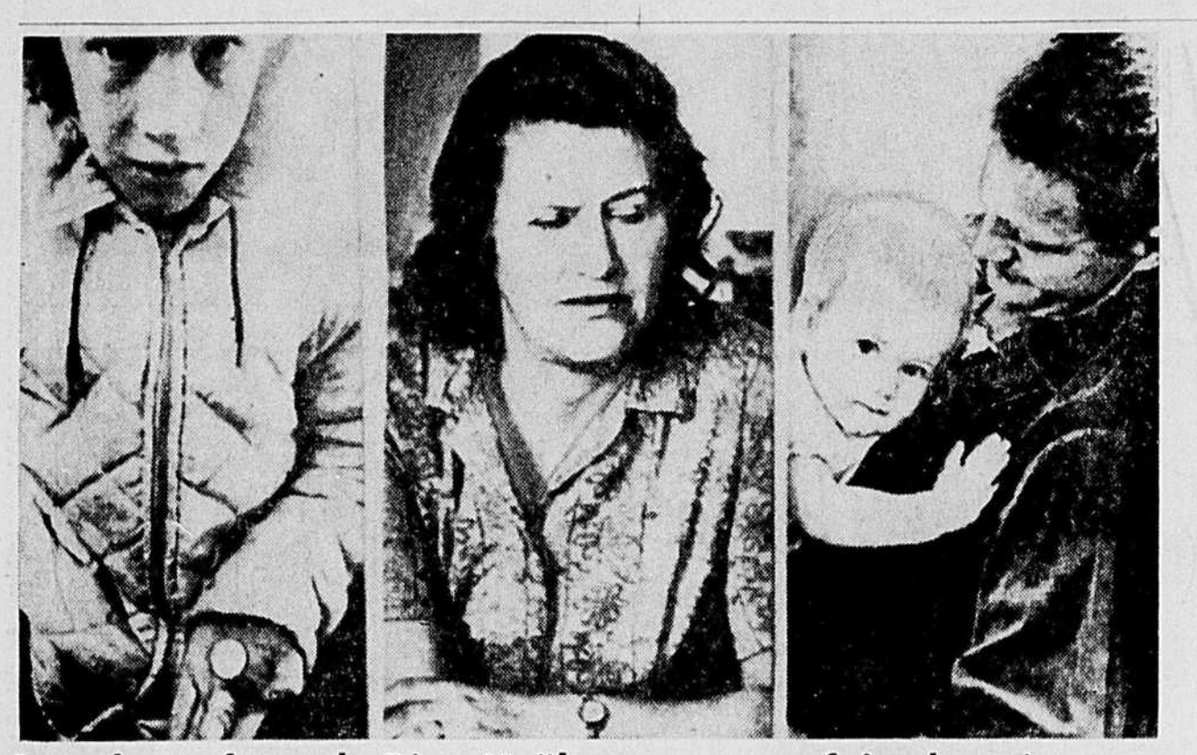
LA HAYE, (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, M. Joseph Luns, a reproché aujourd'hui à la France d'avoir, en refusant l'ouverture de négociations entre les Six et la Grande-Bretagne, "bloqué pour la troisième fois une évolution dans le Marché commun attendue et souhaitée par l'Opinion publique". Pour lui, cet événement marque une "heure grave dans l'histoire européenne d'après-guerre".

Parlant à la Chambre des députés en présence des ambassadeurs de Grande-Bretagne, d'Irlande, de Norvège et du Danemark, M. Luns a déclaré que les demandes d'adhésion de la Grande-Bretagne et des autres pays ne sont pas considérées comme rejetées, que la demande d'adhésion pourra être remise en question au sein du Conseil des Six par chaque membre et à n'importe quel moment. Une réponse positive ultérieure du Conseil reste possible.

Pour le moment, a précisé M. Luns, les cinq partenaires de la France, individuellement et en commun, procéderont à des étroites négociations avec les candidats pour aboutir à une collaboration étroite et fructueuse dans tous les domaines qui s'y prêtent. Le gouvernement hollandais examine avec les autres partenaires de la France comment de telles négociations peuvent avoir lieu. On se demande en effet si une simple procédure de consultation peut aboutir à la réalisation de l'objecitf visé.

Si le gouvernement néerlandais est "profondément choqué", a dit le ministre, ce n'est pas tellement parce que le rejet français est venu comme une surprise, mais "parce qu'un Etat européen aussi important suit une politique aussi négative".

Pour le moment, a dit encore M. Luns, les communautés européennes ne peuvent plus être considérées comme la personnification par excellence de l'idéal d'un Europe unie. La prise de position réitérée de la France place le gouvernement dans l'obligation de repenser la question . . . Il n'est pas exclu que les communautés européennes n'aboutiront pas à l'unité européenne, mais s'engageront dans une impasse. Dans ce cas, dit-il, il sera peut-être nécessaire d'établir une politique sur une autre base et de l'adapter à une réalité plus limitée.



Pour les enfants, le Père Noël ne peut pas faire la grève

BUTTE, Montana, (PA) — Que sera Noël cette année pour bon nombre des 50,000 travailleurs des mines de cuivre du Montana, du Nouveau-Mexique, de l'Utah, de l'Arizona et du Nevada en grève depuis bientôt 165 jours ? La photo est éloquente : nul doute que la joie sera teintée des mille et un soucis de cette longue attente du retour au travail du chef de famille mais elle sera là quand même car chacun y veille à sa façon.

Le petit Gustavsen (photo de gauche) a 11 ans. Lui et ses deux frères ont décidé de chanter des airs de Noël dans les rues de leur ville et de tendre la main aux passants pour recueillir les quelques sous nécessaires pour acheter des cadeaux aux autres membres de la famille. Mme Gustavsen attend son huitième enfant et ne doit compter que sur le coupon de $10 fourni par le syndicat pour nourrir sa famille. "On aura le ventre creux ici à Noël", dit-elle.

Quant à elle, Mme Fred Chase (au centre) a préféré prendre la relève. Elle travaille comme femme de ménage et gagne $45 par semaine. Pour elle "on ne peut pas dire à un enfant que le Père Noël est en grève". Son mari, à droite, garde les enfants à la maison . . . et espère que le travail reprendra bientôt.

Un peu partout dans les villes, on a ramassé des jouets pour les enfants déshérités. Un restaurateur a même offert de nourrir gratuitement 2,600 grévistes et leurs familles le jour de Noël. La solidarité dans l'épreuve est source de joie. Comme le dit M. Chase, "nous nous réconforterons mutuellement cette année".

Les mineurs veulent obtenir de meilelurs conditions de travail et des augmentations de salaire. Dans bien des foyers, il y aura peut-être peu de cadeaux sous le sapin cette année mais on espère en des jours meilleurs.

Rapprochement des positions du roi et des dirigeants de la junte militaire en Grèce

(d'après UPI, PA, AFP) — La junte militaire à Athènes, et le roi Constantin à Rome, semblent rivaliser d'ardeur aujourd'hui dans leurs professions de foi démocratiques.

Dans une conférence de presse donnée à Rome, le roi a déclaré qu'il n'y a qu'une condition à son retour en Grèce, et c'est que le gouvernement au pouvoir annonce un calendrier pour le retour à un régime démocratique. Il a de plus indiqué qu'il fallait une date acceptable pour la publication d'une nouvelle Constitution.

A Athènes, la junte a imposé un embargo sur la diffusion de la déclaration du roi, mais les trois principaux militaires du régime annoncent qu'ils quittent l'armée afin d'offrir le visage d'un gouvernement "comme les autres", en attendant de fonder un ou des partis politiques et de se porter candidats civils à des élections.

Des observateurs sont d'avis que la déclaration du roi et le geste des chefs de la junte indiquent que les positions des antagonistes sont en train de se rapprocher et faciliteront éventuellement le retour du souverain à Athènes.

Autre indice significatif : le premier ministre grec, M. Georges Papadopoulos a crié "Vive le roi !" à la fin d'une allocution qu'il a prononcée aujourd'hui à l'école militaire des cadres, à l'occasion de la remise des diplômes.

Toutefois, les observateurs relèvent que, jusqu'à présent, la radio et la presse athénienne continuent à garder le silence le plus absolu sur le discours du roi Constantin à Rome, et l'on ne se cache pas que le retour à une véritable "vie politique démocratique normale" comme le souhaite le souverain demandera du temps et de longs efforts.

Castro accuse l'Union soviétique de devenir de plus en plus capitaliste

NEW YORK (PA) — Soulignant les différences qui séparent maintenant Cuba de Moscou, Fidel Castro a affirmé que "la Russie devenait de plus en plus capitaliste". De plus, a-t-il déclaré, les Russes, les Chinois et les communistes de l'Europe de l'Est ne pratiquent pas le véritable communisme marxisme-léninisme comme Cuba le conçoit.

Le premier ministre cubain a exprimé ces opinions au cours d'une entrevue accordée à Herbert L. Matthews, ancien journaliste au "New York Times", qui avait connu Castro et ses rebelles dans la Sierra Maestra à l'aube de la révolution cubaine, il y a 10 ans. L'entrevue a paru dans le "War-Peace Report", revue mensuelle à tendance libérale.

Quant à l'amélioration des relations entre Cuba et les USA, Castro a dit catégoriquement : "Impossible". Cuba, a affirmé Castro, pratique aujourd'hui "le véritable marxisme-léninisme comme nous le concevons, mais ce n'est pas le communisme qui se pratique en Russie, en Europe de l'Est ou en Chine". Selon lui, il est faux que les barrières s'abaissent régulièrement entre le capitalisme et le communisme.

"Je conviens", a admis le premier ministre cubain, "que les pays communistes comme la Russie deviennent plus capitalistes, parce qu'ils s'appuient de plus en plus sur des stimulants matériels".

A une remarque de M. Matthews soulignant que l'URSS, la Bulgarie et d'autres pays de l'Europe de l'Est recherchaient des ententes commerciales en Amérique latine, Castro a répondu : "Nous considérons cela comme un manque de solidarité socialiste. Ils ne devraient pas aider les gouvernements qui essaient de nous détruire".

Londres liguera l'Europe contre le veto français, selon M. George Brown

LONDRES (PA, AFP, UPI) — Le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, a indiqué hier aux Communes que la Grande-Bretagne envisage de prendre l'initiative d'une coalition en Europe contre la France, dont le veto l'empêche d'entrer dans le Marché commun.

La coalition à laquelle M. Brown a fait allusion grouperait les cinq partenaires de la France dans le Marché commun, l'Irlande et les pays membres de l'Association européenne de libre échange qui désirent également faire partie de la Communauté européenne.

"Le point de vue du continent, a dit M. Brown, ne peut pas être écarté indéfiniment, ni même pour une période prolongée, par la seule volonté du président actuel de la France. Nous allons maintenant organiser nos affaires avec les autres pays européens, les "Cinq", l'AELE et la République d'Irlande, afin que nous puissions devenir membres de plein droit dès qu'on nous aura assuré une place."

M. Brown n'a pas précisé de quelle façon la Grande-Bretagne procéderait pour contourner le veto français, mais il a laissé entendre qu'elle se fraierait un chemin en Europe, notamment dans le domaine technologique, et s'y installerait solidement en attendant le jour où de Gaulle ne dirigerait plus les destinées de la France.

snou sud suoAnod au snoN.. exposer à d'autres vetos de la part du président de Gaulle, a dit encore le secrétaire au Foreign Office. Quant à nos relations avec la France, si nous estimons inutile de nous livrer à des manifestations de mauvaise humeur, il serait vain de prétendre que ce qui vient de se passer ne porte pas un coup grave à nos relations mutuelles."

A Paris, le général de Gaulle a déclaré devant le conseil des ministres que le fait d'ouvrir la négociation avec les Anglais aurait paralysé le fonctionnement du Marché commun, jusqu'à ce que le résultat de cette négociation soit connu. Il a ajouté qu'en agissant comme elle l'a fait, la France a sauvegardé les possibilités de développement du Marché commun. Le président a ensuite rendu un éclatant hommage à M. Couve de Murville, "qui a mené la négociation avec précision, sang-froid et fermeté".

L'Allemagne a agi comme un frein dans le groupe des "Cinq". D'autres pays, notamment les Pays-Bas et l'Italie, ont manifesté une attitude plus mordante. Les Pays-Bas, par exemple, ont demandé mardi soir la suspension des travaux du conseil agricole visant à protéger les agriculteurs français contre les importations de produits laitiers.



téléphoto PA

Johnson confère avec ses alliés

CANBERRA, (UPI, Reuter) — Le président Johnson qui se trouve présentement en Australie pour rendre un dernier hommage au premier ministre Holt, a conféré durant plusieurs heures et séparément avec ses alliés de la guerre au Vietnam. Ces entretiens ont été suivis d'un dîner en tête à tête avec le président Thieu du Sud-Vietnam qui a paru contredire le président Johnson hier en déclarant qu'il ne conférerait avec le Vietcong qu'à condition que ce dernier renonce à sa cause et prête allégeance au régime de Saigon.

Demain matin, tous les dignitaires prendront l'avion pour Melbourne où doit avoir lieu la cérémonie funèbre. Après avoir offert ses condoléances à Mme Holt, le président s'embarquera pour une destination non encore annoncée. Mais on croit qu'il piquera une pointe au Sud-Vietnam afin de saluer les troupes en passant, et une rumeur persistante veut qu'il revienne par l'Europe et qu'il arrête à Rome pour rendre visite au pape. Le Vatican n'est encore au courant de rien, mais le Saint-Père a fait savoir qu'il s'empresserait de recevoir l'homme d'Etat si ce dernier sollicitait une audience.

Le président entend être de retour à la Maison-Blanche pour Noël.

COURVOISIER

Le Cognac de NAPOLÉON

V.S. et V.S.O.P.

Célèbre sous le nom de "Cognac de Napoléon", Courvoisier a cette saveur et ce bouquet incomparables, gages d'une qualité inaltérable. On peut se procurer ces deux cognacs Courvoisier dans la bouteille originale Joséphine. Ils sont importés de France par J. M. Douglas & Company Limited de Montréal.

CHOYEZ VOTRE VISAGE POUR NOËL

NOUVEAU!

Rasoir à bande, avec cartouche

GILLETTE TECHMATIC

Vous ne toucherez plus jamais à une lame!

3.95

RASOIR ELECTRIQUE LADY SCHICK CAPRICE

Tête rasante en acier inoxydable

Reg. 14.95 SPEC. 11.95

RASOIR ELECTRIQUE LADY SCHICK CROWN JEWEL

L'écrin de voyage lui donne une présentation sans pareil.

Reg. 18.95 SPEC. 14.95

PHARMACIES PSM

Evitez la foule

Epargnez du temps et de l'argent — Téléphonez ou passez chez votre pharmacien PSM — Grand choix de cadeaux

Caméra POLAROID SWINGER Model 20 Reg. 24.95 SPEC. 20.95

ENSEMBLE KODAK INSTAMATIC 104

Utilise la nouvelle lampe Flashcube

Reg. 24.50 SPEC. 19.95

Quantité limitée

Séchoir à cheveux LADY SCHICK CAPRI CONSOLETTE No. 315

Portatif Genre professionnel

4 sélections de température

Facile à plier En deux tons de beige

Reg. 44.95 SPEC. 34.95

LADY SCHICK BEAUTY SALON

Reg. 54.95 SPEC. 42.95

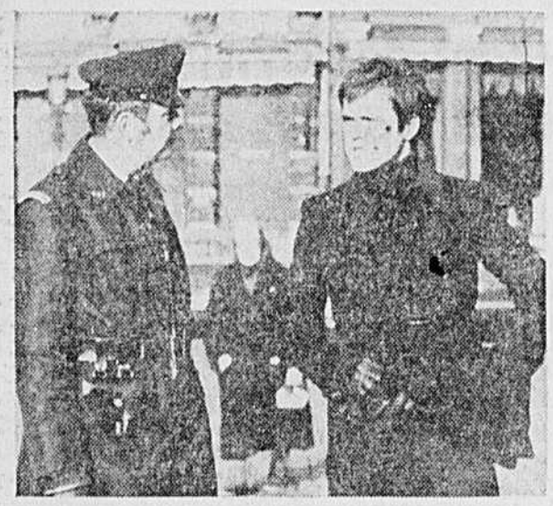
Prix en vigueur du 15 novembre au 25 décembre inclusivement..

LES NOUVELLES AVENTURES DE BOB ET BOBETTE: LE WATTMAN



Loisirs et Récréation

par Dollard Morin



Retour d'Europe

Le jeune chanteur Jean Lorrain est de retour d'un fructueux séjour en Europe. Ci-haut, on peut le voir sur la "Grand'Place" de Bruxelles, causant avec un policier. En Belgique, il a offert son tour de chant dans dix auberges de jeunesse et participé à quatre émissions de télévision. A Paris, il a chanté à l'émission de radio "La fine fleur de la chanson française" et au "Petit Conservatoire de la chanson", avec Mireille, ainsi qu'au cabaret "L'Echelle de Jacob", avec Mouloudji. "J'étais tout heureux de pouvoir rentrer au Québec pour Noël, dit-il, mais je dois retourner à Paris le 3 mars, pour une tournée de six mois en Europe."

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront un penchant pour les arts qui devra être encouragé de bonne heure. Certaines professions d'art appliqué seront aussi bonnes pour eux (livres d'art, ciselure, etc.). Ils seront sujets à des dépressions brusques et, pour fortifier leur moral, on pourra les pousser vers la culture physique, la nature, la musique.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Toutes les espérances sont permises dans le domaine du coeur si vos projets sont honnêtes et si vous savez faire abstraction de votre fierté. Très bon équilibre général si vous n'abusez pas de vos forces et savez vous détendre.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous n'êtes pas suffisamment sûr de vous-même et un obstacle, aussi insignifiant soit-il, vous arrête ; réagissez contre cette tendance et vous vous réjouirez bientôt de vos succès. Une joie sentimentale vous remplira le coeur.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Belles perspectives si vous êtes fonctionnaire. N'essayez pas de construire votre bonheur sur du sable ; une cruelle rupture serait alors à craindre. Votre patience pourrait être mise à rude épreuve ce soir ; gardez votre calme.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous n'aurez qu'à vous féliciter de votre excellente forme si vous veillez un tant soit peu au bon fonctionnement de votre organisme. Dans vos difficultés, appelez à l'aide et vos meilleurs amis se feront une joie de vous épauler.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Un événement absolument inattendu risque de modifier profondément votre existence ; ce changement vous vaudra par la suite une amélioration de votre situation. Laissez votre digestion s'accomplir avant de vous mettre au lit.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Ne vous laissez pas distraire et continuez à mener vos affaires avec la prudence et le sérieux qui vous caractérisent. Vous gagnerez à ne pas vous laisser guider par l'euphorie du moment dans vos rapports avec la personne aimée.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Votre sens de l'organisation fera merveille, surtout si vous travaillez dans les arts et techniques. Vous aurez, aujourd'hui, l'impression d'être incompris : si un proche parent vous fait des reproches, n'en tenez pas compte.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Votre activité est actuellement favorisée par les astres ; sachez en profiter, car cette chance ne durera peut-être pas toujours. En amour : vous pouvez encore gagner la partie si vous savez faire preuve de tact.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

C'est le moment de demander une augmentation ou encore d'entreprendre de nouveaux travaux, susceptibles d'améliorer votre niveau de vie. En amour, laissez-vous guider par vos sentiments et votre charme fera des miracles.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Ne laissez pas trop voir votre dépit à la personne que vous aimez, si vous remarquez une certaine froideur de sa part à votre égard ; elle aura tôt fait d'regretter son attitude et de s'en excuser. Votre état général s'améliore.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Votre situation financière semble s'améliorer ; ne risquez pas, par vos largesses, de tout remettre en cause. Raisonnez votre tendresse envers l'être qui vous aime et vous comprendrez que vos sentiments sont parfois excessifs.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Limitez votre ambition et vous obtiendrez des résultats mieux en rapport avec vos possibilités de travail. Bonne période pour votre état général si l'on excepte la dentition qui sera bientôt à vérifier.

Nouvelle aréna à Pont-Rouge

Pont-Rouge vient d'inaugurer son nouveau centre récréatif; il a été construit au coût d'environ $205,000, dans le cadre du programme du Centenaire. Ce nouvel édifice du comté de Portneuf abrite une patinoire à glace artificielle, un restaurant, une salle de réunion et quatre autres locaux pour activités sportives; son administration est confiée à la Commission des sports et loisirs de Pont-Rouge.

Elections chez les corps de clairons

La section du Quebec de l'Association des corps de tambours et clairons a récemment tenu son assemblée annuelle à Shawinigan ainsi que ses élections. Son nouvel exécutif se compose de: M. Michel Henrichon, président, M. René Catellier, vice-président Mme Carmen Campeau, secrétaire-trésorière, MM. René Crète et Daniel Rousseau, directeurs.

Boîtes à chansons

Un spectacle de Noël sera présenté demain soir, à 9 h, à la boite **"La Marée"** du centre récréatif Mousseau, 3055, rue Mousseau, dans l'est montréalais. On y accueillera Louis-Pierre Girard et ses musiciens. Les portes du centre seront ouvertes dès 8 h.

Le samedi 23 décembre, à 8 h 30 et 11 h, Tex sera en vedette au café-étudiant **"le Clan"**, 2615 est, rue Bélanger. En outre, demain soir, à 8 h 30, cette boite fera l'inauguration de sa discothèque **"le Az"**, qui sera ouverte chaque vendredi soir à l'intention des étudiants et étudiantes.

Durant la période des Fêtes, soit jusqu'au 10 janvier, la boite **"le Patriote"**, 1474 est, rue Ste-Catherine, met à l'affiche le folkloriste-fantaisiste Dédé Loiseau, ainsi que le dynamique Tex. Le spectacle a lieu tous les soirs, à 9 h et 11 h.

La danse

Une autre soirée de danses folkloriques est organisée par l'équipe **"les Amis de St-Louis"**. Elle aura lieu samedi, à 8 h., au sous-sol de l'église St-Louis-de-France, 750 est, rue Roy, angle St-Hubert (près du métro "Sherbrooke"). Il y aura des danses canadiennes en costumes et, comme invités, on y présentera "les Farfadets". L'entrée sera libre.

Le comité des jeunes **"l'Unic"**, des Loisirs Notre-Dame-des-Neiges, tiendra une soirée dansante pour les 15 ans et plus, samedi, à 8 h 30, au sous-sol de l'église paroissiale, angle Lacombe et Côte-des-Neiges. L'orchestre invité sera celui des "Bartholomew".

Le même soir, à 8 h 30, la boite à chansons **"la Gargote"** du collège St-Ignace, 1700 est, boul. Henri-Bourassa, fera place à la danse pour les 16 ans et plus. Cette soirée des Fêtes comportera orchestre et discothèque.

D'autre part, "les Philosophes" seront les invités des jeunes des Loisirs **St-Clément**, samedi soir, à 8 h, à l'école St-Paul, 4910, rue Lafontaine.

Autres activités

Chaque vendredi soir, de 8 h 30 à 11 h, il y a séance de "photo-happening" au Centre culturel de **Longueuil**, 50 ouest, rue St-Laurent. Photographes et modèles sont invités à s'y rendre demain soir; l'entrée est libre.

On annonce aussi que "les 409" viennent d'enregistrer sous étiquette R.C.A. Victor: "Reviens, reviens" (version française de "Helly Goodbye", des Beatles) et "Amour compliqué", une composition de Martin Martin.

Pour les gens libres, célibataires, veufs et veuves, le Club social **Villeray**, 1233 est, rue Bélanger, tiendra sa grande soirée récréative de Noël, le samedi 23 décembre, à 8 h 30, avec orchestre et autres attractions. Chaque jeudi soir, se continue le programme récréatif "autour d'une tasse de café". Pour renseignements: 277-3907 ou 279-3065.

Un gala de chansonniers

Un grand gala de nouveaux chansonniers sera offert par la "Butte à Mathieu" de Val-David, le samedi 23 décembre, à 9 h du soir. On pourra y applaudir: Jean-Pierre Bergeron, Nicole Brouillette, Emmanuel Cocke, Bernard Gensac, Jean-Claude Lapierre, Stéphane Paré et Lise Thouin.

Activités à "L'Accord"

Une séance d'audition musicale aura lieu ce soir, à 8 h, au local de "l'Accord", 2015, rue de la Montagne, à l'intention des 20 ans et plus (Canadiens et Néo-Canadiens). On y entendra, entre autres: "Les quatre saisons", de Vivaldi.

Demain soir, à 8 h, ce sera une soirée de cinéma avec long métrage: "Eléna et les Hommes", une comédie en couleurs, avec Ingrid Bergman, Jean Marais et Mel Ferrer.

Samedi, se tiendra la soirée dansante habituelle et le 25 décembre, à 1 h du matin, le grand réveillon de Noël. Le mardi 26 décembre, à 8 h 30, on présentera une autre séance de cinéma documentaire. On signale également qu'avec un temps propice, les membres et amis de "l'Accord" s'adonneront au patinage libre, au lac Aux Castors, sur le Mont-Royal, le mercredi et le dimanche, dès 7 h 30 du soir.

Au Manoir

Les jeunes du club de gymnastique "Sokol" du Manoir Notre-Dame-de-Grâce auront leur fête de Noël, au Manoir même, 5319, av. Notre-Dame-de-Grâce, angle Décarie, demain après-midi, à 5 h. Leurs activités connaîtront ensuite un répit jusqu'au 12 janvier 1968.

On annonce aussi que des cours d'arts plastiques sont offerts aux bambins et bambines de 4 et 5 ans, dans la matinée du mercredi, de 9 h 30 à 11 h, au centre récréatif Notre-Dame-de-Grâce, 5311, Côte St-Antoine, angle Décarie. Cette activité est dirigée par Mlle Roxane Bergeron, diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts.

Les loisirs à Pointe-Gatineau

La paroisse du St-Rosaire de Pointe-Gatineau possède un organisme de loisirs qui ne manque pas de vitalité. Il s'agit de l'Association de la jeunesse, dont le dynamique président est M. Lucien Voyer. Plus de 400 jeunes, âgés de 8 à 18 ans, y sont inscrits.

Fondé depuis deux ans, ce mouvement de jeunes fonctionne avec grande efficacité, sous la conduite de quelque dix moniteurs et monitrices dévoués. Les activités récréatives se déroulent le soir, au gymnase de l'école Renaud; il y a de la gymnastique, des jeux d'équipes et de groupes, du chant, etc.

A tous les quinze jours, un comité d'adolescents y organise une danse, le samedi soir. En outre, durant l'hiver, une ligue de hockey est constituée parmi les jeunes membres de l'association; durant l'été, ils forment des équipes de balle molle affiliées à la ligue municipale des Parcs.

Grand jeu de Noël à Laval

Un grand jeu de Noël sera présenté le dimanche 24 décembre, à 2 h de l'après-midi, au gymnase du Centre sportif de St-Vincent-de-Paul, à Laval, sous les auspices de la Société des Artisans (section Duvernay-St-Vincent-de-Paul).

Ce spectacle aura pour titre: "Noël apporte l'espérance sur la terre des hommes". Il mettra en scène un groupe d'élèves de l'école Notre-Dame-de-Lourdes de St-Maurice, à Duvernay. Dans l'esprit de la nouvelle catéchèse, ces jeunes démontreront la façon de célébrer Noël dans au moins 14 pays différents; ils sont dirigés par M. Pierre Gagnon. Tous les 15 ans et moins, et leurs parents y sont invités; l'entrée sera libre.

Recensement des oiseaux d'hiver

La Société de biologie de Montréal tiendra, le samedi 23 décembre, son excursion annuelle de recensement des oiseaux d'hiver dans la région métropolitaine. Sous la direction de M. Wilfrid Gaboriault, président de la Société, et de M. Jean Boulva, de la Société pour la protection des oiseaux du Québec, on se rendra sur les rives du fleuve, à l'île Sainte-Hélène, ainsi qu'au sanctuaire d'oiseaux de Côte-Sainte-Catherine, le long de la Voie maritime et autour du lac Saint-Louis.

Tous les amis de la nature et des oiseaux y sont invités. Le départ se fera 8 h du matin, au monument Cartier, angle av. du Parc et Duluth. Pour renseignements: 272-7887, après 6 h du soir.

Tir à l'arc

Le sport du tir à l'arc est fort populaire, cette année, au centre récréatif Notre-Dame-de-Grâce, 5311, Côte-Saint-Antoine, angle Décarie, chez les jeunes et les moins jeunes.

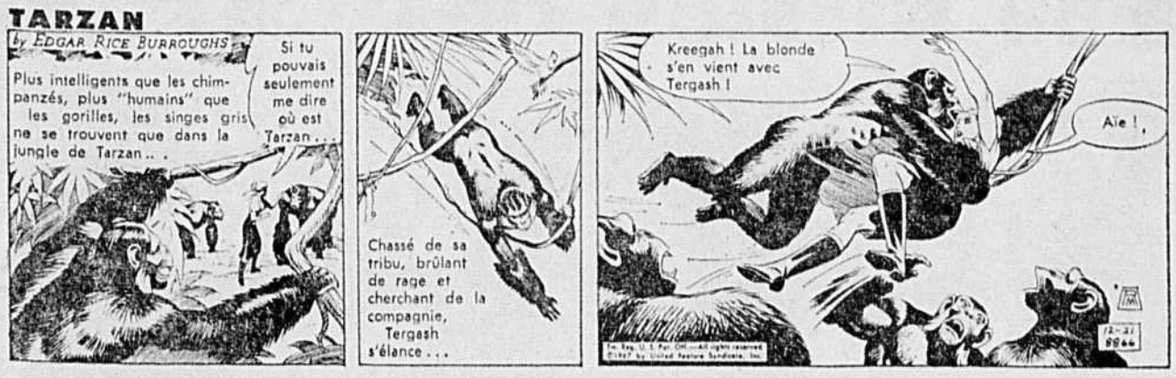
Il y a séances de pratique pour les hommes, le mardi : à 4 h de l'après-midi, pour les 11-15 ; à 7 h, pour les 16-19, et à 8 h 30, pour les 20 ans et plus. Le mercredi, aux mêmes heures, c'est pour les femmes, dans les mêmes catégories d'âges.

Les jeudi et vendredi sont réservés à la pratique pour les membres du club. Les débutants peuvent obtenir sur place l'équipement nécessaire.

Nouveau parc "Diefenbaker"

Les autorités municipales de Saskatoon ont récemment changé le nom du parc Jubilee pour lui donner celui de "parc Diefenbaker". En outre, elles ont décidé d'installer une plaque en l'honneur de l'ancien premier ministre conservateur, dans un autre secteur de la ville, soit à l'endroit même où le chef tory avait vendu des journaux durant sa jeunesse.

TARZAN by Edgar Rice Burroughs



PHILOMÈNE



PILOTE TEMPÊTE



BOZO



LARRY BRANNON



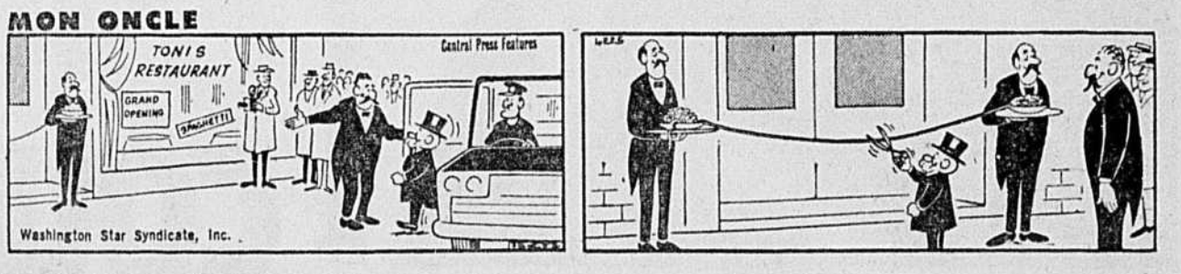
LE PAPA DE LILI



PEANUTS



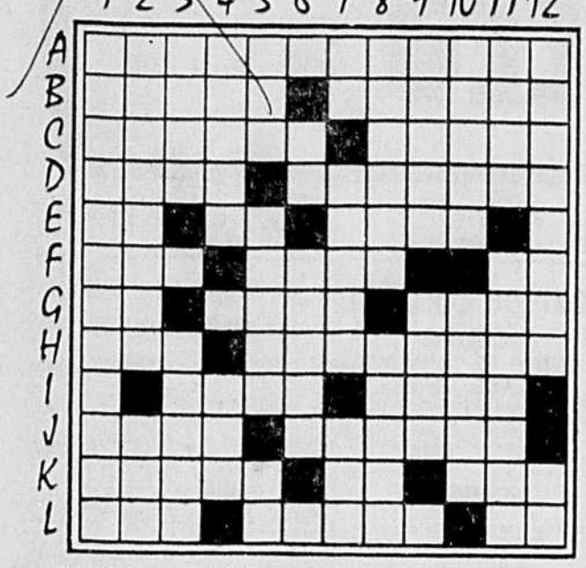
MON ONCLE



BATMAN et ROBIN



MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

A—Qui offre de l'intérêt.
B—Faire du tort — Assistait.
C—Lame fibreuse maintenant tendue la paupière (pl.). — Abandonner.
D—Mer sur la Méditerranée — Hauteur, de forme arrondie.
E—Note — Abréviation de saint — Bière, en anglais.
F—Suc tiré d'une chose par pression — Habitants — Douze mois.
G—En matière de — Joindre — Matière pesante embarquée sur un véhicule en l'absence d'une cargaison.
H—Adjectif démonstratif — Meurt.
I—Elimée — Emotion.
J—Qui se rapporte aux Incas — Retombé dans l'hérésie ou l'infidélité.
K—Femelle de l'ours — Pour cela — Saison.
L—Venue au monde — Sorte de boîtes — Existes.

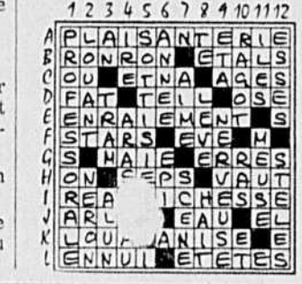
VERTICALEMENT

1—Mot qui sert à exprimer d'une manière énergique et concise un sentiment violent, une émotion.
2—Couverte de nuages — Non vêtue.
3—Lance, au moyen d'une arme — Nom ordinaire du saccharose.
4—Anneaux de cordage — Tamis.
5—Se suivent dans **réel** — Soeur du père ou de la mère — Voyelle doublée.
6—Consonnes de **sac** — Regarder à travers.
7—Adjectif possessif — Accablé de dettes — Vieux bouclier.
8—Chez les Hébreux, poids et monnaie (pl.) — Enlevai le poil.
9—Pronom féminin — Mammifère ruminant de la Cordillère des Andes.
10—Point de la voûte céleste opposé au zénith — Fabuliste grec.
11—Pronom possessif — Aide.
12—Action de serrer dans ses bras — En matière de.

Solution demain

* * *

Solution du dernier probleme



109 A VENDRE OU ECHANGER PROPRIETES - TERRAINS - COMMERCES

VILLE SAINT-PIERRE, 24 appartements, 3 magasins, revenu $31,000. Prix $200,000. Hypothèque $130,000. Echangerai avec comptant. Soir, 488-9056.

AI PROPRIETE sur coin rue, revenu $5,500, prix $40,000. Pour petit commerce avec comptant. 521-7732.

APPARTEMENTS bachelor bien situes, gros revenu, accepterais échange. 488-9056, soir.

CENTRE NOUVEAUTES, Jacques-Cartier, à vendre ou échanger, 677-0198.

CHALET avec grand terrain, 50 milles Montréal, accepterais échange. 384-8010.

GARAGE commercial, grand bureau et 2 logements, 681-7745.

66 LOGEMENTS, revenus prendrais hôtels, tavernes, industries. Qu'avez-vous? CR. 3-1910.

RESTAURANT, affaires $1,250 semaine. Pour terrain, propriété. Manic, courtier, 384-9130.

RESTAURANT licencié, à vendre ou échanger. 677-3201.

TAVERNE banlieue, échangerait pour propriété à Montréal. C. J. Leclair, 279-8414 — Soir: 279-2537.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

37,000 PI TERRAIN, dans Montréal, échangera pour bloc appartements. .75 le pied, 665-7386, soir 661-9273.

TRANSPORT, $225,000 affaires. Prix $60,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

111 CHALETS A VENDRE

ATTENTION ! ATTENTION !

Incroyable mais vrai. Avons 9 chalets, repris de finance, situés Lac à la Truite, Val Morin. Aucune offre raisonnable refusée, pour du comptant seulement. Jour: 435-6903. Soir: 331-3583.

ABERCORN, chalet toutes saisons, meublé, 5 acres, 3 chambres, prix $9,000, conditions faciles, 538-5172 (interurbain).

BROMONT, joli chalet neuf, fini pierre naturelle et bois, fenêtres panoramiques, 5 appartements, près de la rivière, ski et golf, hivernisé, 40 minutes de Montréal, égouts et aqueduc, terrain 15,000 pieds carrés. Prix $8,950. 677-6088.

ST-CALIXTE, Lac Duffy, chalet meublé, 5 appartements, fini en dehors et dedans. Prix $4,000. 728-0633.

ST-COLOMBAN, camp à vendre, 667-0138.

STE-MARGUERITE, chalet de très grand luxe meublé, neuf, bord du lac, foyer etc. 353-0545.

AUBAINE, chalet suisse 4½ neuf, hivérisé, terrain 11,250 p.c., endroit propice, ski et skidoo. Seulement $3,500. Léger comptant. 684-7767.

AUBAINE CHOIX 6 CHALETS
$2,500 A $38,500. — 352-8947

CHALET 5 app., complètement fini, prix raisonnable. Aucun comptant, ou échangerais. 384-8010.

CHALET de ski à Ste-Marguerite, 1 mille de Chalet Cochand. Petit, convenable pour couple. Ameublement complet. Intérieur bois noueux, foyer en pierres, soubassement avec fournaise à l'huile, toilette et douche seulement. Situé sur un joli terrain boisé avec terrasse en pierre. Prêt à sacrifier cause transfert. $7,900. 733-2476, après 7 h.

121 PROPRIETES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES A VENDRE

ROSEMONT
PROPRIETE COMMERCIALE
Coin de rues, sur Bélanger. Prix $55,000. Idéal pour professionnel ou marchand. 722-7939.
IMMEUBLE DUCHESNE, COURTIER

BATISSE industrielle de 11,000 pieds, on vend même séparé, 4,000 pieds, ou 7,000 pieds — 323-5580.

FACE au théâtre Saint-Denis, 3 commerces propriété avec 3 commerces, comptant $6,000, prix: évaluation municipale. 655-9919.

GARAGE commercial 35 places, 681-7745.

131 TERRAINS A VENDRE

AHUNTSIC-OUEST, Daigle, près parc, école. Pour 2 triplex. 481-2227.

ANJOU, 6985 Mousseau, 50 x 75, face école 388-1825. 321-6698.

BOUCHERVILLE, emplacement 60 x 100 pieds, situé face au bord de l'eau sur Marie-Victorin. Pour information, appelez A. Alarie, 672-3900 ou 672-4618.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROMONT, 40 minutes de Montréal, magnifique terrain près de l'eau, 15,000 pieds carrés, egouts, aqueduc, près centre de ski et golf. Site de veilleux. Prix à partir de $900. 677-6088.

CITE de Montréal, terrains industriel, commercial et résidentiel, entre Henri-Bourassa et boul Gouin, rue ouverte, $800 chacun pas de comptant, 36 mois pour payer. Appelez 725-4747.

131 TERRAINS A VENDRE

CITE Jacques-Cartier, terrain 6,000 carrés à 10 minutes du centre de Montréal, près des écoles et parcs, rues pavées, tous les services. Prix $1,800. Paiements faciles sans intérêt. 679-1730.

FATIMA, Ville Jacques-Cartier, terrains, valeur $2,500. Vendrais $1,700. 676-6478.

LAVAL-DES-RAPIDES, magnifique terrain, duplex, triplex, prix d'aubaine. 663-2143.

LAVAL-DES-RAPIDES, TERRAINS POUR DUPLEX, 521-5451.

MASCOUCHE, terrains cadastrés, paysagers, 100x200. Prix intéressant. Cause départ. 384-9872.

MONTEE-GAGNON, façade donnant sur Bois-des-Filion, 1½ arpent, $1,800, prix total. Termes. 272-8221, 481-9721.

ST-ALPHONSE, plusieurs terrains, subdivises, aubaine. 384-8010.

VILLE LAVAL, terrain à vendre 125 x 100. 669-9124.

AUBAINE, 3 terrains côte-à-côte, 63x95, rues, trottoirs finis, Sainte-Rose. 625-1795.

AU LAC Français, entre Saint-Faustin et Lac Supérieur, terrains 100 de façade, sur beau lac naturel. Prix $800. et $1,000. Termes faciles si désirés. S'adresser: Interurbain: 228-2284.

BEAU site à vendre, avec maison 1½ étage, bon pour faire du ski et skidoo, près d'une rivière et d'un pont nouvellement bâti. Après 7 h 674-8849.

BORD de l'eau, Lac Théodore, Charbonneau, A La Truite, 352-8947.

3 ETAGES, attachés, Ville d'Anjou, permis pour logement au sous-sol, rues et services. Termes pour constructeurs. 747-1853.

MAISONS préfabriquées, aussi grand choix de terrains. M. Guy, 667-9750.

★ MAISONS ALCAN ★
Futurs propriétaires, ai grand choix terrains avec services. Appeler 866-9561, Marcel Van Damme.

MALLONS gratuitement feuillet décrivant nos terrains à vendre. 523-7623, 488-1064.

$13 PAR MOIS
LAPRAIRIE, 15 MINUTES DE L'EXPO, TERRAINS ENREGISTRES, 60 x 100. AUCUN COMPTANT, AUCUNE TAXE, AUCUN INTERET, 842-5853.

PRES Papineau et Bourassa, 50 x 80, zoné duplex, triplex. 667-6683.

2 TERRAINS, largeur totale 50 pieds 10 pouces x 84 longueur. 2338, Louis Veuillot, $10,000, 322-3695.

TERRAIN voisin 2069, aGscon près metro $4,000, comptant $2,000. 352-2245.

TERRAINS, près la Transcanadienne à Rigaud. Nouveau développement. 933-6069.

133 TERRAINS COMMERCIAUX

DANS Parc Industriel Saint-Vincent-de-Paul, av. Laplace, 100,000 pieds, 43 cents, ½ comptant. 322-3593.

194,000 PIEDS CARRES, secteur commercial, route principale, St-Timotée, prix très raisonnable, termes à débattre. Idéal pour motel. Fern Cliff Realties Rgd, courtiers, 697-3771, ou Christine Nelson, 692-8945.

141 FERMES — TERRES A VENDRE

ABERCORN: 2 poulaillers modernes, avec installation automatique. Peut prendre 30,000 poulets ou 18,000 dindes. Bonne maison 9 pièces, toutes commodités, garage et remise. Terrain 75 acres. Prix $98,000. Comptant $35,000.

EASTMAN, 300 acres, situé un mille du lac d'Argent. Bon bois commercial Maison 7 pièces. Garage double et grange. Vue panoramique. Prix seulement $16,000. Termes.

RIVE SUD, 30 milles Montréal, sur route pavée, 30 arpents pour jardinage. Petite maison 5 pièces, garage, remise en bonne condition. Prix $8,000. Moitié comptant.
IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

FERME à vendre, 80 acres dont 75 en culture, avec maison, garage, grange-étable, grange, remise. Ancienne ferme de Roland Major, Stanstead, comté Stanstead. S'adresser à: M. Mario Marchand, c.a., 315, rue King ouest, C.P. 594, Sherbrooke, comté Sherbrooke, P.Q. Tél.: Code 418 no 723-1920.

145 FERMES — TERRES DEMANDEES

ACHETERAIS terre coupe de bois, environ 100 milles Montréal, 351-3503.

ACHETERAIS grande maison de ferme abandonnée, avec terre, 40 milles Montréal, après 6 heures. 272-4735.

151 ENTREPOTS A VENDRE

DUVERNAY: entrepôt, terrain 18,000 pieds carrés, bâtisse récente, superficie 1,800 pieds carrés, hauteur intérieure 17 pieds; 110, 220, 550 installés. 6C1-9051.

153 ENTREPOTS A LOUER

Trois-Rivières

1200 P.C. ENTREPOT
300 P.C. BUREAUX
PARC INDUSTRIEL, BAIL 5 ANS, QUAI DE CHARGE, HAUTEUR LIBRE 14', LOYER BRUT $1.80 P.C. OCCUPATION IMMEDIATE. CONTACTEZ ALBERT RAFLA OU NELS THOMPSON.
Thompson-Neill Realties Ltd.
COURTIERS
484-8471

900 PIEDS environ, 8546 Boul. St-Michel, bas, $75. 324-4060. Rés.: 725-3429.

Rue Wellington angle Young, (un bloc ouest de rue Windsor' 8,000 pieds, subdiviserions, rez-de-chaussée, chargement au niveau des camions, excellent pour machinerie. Jour, soir, 937-5595.

163 MANUFACTURES A LOUER

LOCAL chauffé, central, 2,580 pi ca, avec mezzanine 1,600 pi ca, idéal manufacture ou entrepôt, grande porte réception-livraison, libre fin janvier. Renseignements, 523-7566, avant 5 heures p.m.

1,000 A 10,000, 70¢ LE PIED IMEUBLE A L'EPREUVE DU FEU, CHAUFFE, EXPEDITION A COUVERT, PLANCHERS BETON, STATIONNEMENT. 932-6129, SOIR: HU. 1-7845; 488-7584.

167 ESPACE MANUFACTURE A LOUER

6264 ST-HUBERT, 2,700 pieds carrés, espace moderne, fenêtres 4 côtés, glaceurs. Possession immédiate. R. Boucher, RA. 2-0341 ou UN. 1-7576, Ben Morris, CR. 9-9696.

JARRY EST 5710, atelier menuiserie, entrepôt, 2,000 pieds carrés, 256-2748.

ST-FELIX, manufacture 3,500', un seul plancher $125. Demandez P. Allard, Joliette, 756-4588 après 5 h p.m.

SECTEUR est, industriel, 1,000 p.c. avec bureau 255-2187.

171 COMMERCES A VENDRE

SALLE DE RECEPTION

Revenu annuel entre $20,000 - $25,000. Pour information, s'ad.: St-Mathieu, co. Laprairie: 643-8304.

ST-SIMEON

Auberge licence complète, 12 chambres. Ecrire 5411 Papineau, 256-2227.

BOULEVARD Taschereau près Expo, restaurant salle à diner, bar-salon, licence complète, 672-3627, 525-1835.

CANDIAC, beau commerce de chaussures dans centre d'achats. $15,000 seulement, reprise de marchandise et équipement. Occasion unique. Seul ce commerce à un permis pour opérer à Candiac. Appelez X. O. Matx, 672-3900 ou 659-9514.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

LAPRAIRIE, propriété restaurant, cause mortalité. 489 Chemin Saint-Jean, 679-0010.

ROSEMONT, salon de coiffure, 10 sécheirs, 4 tables, 2 coiffeuses. Prix $4,000. Comptant $2,000. Loyer $110 chauffé. Photo M.L.S.
IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

SHERBROOKE - Delorimier, salon 8 séchoirs, 2 lavabos, 5 pièces, meublées, cuisine, affaires $400, prix raisonnable, 739-0669, après 6 h.

ATELIER nettoyage, buanderie chemises, solidement établi 15 ans, aucune livraison, service 1 heure, chemises 2 heures. Tout travail fait sur place. Vendrais prix inventaire de machinerie. Offre sérieuse sera acceptée, cause autre commerce. Long bail. 255-0052.

ATELIER de rembourrage à vendre, 12 ans d'ouverture. Bon chiffre d'affaires, cause mortalité. Toute offre raisonnable acceptée. 137 St-Louis, ville Lemoyne, 671-4509 ou 676-3873.

AUBAINE, pour vente rapide, salle à manger, permis complet, bon chiffre d'affaires. 669-3601.

BAR-SALON
Affaires $300,000. Aucun spectacle. 700 douzaines bière semaine. Comptant $65,000.
GEORGES BARRETTE
IMM. LOCAL, COURTIER — 276-2611

BARS-SALONS
Comptant $15,000, prix $40,000.
Comptant $20,000, prix $75,000.
Vend, départ à l'étranger.
INF.: ROGER BERNIER
IMM. LOCAL, COURTIER — 276-2611

BISCUITERIE-confiserie, centre ville, $5,000 comptant. Maladie. 669-1162, soir.

BOUCHERIE française, affaires $3,000 semaine, comptant $6,500, Manic, courtiers, 384-9130.

BUANDERETTE automatique, parfaite condition, bien située. 254-1231.

CAR WASH, affaires $15,000 net. Loyer $145, Manic, courtier, 384-9130.

CAUSE de maladie. Aubaine. Salon de coiffure, bien prospère, aucune offre raisonnable refusée. Bouchard, 321-5407.

CAMION et route de nettoyage. Appelez soir: 272-0433.

COMMERCE d'épicerie ou salaison, vente pour cause maladie, téléphoner 661-2525.

CORDONNERIE à vendre, avec tout matériel, faut vendre, cause décès, bonne occasion. 727-0679.

EPICERIE licenciée, très bon coin, à sacrifier cause maladie. 272-7923.

EPICERIE-BOUCHERIE licenciee, IGA. Bureau de poste, banlieue, affaires $240,000. Accepterais propriété. 276-6081, 6 à 8 P.M.

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, équipement complet, bonnes affaires, 200 dzs bière. Très central, rue St-Denis. Comptant requis $5,000. Gélinas, courtier, 276-6448.

EPICERIE-boucherie licenciée, avec ou sans propriété 3 logements. Prix commerce $40,000. Affaires certifiées $5,000 semaine. Conditions. Stock $13,000. Equipement $25,000. Cité Laval, très central. Gélinas, courtier, 276-6448.

EPICERIE-boucherie licenciée, propriété 2-4 app. garages, affaires $3,200., bière 450 douzaines semaine, gros stock, équipement $17,000. Rue Beaubien, très central. Gélinas, courtier, 276-6448.

EPICERIE-boucherie licenciée, stock $6,500. Equipement moderne complet. Secteur résidentiel sans competition. Ville St-Jérôme. Affaires $2,500 semaine. Accepterais échange propriété. Gélinas, courtier, 276-6448.

EPICERIE licenciée, Boul. Rosemont-Delorimier, affaires $1,500, prix $14,000, comptant $7,750. Imm. Claremont, courtier. 271-2491.

EPICERIE LICENCIEE, A VENDRE, BON CHIFFRE D'AFFAIRES. 527-1075.

EPICERIE Métro, affaires $5,500 semaine. Prix $40,000, Manic, courtiers, 384-9130.

EPICERIE licenciée, cause mortalité. Bien située. Informations: 323-3084.

EXCELLENT commerce en exploitation, établi depuis longtemps, spécialité radiateurs d'auto. Revenu annuel plus de $20,000. Prix $35,000. Comptant minimum $15,000. Raison de vente: maladie. Ecrire à case 3244 La Presse.

FRUITS, légumes, viandes, produits alimentaires. Logement arrière. Bon chiffre d'affaires. Face maison appartements. Valeur de $8,000. Aubaine à $6,000. Comptant $3,000. Balance à discuter. 522-0551.

GARDERIE, école maternelle, personnel qualifié, excellent revenu CR. 2-7040.

HOTEL — MOTEL
2 bons commerces à échanger avec petit comptant. Qu'avez-vous ?
GEORGES BARRETTE
IMM. LOCAL, COURTIER — 276-2611

HOTEL licence complète. Bien situé. Seul dans village. Très grand terrain paysagé. Même propriétaire depuis 15 ans. Cause de vente: retraite. Pas d'agents. Tél. 819-567-2441.

HOTEL à vendre, Castel Des Chenaux, Batiscan. Licence complète. Cause décès. Daniel Gervais, 663-2497.

LINGERIE à vendre, très beau commerce, bon chiffre d'affaires, faut vendre, $25,000 ou sur inventaire. 642-0861.

LINGERIE pour toute la famille, cadeaux importés, Jean-Talon près Pie-IX. Tél: 722-4737.

MAGASIN confection pour dames, clientèle établie, cause maladie, aubaine. 272-9571.

MAGASIN variétés, sport, Rosemont, près St-Hubert, particulier, 323-3733.

MAGASIN chaussures hommes, femmes, enfants, bien équipé, bien situé. 254-9746.

MAISON chambres, St-Denis, 42 pièces, comptant $2,000, Bilodeau, 524-9082. Immeubles J. E. Gagnon Enr'g.

171 COMMERCES A VENDRE

SUPERIOR OFFRE

RESTAURANT LICENCIE
PROFIT NET $65,000 ANNEE
Peel et Ste-Catherine, personne expérimentée avec $75,000 comptant. Restaurant réputé, bonne occasion. Appelez pour détails.

KIOSQUE DANS EDIFICE
UNE PERSONNE SUFFIT
Environ $150 par semaine net. Pas de cuisson. Seulement sandwich, café, etc. Prix $4,000. A débattre.

ATELIER MENUISERIE
EQUIPEMENT INDUSTRIEL
En affaires depuis 21 ans. Propriétaire décédé. Occasion excellente à homme intéressé. Téléphonez pour renseignements.

PLUSIEURS AUTRES COMMERCES DE TOUS GENRES SUR NOS LISTES TROP NOMBREUX POUR ETRE ENUMERES ICI. APPELEZ POUR DETAILS
IMM. SUPERIOR, COURTIERS
731-6257

MOTELS
20 unités, comptant $20,000.
80 unités, comptant $40,000.
INF.: ROGER BERNIER
IMM. LOCAL, COURTIER — 276-2611

PATISSERIE française, charcuterie, produits importés, très bien située, dans enceinte du métro, possibilité option fabrique, prix à débattre, téléphoner 486-3349, le matin 931-2122, de 3 à 5 heures.

PATISSERIE française, charcuterie, produits importés, 681-1214, 435-6937.

PERMIS DE TAXI VERDUN, TAXIMETRE, RADIO. 366-7400.

PERRUQUES (SALON), BIEN SITUE, 1240 ST-DENIS, 861-6584.

PHARMACIE, bon chiffre affaires, Centre d'Achats, quartier résidentiel, raison vente autre position, M. Brault 332-2298.

POUPONNIERE-jardin de l'enfance, écoles, personnel compétent, clientèle choisie, excellent revenu CR. 2-2826.

QUINCAILLERIE rive sud, avec ou sans propriété, bon chiffre d'affaires, acceptera propriété, 671-8379.

QUINCAILLERIE dans Rosemont, bon chiffre d'affaires, échangerais pour propriété. Après 6:00 hres: 321-2759.

RESTAURANT, hot dogs, patates, affaires $800. Loyer $75, chauffé. Situé rue Desormeaux, l'etit comptant requis. Conditions faciles. Gélinas, courtier, 276-6448.

RESTAURANT-épicerie, 5 pièces arrière. 200 Marie-Anne est, 849-0598.

RESTAURANT TOUT EQUIPE, BONNES POSSIBILITES, CONDITIONS AVANTAGEUSES. 849-3801.

RESTAURANT, snack-bar, Tétreaultville, équipé, bonne clientèle, 9 ans, même propriétaire (maladie). 352-0916.

RESTAURANT-EPICERIE à Laval-des-Rapides, cause maladie, 669-0115.

RESTAURANT à vendre, bonne clientèle, 7450 Iberville.

RESTAURANT, hot dogs, hamburgers, patates frites, très moderne, bon marché, 422 Bienville.

RESTAURANT-salle à manger, moderne, chauffé, spacieux. Affaires $900. 5½ jours. Rue Saint-Laurent nord. Coin correspondance achalandé. Gélinas, courtier, 276-6448.

RESTAURANT moderne, Montréal-Nord, salle reception 180 sièges au-dessus clientèle permanente. Loyer $125. chauffé, eau fournie. Affaires illimitées. Prix $12,000. Bonne condition. Gélinas, courtier, 276-6448.

RESTAURANT moderne, bar salon, bout de l'île, affaires $150,000 an. Net $40,000. Gélinas, courtier, 276-6448.

RESTAURANT snack Bar, bas loyer, bail 13 ans. Affaire: $1,000. Comptant $4,000.
IMMEUBLES BEAUMONT INC.,
M. Combes, 322-7070

RESTAURANT, crêperie, centre de ville, salle à manger rustique, bar, aubaine pour couple sérieux. Comptant $8,000.
IMMEUBLES BEAUMONT INC.,
M. COMBES, 322-7070

ROUTE DE LAIT
TERRITOIRE RIVE SUD, 600 GALLONS, PARTICULIER, 677-0663.

ROUTE de lait, Ahuntsic, Montréal-Nord, 400 gallons, jus d'orange exclusif, oeufs, divers. Profit net $200 semaine. Prix $4,800. Conditions, Gélinas, courtier, 276-6448.

ROUTE liqueurs, divers, marque connue, aubaine, $5,000. Conditions, revenu net $300 semaine. Gélinas, courtier, 276-6448.

SALON barbier, 3 chaises, moderne, à vendre cause autre commerce, petit centre d'achats. 323-1175, 321-2159.

SALON de barbier moderne, 4 fauteuils. Bonne clientèle. Installé depuis 3 ans. Cause départ. 486-3805.

SALON COIFFURE, petit coquet, Chomedey, 50 rendez-vous, Noel et Jour de l'An. 681-1790 ou 681-4783.

SALON de coiffure style espagnol, dans Ahuntsic. 387-4778 ou 387-4693.

SNACK-BAR très bien situé, belle opportunité, dois vendre immédiatement, aucune offre raisonnable refusée. 323-6367.

SNACK BAR, hot-dogs, patates 30 poches semaine. Central, rue Beaubien. Gélinas, courtier. 276-6448.

SNACK-BAR à vendre. S'adresser à 8151, Lajeunesse, bonnes conditions. Cause maladie.

SNACK-BAR, 345 Laurier, Laval-des-Rapides, 669-9142.

STATION-SERVICE Texaco, près Métropolitain, mécanique générale.
PIUZE ET HARVEY INC., COURTIERS
TIERS
381-3982, SOIR: 524-0885

STATION Texaco, 5 pompes, rue Notre-Dame est, bon chiffre d'affaires. LA. 4-6308.

STUDIO culture physique à vendre, à bon prix. 352-4392, 254-6686.

TABAGIE-variétés, bijouterie, affaires $91,000 an. Rue Sherbrooke est. Petit centre d'achats achalandé. Prix $15,000. Conditions. Gélinas, courtier, 276-6448.

TAVERNE ET PROPRIETE
Complètement rénovée, $75,000, comptant $18,000.
GEORGES BARRETTE
IMM. LOCAL, COURTIER — 276-2611

TAVERNES
$30,000, comptant $8,000, petite ville industrielle.
Près Montréal, $75,000, comptant $15,000.
INF.: ROGER BERNIER
IMM. LOCAL, COURTIER — 276-2611

TAVERNE, propriété, 1,000 gros barils, comptant $25,000. Brisson, courtiers, 523-3851.

TAVERNE moderne, récente, nord, comptant $20,000.
IMM. BEAUCHESNE, COURTIERS
388-1171

TAVERNES
1350 barils avec ou sans propriété 800 barils, comptant $15,000. J. J. Moreau 279-8414, soir: 729-7215.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

TAVERNE à Trois-Rivières, très belle taverne bon marché. Toute offre raisonnable sera acceptée. 374-0024.

TAXI, permis Montréal, avec auto Chevrolet Belair 1967. 322-8704.

TAXI de Ville St-Michel, permis seul ou avec auto, tout équipée, aubaine. Tél. 721-6363.

TOWING à vendre, 480 boul. Labelle, Fabreville, 625-0426.

VALET service, magasin équipé, pour commerce de comptoir, excellente location. Loyer raisonnable. Prêt à opérer. Petit comptant. Balance très facile. P. Trudeau, 526-0456.

VALET-SERVICE, loyer $75, profits: $175 semaine. Arrangements possibles. 388-6888.

173 COMMERCES A LOUER

GAZ BAR, boul. Pie-IX et Pointe-aux-Trembles, M. Cadieux, 695-6776.

PISCINE à louer pour cours de natation ou party. 435-0100.

SALAISON, rue commerciale, centre populeux, équipée au complet prix raisonnable. Visiter 2430 Frontenac, 526-0451.

175 COMMERCES DEMANDES

AGENT se spécilisant exclusivement dans la vente de commerces, depuis 17 ans, désire commerces ou industries. Pierre Lanthier, courtier, 331-2301.

AI BESOIN tout genre commerces, $30,000-$300,000. Rosario Pepin, agent licencié. Service 24 hres: 625-0661.

AVONS clients sérieux pour tabaconistes, restaurants, épiceries licenciés.
IMMEUBLES BEAUMONT INC.
322-7070
COURTIERS LICENCIES

LIQUIDEZ RAPIDEMENT VOTRE COMMERCE. APPELEZ M. GELINAS, COURTIER, 19 ANS D'EXPERIENCE. 276-6448.

FINANCE

205 HYPOTHEQUES

A-1, 1ère-2e hypothèques, directement du prêteur, prêts sur constructions et chalets, ville, campagne. 331-3156.

ABAISSEZ VOS PAIEMENTS
1ère, 2e hypothèque, personnel, 6%, 6½%, 20 ans. Fixe ou ouverte. Marcel Brien, courtier, 387-1696.

ACTION 7½ p.c., 1ère, 2e hypothèque. RA. 9-4332.

2e HYPOTHEQUE, $1,000 A $5,000. NOTAIRE: 525-2289; 254-1313.

NOTAIRE, 1re, 2e hypothèques, Montréal et environs, 866-2901 soir 484-6606.

$1,200, $5,000, $25,000, AUTRES montants, 1ère, 2e. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour, soir.

$125,000 POUR PRETER, acheter balance vente, 1re, 2e hypothèque. 642-3323.

207 PRETS SUR HYPOTHEQUES

30 ANS DE SERVICE
CITE DE BANLIEUE
1re et 2e HYPOTHEQUES
CONSTRUCTION
OU AMELIORATIONS
ACHAT DE BALANCE DE VENTE
COMPTANT
Un appel téléphonique et un représentant ira vous voir
HOME MORTGAGE and ACCEPTANCE CO.
360 St-Jacques ouest, suite 1601
VI. 2-8305
SOIR ET FIN DE SEMAINE
M. CUTLER — 733-3843

A BAS INTERET

PAYABLE 20 ANS
DIRECTEMENT DU PRETEUR
1re et 2e HYPOTHEQUES
$2,000 — $14.82 PAR MOIS
$5,000 — $37.02 PAR MOIS
CANADIAN CONSUMERS LOAN
842-2774 — JOUR ET SOIR

Service Rapide discret

Un appel suffit 1re, 2e, taux bas, villes et banlieues, petit ou gros montant. Bergevin courtier, 21 ans d'expérience. Consultations gratuites, 387-7329.

A BAS INTERET

1re, 2e hypothèque, ville, campagne, strictement privé. Jour, soir, 481-6054.
SERVICE RAPIDE

1ère ou 2e hypothèque

Notaire, rapidement, propriétaires, constructeurs. Pas de dépôt. Jour, soir, RA. 9-4332.

AA-1, ABSOLUMENT CONFIDENTIEL $1,200 à $600,000, 1ère, 2e hypothèque, 7% - 7¼% - 7½%. Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour, soir.

ACCEPTE 1ère hypothèque $7.41 du $1,000; 2e, $11.82 du mille. Jour, soir, Marcel Brien, courtier. 387-1696.

ACTION 7½ P.C. 1re, 2e HYPOTHEQUE. RA 9-4332.

ACHETE PROPRIETES COMPTANT OU PRETE SUR HYPOTHEQUES OU DROITS DE SUCCESSION. CR. 1-1010.

ARGENT de succession, première, deuxième hypothèque, Guy Dallaire, courtier, 866-0782.

BESOIN $9,500 en 1ère hypothèque duplex, rue Orléans, Rosemont. A. Lincourt, 381-1821, soir OR. 4-3250.
FAUST, COURTIERS

2e HYPOTHEQUE, achats de balances de ventes, taux raisonnables, aucune commission, service rapide, Montréal et banlieues. Prêts Quebeco Inc. 259-9211.

$1,200, $5,000, $25,000, 1ère, 2e hypothèque. Autres montants. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour, soir.

NOTAIRE, SPECIALITE, 2ième HYPOTHEQUE, SERVICE RAPIDE. 525-2289, 254-1313.

211 ARGENT A PRETER

ARGENT disponible pour commerce sur billets à court terme, comptes recevables et cheques post-datés, 731-8491.

ARGENT pour chèques antidatés, billets, factures, reçus d'entrepôts. Laporte: 844-3427.

7½ p.c., ARGENT SUR PROPRIETE, 1ère, 2e, RA. 9-4332.

213 ARGENT DEMANDE

ANJOU, rue Guy, $17,000, en 1re à 8%, sur 3 logements neufs. 387-3991.

ARGENT demandé, banlieue de Montréal, 1ère hypothèque 8½ p. cent, très bon placement, contrat par votre notaire. Paul Bergevin, courtier, 387-7329.

BALANCE vente $25,375. Escompte: $2,500, due 3½ ans, 661-0559.

CHERCHE argent particulier, 1ère hypothèque $17,000 sur triplex. 388-7948.

$10,000 A $25,000 POUR fin d'expansion, paierais bon intérêt. Ecrire case postale 37, Longueuil, Québec.

$32,000 EN 1re HYPOTHEQUE, 10%, bon placement. 321-3077.

221 COLLECTION - CREANCES

FAITES percevoir vos comptes par une agence de collection responsable. Taux fixés à l'avance. 844-7096.

231 OCCASIONS D'AFFAIRES

GARAGE 4,000 pi. incluant pompe à essence, permis de la ville, convenant à débosseur, réparations mécaniques. 932-6129. Soir: 488-7584, 481-7845.

RESTAURANT, construction neuve à vendre. Inclus contrat d'exclusivité sur important projet dans les Laurentides. 352-3650.

TRAILERS 4 - 4 x 8, avec franchise, belle opportunité pour station de service, $3,000 - 1080 Jean-Talon est.

VALET service, barasin équipé, pour commerce de comptoir. Excellente location. Loyer raisonnable. Prêt à opérer. Petit comptant. Balance très facile. P. Trudeau 526-0456.

233 OCCASIONS D'AFFAIRES DEMANDEES

FONDS disponibles pour compagnie électronique, ou ingénieur électronique, avec nouvelles idées, C.P. 16, Station C, Montréal.

GASPESIEN achèterait comptant, balance de magasin dans chaussure, linge, bibelots, etc. Ecrivez C.P. 157, Montréal-Nord, Qué.

241 ASSOCIE DEMANDE

LE meilleur placement c'est une distribution exclusive. Poser votre candidature en écrivant à case 3233, La Presse.

LOCATION

301 APPARTEMENTS A LOUER

2165 est, Henri-Bourassa

PRES DELORIMIER
1½ — 2½ — 3½ — 4½
IMMEUBLE NEUF, PRES METRO, CHAUFFE, EAU CHAUDE, POELE, REFRIGERATEUR, BALCON PRIVE, MEUBLE OU NON. OCCUPATION IMMEDIATE OU PLUS TARD.
381-1626

★MEUBLES GRATUITS★

AUX 8 PREMIERES LOCATIONS
COIN TAYLOR — TOUT NOUVEAU
1½ — 2½ — 3½ — 4½
- Poêle — réfrigérateur
- Câble TV gratuit
- Arrêt d'autobus à la porte
- Stationnement hors rue
Meublés ou non

2170 de Salaberry — 334-6324

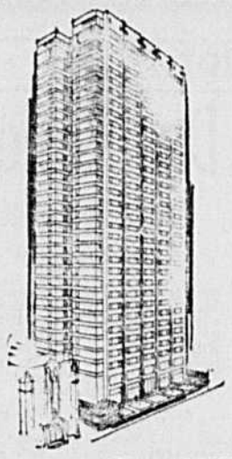
Près de Portal Height station

1½, $80 à $85 meublés, $80 à $105. 2½, $82.50 à $105. Meublés, $92.50 à $130.
1-3, $105. Informations: 739-2268.
3190 Goyer, ou 6675 Darlington. Terrain de stationnement gratuit.

301 APPARTEMENTS A LOUER

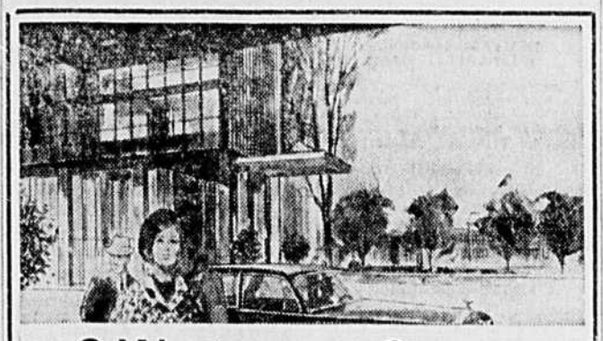
PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke
Meilleurs Voeux



Nous sommes heureux d'offrir à nos clients et amis nos meilleurs voeux à l'occasion de Noël et du Jour de l'An

Mme ANGELE SOLE, F.R.I.
LES IMMEUBLES DOMUS REALTIES INC.



2 Westmount Square

21 étages d'appartements
libres à louer

Appartements de 1, 2, 3 et 4 pièces et appartements terrasse au coeur d'une élégante galerie de boutiques internationales. Une entrée privée, au sous-sol, donne accès au Métro. Venez visiter ce superbe immeuble situé au 2 Westmount Square (coin Greene, Ste-Catherine, Wood et Maisonneuve). Vous serez conquis!
Tél. 931-4229
(location sur les lieux)
MONDEV CORPORATION LTD.

TERRASSE Lajeunesse

1½ - 3½ - 4½
Possession immédiate ou plus tard
- ASCENSEUR RAPIDE
- PRES STATION DE METRO
- ENTREE DE LUXE
- INTERCOM

279-0640
7450 LAJEUNESSE
OUVERT DE 11 A.M. A 11 P.M. JUSQU'A 6 P.M. SAMEDI ET DIMANCHE

PARC MASSON

5235, 1ère Avenue, Rosemont entre Masson et Laurier
FACE AU PARC — PISCINE
NOUVEAU PROJET MODERNE
1½ — 2½ — 3½ — 4½
MEUBLE OU NON
A PARTIR DE $85
OCCUPATION IMMEDIATE OU ULTERIEURE
- 5 MINUTES DU METRO
- TOUT CONFORT MODERNE
- LOBBY LUXUEUX
- TAPIS DANS CORRIDOR
- REFRIGERATEUR, POELE INCLUS

Visible 10 a.m. à 9 p.m.
Samedi 10 a.m. à 5 p.m
Dimanche 1 p.m. à 5 p.m.
524-2981

"LE PASTEUR"

★ Boni de Noël ★
TOUT NOUVEAU
1½ — 2½ — 3½
- Poêle — Réfrigérateur
- Câble TV gratuit
- Arrêt d'autobus à la porte
- Stationnement hors rue
- Meublés ou non

12010 PASTEUR — 334-3702

CARTIERVILLE

12244, GRENET
1½ — 3 — 4½
POELE, FRIGIDAIRE

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * * 10¢

Montréal, jeudi 21 décembre 1967 / saint Thomas, apôtre / 83e année, No 296 / 4 cahiers / 52 pages / Les prévisions météorologiques : doux, nuageux avec pluie en soirée / Minimum 28 / Maximum 35

Marché commun : levée de boucliers contre la France
— Page 41



téléphoto PC

Trio ministériel dans l'atmosphère des Fêtes

Cet orchestre "ministériel" du temps des Fêtes joue — peut-être pour la première fois — à l'unisson. Au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jean Marchand, les maracas; au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Paul Martin, la trompette; au ministre de la Justice, Pierre Elliott Trudeau, la batterie. Tous trois prenaient part à une fête du caucus libéral, hier.

Après 18 jours
L'homme au coeur de jeune fille est mort

LE CAP. (AFP-UPI-PA-Reuter) — Louis Washkansky est mort. La nouvelle de son décès a fait le tour du monde comme s'il s'agissait de celui d'un très grand homme d'Etat. Jusqu'au 3 décembre dernier, rien ne destinait cet épicier du Cap, en Afrique du Sud, à la célébrité. Mais à ce moment, il est devenu le "malade le plus célèbre du monde" en subissant la première greffe du coeur jamais tentée sur un être humain.

Et pendant 18 jours, le monde entier a veillé à son chevet, vivant des moments d'espoir et d'inquiétude. Tout s'est terminé la nuit dernière lorsqu'une grave infection pulmonaire a eu raison de la forte constitution de cet homme de 55 ans qui vivait avec un coeur de jeune fille de 25 ans.

Jusqu'à la toute dernière fin, le coeur greffé a fonctionné normalement et le pouls s'est maintenu fort et régulier.

L'autopsie a permis de constater que les deux poumons du patient étaient attaqués par une infection provoquée par un germe extrêmement virulent. Le Dr J. Ozinsky, l'anesthésiste de l'équipe qui a réussi la greffe, a veillé M. Washkansky jusqu'au dernier moment. Il a révélé que le malade avait été conscient toute la soirée.

Le malade ne pouvait plus parler à cause des tubes qui l'aidaient à respirer, mais il a pu "communiquer" jusqu'à la la fin de sa vie, a dit le Dr Ozinsky.

Les détails de l'autopsie pratiquée sur M. Washkansky pourront influer sur les projets des médecins de l'hôpital Groote Schuur qui se proposent d'effectuer une autre greffe du coeur au début de l'an prochain.

La femme de M. Washkansky et plusieurs membres de sa famille étaient au chevet du malade lorsque le professeur Christian Barnard et ses collègues tentaient l'impossible pour sauver la vie de leur patient. Le Dr Barnard avait quitté l'hôpital à 10 h. 45 dans la soirée d'hier mais il était revenu auprès du malade tôt ce matin lorsqu'un communiqué officiel a annoncé que l'état de M. Washkansky était critique.

La veuve de Louis Washkansky, un de ses frères, M. Tevia Washkansky et quelques autres membres de sa famille sont revenus à l'hôpital avant l'issue fatale.

Les obsèques de M. Washkansky auront lieu demain matin. Il sera enterré dans le cimetière juif du Cap, a annoncé aujourd'hui le rabbin Abrahams qui dira le service funèbre suivant le rite juif. Des prières seront dites au domicile de la famille du défunt qui observe à partir d'aujourd'hui une semaine de deuil.

Mme Washkansky a demandé à ceux qui se proposaient de rendre un hommage floral au défunt de faire plutôt parvenir un don à la fondation créée pour venir en aide à la famille de Denise Darvall (la victime de la route dont le coeur a servi à la greffe) ou à la clinique de cardiologie de l'hôpital Groote Schuur.



Louis Washkansky

Pas de signe de rejet

Le Dr Christian Barnard a déclaré aujourd'hui que la mort de M. Washkansky ne fournissait aucune preuve démontrant qu'il fallait cesser les transplantations du coeur.

"Cliniquement, la cause du décès de M. Washkansky est une défaillance respiratoire due à une double pneumonie. Cela a été confirmé par l'autopsie", déclare un communiqué publié par l'école de médecine proche de l'hôpital Groote Schuur.

Cette autopsie, a dit le Dr Barnard, n'a fourni aucune preuve que le phénomène de rejet a joué un rôle quelconque dans la mort de M. Washkansky. C'est pourquoi, aussitôt que l'occasion propice se présentera, nous procéderons à une nouvelle greffe d'un coeur, a dit le Dr Barnard.

De son côté, le professeur Georges Mathe, de l'Institut Gustave Roussy, en France, a déclaré ce matin que "cet échec ne doit pas empêcher de nouvelles recherches et de nou-

Voir COEUR en page 2

Ventilateurs ultra-puissants bientôt dans le métro

Montréal a décidé de régler, une fois pour toutes, le problème de la chaleur dans les voitures du métro. Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a annoncé hier que chacun des wagons sera équipé de quatre ventilateurs à grande puissance, d'un débit minimum de 3,000 pieds cubes d'air par minute.

Des soumissions publiques seront demandées d'ici quelques jours. Les plans et cahiers de charges préparés par la CTM sont déjà prêts. Ils ont été remis à la Ville par l'adjoint de l'ingénieur en chef du métro, M. Marcel Pinet, et approuvés par le directeur de la CTM, M. Lucien L'Allier.

Dans son rapport, M. Pinet signale qu'à la suite d'études techniques intensives, de recherches, de relevés quotidiens et de calculs divers, il est démontré qu'il y a lieu d'apporter d'importantes modifications aux installations existantes en vue d'assurer le confort des usagers. Selon lui, il n'existe qu'un seul moyen de régler le problème, l'installation de ventilateurs ultra-puissants.

Il s'agit donc de ventilateurs à grand rayon, de type axiaux à pression, empruntant l'air de l'extérieur des voitures. En résumé, l'air frais sera amené de la surface du

Voir METRO en page 2

Beaudet offre "sa" solution au "divorce" qui détériore gravement la réputation du port

par Denis MASSE

Si 25 conseillers de la Ville de Montréal ont présenté une motion demandant l'étude de la municipalisation du port comme moyen de remédier au malaise persistant qui y oppose la main-d'oeuvre aux employeurs, le directeur du port, M. Guy Beaudet, cultive pour sa part une solution qui changerait du tout au tout le réseau de l'administration et pourrait régler complètement le conflit qui a abouti à un "divorce" complet entre débardeurs et armateurs.

L'idée de M. Beaudet tient en peu de mots : l'administration locale du port se chargerait d'embaucher les débardeurs et ceux-ci, moyennant salaire annuel garanti, deviendraient "employés du port" au même titre, par exemple, que les préposés à l'entretien. Ce régime est appliqué notamment à Londres et dans plusieurs ports de Russie, comme Mourmansk et Léningrad — à des degrés divers.

La réputation internationale du port de Montréal s'est tellement détériorée depuis quelque temps qu'au moins 32 lignes maritimes ont fait savoir à la direction qu'elles ne fréquenteront plus ce port tant que le conflit entre la Fédération des armateurs et l'Association internationale des débardeurs ne sera pas réglé.

"Il est évident, fait remarquer M. Beaudet, qu'il s'est produit un divorce entre les armateurs et les débardeurs. Divorce peut-être irréparable où le dialogue même n'est guère possible. Lorsque pareil conflit éclate, dit-il, la seule solution est de changer les conjoints."

Changer les employeurs : au lieu de confier l'embauchage à la Fédération des armateurs, organisme où les décisions ne se prennent pas toujours à Montréal ni même à l'avantage exclusif de Montréal, remettre l'embauchage à la direction locale du port.

Changer les employés : au lieu de traiter avec l'Association internationale des débardeurs affiliée à la centrale américaine AFL-CIO, où là aussi les décisions ne sont pas toujours prises à Montréal ni même à l'avantage de Montréal, enregimenter les débardeurs dans un syndicat canadien.

"Il est impensable, ajoute M. Beaudet, de constater que la situation échappe totalement à l'heure actuelle à l'administration locale du port et que cette administration qui y a en somme investi le plus d'argent, ne peut rien faire pour sauvegarder ses intérêts."

Il ne faut pas perdre de vue que les débardeurs ne travaillent actuellement dans le port que grâce à une injonction intérimaire dont le dernier délai expire le 8 janvier. D'autre part, la présente convention collective établie entre la Fédération des armateurs et les débardeurs expire elle-même le 31 décembre. Avec elle s'évanouissent les recommandations du commissaire industriel Laurent Picard.

Selon M. Beaudet, la "municipalisation" du port de Montréal telle que souhaitée par un groupe de 25 conseillers, "ne

Voir PORT en page 2

Déficit de deux millions et demi de dollars en 1967
— Page 3



Saint-Michel

L'enquête commence

par Florian BERNARD

Le directeur du Bureau des inspecteurs-vérificateurs au ministère des Affaires Municipales, M. Clovis Sasseville, et deux comptables de Québec sont arrivés à Saint-Michel, ce matin, pour commencer l'enquête décrétée par les autorités.

M. Sasseville a déclaré à LA PRESSE que cette première journée doit être employée à "prendre contact" avec les dirigeants municipaux de Saint-Michel. Puis dans les jours qui suivront, M. Sasseville et ses collaborateurs feront l'inspection de tous les livres et de tous les comptes de la municipalité. En même temps, ils entendront divers employés de Saint-Michel.

Interrogé sur la durée probable de cette enquête, M. Sasseville a déclaré qu'il est impossible de prédire quoi que ce soit pour le moment à ce sujet. Il a simplement dit, avec une pointe d'humour: "J'espère que cette enquête sera moins longue que celle de la Commission Lauren-deau-Dunton!"

Une enquête... pénible

M. Sasseville a déclaré qu'il ne croit pas rencontrer de difficultés majeures durant cette enquête. Il a toutefois précisé qu'il appréhende un peu tout ce qui pourra se dérouler durant les jours à venir. "Quoi qu'il en soit, de dire M. Sasseville, j'ai un mandat précis et je serai le plus objectif possible. Je n'ai personne à protéger, mais, par contre, je n'ai aussi personne à détruire. Je ferai mon rapport au gouvernement et les autorités prendront les décisions qui s'imposeront alors."

Interrogé à savoir s'il s'adjoindrait des avocats ou autres collaborateurs, M. Sasseville a simplement dit qu'il ferait ce qui doit être fait en temps et lieu.

Voici au texte le communiqué rendu public après-midi par l'Office d'information et de publicité au sujet de l'enquête à Saint-Michel, confiée à la Commission des affaires municipales et à M. Sasseville. L'annonce de la tenue de l'enquête avait été annoncée en primeur par LA PRESSE, tôt hier matin.

"Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, vient de demander à la

Voir ENQUETE en page 1

"Ma fille est complètement morte..."

LE CAP. (AFP) — "Ma fille est complètement morte désormais", a déclaré ce matin M. Edward Darvall, le père de la jeune fille dont le coeur a été greffé sur M. Washkansky.

"Une partie de ma fille vivait encore dans le corps de M. Washkansky. Maintenant je me sens complètement vide. Je n'ai plus rien à attendre désormais", a ajouté M. Darvall.

M. Darvall se trouve encore sous contrôle médical à la suite du choc reçu après l'accident de circulation dont ont été victimes sa fille Denise et sa femme. Il a déclaré qu'il souhaitait assister aux funérailles de Louis Washkansky mais il devra pour cela obtenir la permission de ses médecins.

Autres nouvelles et photos, pages 19 et 20

SOMMAIRE

Annonces classées / 43 à 50
Arts et spectacles / 10 à 12
Bandes dessinées / 42
Calendrier des pionniers / 26
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 51
Editorial / 4
Finance / 36 à 38
Horoscope / 42
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 44
Informations étrangères / 7 et 41
Radio et télévision / 23
Ski / 33
Sports / 27 à 31
Tribunaux / 8
Vie féminine / 16 à 20
Votre médecin / 18

CKAC 73



photos René Picard, LA PRESSE

Délaissant les danses folkloriques, les membres des Ballets africains se sont adonnés, hier soir, aux danses à go go dans un restaurant du Vieux Montréal où il y avait réception en leur honneur. Les Africains ont quitté Montréal aujourd'hui pour Chicoutimi.

Elise Pouliot se porte garante pour les autres, qui quittent le pays

La poursuite retire ses accusations contre deux des cinq danseuses

par Oswald MAMO

C'est le 25 janvier que le juge Henri Beaulieu, de la Cour du Bien-être social rendra sa décision dans la cause de Mlle Elise Pouliot, productrice du spectacle des Ballets africains, accusée d'avoir incité des adolescentes à se livrer à un spectacle indécent à la Place des Arts.

En ajournant le prononcé de son jugement, le juge Beaulieu a souligné le fait qu'il s'agit d'une question très délicate et qu'il n'a pas eu le temps de "passer à travers" tous les divers documents produits durant le procès.

Le juge a précisé que le jugement sera rédigé par écrit.

La défense ayant attiré l'attention du président du tribunal sur le fait que les membres des Ballets africains ne seront plus en territoire canadien au moment du jugement, le juge Beaulieu a répondu qu'il n'exigera pas la présence des accusés, sauf celle de Mlle Elise Pouliot, et qu'il ne demandera pas le versement d'une caution.

Dans le cas où il rendrait un jugement de culpabilité, le président du tribunal a souligné que la sentence ne sera pas l'emprisonnement, mais plutôt l'amende.

Celle-ci, en ce qui concerne le directeur de la troupe, M. Sécou Sakho et les jeunes adolescentes, sera garantie par Mlle Elise Pouliot elle-même et par M. Mamody Lamine Condé, attaché culturel de la République de Guinée à Washington.

M. Condé est venu spécialement à Montréal hier, pour entendre le prononcé du jugement.

Hier, la poursuite a retiré les accusations contre deux des cinq jeunes danseuses. La défense avait produit auparavant des documents montrant qu'elles sont mariées.

"Nous retirons les accusations contre deux des danseuses, a dit Me Michel Côté, procureur de la couronne, étant donné que cette cour ne peut avoir juridiction dans ces cas."

L'ajournement du prononcé du jugement n'a pas manqué de décevoir les dirigeants de la troupe africaine qui espéraient, en quittant la métropole, être bien en règle à tous les points de vue.

La troupe a quitté aujourd'hui Montréal pour Chicoutimi où elle donnera deux spectacles.

Samedi, elle passera par Montréal pour quelques heures seulement en route pour Philadelphie où elle se produira jusqu'au 4 janvier.

Le 6 janvier, les Ballets africains sont attendus à Winnipeg où ils donneront trois spectacles. Ils se rendront ensuite à Calgary pour deux spectacles et à Edmonton et Vancouver.

La troupe des Ballets africains quittera ensuite le pays pour la Californie le 16 janvier.

A la fin de la dernière représentation de la troupe africaine à Montréal, hier, la productrice du spectacle Mlle Elise Pouliot lui a remis un souvenir du Québec qui consiste en 45 photos de différents paysages de la Belle province.

Toute la troupe a été ensuite invitée dans un restaurant du Vieux Montréal.

Le Trésor américain surveille de très près le marché de l'or

WASHINGTON — (AFP) — Le département américain du Trésor examine étroitement les transactions qui ont eu lieu sur le marché de l'or lors de la ruée sur le métal précieux au cours des dernières semaines, afin de déterminer si des achats spéculatifs ont été effectués par des citoyens américains, indique-t-on dans les milieux informés de Washington.

La trésorerie, dit-on, surveille en permanence le marché de l'or, mais cette surveillance a été fortement renforcée depuis la dévaluation du sterling. Elle s'effectue par l'intermédiaire des services secrets américains et du bureau du contrôle des avions étrangers, précise-t-on. Jusqu'à présent, ajoute-t-on, elle n'a donné aucun résultat positif.

La loi américaine interdit formellement aux ressortissants des Etats-Unis de posséder de l'or autrement que sous forme de bijoux ou à des fins artistiques, industrielles ou dentaires. L'interdiction porte sur la détention d'or aussi bien dans le pays qu'à l'étranger. Ceux qui violent cette législation s'exposent à la saisie de leur or, à une peine de 10 ans de prison et à une amende de 10,000 dollars.

Selon des rumeurs qui ont circulé ces dernières semaines, certains ressortissants américains auraient effectué des transferts de fonds en Europe, notamment en Suisse, après la dévaluation du sterling, afin d'acheter de l'or. Dautres bruits ont fait état d'une contrebande d'or aux frontières des Etats-Unis avec le Canada et avec le Mexique.

La raffinerie de Contrecoeur n'est pas pour demain

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Paul Allard, a déclaré, hier, qu'il n'y a rien de fondé, à sa connaissance, dans les informations selon lesquelles une raffinerie de pétrole serait établie dans la région de Contrecoeur au coût de $150 à $170 millions.

M. Allard commentait ainsi une nouvelle selon laquelle les travaux de construction d'une telle raffinerie débuteraient au mois de janvier sur un emplacement situé entre Sorel et Contrecoeur.

Selon M. Allard, aucun projet touchant l'établissement d'une telle usine n'a été porté à la connaissance du ministère ou du cabinet du premier ministre Johnson.

Les informations selon lesquelles une raffinerie s'établirait dans la région de Contrecoeur ne sont pas nouvelles. L'an dernier, la compagnie Murphy Oil avait en effet admis qu'elle faisait des études touchant la possibilité d'établir une telle usine dans la région. Cependant, le projet concernait alors un investissement de l'ordre d'environ $20 millions.

Deuxième accusé de l'assassinat de Kennedy

LA NOUVELLE-ORLEANS — (UPI, PA) — Le procureur Jim Garrison, de La Nouvelle-Orléans, a accusé un autre individu d'avoir conspiré pour assassiner le président des Etats-Unis, feu John F. Kennedy. Il s'agit cette fois de M. Edgar Eugene Bradley, un citoyen de Hollywood, en Californie, qui est âgé de 49 ans.

Bradley, en apprenant cette nouvelle, a déclaré au sujet de Garrison : "Cet homme est soit grassement payé pour faire ce qu'il fait ou il est cinglé". Il a nié toute participation à l'assassinat de Kennedy, survenu, à Dallas, le 22 novembre 1963.

Bradley est un représentant, pour la côte ouest, du Révérend Carl McIntire, président du Conseil international des églises. Interviewé à la radio, Bradley a déclaré que le jour de l'assassinat de Kennedy, il se trouvait dans un autobus, au moment où il a appris la nouvelle. Interrogé sur l'endroit où se trouvait l'autobus, il fit d'abord une pause puis ajouta : "El Paso, Texas".

Ni Garrison ni ses assistants n'ont fourni des détails sur Bradley et les "autres" personnes. On fera le nécessaire pour obtenir que Bradley soit mis sous arrêt. Garrison recommandera qu'il puisse reprendre sa liberté sous un cautionnement de $10,000, un montant semblable à celui qui a été réclamé dans le cas d'un autre inculpé, Clay Shaw.

Shaw est inculpé d'avoir conspiré avec Oswald, David Ferrie et d'autres personnes, pour tuer Kennedy. Oswald (l'assassin présumé et le seul qui ait été reconnu comme tel) a été tué par Jack Ruby (mort lui aussi) de même que David Ferrie.

Ni le nom de Clay ni celui de Bradley ne figurent dans les 26 volumes qui constituent le rapport du juge Warren sur la mort du président.

COEUR

SUITE DE LA PAGE 1

velles tentatives de transplantation cardiaque. Cet essai a démontré la nécessité d'une collaboration totale entre le chirurgien qui conduit l'intervention et les équipes d'immunologistes qui connaissent le processus de rejet".

Si certains spécialistes français se refusent à commenter le décès de Louis Washkansky, faute d'informations suffisantes, d'autres laissent à penser que le traitement immunologique n'a pas été administré selon les meilleurs critères.

L'un d'entre eux a déclaré ce matin : "Je pense que la première erreur a été d'irradier le malade et qu'une deuxième pourrait être l'administration d'une transfusion de globules blancs". Cette dernière a, semble-t-il, effectivement corrigé la leucopénie décelée dans le sang de Louis Washkansky. Mais elle a aussi donné les moyens à l'organisme du receveur de rejeter brutalement l'organe transplanté. On sait, en effet, que ces globules blancs sont les principales cellules vecteurs d'anticorps.

Un autre éminent spécialiste a ajouté: "Cette transfusion de globules blancs était donner des armes au diable. Cet acte signait l'arrêt de mort du malade. Cela dit, je ne pense pas que d'autres auraient pu mieux réussir que le professeur Barnard pour qui j'ai beaucoup d'admiration".

Un jeune chirurgien cardiovasculaire de Paris a conclu : "A mon avis, la tentative du professeur Christian Barnard constitue la clé de voûte sur laquelle reposera le progrès que nous constaterons dans le domaine des transplantations cardiaques dans les prochaines années et même, pourquoi pas, dans les mois à venir".

METRO

SUITE DE LA PAGE 1

sol dans les tunnels du métro et, grâce à ce système de ventilation, poussé dans les voitures.

Aucun élément refrigérant n'entrera dans ce système. On ne peut donc parler de climatisation de l'air, a-t-on souligné à l'hôtel de ville.

De plus, les cahiers de charges soulignent que les ventilateurs devront être silencieux le plus possible, de façon à éviter les vibrations trop grandes.

Les modifications préconisées apporteraient une amélioration considérable à la ventilation actuelle des voitures. Cette installation va de pair avec l'amélioration de la ventilation des tunnels présentement en cours.

Il n'y aura que le pauvre conducteur qui aura encore chaud puisque les changements ne permettent pas de desservir sa cabine . . . Ce problème est à l'étude et la CTM fera des recommandations en ce sens, d'ici quelques mois, au Comité exécutif.

Il a été impossible de savoir, hier, quel sera le coût global de cette installation. Comme il s'agit de ventilateurs spéciaux, faits d'après commande, les prix pourront varier selon les soumissionnaires.

L'installation, toutefois, sera faite par les employés de la CTM, ce qui aura pour effet d'amoindrir le coût global du projet.

Ce coût des travaux sera imputé sur le solde disponible des crédits votés pour la construction et l'équipement des lignes du métro, à même l'emprunt autorisé par le règlement 2683, il y a quelques mois.

VOLÉES

• Bougies d'allumage AC

• Bougies d'allumage et pièces d'ignition POL

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS A CE SUJET, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC

BATTERY & ELECTRIC SERVICE CO.

1124 BLEURY, Montréal — UN. 1-3631

N.B. — Messieurs, nos clients, nous avons toujours de la marchandise en main

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

commissions municipale de Québec d'instituer une enquête sur l'administration financière de ville Saint-Michel. Le ministre a pris cette décision aussitôt que des faits précis ont été portés à sa connaissance, pour la première fois, par la Chambre de commerce de Saint-Michel, au cours d'une entrevue qu'il accordait à celle-ci, lundi de cette semaine.



M. Clovis Sasseville

"De plus, M. Lussier a requis le directeur du bureau des inspecteurs-vérificateurs de son ministère de faire enquête sur les responsabilités possibles des officiers municipaux de cette ville, comme le prévoit la loi du ministère des Affaires municipales.

"Le mandat confié aux enquêteurs, en vertu de la loi de la commission municipales du Québec et de la loi du ministère des Affaires municipales, ne concerne que l'administration financière de la municipalité et la conduite des officiers municipaux.

'Le premier ministre Johnson et les ministres de la Justice et des Affaires municipales, MM. Bertrand et Lussier respectivement, ont déclaré tout récemment qu'en vertu de la loi des commissions d'enquête, dans sa forme actuelle, l'administration des affaires municipales ne peut pas faire l'objet d'une enquête royale jusqu'à ce que cette loi puisse être amendée à une session de l'assemblée législative.

"M. Lussier lui-même a eu l'occasion de souligner précédemment qu'une enquête peut être réclamée par cinquante électeurs. Une telle enquête est alors conduite par un juge de la Cour supérieure, mais elle ne peut être tenue qu'à la suite d'une requête alléguant des accusations, actions et faits articulés avec précision et qui, seuls, font l'objet de l'enquête."

Accusés en cour des Sessions

Entre-temps, quatre des six personnes arrêtées pour avoir manifesté un peu trop bruyamment devant l'hôtel de ville de St-Michel devront comparaître en Cour de sessions de la paix.

Traduits hier en Cour municipale, ces accusés ont appris que leur cas serait étudié par un tribunal supérieur. En effet, le juge de la Cour municipale s'est désister, déclarant qu'il n'avait pas juridiction dans cette cause.

On se souvient que, le soir du 12 décembre, des manifestants qui exigeaient la démission en bloc des membres du conseil de Saint-Michel, une enquête royale ou l'annexion de la ville à Montréal, ont brisé plusieurs carreaux de l'hôtel de ville, ainsi que les glaces de quelques voitures. Il y eut aussi maintes bousculades et c'est à grand peine que la police parvint à rétablir l'ordre.

Le ministre Sauvé en Inde

OTTAWA (PC) — Le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, quittera le Canada le 4 janvier pour un séjour de 12 jours dans l'Inde où il participera à une conférence du Commonwealth sur l'industrie forestière qui se déroulera dans la capitale de Nouvelle-Delhi.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 28

MAXIMUM : 35

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal et Ottawa : généralement nuageux avec pluie en fin de journée. Doux. Vents légers devenant de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal, 28 et 35, Ottawa 25 et 38.

Aperçu pour demain : quelques averses et doux.

Régions des Laurentides et du St-Maurice : nébulosité croissante avec pluie ou neige en fin de journée. Peu de changements dans la température. Vents légers. Minimum et maximum à Sainte-Agathe 20 et 36, La Tuque 15 et 32.

Aperçu pour demain : doux avec averses.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec : nébulosité croissante. Peu de changements dans la température. Vents légers. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec 20 et 35.

Aperçu pour demain : doux avec averses.

Régions de Rimouski, Baie-Comeau, Gaspésie, Sept-Iles et Lac-Saint-Jean : généralement ensoleillé. Peu de changements dans la température. Vents du nord-ouest de 15 milles devenant légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles 20 et 32, Chicoutimi 15 et 32, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 25 et 35.

Aperçu pour demain : doux avec neige tournant en pluie verglaçante.

PORT

SUITE DE LA PAGE 1

règlerait absolument rien". Il ne croit pas non plus à l'à-propos d'une tutelle.

La solution qu'il préconise, même si elle chambarde tout, est celle qui s'impose "au point où en sont les choses".

Trente-deux des 140 lignes maritimes qui desservent le port de Montréal, ont déjà annoncé leur intention de ne pas revenir à Montréal tant que ne sera réglé le conflit. La navigation d'hiver promet d'être bonne cette saison uniquement parce que les commandes de cargaisons ont été signées l'été dernier, avant que n'éclate ouvertement le conflit.

Mais le conflit aura certainement des répercussions l'hiver prochain.

C'est un peu à contre-coeur que M. Beaudet a fait part de "sa" solution, hier, devant un groupe de journalistes invités à une conférence de presse, mais, pressé de questions, il s'est finalement ouvert de ce projet. Selon lui, c'est l'opinion publique qui aurait dû exiger pareil changement dans l'administration du port.

PLUS QUE 2 JOURS

VIC TANNY'S

La chaîne de clubs de santé la plus nombreuse et la meilleure au monde



DERNIÈRE CHANCE DE VOUS INSCRIRE ET D'ÉPARGNER DANS L'ÉTAPE 1 DU PLAN "TARIFS DE MEMBRES FONDATEURS"

CETTE OFFRE SE TERMINERA LE 24 DÉC.

ou dès que le quota d'inscriptions sera atteint

Ne tardez pas... appelez aujourd'hui !

VIC TANNY'S Gymnases et Studios de Santé

— DEUX ENDROITS —

CARRÉ PHILLIPS Terrain de stationnement Globe 866-7907 • CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 342-5550

TORONTO, OSHAWA, LONDON, HAMILTON, ST. CATHARINES, OAKVILLE, KITCHENER, WINDSOR, OTTAWA, MONTRÉAL. Clubs affiliés à WINNIPEG, CALGARY, VANCOUVER, VICTORIA.

Des clubs seront bientôt ouverts à BURLINGTON, SUDBURY, KINGSTON, QUÉBEC et ST. JOHN'S.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 21 DECEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 296

Port de Montréal: déficit de $2,700,000 en 1967

par Denis MASSE

L'administration du port de Montréal devra accuser cette année une perte nette de $2,700,000.

D'autre part, les conflits ouvriers qui ont paralysé le commerce maritime à différentes reprises durant l'année portent à plus de 4 millions de tonnes la diminution du tonnage des marchandises en transit.

Loin d'être la plus fructueuse, l'année 1967 aura cependant été favorable à la navigation d'hiver. Au cours des trois premiers mois de l'année, 73 océaniques ont fait escale à Montréal comparativement à 57 l'année précédente.

Mais, dans l'ensemble, le port n'a accueilli que 5,785 navires, soit 431 de moins que l'année précédente. Au total, 20½ millions de tonnes de marchandises auront passé par le port, comparativement à 24,872,222 tonnes en 1966.

Quant au déficit prévu, il est de l'ordre de $2,700,000, alors que l'administration indiquait un léger profit en 1966 et que le profit net atteignait presque le million en 1965.

Ces statistiques ont été livrées hier par le directeur du port M. Guy Beaudet, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à bord du remorqueur "Sir Hugh Allan".

Selon M. Beaudet, le déficit est surtout attribuable à une diminution considérable du commerce des céréales et aussi à l'augmentation importante de la subvention que le Conseil des ports nationaux verse annuellement en lieu de taxes à la Ville de Montréal. Cette subvention se chiffre à plus d'un million de dollars.

Quant à la diminution du tonnage-marchandises, elle est directement attribuable aux conflits ouvriers qui ont éclaté sporadiquement dans le port de Montréal durant l'année.

Une grève des marins des Grands Lacs a retenu 181 navires à l'ancre pendant 37 jours au début de la saison et plus tard, à l'automne, les difficultés suscitées par le rapport Picard ont paralysé complètement le port pendant quatre jours en plus d'abaisser le rendement général à un point critique.

Deux secteurs de l'activité portuaire ont enregistré des hausses : celui des passagers et celui des produits pétroliers. L'augmentation du nombre des passagers — 125,200 contre 86,572 en 1966 — est due évidemment à la tenue de l'Expo à Montréal. Les prévisions sont loin d'être encourageantes sous ce rapport pour l'an prochain : la ligne Cunard abandonnera ses liaisons maritimes entre l'Europe et la métropole et retirera les trois paquebots qu'elle maintenait en service sur l'Atlantique et le Saint-Laurent.

Une forte diminution dans l'exportation des céréales a aussi contribué à la baisse générale du commerce maritime à Montréal. Nos élévateurs ont livré 71,500,000 boisseaux de blé comparativement à 139,600,000 boisseaux l'année précédente.

De plus, le commerce a enregistré une baisse significative dans plusieurs domaines, comme le ciment, l'amiante, le charbon, le fer et l'acier.

Le transport par containers, cependant, offre de riches promesses. Déjà très populaire cette année, cette nouvelle forme de transport des marchandises devrait connaître une hausse appréciable en 1968 alors que sera inaugurée en novembre, à Montréal, la première station terminale de containers au Canada.

Les taxes municipales

Hausse considérable à Outremont

par Pierre VENNAT

Les propriétaires d'Outremont, qui, l'an dernier, payaient, en moyenne, $531.92 en taxes municipales, **y compris la taxe sur le métro,** paieront, en 1968, **sans la taxe du métro,** une moyenne de $574.45, soit une hausse de $42.53 sans tenir compte de la taxe du métro.

Les conseillers juridiques de la ville étudient en effet la possibilité que cette taxe soit payée en partie par les locataires, qui deviendraient ainsi victimes d'une taxe locative, comme on vient d'en imposer une à Laval et comme il en existe une à Longueuil et dans d'autres villes de la province.

Toutefois, si les conseillers juridiques en venaient à la conclusion qu'il est impossible de fixer une taxe locative pour 1968, les propriétaires devront payer 21½ cents additionnels les $100 d'évaluation, ce qui portera le montant total moyen des taxes payées par un propriétaire d'Outremont à $607.50, pour un propriétaire de cottage évalué à $27,000 (évaluation moyenne à Outremont), c'est-à-dire une hausse de taxe de $75.58 par propriétaire d'Outremont ou de 14 p. 100.

Si la maison évaluée à $27,000 est un duplex, c'est une augmentation de $90.58, à cause d'une nouvelle taxe sur l'enlèvement des déchets, que le propriétaire devra payer ou 17 p. 100, sans oublier la taxe d'eau que les citoyens d'Outremont doivent payer à Montréal qui la leur fournit au taux de 5.9 p. 100 de la valeur locative.

A tel point qu'un propriétaire furieux a quitté la salle du conseil, hier soir, en disant que, l'an prochain, si les taxes continuent à monter de cette façon, c'est 500 à 600 propriétaires qui se rendront à Montréal rencontrer le maire Drapeau et réclamer l'annexion d'Outremont à la métropole.

Un problème de vieillissement

De toute façon, Outremont fait face à un problème: son vieillissement.

En effet, à toute fin pratique, son territoire est complètement développé.

Rares sont les lots vacants.

Or, le coût des services, les salaires, etc., montent avec le coup de la vie.

Les propriétés demeurent les mêmes dans l'ensemble et l'on ne peut s'attendre à aucun développement considérable dans l'état actuel des choses.

La solution, le maire Couvrette et plusieurs conseillers la voient dans l'adoption, l'an prochain, d'un nouveau plan d'urbanisme, qui est en préparation depuis 3 ans et qui permettrait de reconstruire dans certains secteurs de la ville des maisons d'appartements en hauteur là où il n'y a actuellement que duplexes ou triplexes, de façon à hausser considérablement le rôle d'évaluation.

Sans cela, les contribuables d'Outremont seront placés dans une situation sans espoir et devront s'attendre, en 1969, et dans les années futures, à de telles hausses radicales de taxes tous les ans.

Mais le plan d'urbanisme, ou plan directeur comme on voudra, est loin d'être adopté. On connaît la crainte instinctive des propriétaires d'Outremont pour les maisons en hauteur.

Voir OUTREMONT en page 6

Hausse de 26¢ à Longueuil

par Claude MASSON

Le sort est jeté!

Les propriétaires de Longueuil ont appris officiellement, hier soir, qu'ils devront subir une hausse totale des taxes de 26 cents les $100 d'évaluation pour l'année 1968.

Cette augmentation atteint la taxe foncière, qui passe de 90 cents à $1.06 et la taxe du métro, qui est portée de 16 à 26 cents les $100 d'évaluation.

Cette hausse, la première depuis 1963, a été rendue nécessaire pour deux raisons principales: l'accroissement des montants consacrés au service de la dette et l'augmentation des salaires aux employés municipaux.

Le service de la dette qui, en 1960, ne constituait que 12 p. 100 du budget, occupe maintenant une place de choix puisque 35 p. 100 du budget de 1968 lui est consacré.

Quant aux dépenses en salaires, ils sont passés de $331,775 en 1960 à $1,175,000 cette année, et ce, avant même la signature de quatre nouvelles conventions collectives prévues pour 1968.

Les conseillers municipaux ont également profité de cette soirée de l'adoption du budget pour penser un peu à eux.

Depuis quatre ans, le maire et les conseillers municipaux recevaient une allocation de $100 par mois pour leur fonction. Subitement, leurs émoluments ont été haussés à $4,800 pour le maire et à $2,400 pour les conseillers.

Une assemblée des électeurs-propriétaires aura cependant lieu à ce sujet à 7 h le mercredi soir, 3 janvier.

Le maire, M. Marcel Robidas, a expliqué que la rémunération des autorités municipales des villes environnantes est beaucoup plus élevée et que la fonction demande de consacrer beaucoup plus de temps qu'autrefois, ce qui entraîne, a-t-il ajouté, une perte de salaires pour l'employé et une perte de revenus pour l'employeur qui occupe un poste électif au niveau municipal.

"Il faut suivre le cours normal. C'est d'ailleurs une hausse très relative," a conclu le maire à ce sujet.

Le conseiller Jacques Bouchard a enregistré sa dissidence.

Aucun contribuable dans l'assistance plus nombreuse que d'habitude n'a prononcé la moindre réplique relativement à cette hausse.

Budget record

C'est un budget record qu'ont adopté hier soir les membres du conseil de Longueuil, soit $3,863,472. L'évaluation des propriétés imposables totalisera la somme de $87 millions en 1968.

Outre la hausse de la taxe foncière et de la taxe du métro, la taxe d'affaire est portée de 6 à 7 p. 100. Seule la taxe du déneigement n'a pas été touchée; elle reste à 25 cents les $100.

Le maire Robidas et le conseiller Jean-Jacques Lemieux ont tour à tour déclaré que la hausse impressionnante de la taxe foncière était impopulaire mais nécessaire. Selon eux, il aurait fallu procéder à des augmentations moindres mais plus régulières au cours des dernières années. Le conseil actuel a pris le pouvoir en novembre 1966.

"Les gestes des années passées étaient politiquement explicables mais administrativement inadmissibles", de dire le conseiller Lemieux, un économiste.

Pour sa part, le conseiller Gilles Gravel a déclaré que le conseil a dû comprimer les exigences des chefs de services de $450,000 pour en arriver au résultat connu.



photo J.-Y. Letourneau, LA PRESSE

500 étudiants manifestent

Quelque 500 étudiants du Collège Saint-Laurent, du Mont-Saint-Louis et du Collège Sainte-Marie ont manifesté hier, entre midi et 1 h., devant les bureaux du ministère de l'Education, rue Saint-Denis. La manifestation a duré une heure et s'est déroulée dans l'ordre.

Retour en classe au Collège St-Laurent

Les étudiants du Collège St-Laurent sont retournés en classe ce matin, mettant ainsi fin aux "journées d'étude" entreprises mardi pour réclamer la transformation immédiate de leur institution en Collège d'enseignement général et professionnel (Cegep) public.

C'est dans ce but que 500 étudiants de Saint-Laurent, appuyés par leurs confrères du Mont-Saint-Louis et du Collège Sainte-Marie, ont manifesté hier, entre midi et 1 h, devant les bureaux du ministre de l'Education, rue Saint-Denis.

Arborant des pancartes et scandant "On veut Cegep", les étudiants ont circulé pendant une heure autour de la petite place située devant l'immeuble de quatre étages. La manifestation s'est déroulée dans l'ordre et les quelques policiers mandés sur les lieux n'ont pas eu à intervenir. La circulation n'a pas été interrompue, rue Saint-Denis.

Réunis en assemblée hier matin, les étudiants du Collège Saint-Laurent ont d'autre part décidé d'employer un autre moyen afin de forcer le gouvernement à se rendre à leur demande. Ils ont décidé de payer leurs frais de scolarité directement à leur association, au lieu de les verser à l'administration du collège.

"On s'empare de la gratuité scolaire avant qu'elle ait été décrétée", a déclaré un porte-parole des étudiants du Collège Saint-Laurent.

Les élèves du Mont-Saint-Louis, qui réclament aussi une charte publique pour leur collège, et ceux du Collège Sainte-Marie (qui espère devenir un des noyaux de la deuxième université de langue française à Montréal) ne semblent pas avoir l'intention d'organiser une manifestation.

Pas de changement à St-Bruno et à St-Lambert

Les municipalités de St-Bruno et de St-Lambert, qui comptent respectivement 12,000 et 17,000 âmes, ont décidé de conserver le même taux de taxe foncière pour l'année 1968.

Les contribuables de St-Bruno devront supporter à nouveau un fardeau de $1.37 les $100 et les propriétaires de St-Lambert auront à défrayer un coût de 80 cents les $100.

On se souvient que, l'année dernière, ces deux villes de la rive sud avaient été l'objet de manifestations de la part de citoyens mécontents de la hausse impressionnante des taxes à St-Bruno (90 cents à $1.37) et de la hausse non moins importante de l'évaluation à St-Lambert.

Fait plutôt rare dans les annales municipales, le budget de St-Lambert a été réduit d'environ $100,000 à cause de la diminution des dépenses capitales. Le gérant, M. Paul Savard, a expliqué que l'augmentation des salaires occupe une tranche importante du budget total qui est de $2,141,023.

A St-Bruno, le gérant, M. Gaston Martineau, a déclaré que le budget s'élève à environ $200,000 de plus que l'an dernier, principalement à cause du montant supérieur affecté au service de la dette. Le budget atteint $1,458,000.

Collision à Laval: 1 mort

Un homme a perdu la vie dans un accident spectaculaire survenu peu avant 6 h. hier soir à l'angle du boulevard des Laurentides et du viaduc Girard à Laval.

La victime est M. Réal Locas, âgé de 36 ans, du 1 boul. Elzéar dans le quartier Vimont à Laval. Deux autres personnes ont subi des blessures graves dans cet accident, mais leur état n'inspire aucune crainte pour le moment.

Sarago, un importateur d'héroïne ou un minable petit commissionnaire?

par Léopold LIZOTTE

Un ancien policier romain de 42 ans, Guiseppe Sarago, appréhendé à l'aéroport de Dorval, la semaine dernière, avec une cargaison d'héroïne pouvant valoir plus de $5 millions sur le marché clandestin des narcotiques, doit-il être considéré comme un véritable "importateur" de narcotique ou comme un minable petit commissionnaire? Un simple courrier?

C'est ce dont décidera le juge Gérard Laganière, aujourd'hui, alors qu'il décidera également si le prévenu, le premier d'un groupe de six ressortissants argentins à subir son enquête préliminaire, pourra être remis ou non en liberté sous-cautionnement.

Dès hier, toutefois, le tribunal a laissé clairement entendre qu'il considérait nettement le prévenu à la barre comme un "small fry", mais que, d'autre part, son rôle n'interdisait cependant pas de le considérer comme un importateur au sens de la loi.

Précédemment interrogés par Me Louis-Philippe Landry, le procureur spécial de la police fédéral, un groupe de policiers fédéraux et de douaniers avaient raconté comment le prévenu avait été appréhendé à son passage à la barrière douanière, alors qu'il avait déclaré n'avoir rien à... déclarer.

Et ce, alors que dans sa grosse valise à double fond se trouvaient quelque treize livres d'héroïne répartis dans une demi douzaine de sacs de plastique.

Analysée plus tard, la substance blanchâtre qui se trouvait dans les contenants devait se révéler comme le célèbre succédané de la morphine, et pur à 97.7 p. 100.

Dès les premiers gestes des douaniers, le prévenu aurait montré des signes évidents de nervosité, et il aurait déclaré que ce que l'on venait de trouver n'étaient que des médicaments qu'il était venu livrer à un ami. Et qu'on ne lui avait donné que $55 pour faire cette course après l'avoir conduit de Buenos Aires à Paris, puis Montréal, devait le faire rentrer dans son pays par la voie de New York.

Dans les poches de l'accusé, d'autre part, l'agent Poissant, de la RCMP, avait trouvé une feuille de papier portant les noms de cinq grands hôtels montréalais, avec les prix des chambres dans chacun de ces établissements.

En fin d'audience, c'est le procureur de la défense, Me Bruno Pateras, qui devait soulever la question du cautionnement, en soulignant qu'aux Etats-Unis, par exemple, on accordait la liberté provisoire dans de tels cas, et que la justice, évidemment, devait être la même dans tous les pays.

Quant aux enquêtes préliminaires des autres prévenus, elles ont toutes été reportées au 28 décembre, devant le même juge.

LES SILENCIEUX MIDAS portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture

MIDAS ®

ATELIER

TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.

10111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.

INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

LA DIRECTION
ET LE PERSONNEL DE
Gélinas
COMPRESSORS INC.
SOUHAITENT
A LEURS CLIENTS ET AMIS
un
JOYEUX NOËL

Pour un grand choix de cadeaux . . .
OUVERT ➡ DIMANCHE LUNDI
Pharmacie ALEXIS NIHON PLAZA
Rez-de-chaussée, PLAZA ALEXIS NIHON
LIVRAISON GRATUITE
Stationnement GRATUIT 937-7741

ET SI VOUS NE POUVEZ VOUS DÉCIDER . . .
Un CERTIFICAT-CADEAU CORBEIL !
Sûr de plaire. Laissez-la choisir à son goût.
de $1.00 à $20.00



COMPTE COURANT
COMPTE À CRÉDIT RENOUVELABLE
PLAN DE MISE DE CÔTÉ

CORBEIL
SUR LA PLAZA
6500 ST-HUBERT, 279-4581

VASTE CHOIX DE CADEAUX POUR Noël



BOUTIQUE COLONIALE



Assortiment sans pareil en fait de berceuses de toutes sortes, soit rembourrées ou non, différents finis, grande sélection de tissus.

Modèle illustré (en érable) Spécial de Noël $25

OUVERT jusqu'à 9 h 30 tous les soirs
Le samedi jusqu'à 6 h. p.m.

A. FORGET INC
6707, BOUL. SAINT-LAURENT, TEL. 274-5568
(Juste au nord de St-Zotique)
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Voici le cadeau idéal :
CEUX QUI S'Y CONNAISSENT PREFERENT UN
MAGNIFIQUE PLATEAU DE FROMAGES
FINS, DOMESTIQUES ET IMPORTES
$12.50 et plus



Voici quelques suggestions . . .
cantal, gorgonzola, raquefort,st-paulin, gruyère, stilton, cheshire, pont leveque, boursault, gourmandise, gaerphilly, gouda, edam, tilsit, bel paese, provonoli, oka, vieux fort, vieux doux et beaucoup d'autres

A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, Ste-Catherine (coin Drummond) Montréal — 842-2341

Québec donne "un coup de pouce" au maire de Lachine en plein milieu du référendum

par Pierre VENNAT

L'administration du maire Jean-Guy Chartier, qui subit pour la deuxième journée aujourd'hui l'épreuve du référendum qu'elle considère comme un vote de confiance sur ses projets d'achats de terrain pour un complexe municipal et un Centre d'accueil pour personnes âgées, vient de recevoir un bon "coup de pouce" des autorités provinciales.

En effet, le ministère de la Famille et du Bien-être social a confirmé la nouvelle : le Centre d'accueil sera financé dans une proportion de 90 p. 100 par les gouvernements supérieurs.

Le maire Chartier a rendu public un télégramme de M. Jean-Paul Ramsay, directeur du Service du développement des ressources au ministère de la Famille et du Bien-être social, spécifiant qu'une aide gouvernementale représentant 90 p. 100 du coût de $3 millions sera apportée.

Ce centre, auquel Lachine a l'intention de contribuer pour une somme de $275,000, serait construit et administré par un organisme privé sans but lucratif connu sous le nom de 'Corporation du centre d'accueil de Lachine".

Bien qu'elle soit entièrement indépendante de l'administration municipale, son conseil de direction formé de 12 membres, compte deux membres du conseil municipal, le maire Chartier et le conseiller William McCulloch.

Le télégramme de M. Ramsay se lit comme suit :

"Nous confirmons que 90 p. 100 du coût de la construction du futur foyer sera absorbé par un prêt qui sera consenti par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Deuxièmement, l'opération du futur foyer, y compris le remboursement du capital et intérêt, sera assuré par une convention qui sera signée entre la corporation et le ministère de la Famille et du Bien-être social. Troisièmement, au sujet du terrain, des démarches ont été entreprises auprès du ministère des Richesses naturelles en vue de le céder à la corporation pour qu'elle puisse réaliser son projet de centre d'hébergement et de logement."

Les contribuables ont jusqu'à 8 h ce soir pour enregistrer leur "oui" ou leur "non" à l'hôtel de ville.

Le résultat sera rendu public vers 10 h ce soir, au plus tard.

Terre des hommes: comité directeur de sept membres

par Raymond MASSE

"L'organisation, la présentation et l'exploitation de la "Terre des hommes" relèveront du comité exécutif" de la métropole.

C'est ce qu'a révélé hier après-midi, à l'hôtel de ville, à l'issue d'une séance des commissaires, M. Lucien Saulnier, président de ce comité.

M. Saulnier a également annoncé que, "pour faciliter et hâter son travail", le comité exécutif venait de constituer un "comité directeur" composé de sept membres.

Ce comité directeur comprendra : M. Saulnier ainsi que le maire Jean Drapeau, puis le directeur du nouveau service des Immeubles, M. Guy Huot, le directeur du service d'Urbanisme, M. Aimé Désautels, le directeur du service des Parcs, M. André Champagne, l'architecte en chef, M. Edouard Fiset, qui fut architecte en chef de l'Expo 67, et le "conseiller culturel" qui sera nul autre que M. Georges-Emile Lapalme, ancien ministre des Affaires culturelles du Québec et ancien chef du parti libéral provincial.

M. Saulnier a en outre déclaré que le budget de la "Terre des hommes" sera aussi administré par le comité exécutif qui mettra à la disposition des services municipaux qui suivent, les sommes requises pour leur part de responsabilité, les services concernés étant le service des Immeubles, le service de la Police, le service d'Incendie, le service des Parcs, le service des Travaux publics, le service de la Voie publique, le service de Santé, le service des Finances, le service du Personnel et le service d'Urbanisme.

On se rappelle, pour sa part, que le conseil municipal a approuvé, au cours de sa dernière assemblée, le 7 décembre, le budget de la "Terre des hommes", budget ayant trait à la période écoulée du 1er décembre au 30 avril prochain, les dépenses prévues s'élevant à $3,900,240, alors que les revenus anticipés durant cette même période doivent se chiffrer par $4,387,000; la prévente des passeports devant rapporter, estime-t-on $3,600,000, d'ici le 30 avril prochain.

Par ailleurs, la Ville prendra possession le premier janvier de toutes les propriétés de la Compagnie de l'Expo situées dans les îles Ste-Hélène et Notre-Dame, y compris le minirail, mais à l'exclusion de l'Expo-Express.

Arrestation de trois présumés auteurs de vols à main armée

par Lucien Champeau

Trois des présumés auteurs du vol à main armée commis le soir du 15 décembre à la Caisse Populaire de Delson devaient comparaître cet après-midi devant les tribunaux locaux pour répondre de ce forfait.

"Nous avons obtenu des aveux écrits de deux d'entre eux et nous croyons qu'après leur comparution en cour, ils seront interrogés par les corps policiers de Lachine, de Ville Saint-Michel et de Montréal" a déclaré à midi l'inspecteur Paul-Emile Lapierre, chef de l'escouade des vols à main armée à la Sûreté provinciale.

Le limier a souligné dans cette triple capture le travail en profondeur de ses hommes, et particulièrement celui du sergent Albert Lisacek :

"Les suspects étaient masqués de bas de nylon, à l'exception de l'un d'eux dont la figure a été quelque peu aperçue par l'un des occupants de la Caisse.

"A la suite de longues recherches dans nos fichiers de gunmen, nos hommes ont trouvé une photo ressemblant au suspect.

"Ils l'ont fait voir aux victimes, qui ont corroboré la ressemblance. Puis, les agents ont surveillé le village où habitait leur homme afin de connaître ses amis.

"Il y a deux jours, ils ont détenu six suspects, et après de longs interrogatoires, ont éclairci le hold-up de la semaine dernière au cours duquel $3,000 avaient été enlevés à la pointe du revolver."

Et l'inspecteur Lapierre de conclure: "De ce temps-ci, nous éclaircissons plus de hold-up qu'il ne s'en commet dans le territoire tombant sous notre juridiction."

OUTREMONT

SUITE DE LA PAGE 3

Or, le plan d'urbanisme devra être adopté, par référendum, quartier par quartier. Il s'agit donc qu'un quartier bloque pour tout ficher par terre.

Les taxes

La taxe foncière générale baisse de 64 cents les $100 d'évaluation à 39 cents.

Il s'agit toutefois que d'une baisse nominale. En effet, l'an dernier, la taxe foncière générale comprenait l'enlèvement des déchets. Cette année, on a fixé une taxe spéciale pour ce dernier point.

Cette dernière sera de $25 pour un cottage, de $40 pour un duplex, de $50 pour une maison de plain-pied, de $10 par logement pour une maison d'appartements, de $10 pour un bureau d'affaires, de $100 pour une épicerie et de $50 pour tout autre local commercial.

La taxe foncière spéciale pour la protection de la personne et de la propriété, l'administration de la justice, la police, les incendies et l'éclairage des rues, passera de 90½ cents les $100 d'évaluation à $1.29.

Ceci en grande partie grâce à l'entente acceptée hier par Outremont pour la collaboration des pompiers avec Mont-Royal, Westmount et St-Laurent, entente qui doit entrer en vigueur le 1er janvier.

Au sujet de cette entente, le directeur d'incendie d'Outremont a tenu à préciser qu'elle n'exclut pas, dans les cas d'incendie majeur, le droit d'appel aux pompiers de la métropole. Il ne s'agit au fait, dans le cas d'incendie mineur, d'avoir sur les lieux, rapidement, 15 hommes et 3 pompes additionnelles, afin justement d'éviter des tragédies.

La taxe sur le coût du service des règlements d'emprunts montera de 16 cents les $100 d'évaluation, soit de 19½ cents à 35½ cents.

Enfin la taxe du métro, dont on n'a pas encore décidé qui la paiera, passe de 15½ cents les $100 d'évaluation à 21½ cents.

Des débats pittoresques

Le débat sur le budget a été marqué de fréquentes interventions de la part de contribuables qui y allaient chacun de leur petite suggestion. La salle du conseil, d'ailleurs, était remplie à craquer.

Le conseiller Jean-Jacques Gladu s'est fait remarquer par deux interventions que certains de ces collègues ont semblé considérer comme farfelues.

Il a d'abord voulu réduire de 5 p. 100 ou de $25,000 le budget des loisirs.

Il s'est fait rabrouer vertement par le conseiller François Desmarais qui a répliqué que le budget de 1968 ne prévoit rien de nouveau dans ce secteur et que les coupures de M. Gladu auraient signifié la disparition de deux patinoires et de deux tennis actuellement offerts à la population.

Pour M. François Desmarais, ces $25,000 constituent un investissement dans l'avenir de la jeunesse, jeunesse qui risque, si l'on ne s'en occupe pas, de se ramasser dans les cabarets ou même les postes de police.

M. Desmarais s'est mérité les applaudissements de l'auditoire et la proposition de M. Gladu a été battue par 6 contre 3.

Plus tard, M. Gladu est revenu à la charge, demandant, sans donner plus de précisions, qu'on coupe de 5 p. 100 de toutes les dépenses dans tous les services. Il a parlé notamment de "couper l'air conditionné" des bureaux des fonctionnaires et "d'enlever les draperies".

Il a vivement été pris à partie par le fils de l'ancien président du comité exécutif de la métropole, Pierre DesMarais II, qui lui a reproché de n'avoir pas fait ces propositions en comité.

Là encore la proposition de M. Gladu a été battue par une forte majorité.

Le budget d'Outremont est de l'ordre de près de $4 millions, soit plus précisément, de $3,965,201.

A la suite de plusieurs interventions de la salle, le conseiller Jean-Jacques Beauchemin a répondu que les citoyens d'Outremont doivent d'abord prendre eux-mêmes leurs responsabilités.

Il a fait notamment allusion à un référendum récent où à peine 20 p. 100 des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Pas d'argent par la poste

Une erreur s'est glissée dans une nouvelle publiée hier dans LA PRESSE, sous le titre: Un réseau de faussaires couvrant tout le Canada vole le courrier. On conseillait aux gens de se servir d'**argent** ou de mandats-poste pour les paiements effectués par courrier, cela dans le but de ralentir les opérations d'un réseau de fraude. Un employé des Postes a fait justement remarquer qu'il faut utiliser des **mandats de banque** ou des mandats-poste. Tout le monde sait bien, d'ailleurs, qu'il ne faut jamais envoyer d'argent par la poste...

Demain, c'est l'hiver !

C'est demain que débute la saison hivernale et c'est également demain qu'on enregistrera la journée la plus courte de l'année.

Demain matin, à exactement 8 h 17, nous entrerons dans l'hiver.

Aujourd'hui, 21 décembre, le soleil s'est levé à 7 h 33 et se couchera à 4 h 13. Demain, 22 décembre, le lever du soleil s'effectuera 30 secondes plus tard, soit à 7 h 33½ et le coucher du soleil aura lieu à 4 h 11½.

Samedi, 23 décembre, la journée sera plus longue de 60 secondes puisque le soleil se lèvera à 7 h. 33 et se couchera à 4 h 12, soit une demi-minute de plus le matin et autant le soir. Et comme le veut le vieux dicton : "A la fête des Rois, (6 janvier) les jours allongent d'un pas d'oie".

Pharmacies dévalisées

Deux bandits agissant seuls se sont emparés d'une somme totale de $275, hier soir, au cours de deux vols à main armée commis à faible intervalle dans des pharmacies de la métropole.

Le premier attentat s'est produit à la pharmacie Fairmount, au 162 ouest, rue Fairmount, vers 9 h. 05 hier soir, alors qu'un individu brandissant un revolver a volé $175 avant de s'enfuir à pied sans avoir blessé personne.

Vingt-cinq minutes plus tard, soit à 9 h. 30 hier soir, un autre bandit, peut-être le même, s'est fait remettre $160 à la pharmacie Caron, au 2601 est, rue Laurier. Comme dans le premier cas, le bandit n'a blessé personne et s'est esquivé à la course aussitôt après son forfait.

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Les Castors partis, Newman songe à des spectacles

● Bien que John Newman ne l'ait pas encore annoncé officiellement, le club de football des Castors a terminé sa brève carrière et ne reviendra pas l'an prochain. Toutefois, Newman, qui dirige le groupe des compagnies Beaver, avait loué le stade de Verdun pour six ans, à raison de 10 soirées par saison de football et avait payé comptant la somme de $100,000. Il lui reste donc à remplir les 50 soirées du stade qui lui appartiennent pour les cinq prochaines années avant l'extinction de son contrat. A cette fin, il songe à présenter des spectacles qui mettraient en vedette des artistes canadiens ou étrangers bien connus.

Un journaliste français analyse l'Expo 67

● Un Montréalais d'origine bretonne nous a fait parvenir la découpure du journal breton "Le Télégramme" dans lequel le journaliste Roger Bouzinac donne ses impressions de son voyage de l'été dernier à Montréal et à l'Expo 67. Il fait la comparaison (que nos amis belges nous excusent) entre le "bazar de Bruxelles et l'inventaire encyclopédique de Montréal", signalant qu'entre les deux il y avait d'énormes progrès. Il conclut, de l'expérience montréalaise, que "la façon de montrer vaut parfois mieux que ce qu'on montre". Il note qu'après la visite du général de Gaulle le Pavillon français a été envahi par les visiteurs canadiens-français. "C'était une curiosité au sens noble du terme," précise-t-il. Les hôtesses — à leur grande satisfaction — cessaient d'être des gardiennes à qui l'on demande le chemin des toilettes et pouvaient enfin jouer le rôle qu'on leur avait fait apprendre. "Enfin, nous ne sommes plus des Madame Pipi", aurait dit l'une d'elles.

Une loi du Nouveau-Brunswick qui pourrait servir à Montréal

● Plusieurs des personnes avec qui il nous arrive de discuter le règlement municipal interdisant aux employés de cabarets ou de restaurants de s'asseoir avec les clients trouvent ce règlement trop rigide. Au Nouveau-Brunswick, il existe une loi qui oblige une personne attablée qui veut se joindre à d'autres personnes assises ailleurs de leur demander la permission par l'entremise du garçon de table. S'il y a consentement, le garçon revient, prend le verre et le transporte à l'autre table. Ce n'est qu'à partir de ce moment que la personne en question peut se lever et changer de place. On qualifiera peut-être ce processus de "chinoiserie", mais il n'en constitue pas moins une mesure de contrôle suffisante pour maintenir le bon ordre dans un établissement.

La Météo de Dorval est à la disposition du public

● Nombreux sont les gens qui, à la veille d'entreprendre un voyage, recourent aux experts de la station météorologique de Dorval pour savoir quel temps il fera. On appelle aussi pour obtenir divers renseignements reliés, de près ou de loin, au temps ou à la température. C'est le cas, par exemple, de personnes qui désirent faire l'épreuve du baromètre qu'elles viennent d'acquérir. D'autres appellent Dorval pour clore une discussion, comme celui qui demandait si c'est le vent qui soulève la poussière ou si c'est la poussière qui, en s'élevant, produit le vent... L'hiver dernier, une femme demandait si elle pouvait laisser son enfant dehors, lorsqu'il fait 20 degrés sous zéro... Et puis, ces jours derniers, il y avait cette autre femme qui demandait s'il se donnait, à Dorval, des cours "sur la méthode du thermomètre"...

HÔTEL
QUEEN'S

Nous l'admettons... c'est une tradition...

Le DINER de NOEL et du NOUVEL AN à l'hôtel QUEEN'S

Chacun en a entendu parler...

Bonne table... cela fait partie de la tradition... L'ensemble à cordes... Il est indispensable à l'atmosphère. Un autre boni ? Eh oui, nos amis semblent apprécier nos prix très raisonnables.

$4.50 PAR PERSONNE — $2.50 PAR ENFANT

NOUS SOUHAITONS VOUS ACCUEILLIR COMME MEMBRE DE NOTRE FAMILLE.

Réservez tôt en appelant Suzanne Fortier ou Hans Vandergoes

866-2531

Organisez-vous un banquet ou une réception pour Noël ? Vous constaterez que nos prix sont à la portée de tous

HÔTEL
QUEEN'S

700, RUE WINDSOR, MONTREAL

Voici le rhum blanc qui ne se laisse pas noyer dans votre verre.



Qu'il soit mélangé à du cola, du ginger ale ou du jus de fruits.
Le rhum White Sail, vieilli en fûts de chêne, conserve sa fraîche personnalité.
Et donne à vos rafraîchissements un attrait particulier.
Voici le rhum tant attendu.
Dépourvu de cette saveur un peu âcre, chère aux vieux loups de mer.
Un rhum blanc civilisé.
Vieilli à point. Frais, léger.
Dont l'arôme surnage discrètement.
Avec bon goût...
Rhum White Sail.

Woods
WHITE SAIL
Light Rum

Le premier rhum blanc qui ne se laisse pas noyer dans votre verre.

RAQ 137F 12 oz
RAQ 137G 25 oz
RAQ 137H 40 oz

Compagnie Wood Rum Ltée, Montréal, Québec



téléphoto UPI

Rapprochement entre le roi Constantin et la junte

(d'après UPI, PA, AFP) — La junte militaire à Athènes, et le roi Constantin à Rome, semblent rivaliser d'ardeur aujourd'hui dans leurs professions de foi démocratiques.

Dans une conférence de presse donnée à Rome, le roi a déclaré qu'il n'y a qu'une condition à son retour en Grèce, et c'est que le gouvernement au pouvoir annonce un calendrier pour le retour à un régime démocratique. Il a de plus indiqué qu'il fallait une date acceptable pour la publication d'une nouvelle Constitution.

A Athènes, la junte a imposé un embargo sur la diffusion de la déclaration du roi, mais les trois principaux militaires du régime annoncent qu'ils quittent l'armée afin d'offrir le visage d'un gouvernement "comme les autres", en attendant de fonder un ou des partis politiques et de se porter candidats civils à des élections.

Des observateurs sont d'avis que la déclaration du roi et le geste des chefs de la junte indiquent que les positions des antagonistes sont en train de se rapprocher et faciliteront éventuellement le retour du souverain à Athènes.

Autre indice significatif : le premier ministre grec, M. Georges Papadopoulos a crié "Vive le roi !" à la fin d'une allocution qu'il a prononcée aujourd'hui à l'école militaire des cadres, à l'occasion de la remise des diplômes.

Toutefois, les observateurs relèvent que, jusqu'à présent, la radio et la presse athénienne continuent à garder le silence le plus absolu sur le discours du roi Constantin à Rome, et l'on ne se cache pas que le retour à une véritable "vie politique démocratique normale" comme le souhaite le souverain demandera du temps et de longs efforts.



Mouvements de troupes d'Israël près de Suez?

(d'après UPI) — Des dépêches de presse britanniques en provenance du Caire rapportent aujourd'hui que les forces israéliennes se sont soudainement massées le long du canal de Suez. Mais les autorités israéliennes ont aussitôt démenti ces rumeurs en affirmant qu'elles faisaient partie de "la guerre des nerfs" entreprise par l'Egypte.

Israël a déclaré que les rapports coïncidaient avec la visite au Moyen-Orient de M. Gunnard Jarring, envoyé spécial des Nations unies, qui a terminé hier une visite de quatre capitales arabes avant de retourner à son quartier général de Chypre.



$100 millions pour son filtre

NEW YORK. (PA) — M. Robert L. Strickman, inventeur d'un filtre à cigarette, a annoncé hier qu'il intentait une poursuite de $100 millions contre la National Broadcasting Co. (NBC). Il accuse cette société d'avoir fait des déclarations diffamantes à son sujet et sur l'efficacité de son invention.

M. Strickman espère que l'Université Columbia, qui possède les droits sur le filtre, se joindra à lui dans la poursuite contre NBC. L'université fait de rigoureux tests du filtre avant que celui-ci ne soit lancé dans le commerce.

C'est dimanche soir que NBC, au cours d'une de ses émissions, a déclaré que le filtre qu'on a présenté comme une invention révolutionnaire, n'était pas, en réalité, meilleur que les filtres actuellement en usage.

Le 13 juillet dernier, l'Université Columbia avait annoncé que le filtre réduisait à moins du tiers la quantité de nicotine et de goudron que laissent passer les filtres ordinaires. Les tests se poursuivent depuis ce temps et l'université doit présenter un rapport au Sénat américain.



Gouvernement du Québec

Appel d'offres

Ministère de la voirie

Projet 3308-67

Terrassement et gravelage du chemin Disraéli, dans la paroisse de Saint-Jacques-le-Majeur de Wolfestown, comté de Wolfe. Longueur de 0.51 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $6,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 17 janvier 1968.

Projet 3309-67

Terrassement et gravelage du chemin de Wotton dans la municipalité de Saint-Adrien, comté de Wolfe. Longueur de 0.44 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 17 janvier 1968.

Projet 0268-67

Construction d'un viaduc en béton armé au-dessus des voies des chemins de fer Nationaux, sur le chemin de contournement de Joliette, dans la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies, comté de Joliette.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $32,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 17 janvier 1968.

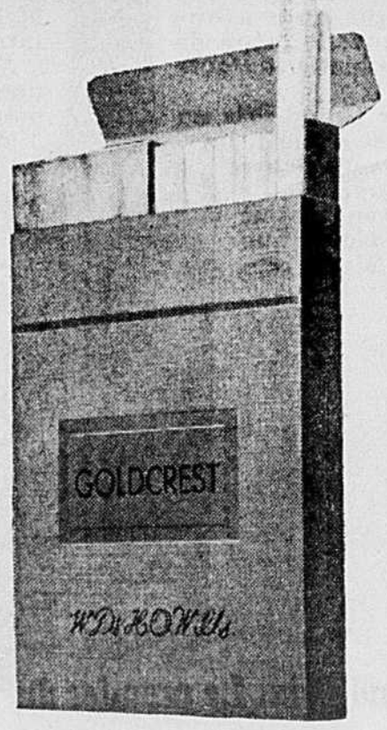
Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Eddy Monette, Ing.

Le temps a bon goût avec la Goldcrest

Le bon goût de la Goldcrest provient des meilleurs tabacs...des tabacs spécialement choisis pour la Goldcrest. Prenez le temps d'apprécier le bon goût d'une Goldcrest. C'est la cigarette qui vous en donne plus long en qualité.

Prenez un bon douze minutes...le temps de savourer une Goldcrest





téléphoto PA

Julie Rodriguez, a rencontré hier pour la première fois sont petit frère, un bébé de quatre jours.

Depuis cinq mois, une petite fille de deux ans vit avec un foie transplanté

DENVER — (AP) — Depuis cinq mois, la jeune Julie Cherie Rodriguez prolonge jour après jour le record de survi d'un organisme ayant subi la transplantation du foie. Julie, qui n'est âgée que de deux ans, était condamnée à une lente agonie lorsque le 23 juillet dernier une équipe de spécialistes de l'Université de Colorado décidèrent une intervention chirurgicale extrêmement complexe ; la transplantation du foie.

La fillette se porte maintenant très bien et hier elle obtenait son congé de l'hôpital. Elle pourra de la sorte rentrer chez elle pour Noël.

Du même coup, elle rencontrait pour la première fois son jeune frère, un bébé de quatre jours qui, lui aussi, sera à la maison assez tôt pour la visite du Père Noël. La mère de Julie, a donné naissance à ce deuxième enfant durant la journée de lundi. John Antony pesait 7 livres et 14 onces à sa naissance et est en excellente santé.

De même que la mère qui, on le devine, est maintenant comblée.

On ne connait que deux autres survivants à des opérations du genre et tous deux sont des patients du centre médical de l'université du Colorado. Il s'agit de deux autres fillettes, toutes deux âgées de seize mois.

Les interventions chirurgicales qui permettent à ces trois fillettes de survivre à des maladies incurables ont été dirigées par le Dr Thomas E. Starzl. Ce dernier a déja pratiqué avec succès 106 transplantations du rein, une technique qu'il a largement contribué à mettre au point.

L'histoire des greffes en 20 ans

PARIS — (AFP) — Les premières greffes d'organes ont été réalisées vers 1950. Depuis presque 20 ans, des progrès ont été accomplis. Voici le bilan de ces tentatives :

COEUR : deux tentatives, deux échecs. Louis Washkansky, l'homme au coeur de jeune fille, opéré le 3 décembre meurt 18 jours plus tard. Une autre transplantation cardiaque tentée à New York sur un nouveau-né de 2 semaines et demie échoue 6 heures après l'intervention.

FOIE : première tentative le 5 mai 1963 par le Dr T. E. Starzl, de Denver, qui se termine par un échec. Depuis une douzaine d'autres tentatives. Trois enfants vivent cependant encore avec un foie qui n'est pas le leur. Julie Rodriguez, 26 mois, opérée le 23 juillet 1967, Kerri Brown, 16 mois, opérée le 5 septembre, et Candy Barbaree, 16 mois, opérée le 25 novembre.

REIN : première greffe au monde en 1950 aux Etats-Unis. En France, le Dr Marceau Servelle tente l'opération en janvier 1951. Depuis environ 1,400 greffes de rein ont été pratiquées dont près de la moitié se sont terminées par une issue fatale.

Pancréas : première tentative le 1er janvier 1967 par les Drs Richard C. Lillehei et William D. Kelly, à Minneapolis, qui semble avoir réussie. Une seconde, tentée quelques semaines plus tard, s'est terminée par la mort de la malade 12 heures après l'intervention.

Intestin : une tentative infructueuse à Minneapolis par les Drs Richard C. Lillehei et William D. Kelly, cette année.

Poumon : première tentative le 11 juin 1963 par le Dr John D. Hardy : le malade meurt 18 jours plus tard. Puis une dizaine d'échecs notamment au Japon et aux Etats-Unis. En mai 1967, le professeur Mahe Mollins, de Buenos Aires, semble avoir réussi cette transplantation. Sa malade vit encore.

Moelle : première tentative, premier succès, le 1er novembre 1958, par une équipe française dirigée par le professeur Georges Mathe sur 4 chercheurs yougoslaves irradiés le 15 octobre de la même année.

Deux bandits le réduisent à l'impuissance

TRIESTE (AFP) — "Voulez-vous me recoudre ça?". En disant ces mots un homme tendit un paquet dans lequel les médecins de l'hôpital central de Trieste eurent la surprise de trouver les organes génitaux du malheureux, rapportent les journaux italiens.

Quelques instants pus tôt le blessé, Vincenzo Tonti, 55 ans, avait téléphoné à la Croix rouge pour demander qu'on lui envoie une ambulance, car, avait-il dit, il venait de subir une grave mutilation. Le blessé a déclaré à la police que deux individus avaient fait irruption dans son appartement et l'avaient "opéré" après l'avoir maîtrisé.

La blessure avait été en effet recousue de façon grossière. La police n'a pas été convaincue par cette version et une enquête a été ouverte.

Bourse Seagram

M. Robert Desormeaux, élève de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, vient de se mériter l'une des bourses annuelles "Seagram" de $1,000 destinées aux étudiants des universités canadiennes qui se spécialisent en administration des affaires. M. Désormeaux a été choisi par un comité nommé par l'Association canadienne des Ecoles de Commerce.

Douze Cegeps se groupent en association

par Yves LECLERC

Les douze collèges d'enseignement général et professionnel du Québec veulent rompre avec leur passé de collèges classiques, et se sont formés en association sous le nom de "Les Cegeps du Québec".

Au cours d'une conférence de presse, hier, le président du groupe, M. Raymond Bériault, du Collège Edouard-Montpetit de Jacques-Cartier, a précisé que la nouvelle association aura en même temps pour rôle de défendre les intérêts communs des Cegeps, de s'efforcer de résoudre leurs problèmes généraux, et de promouvoir l'enseignement collégial dans la province.

"Nous n'avons rien contre les collèges classiques ou contre leur fédération, la FCC, a-t-il précisé, mais nous sentons le besoin d'affirmer notre identité propre comme institutions publiques et polyvalentes."

La nouvelle association s'est d'abord donné un secrétariat permanent et offrira à ses membres divers services, tout en faisant appel dans certains cas au Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation récemment créé par la Fédération des collèges classiques.

Celle-ci, qui a décidé de se scinder en deux associations distinctes, une pour les institutions privées de niveau secondaire et l'autre pour les écoles de niveau collégial, exprimait il y a peu de temps l'espoir que les nouveaux Cegeps (généralement formés a partir d'anciens collèges classiques) se joindraient à ses rangs.

Mais une divergence d'opinion entre des dirigeants de Cegeps qui étaient d'avis que leurs collèges, étant des institutions publiques n'avaient pas besoin de se regrouper autrement que dans les cadres gouvernementaux, et d'autres qui croyaient à une union dans le giron de la FCC, a donné naissance à ce qui est, au fond, une formule de compromis: l'association indépendante.

C'est d'ailleurs ce qu'a laissé entendre M. Bériault en déclarant que "personne ne peut dire que dans trois mois ou six mois les Cegeps du Québec ne participeront pas à la création de l'Association des collèges du Québec (section collégiale de la FCC)".

Mais pour le moment du moins, les Cegeps formeront un groupe distinct, et se contenteront de louer les services du nouvel organisme CADRE de la FCC.

M. Bériault a d'ailleurs souligné que l'association est déja entrée en pourparlers avec la Direction générale de l'enseignement collégial (Digec) du ministère de l'Education au sujet de certains problèmes, dont celui de la préparation des budgets des nouveaux collèges. Quatre sous-comités ont été formés jusqu'ici

Le président des Cegeps du Québec a d'autre part souligné qu'un autre des problèmes qui intéresseront le groupe sera celui de la création des autres collèges du même genre. Une vingtaine de ceux-ci doivent ouvrir leurs portes dès septembre prochain, et le nombre total passera à environ 35 dans deux ans.

"Il est évident, a dit M. Bériault, que l'association interviendra si nécessaire pour réclamer que ces collèges soient créés assez tôt pour avoir le temps de s'organiser administrativement et pédagogiquement avant le début de l'année scolaire, et d'éviter autant que possible certains des problèmes qui se sont posés cet automne."

Il faisait allusion à la fondation de cinq Cegeps dans la région de Montréal le 14 septembre dernier, quatre jours seulement avant la date fixée pour le début des cours au niveau collégial.

Interrogé par un journaliste sur le fait que dix des douze directeurs généraux des Cegeps actuels sont des prêtres ou des religieux, il a répliqué que "le fait d'être laïc n'est pas un brevet de compétence en éducation, pas plus que celui d'être prêtre. Ce n'est pas parce qu'on a trop longtemps confondu clerc et éducateur qu'il faut maintenant aller en sens inverse et dire que, parce qu'un homme est religieux, il n'est pas compétent."

Il s'est trouvé, a-t-il noté, que dans la plupart des cas jusqu'ici les administrateurs les plus capables de s'occuper des Cegeps ont été des prêtres. L'essentiel ce n'est pas de créer un équilibre statistique entre clercs et laïcs, mais d'assurer des structures et un enseignement collégial le plus valable possible.

D'autre part, dans des tableaux statistiques fournis à la presse au cours de la conférence, on remarque que, parmi les enseignants des douze Cegeps, il y a 128 clercs et 1,067 laïcs. La situation, cependant, est différente au niveau de l'administration, d'autant plus que les collèges classiques (dirigés par des religieux) sont plus nombreux que les institutions publiques dans les nouveaux Collèges.

Pour ce qui est du nombre d'étudiants, par ailleurs, il est plus élevé du côté pré-universitaire (ou général) que du côté professionnel (ou technique): 7,914 contre 5,445.

SCANDIA HOUSE

Suggestions de *Cadeaux*

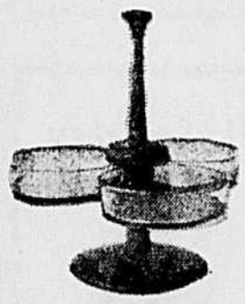
ARTICLES COURANTS OU DE FANTAISIE



Ensemble plat et saucière en acier inoxydable. 12.50



Troll. L'un des nombreux petits personnages d'ornementation que compte notre présentation spéciale de Noël. Depuis 3.00



Plat à hors-d'oeuvre pivotant. Support en teck. 15.95



Couvert en acier inoxydable. Une de nos superaubaines. Chaque couvert complet 7.50

Venez voir notre présentation spéciale de Noël chez

SCANDIA HOUSE (QUE.) LIMITED

932-2342

1688, RUE SHERBROOKE OUEST

MONTREAL — TORONTO
LONDON — COPENHAGUE

En semaine 9.30 a.m. à 9 p.m.
Samedi : jusqu'à 6 p.m.

Stationnement gratuit

DUBO DUBON DUBONNET

Un apéritif à la française

IMPORTÉ DE FRANCE

EN VENTE PARTOUT

CDC, 30 Kléber, Paris 16e France



H.R. ouvert ce soir jusqu'à 9 h.

Suggestions-cadeaux H.R...



PARFUMS DIOR DE FRANCE

Un éloquent hommage à son charme et à son bon goût: une des exquises essences Dior, du parfum Miss Dior, Diorissimo, Diorling ou Diorama, **$20-$50.** Emballage-cadeau étincelant H.R. **sans frais!**

Parfums, rez-de-chaussée

HOLT RENFREW

Place Ville-Marie • Rockland • Fairview - Pointe-Claire

Station. gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

Avez-vous déjà vu un "Brunch"?

Un "brunch" vous pouvez le dévorer des yeux . . . ou le dévorer tout simplement. C'est un menu spécial du Café Normandie qu'on offre le dimanche de 11h. à 14h.30 à tous ceux qui veulent combiner "petit déjeuner" et "lunch". Le buffet est appétissant; les plats de la cuisine variés; le tout à $3.75 ($2.00 pour les moins de 12 ans). Amenez-y tous les membres de la famille. Ce sera un régal.

Café Normandie HÔTEL SHERATON MT-ROYAL



La beauté à votre portée...

Explorez le monde merveilleux des cosmétiques au ...COMPTOIR de BEAUTE INSTANT... de la PHARMACIE CENTRE à la PLACE BONAVENTURE

Avec la magie des produits de beauté CYCLAX OF LONDON, mettez totalement en valeur VOTRE personnalité. Pour cette occasion spéciale ou simplement pour votre bon plaisir. Et c'est gratuit.

H.R. ouvert ce soir jusqu'à 9 h.

PERRUQUES EN SPÉCIAL D'AVANT-NOËL H.R.

H.R. offre les perruques à succès de l'année dans un merveilleux spécial d'avant les Fêtes. Toutes de belles valeurs. Venez tôt alors que le choix est meilleur. Consultez notre spécialiste en perruques . . qui sera chez Holt Renfrew de mardi à vendredi.



	Se vendaient	Maintenant
• Perruques La Capabelle	$60	$40
• Perruques Brigitte	$75	$59
• Mini-perruques Brigitte (montées à la main)	$55	$35
• Perruques montées à la main	$180	$95
• Perruques montées à la machine	$85 - $100	$39-$49.50

Salon du Chapeau . . au deuxième

HOLT RENFREW

PLACE VILLE-MARIE et FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE

Station. gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne



téléphoto

Sa veuve quitte l'hôpital

Effondrée, la femme de Louis Washkansky quitte l'hôpital Schuur, au Cap, où son mari vient de mourir.

La greffe du rein de Mlle Darvaill semble bien réussie

Jonathan Van Wyk, âgé de 11 ans, vient de subir avec succès la greffe d'un rein qui provient de Mlle Denise Darvaill, l'institutrice qui est décédée dans un accident de la route et qui a permis à Louis Washkansky de vivre 18 jours. L'opération qui a été effectuée par les médecins de Groote Shuur, Le Cap, en Afrique du Sud, semble avoir réussi et l'enfant récupère assez rapidement des suites de l'opération.

Voici le récit de l'extraordinaire survie de l'homme au coeur de fille

Au cours de la première semaine du mois de novembre 1967, le professeur Christian Nathan Barnard, de l'hôpital Groote Schuur du Cap décide de tenter la première transplantation d'un coeur sur un homme. Le bénéficiaire en sera un épicier de 55 ans d'origine lettone Louis Washkansky.

Le samedi 2 décembre, une jeune femme de 25 ans, Denise Ann Darvall est grièvement blessée au cours d'un accident de la circulation. Les examens montrent qu'elle pourrait être une donatrice éventuelle en cas de décès. Denise Ann Darvall meurt à l'hôpital Groote Schuur dans la nuit du dimanche 3 décembre à 2 heures du matin.

C'est l'intervention à 6 heures du matin; Louis Washkansky est devenu le malade le plus célèbre du monde. Il est "l'homme au coeur de jeune fille". En fin de matinée, l'opéré est transporté de la salle d'opération à la chambre 274.

Lundi 4 décembre : Les canulles qui permettaient au malade de respirer sont enlevées. Louis Washkansky prononce ses premières paroles 33 heures après l'intervention : "Je me sens beaucoup mieux". Son alimentation se fait par perfusion intra-veineuse.

Mardi 5 décembre : Première séance de cobalto-thérapie et premières boissons : lait, jus d'orange et eau sucrée. En fin d'après-midi premier repas : potage et oeuf à la coque.

Mercredi 6 décembre : L'évolution se poursuit favorablement. Au menu du repas : viande hachée et purée.

Jeudi 7 décembre : Louis Washkansky sort pour la première fois de sa chambre pour subir une séance de cobalto-thérapie au service de radiologie de l'hôpital. Il reçoit pour la première fois la visite de sa femme.

Vendredi 8 décembre : Deuxième visite de Mme Washkansky à son mari dont l'état continue de s'améliorer. Les examens sanguins indiquent toutefois un nombre élevé de globules blancs.

Samedi 9 décembre : Des rumeurs circulent au Cap selon lesquelles les premières manifestations du phénomène de rejet auraient été décelées.

Dimanche 10 décembre : Une semaine après l'intervention Louis Washkansky change de chambre. Il reçoit pour la première fois la visite de son fils Michael âgé de 14 ans.

Lundi 11 décembre : Louis Washkansky reçoit son frère. Une infirmière lui a apporté pour son petit déjeuner du porridge et des oeufs.

Mardi 12 décembre : Le professeur Christian Barnard autorise son malade à lire le journal.

Mercredi 13 décembre : L'amélioration se poursuit. Le malade demande à se lever.

Jeudi 14 décembre : Les chirurgiens autorisent Louis Washkansky à s'asseoir dans sa chambre et même à son balcon.

Vendredi 15 décembre : Amélioration moins sensible. Le malade se sent fatigué.

Samedi 16 décembre : Les médecins décèlent une double pneumonie. Des antibiotiques sont administrés au patient qui reste couché.

Dimanche 17 décembre : La pneumonie n'est toujours pas jugulée.

Lundi 18 décembre : Les médecins du Cap estiment maintenant que la pneumonie n'est peut-être pas due à un phénomène infectieux, mais qu'elle serait la traduction du phénomène de rejet. Au soir l'état de Louis Washkansky s'aggrave.

Mardi 19 décembre : Seize jours après l'intervention, Louis Washkansky va de plus en plus mal. Son état s'améliore toutefois légèrement dans la soirée à la suite de deux transfusions de globules blancs nécessitées par la "très dramatique" diminution du nombre de ces globules dans le sang du malade. (De 22,000 à 29,000 dans la première quinzaine, elles sont tombés à 5,000).

Mercredi 20 décembre : Les médecins, qui cherchent toujours la nature de l'infection pulmonaire, notent que "les poumons répondent au traitement" et affirment n'avoir observé aucun signe de rejet du greffon. L'état de M. Washkansky s'améliore légèrement jusqu'à la fin de l'après-midi ou soudain parvient la nouvelle : les fonctions vitales se relâchent. On doit l'aider à respirer . . . cependant, le professeur Barnard déclare peu avant minuit : "Il y a encore de l'espoir".

Pendant plusieurs heures en effet, l'état de M. Washkansky va rester stationnaire.

Mais à 5 h. du matin, un porte-parole de l'hôpital annonce : M. Washkansky est dans un état critique.

Et à l'aube du 21 décembre c'est la fin "l'homme au coeur de jeune fille" a succombé après dix-huit jours de survie.

Décision en deux minutes

(D'après UPI)

Lorsque, il y a trois semaines, son médecin demanda à Louis Washkansky s'il voulait se soumettre à une opération fort audacieuse jamais encore entreprise, il mit exactement deux minutes pour prendre une décision. La transplantation d'un coeur, d'un humain à un autre, allait être tentée.

Au cours des dix-huit jours qu'il vécut avec son coeur emprunté — prélevé sur extrait de la poitrine d'une jeune femme morte dans un accident d'auto — le patient ne sembla aucunement regertter sa décision.

En consentant à subir l'opération Washkansky avait pris de grands risques. L'opération elle-même aurait pu lui être fatale. Mais, par ailleurs, il n'avait pas grand-chose à perdre du fait qu'il souffrait depuis sept ans d'une grave maladie de coeur. Des attaques successives dans la région des coronaires le conduisaient peu à peu à la mort. Ses médecins ont trouvé "absolument fantastique" sa volonté de vivre. Ceux qui le connaissaient ont vu là un aspect de sa forte personnalité.

Lithuanien d'origine, membre d'une des milliers de familles juives d'Europe orientale qui cherchèrent une nouvelle vie sur un continent lointain, Washkansky était encore un enfant lorsque qu'il arriva avec ses parents en Afrique du Sud. Garçon robuste il s'adonna tout naturellement aux sports. Il compensait sa petite stature, cinq pieds et six pouces, par ce que l'un des siens a appelé "170 livres de pure énergie".

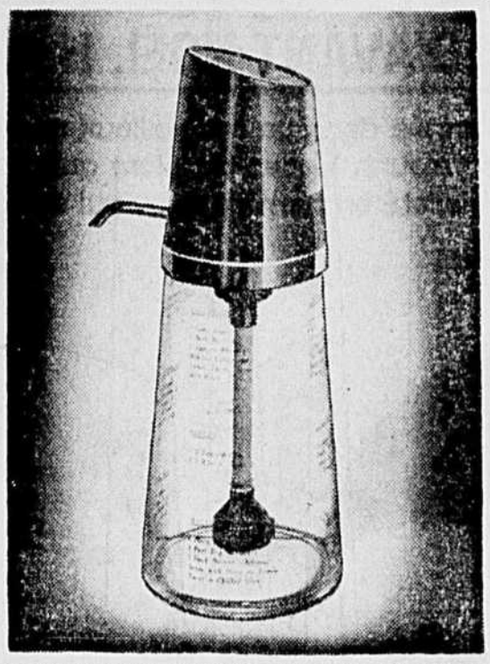
Il fut victime d'une première crise cardiaque, il y a sept ans, qui le traumatisa psychologiquement et physiquement. Il refusa cependant de ralentir le rythme de sa vie ainsi que le lui ordonnèrent ses médecins.

Une seconde attaque, il y a deux ans, faillit lui être fatale. Elle le laissa demi-invalide, de plus en plus incapable, impotent. La perspective d'une mort prématurée lui restait.

Mais ni sa femme, Ann, ni son fils de 15 ans, Michael, ne renoncèrent à espérer un miracle susceptible de le remettre sur pied.

CHAPEAUX DE VISON NATUREL $49
Perley
La maison des fines fourrures
1254, rue Ste-Catherine ouest

Une suggestion de cadeau de Noël de Hemsley



SERVICE DE LIQUEURS CHIC ET PRATIQUE AVEC LE MIX'N POUR-O-MATIC ELECTRIQUE SANS FIL

Mélangez et versez toute liqueur . . . automatiquement. Pressez simplement le bouton "mix" et cet appareil sauve-travail mélange vos liqueurs préférées en quelques secondes. Pressez le bouton "pour" et servez jusqu'à 10 consommations sans dégâts ni ennuis. Puissant moteur électrique sans fil, fonctionnant sur deux piles "C" ordinaires, comprises. Douze recettes de vos liqueurs préférées décorent le contenant. Un cadeau des fêtes très apprécié pour vous-même et les autres. **$10**

HEMSLEY'S
Les plus anciens diamantaires à Montréal
664 ouest, Sainte-Catherine 394 ouest, Saint-Jacques
CADEAUX VENANT DES QUATRE COINS DE L'UNIVERS
(Nous regrettons, pas de commandes téléphoniques)

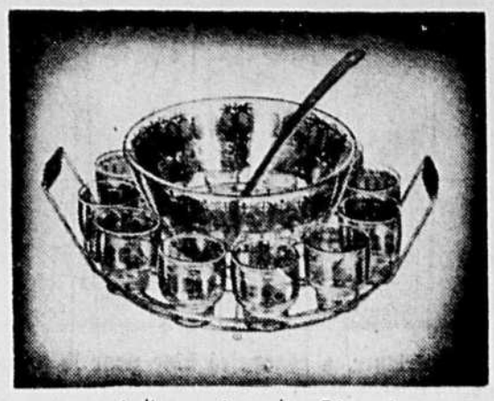
Une suggestion de cadeau de Noël Hemsley



Givre-verre éclair de luxe — Les verres sont givrés en un clin d'oeil ! Il suffit d'y plonger le verre . . . pour que celui-ci se couvre, instantanément, d'une mince couche de fins cristaux de givre. Les boissons restent ainsi fraîches et rafraîchissantes plus longtemps. Etui compact, en cuir. Pour givrer de 80 à 100 verres. **$10**

HEMSLEY'S
Les plus anciens diamantaires à Montréal
664 ouest, Ste-Catherine 394 ouest, Saint-Jacques
CADEAUX VENANT DES QUATRE COINS DE L'UNIVERS
(Nous regrettons, pas de commandes téléphoniques)

Une suggestion de cadeau de Noël de Hemsley



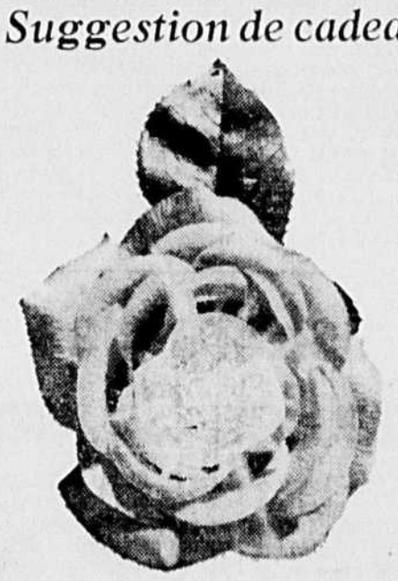
A l'occasion des Fêtes !

Ce bol à punch sera le point de mire de toutes les réunions des fêtes . . . et durant des années à venir. Bol à punch avec cuiller dorée, au complet avec support et 12 verres à punch. Motif décoratif de ton or ou or et bleu Louis XV. **$48.00**

HEMSLEY'S
Les plus anciens diamantaires à Montréal
664 ouest, Ste-Catherine 394 ouest, Saint-Jacques
CADEAUX VENANT DES QUATRE COINS DE L'UNIVERS

Suggestion de cadeau de Noël Hemsley

Une douce lumière dans la nuit



La lueur tamisée des pétales de rose fait de cette charmante veilleuse le plus lumineux des cadeaux. Tout indiqué pour l'objet de vos affections . . . une amie "particulière ou pour maman. Plusieurs jolies couleurs du jardin. Au complet avec ampoule spéciale. Il suffit de brancher. Quantité restreinte. **$6.00**



HEMSLEY'S
Les plus anciens diamantaires à Montréal
664 ouest, Ste-Catherine 394 ouest, Saint-Jacques
CADEAUX VENANT DES QUATRE COINS DE L'UNIVERS
(Nous regrettons, pas de commandes téléphoniques)

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE



TOUTES EN BOUCLES . . . POUR NOËL !

Que vos cheveux soient courts ou longs . . . adoptez pour les fêtes cette coiffure bouclée de vos jeunes années ! . . . Vous n'aurez aucun problème à vous faire coiffer ainsi ! . . .

Le secret : un postiche en cheveux naturels du Salon Elizabeth Arden que nos stylistes sauront coiffer selon votre désir !

Postiches à partir de $20 **Perruques à partir de $75**

Pensez aux Fêtes . . . Prenez rendez-vous dès maintenant

en ville : **842-3241**
à Fairview : **697-4870**

Salon Elizabeth Arden

SIMPSON — Salon Elizabeth Arden (765) au cinquième
Aussi à Fairview

Suggestion de cadeau de Noël Hemsley



Cadeaux amusants à placer au pied de l'arbre de Noël !

Rince-bouche au goût de martini sec **$3.00** (Aussi whisky et bourbon)
Pour de grisants martinis "glaçons" **$2.25**
Gomme à mâcher parfumée au whisky **$2.00**
Cure-dents Jigger, tels qu'illustrés **$2.00**
Crème dentifrice parfumée au scotch **$2.00**
Boîtes de sucettes au goût de scotch... un bonbon amusant **$2.00**

HEMSLEY'S
Les plus anciens diamantaires à Montréal
664 ouest, Ste-Catherine 394 ouest, Saint-Jacques
CADEAUX VENANT DES QUATRE COINS DE L'UNIVERS
(Nous regrettons, pas de commandes téléphoniques)

Le calendrier des pionniers

21 décembre 1670

Le capitaine Petit: premier militaire à se faire prêtre en Nouvelle-France

L'arrivée en Nouvelle-France du régiment de Carignan, en 1665, devait changer radicalement la situation dans la colonie. Cet important facteur se manifesta en deux temps: tout d'abord, les sanguinaires incursions des Iroquois en vinrent à leur terme; ensuite, lors du licenciement de l'unité, de nombreux officiers et soldats demeurèrent sur nos bords et s'enracinèrent sur les rives du Saint-Laurent.

Ce célèbre régiment, que la France avait envoyé au secours de l'empereur de l'Allemagne contre les Turcs l'année précédente, débarqua à Québec en juin. Le 23 du mois suivant, les quatre premières compagnies en repartirent afin d'aller reconstruire le fort Richelieu, au confluent de la rivière du même nom et du fleuve Saint-Laurent. Le gouverneur de Montmagny avait fait ériger un fortin à cet endroit en 1642, mais on avait dû l'abandonner et les Indiens l'avaient incendié. Dans les rangs des compagnies chargées de le relever de ses cendres se trouvaient le capitaine Pierre de Saurel qui donna son nom à l'endroit, et le capitaine Louis Petit.

Une fois le fort en état de recevoir des soldats, on y posta une garnison de cinq compagnies. L'aumônier était le père Chaumonot, missionnaire jésuite. Il rapporte que pendant son séjour au fort Richelieu, les militaires qui lui donnèrent le plus de consolation furent le capitaine Louis Petit et le soldat Gilles Ménard.

Au tout début de 1666, le gouverneur de Courcelle, frais débarqué à Québec, rêve d'aller attaquer les Agniers dans leurs propres bourgades, en plein hiver. Son enthousiasme lui fait commettre des imprudences. L'expédition dure quelques semaines. Les hommes n'ont ni raquettes ni couvertures. Une soixantaine de soldats meurent de faim et d'épuisement. Le capitaine Petit est de la partie; il rentre avec une blessure au bras.

En 1667, la paix de Bréda était signée. "On dit que les troupes s'en retourneront l'an prochain, écrit Marie de l'Incarnation, mais il y a apparence que la plus grande partie restera ici, comme habitants, y trouvant des terres qu'ils n'auraient peut-être pas dans leur pays." Pendant que beaucoup de militaires songent à quitter la vie des camps pour celle des champs, Louis Petit se prépare à embrasser celle des autels. Cette année-là, il résigne sa commission et opte pour le sacerdoce.

Louis Petit avait vu le jour en 1629 à Belzane, en Normandie. Il était le fils d'Adrien Petit et de Catherine Dufroc. C'est le 21 décembre 1670 que Mgr de Laval l'ordonna et il devint l'un des premiers collaborateurs du prélat. Au moment où plusieurs de ses anciens compagnons de régiment obtenaient des seigneuries, en 1672, l'évêque lui confiait la cure de Contrecoeur, avec mission de desservir Saint-Ours et Sorel. Il y demeura quatre ans, alors que Mgr de Laval l'envoya en Acadie avec les pouvoirs de grand vicaire. Lui, qui avait été le premier militaire de carrière à se faire prêtre au Canada, devint ainsi le premier curé de Port-Royal.

Le grand vicaire Petit oeuvra quatorze ans à Port-Royal, soit jusqu'en 1690. Cette année-là, les Anglais s'emparaient de la place alors que l'amiral Phipps faisait voile vers Québec pour l'assiéger. Monsieur Petit, fait prisonnier, passa un an à Boston. Rentré à Port-Royal, il reprit sa cure en 1691 et y demeura douze ans. Il fut ensuite curé de L'Ancienne-Lorette pendant deux ans, puis se retira à Québec en 1705.

En cette dernière année, il faillit perdre la vie dans l'incendie du séminaire. Le feu se déclara dans l'immeuble à cause de la négligence d'un menuisier. L'édifice fut rasé en deux heures. "Monsieur Petit, prêtre âgé de soixante-quinze ans, rapporte un document de l'époque, fut tellement surpris et environné par le feu qu'il fut obligé de se jeter de quatre étages par une fenêtre, sans quoi il eût été consumé par le feu; il ne fut point incommodé de sa chute ou très peu." Il mourut quatre ans plus tard, soit le 3 juin 1769.

L'ingénieur-conseil ouvre le Canada et le Québec au monde

— M. C.A. Dagenais

par Michel-G. Tremblay

L'ingénieur-conseil moderne a un rôle de première importance dans le développement des exportations canadiennes et pour l'évolution des pays sous-développés. Ces attributs de l'ingénieur-conseil sont confirmés par l'appui des gouvernements qui délèguent ce type de professionnels à l'étranger.

C'est le président de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada, M. Camille-A. Dagenais, qui a expliqué le rôle de ce professionnel qui peut influencer l'évolution économique du pays. M. Dagenais a cité les efforts qui sont faits présentement par le gouvernement provincial qui a organisé des visites d'ingénieurs et d'industriels québécois dans différents pays du monde afin de se renseigner sur les possibilités d'exportation du Québec à l'étranger.

L'Hydro-Québec et la Société Générale de Financement encouragent de plus en plus les ingénieurs-conseils et cette confiance des gouvernements se concrétisera par un appui financier du ministère de l'Industrie et du Commerce en ce qui a trait au coût de préparation d'offres de services sur des projets à l'étranger.

Le président de l'Association a par ailleurs rappelé les efforts du ministre canadien du Commerce, M. Robert Winters, qui attribue aux ingénieurs-conseils canadiens l'ouverture de nouvelles voies au marché d'exportation d'équipement électrique. L'efficacité des bureaux canadiens ne peut être mise en doute si on considère que les ingénieurs-conseils ont travaillé à des études hydrauliques dans 23 pays en voie de développement, sept en Asie, quatre en Afrique et douze dans l'hémisphère ouest. Les projets qu'ils ont réalisés ont été financés par les gouvernements étrangers, par le programme canadien d'Aide à l'étranger et par les agences internationales.

Après avoir brossé un tableau de l'ingénieur-conseil, devant les membres du Club Saint-Laurent-Kiwanis, M. Dagenais a exposé que le défi des professionnels et des hommes d'affaires canadiens n'est plus régional, ni même national, mais mondial. "Il ne faut pas se retirer à l'intérieur de nos campagnes, ce qui réduirait nos horizons, mais au contraire, il faut partir à des conquêtes, peut-être difficiles, mais néanmoins prometteuses pour l'avenir."

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Le magasin tout à la Joie des Fêtes



Un choix judicieux... chèques-cadeaux Morgan

La solution parfaite des cadeaux à offrir... plus d'embarras dans le choix des couleurs et des tailles, et vous donnez au destinataire la joie supplémentaire de choisir lui-même son cadeau... Ils existent en toutes coupures. C'est une merveilleuse idée-cadeau aussi pour gens d'affaires. Vous pouvez vous les procurer chez Morgan au
GUICHET DES CHEQUES-CADEAUX, REZ-DE-CHAUSSEE

L'heure est à la joie de Noël avec les montres

Sheffield

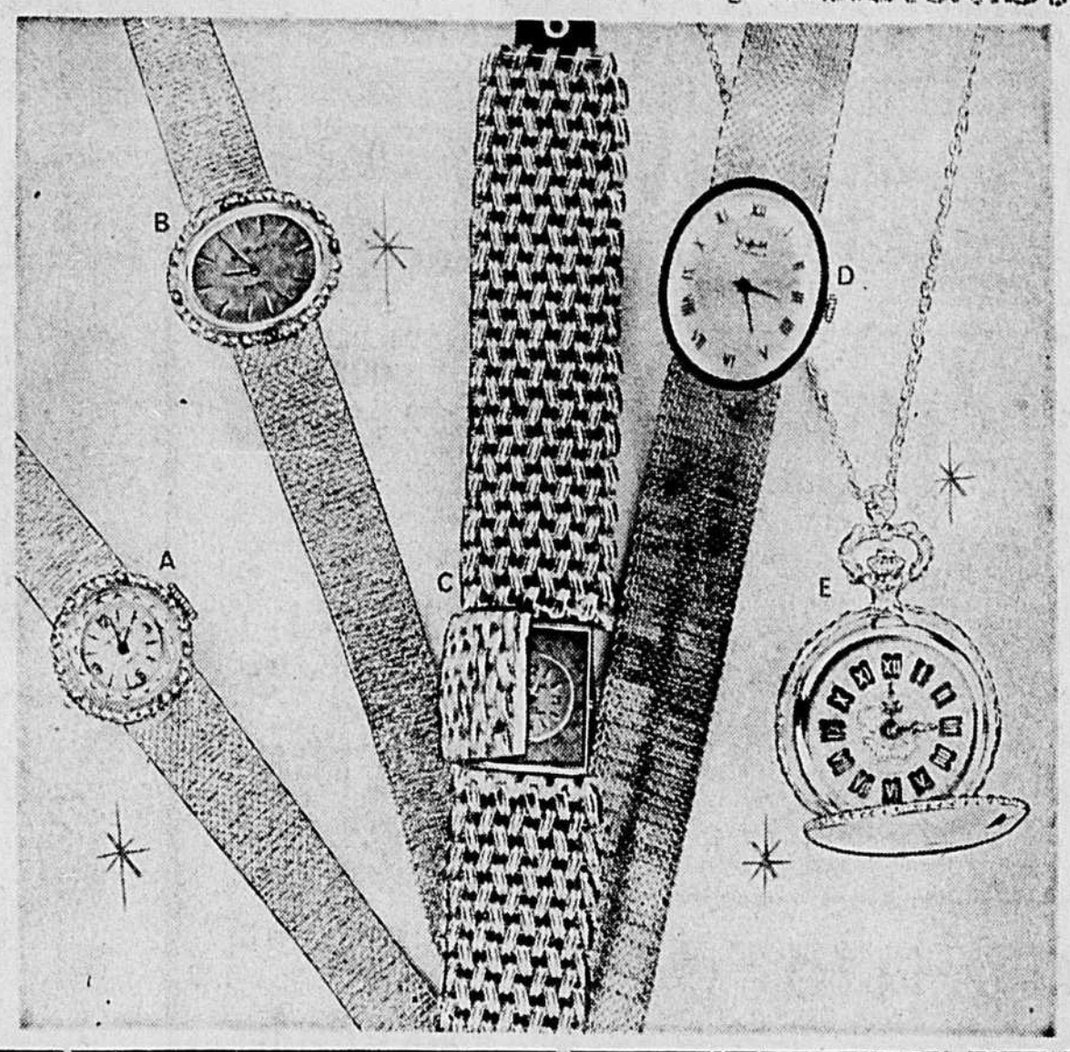
Venez voir notre merveilleuse collection de montres Sheffield, importées d'Essex, Angleterre... Montres-bijoux d'une grande précision et d'une beauté exceptionnelle... que vous madame, aimerez acheter pour vous-même ou pour un être cher... et que, vous monsieur, ne manquerez pas de noter sur votre liste d'emplettes de Noël. Nous représentons ci-contre 5 modèles d'une exquise beauté qui vous donneront une idée de notre vaste choix. **Prix variant de 19.95 à $75. Boitiers métal ton doré.**

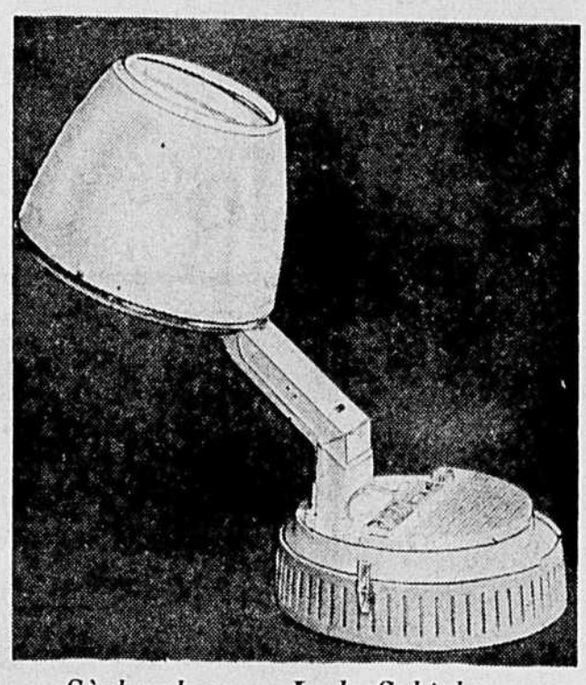
A. Cadran encerclé de pierres du Rhin — $45
B. Cadran bleu ciel encerclé de pierres du Rhin et de pierres bleues. — $50
C. Cadran à couvercle en filigrane — $75
D. Cadran ovale chiffres romains — $50
E. Montre-pendentif ton or — 29.95
(Pas de commandes postales ni téléphoniques)

Téléphoner à 842-6261

JOAILLERIE — RAYON 107 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

Centre-ville seulement





Sèche-cheveux Lady Schick

49.95

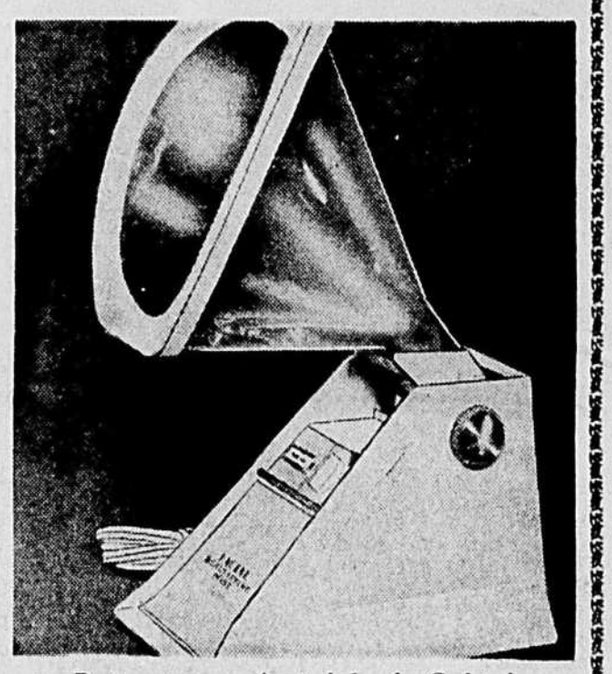
Sèche-cheveux portatif, forme casque, de grande efficacité, il sèche les cheveux en 20 minutes seulement... c'est-à-dire en moitié moins de temps. Peu encombrant pour le rangement... c'est le cadeau à offrir aux coquettes.



Fer à friser "Curl'n go"

7.95

Fer à friser électrique à allure de chauffe contrôlée et livré avec trois rouleaux de différentes tailles. Il permet de réaliser soi-même les plus belles coiffures entre deux séances chez le coiffeur. Une bonne idée de cadeau à offrir.



Bain vapeur facial Lady Schick

34.95

Appareil de grande efficacité pour le nettoyage en profondeur de la figure. Ce bain de vapeur ouvre les pores de la peau, stimule la circulation et fournit à l'épiderme l'humidité nécessaire pour le conserver doux et satiné. Avec chaque appareil une collection de préparations Coty vous est donnée: lotion Skin Freshener, crème Vitamine Moisture et préparation nettoyante instantanée.

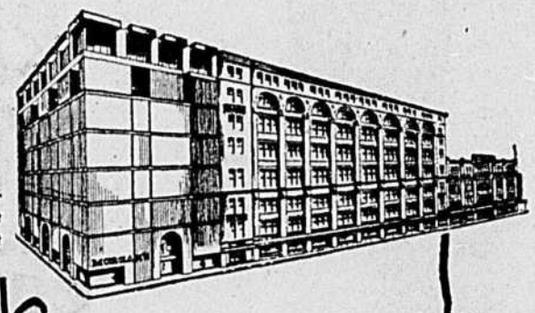
Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 42 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE SEULEMENT

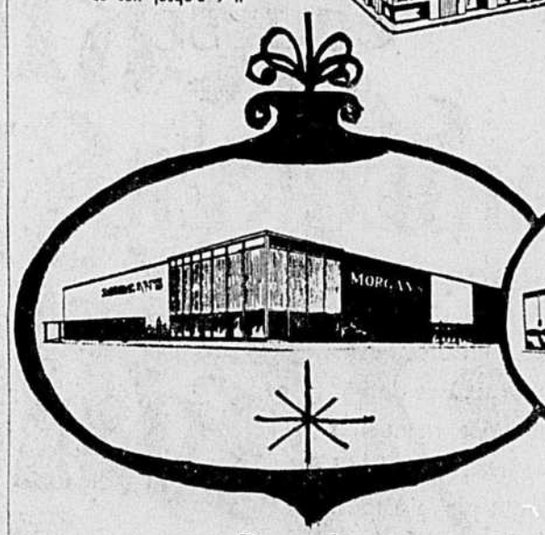
Pour vos emplettes de Noël "dernière minute"!

Choix merveilleux au magasin Morgan le plus près de chez vous!

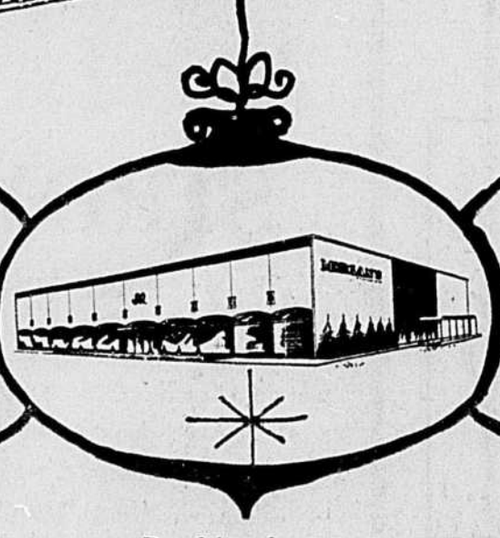
Quelques jours seulement... et tant à faire! Faites comme par le passé, venez au Magasin Morgan le plus près de chez vous pour vos cadeaux de Noël et du Jour de l'An... là où le choix est le même qu'au magasin centre-ville!



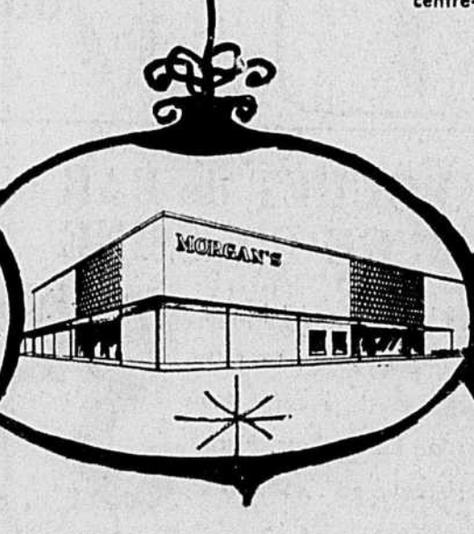
Centre-ville
... au carrefour de votre localité... pour gens résidant au centre de la ville. Ouvert ce soir jusqu'à 9 h



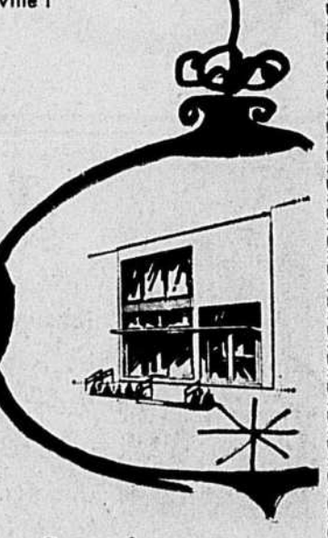
Dorval...
au carrefour de Montréal-Ouest, Lachine et le Lakeshore. Ouvert ce soir jusqu'à 10 h



Rockland...
au carrefour de Ville Mont-Royal, Outremont, Saint-Laurent et Park Extension... sur la route des Laurentides. Ouvert ce soir jusqu'à 10 h



Boulevard...
au carrefour de Rosemont, Ville Saint-Michel, Montréal-Nord et Montréal-Est. Ouvert ce soir jusqu'à 10 h



Snowdon...
au carrefour de Hampstead, N.D.G., Snowdon et Westmount. Ouvert ce soir jusqu'à 9 h

D'ICI NOËL TOUS LES MAGASINS MORGAN SONT OUVERTS LE SOIR, SAUF SAMEDI

CENTRE-VILLE ET SNOWDON: 9 h 30 à 9 h, le samedi jusqu'à 6 h
DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD: 9 h 30 à 10 h, le samedi jusqu'à 6 h

Perle Blanche



VIN extraordinaire le vin parfait

$1.85

Savourez les VINS JORDAN partout... en tout temps

Jordan Pétillant Perle Blanche....RAQ-532(1)

SKi loisirs

Course au trésor dans les Laurentides

L'Association des centres de ski des Laurentides a décidé de marquer la présente saison par une grande promotion en faveur des stations de ski affiliées à l'organisme.

En effet, M. Gaston Cloutier, président de l'association, a révélé que tous les skieurs qui fréquenteront l'une des 22 stations de ski laurentiennes auront droit de participer à ce qu'il est convenu d'appeler "La course au trésor dans les Laurentides".

Le premier gagnant de cette course nouveau genre gagnera un voyage en Californie, gracieuseté d'Air Canada, pour lui-même et une autre personne, et se verra attribuer un boni de $500 par l'Association des centres de ski des Laurentides.

Le second prix consiste en un voyage, également pour deux personnes, dans l'Ouest canadien, offert par les Chemins de fer nationaux, ainsi qu'un boni de $300 de l'association.

Le gagnant du troisième prix aura droit à deux semaines de vacances de ski, avec pension complète, au Mont Gabriel, à l'hôtel Chanteclerc, à l'hôtel La Réserve, à Sun Valley ou au Mont Habitant, y compris l'utilisation illimitée des remontées mécaniques.

Un billet familial

Un billet familial, utilisable dans les 22 stations de ski sera également offert à l'un des gagnants du tirage, ainsi que cinq billets saisonniers, également utilisables aux centres affiliés à l'organisme, pour la prochaine saison.

M. Roger Tanguay, secrétaire de l'organisme, a fait connaître les noms des 22 stations membres. Ce sont: les monts Tyrol, Gabriel, Habitant, Saint-Sauveur, La Marquise, Christie, Bellevue, Alpino, Chantecler, 40 et 80 et Alouette, de Sainte-Adèle, Vallée Cochand, Sun Valley, Belle Neige, Vallée Bleue, Sainte-Agathe, Petites Alpes, La Calèche, Castor, Avalanche et le mont La Réserve.



A Toronto comme à Montréal

Les skieurs sont nombreux, dans la Ville Reine comme dans la métropole, et la meilleure façon d'apprendre à skier est encore celle qui consiste à suivre, à deux pas de chez soi, les leçons de moniteurs spécialisés. Dans la capitale de l'Ontario, on trouve trois endroits de ski équipés de téléskis, de canons à neige artificielle et dotés d'un éclairage au mercure pour la pratique du ski en soirée.

CPA inaugure un ski-tour de 21 jours en Autriche

Les lignes aériennes du Canadien Pacifique inaugurent un "ski-tour" de 21 jours en Autriche.

En plus de leçons par des moniteurs de grande réputation, chaque voyageur recevra une "trousse de ski" qui comprend un long-jeu de musique alpine, un guide du skieur, un lexique de vocabulaire allemand ainsi que d'autres petites surprises: un écusson canadien à porter sur votre anorak et une petite épingle en feuille d'érable.

Un jour "aux frais de la princesse" durant l'arrêt à Amsterdam et les services d'un guide dans vos excursions dans les boutiques de la ville sont aussi compris.

Quatre départs

On prévoit quatre départs de Montréal, soit le 10 et le 31 janvier, le 21 février et le 13 mars. Le matin, à votre arrivée à Amsterdam, le groupe aura des chambres, pour la journée.

De là vous visiterez la capitale ou irez aux réceptions que la ville offre. Le départ pour Kirchdorf, votre centre de ski, se fera dans la soirée par autocar. Là, l'hôtel Wintersteller vous accueillera pour les prochains 18 jours.

Après l'essayage de skis et de bottines de ski, les leçons commencent. Les skieurs plus avancés ont le choix de nombre d'autres pentes plus rapides.

Certificats et médailles

Après dix jours de cours, on remet médailles et certificats aux vétérans des pentes,lors d'un gala du ski qui a lieu à l'hôtel.

A la fin du voyage après quelques descentes sur d'autres pentes ou la visite des villages avoisinants, retour à Amsterdam pour y visiter les boutiques avant de reprendre l'avion pour Montréal.

Le prix du voyage ($426.00) comprend le transport par jet de Montréal à Amsterdam; le transport par autocar de luxe jusqu'à Kirchdorf, les chambres et la plupart des repas, la location de skis, de chaussures et de tout le necessaire, ainsi que 20 heures de cours.



Au pied du Mont Plante

Une auberge sympathique, un groupe de skieurs enthousiastes, une cuisine convenable, voilà les éléments de base du succès de l'Auberge du Vieux Foyer, de Val-David, située au coeur de la station de ski.

Du nouveau à Belle Neige

Cette année, la direction de Belle Neige est doublement heureuse d'inaugurer la saison 1968 en offrant aux skieurs une nouvelle station remodelée comprenant les facilités et les avantages les plus complets.

Même si la station ne possède pas la plus haute altitude son atmosphère reflétera celle des grandes stations de ski.

Avec son nouveau T-Bar, Belle-Neige accommodera plus de 3,400 skieurs à l'heure. Une nouvelle piste "Sous-Bois" sera ouverte dans quelques jours, sans oublier plusieurs modifications exécutées aux autres pistes durant l'été.

En plein développement

Le pavillon des skieurs a été agrandi, ce qui lui donnera maintenant une capacité de 550 personnes assises, l'un des plus vastes des Laurentides.

Une nouvelle cafétéria, sous nouvelle administration, en plus d'un "Steak House", sera certes appréciée des fins gourmets puisque l'on n'y servira que des spécialités sur charbon de bois et de la cuisine canadienne.

On a construit, au pied de la montagne, un motel de 16 unités qui constitue la première étape d'un développement de ce genre. Pour les gens avides des plaisirs de l'après-ski : un bar-salon et une discothèque seront inaugurés bientôt.

L'école de ski sera sous la direction de Jim Walter, moniteur senior à l'Alliance des Moniteurs de ski du Canada et joueur bien connu des Alouettes de Montréal.

Cet hiver, Seefeld en Autriche, offrira aux skieurs sa nouvelle version de la descente du Haermelekopf. Suivant les pentes du Haermelekopf et du Haermeletal, elle aboutit directement au départ du télésiège Seefeld-Rosshuette. Cette descente, pour laquelle il a fallu abattre 8000 arbres et remuer des mètres cubes de terre, a un dénivelé de 2,500 pieds. La neige y est sûre et la descente est praticable pour les skieurs moyennement doués. Une machine spéciale sert à la mise en condition de la piste.

Pour la première fois, cet hiver un abonnement général valable durant 7 jours sera délivré au prix de $14.00 aux hivernants utilisant les remontées mécanique à Innsbruck et environs. Il sera établi sur présentation d'une photo d'identité et seul le titulaire pourra s'en servir sur toutes les remontées mécaniques suivantes : téléphérique sur la Nordkette et télésiège sur la Seegrube, téléphérique sur le Patscherkofel et télésiège sur le Patscherkofel, téléphérique sur la Mutterer Alm et télésiège sur le Pfriemeskoepfl.

Demain, sur les ondes de CKAC

A l'émission "La Boutique de Ski", diffusée chaque vendredi soir par CKAC, de 20 h. 05 à 21 h., l'invité de Roland Racine sera le président Pierre Alain, de l'Association canadienne de ski amateur.

En compagnie de l'animateur, le président de l'ACSA discutera des problèmes de l'entrainement des skieurs de l'équipe nationale, de leur départ prochain pour les grandes compétitions européennes ainsi que des espoirs entretenus par les dirigeants du ski sur leurs performances aux Jeux olympiques de Grenoble.

Après les dégâts causés par les inondations de ces dernières années, les routes du Tyrol autrichien sont dans un état impeccable. De nombreuses routes en partie emportées par les crues des torrents de montagne ont en effet été entièrement reconstruites. Elles sont maintenant plus larges et leur tracé est rectifié. Ceci vaut particulièrement pour la route fédérale de l'Iseltal, ainsi que les routes du Defreggental et du Kaiser-Tal.

LES EXCURSIONS ACSM DE SKI

Voici les endroits que visiteront en fin de semaine les membres de l'Association des clubs de ski de Montréal :

Club Caribou : Au Mont Sutton — Direction : Réal Gilbert, 376-7770.

Chevaliers Sportifs — A Belle Neige — Direction : André Lavoie, 521-3774.

Club Eskimo — Le 27 décembre à Mont Sutton — Direction : Serge Michaud, 321-4809.

Club Nordik — Au Centre Ayers (Lachute) — Direction : Daniel Gendron, 381-5785.

Pigeons Voyageurs — Au Mont Garceau — Direction : Daniel Boucher, 767-7435.

Quatre Saisons — Au Mont Castor — Direction : Pierre Barbeau, 273-4844.

Club Quiski — Excursion du 27 décembre au Mont Belle Neige — Direction : André Lemay, 373-9816.

BON SKI ! BON PLAISIR !



Dans les LAURENTIDES à Saint-Donat 75 milles de Montréal

LE ROYAUME DE LA NEIGE ! L'AIR, LE PANORAMA, L'ATMOSPHERE, LES COMMODITES, LE SERVICE, LA CUISINE, LES DIVERTISSEMENTS, LES GENS et LE SKI SONT ENIVRANTS

HOTEL LA RESERVE

Saint-Donat, Québec — Tél. : (819) 424-2441. De Montréal, composez: 878-2458

BROMONT BROMONT BROMONT BROMONT

40 MINUTES DE MONTREAL

SKI — AUTONEIGE — EQUITATION — GOLF — NATATION

CHALETS DE SKI HIVER - ETE $8,950.00 Termes faciles

TERRAINS BOISES 15,000 p. carrés à 100,000 p.c. $950.00 et plus

PROFITEZ DE LA VIE — CONSERVEZ VOTRE SANTE PRATIQUEZ DES SPORT EN PLEIN AIR

SORTIE 44 DE L'AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST

861-6152 — 1-372-6616

BROMONT BROMONT BROMONT BROMONT

SKI SKI SKI SKI SKI AU MONT DE LANAUDIERE à SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON

(Via : autoroute — 1 hre de Montréal)
(Via : route 2 — 1 hre de Trois-Rivières)
6 descentes au choix du skieur
Pomalift — T. Bar — Arbalette
Chalet-restaurant — Leçons de ski avec instructeurs
(Rendez-vous des amateurs d'auto-neige).

Informations : 835-4744 — et/ou 835-4138

BOUTIQUE DE SKI

HEAD Cortina

Concessionnaire des meilleures marques.

SKIS: HEAD, KNEISSL, ROSSIGNOL, SOHLER

BOTTINES: LANGE, KENKE, LE TRAPPEUR, REIKER

VÊTEMENTS: BOGNER, HAUSER, WHITE STAG, PEDIGREE

SPÉCIAL DU DÉBUTANT

Équipement complet : SKIS, FIXATION "STEP IN", CANNES.

Rég. $60.00 — SPECIAL $50.00

ouvert tard tous les soirs en décembre

2 succursales pour mieux vous servir !

BOUTIQUE DE SKI Cortina

PLAZA ALEXIS NIHON 932-3105

4892 OUEST, SHERBROOKE 482-0910

Gagnon SPORTS

7125, rue ST-HUBERT

273-1578



EN VENTE Allais Major Rossignol Strato $159 autres modèles Rossignol $95

un sportif au service des sportifs

Soulel SPORT

LE ROYAUME DU SKIEUR

6839, Rue BASILE-ROUTHIER près de boul. Métropolitain

328-2831

spécialiste de la mode à votre service

4 boutiques de ski pour vous servir



SKIS importés

marques réputées

● BLIZZARD ● V R 17 ROSSIGNOL STRATO ● ALLAIS MAJOR ● KASTLE CMP70 ● FISHER ● INNSBRUCK

BOTTINES

● LE TRAPPEUR ● RIEKER ● KASTINGER

VETEMENTS

● SKIDRESS ● WHITE STAG

OMER DeSERRES

1406, RUE SAINT-DENIS
6955, RUE SAINT-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

288-0251

SKI-DOO 68 LE BOUTE-EN-TRAIN



nouvel enfrain

Voici le boute-en-train, le SKI-DOO 68... conçu pour faire de l'hiver la saison la plus divertissante pour toute la famille. Le SKI-DOO passe partout, rien ne l'arrête. Il file, tourne, grimpe et saute mieux que tout autre grâce à sa fameuse légèreté d'empreinte sur laquelle vous pouvez compter, même dans la neige la plus profonde.



nouvelles performances

A quoi peut-on attribuer les performances supérieures et l'exclusive légèreté d'empreinte du SKI-DOO 68 ? A plusieurs facteurs, dont : une nouvelle série de moteurs Rotax, légers et puissants... une transmission complètement automatique et plus souple ...un système de suspension flexible inégalé... une chenille, armée de fils de nylon, plus robuste que jamais.

BENTLEY'S CYCLES & SPORTS LIMITED

255 ouest, Beaubien

273-9579

L'administration et le personnel de notre boutique de ski souhaitent en choeur



A TOUS LES SKIEURS REBELLES

UN JOYEUX NOËL et une excellente saison de SKI



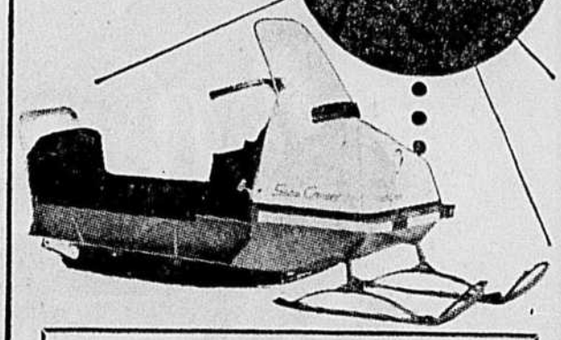
Sylvestre

4801, rue PAPINEAU—Tél. : 527-2439

maintenant avec MOTEUR renfermé MARCHE ARRIÈRE

PLUS LÉGER...

Sur la neige nous sommes imbattables !



SPECIAL

Auto-neige Snow-Cruiser modèle no 158 ..... $935.00
Remorques $199.00
Bâche $25.00
$1,159.00

SPECIAL $999.00 QUANTITE LIMITEE

Snow Cruiser/68

MARINA CARTIERVILLE Ltée

(Federal Marine (1964) Co.)

12525, boul. LACHAPELLE

à l'entrée du pont de Cartierville. Tél. 334-5730

LE PARADIS DES SKIEURS

Château Lac Beauport

A DIX MILLES SEULEMENT DE LA VILLE DE QUEBEC



C'est le ski par excellence. Une semaine de ski à taux spéciaux. Vraiment un monde des merveilles au coeur du vieux Canada français. Le Château Lac Beauport est un centre de villégiature moderne au cachet rustique. Une cuisine de gourmet présentée dans une atmosphère de charme et d'élégance. Divertissements. Participez à la vie nocturne et excitante de Québec. Voyez son fameux carnaval et ses lieux historiques.

ECRIVEZ aujourd'hui ou TELEPHONEZ, Québec : (418) 849-4468 Montréal : (514) 842-2969

TOUT POUR LE SKI

JAQUETTE MOSSANT
PANTALONS SCKUTZMARK
SKI ROSSIGNOL ● KASTLE
HART ● BOTTINE LE TRAPPEUR
HARNAIS TYROLIA

BOUTIQUE DE SKI PAUL DE SERRES

1005 ouest, LAURIER — 273-1507-8

OFFRE D'ENSEMBLE

SKIS KODIAK
—Carres d'aluminium entrelacées
—Côtés de plastique
—Base "Kofix"

HARNAIS
—De sécurité
—Protection avant et arrière sur le ski

BATONS
—D'aluminium

Le tout rég. $54.95

SPECIAL $39.95

Paul De Serres Sports

1005 ouest, rue LAURIER 273-1507-8

économie & finance — LA PRESSE

L'Expo a permis d'enregistrer un excédent de la balance des paiements au 3e trimestre

OTTAWA (PC) — La position de la balance canadienne des paiements a effectué un revirement surprenant au cours du troisième trimestre, pour atteindre un excédent, du fait que l'Expo 67 et les célébrations du Centenaire attiraient des visiteurs et retenaient les Canadiens au pays.

L'excédent de la balance pour les mois de juillet, août et septembre portait sur $201,000,000. Il avait été précédé d'un déficit de $317,000,000 au premier trimestre et de $261,000,000 au deuxième trimestre.

Un communiqué du Bureau fédéral de la statistique indiquait mercredi que le déficit de neuf mois pour les transactions courantes avait été presque coupé en deux avec $377,000,000, contre 730,000,000 l'an dernier.

Le compte tourisme est responsable de cette différence et il compensa même d'autres mouvements déficitaires. En hausse de $415,000,000, il est devenu de légèrement déficitaire dans les neuf premiers mois de 1966, à largement excédentaire.

L'excédent touristique de la balance avec les Etats-Unis s'est presque multiplié par cinq, passant de $93,000,000 à $471,000,000.

D'un autre côté, les dépenses des Canadiens à l'étranger ont baissé de $20,000,000 pour se fixer à $725,000,000.

Le compte capital, qui marque les mouvements des autres facteurs de la balance des paiements, montre une reprise totale de la sortie de capitaux à court terme.

Après des pertes de capital à court terme totalisant $61,000,000 au cours des six premiers mois de l'année, le troisième trimestre a amené des sorties nettes de $454,000,000, soit $100,000,000 de plus que le record atteint au cours du troisième trimestre de 1966.

Le BFS mentionne qu'il y a deux principales influences: les transactions faites en devises étrangères pour ou par les institutions bancaires, et les diminutions de portefeuille détenus par des non-résidents dans des billets à court terme de compagnies de financement et autres genres de règlement.

Les rentrées de capitaux à long terme, avec une hausse de 20 pour cent, ont atteint $309,000,000; il en résulte que les sorties nettes de capitaux du pays se chiffrent pour le trimestre à $145,000,000.

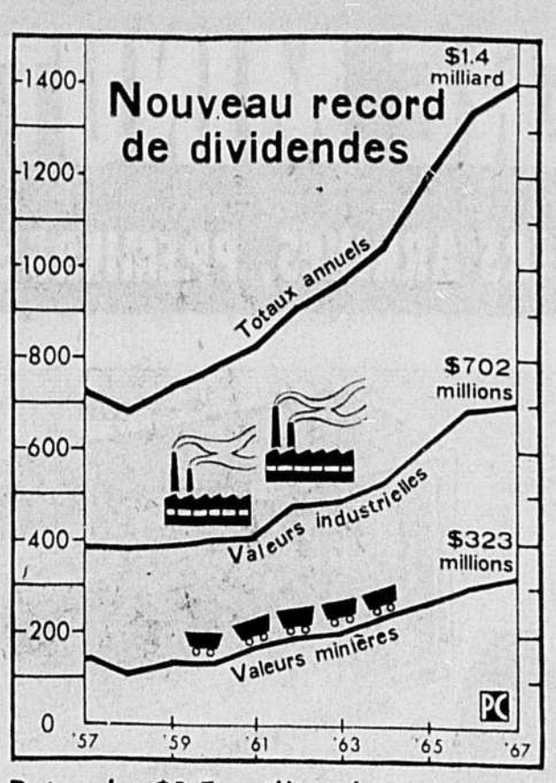
Ce résultat réduit les rentrées nettes des neuf premiers mois de l'année à $365,000,000, soit une baisse d'environ $25,000,000 par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Augmentation de 11p.cent

Les importations et les exportations ayant toutes deux augmenté de 11 pour cent, il en résulte que, pour les neuf premiers mois, l'excédent du commerce des marchandises est demeuré le même, soit environ $185,000,000.

Les ventes réalisées dans le cadre de l'accord sur l'automobile comptent pour plus de 70 pour cent de la croissance des exportations et plus de 60 pour cent de la croissance des importations.

Dans les comptes courants, les paiements nets d'intérêts et de dividendes ont augmenté de $76,000,000 ou 15 pour cent pour s'établir à $596,000,000 au cours de la période de neuf mois. Les influences principales proviennent de l'achat par les Etats-Unis de nouvelles obligations provinciales au cours du premier trimestre et de nouvelles émissions provinciales et des sociétés au cours de 1966, de même que des bénéfices élevés des filiales canadiennes de sociétés américaines durant le troisième trimestre de l'année.



Près de $1.5 milliard

Les paiements de dividendes atteindront un record pour la neuvième année consécutive, en 1967, mais la progression rapide des années 1964 et 1966 tend à diminuer, estime la maison de courtage torontoise J. R. Timmins. Le total des dividendes versés cette année sera de $1,416,600,348 comparativement à $1,349,038,678. Les dividendes de sociétés industrielles atteindront $702,199,871 comparativement à $689,393,778 en 1966; les mines ont augmenté leurs versements de $303,917,224 à $323,914,407; les services publics, les institutions et sociétés de fiducie présentent des augmentations semblables.

Jean Mehling câble de Paris

Les ruées vers l'or peuvent se multiplier

Si la "ruée vers l'or", un peu effrayante au lendemain de la dévaluation du sterling, s'est tout de même quelque peu ralentie, il n'en reste pas moins vrai que la Livre semble avoir le plus grand mal à se redresser et que la "spéculation contre le dollar" n'en est encore qu'à sa première phase.

On ne sait donc pas encore comment tout cela va se terminer. Je crois cependant que, pour l'instant au moins, le spectre de la thésaurisation d'or, grave menace pour le dollar (mais aussi pour le franc français, qu'on ne l'oublie pas!) ne devrait pas tarder à paraître moins inquiétant, à la condition toutefois que les pays menacés (Etats-Unis et Grande-Bretagne essentiellement) fassent l'impossible pour redresser leur balance des comptes et y parviennent.

Sans doute ne faut-il pas attendre de miracle, à ce propos. Ce n'est pas du jour au lendemain qu'un état de fait qui dure depuis très longtemps va pouvoir disparaître.

Ce n'est pas en une période où les Etats-Unis, aux prises avec une guerre au Vietnam qui exige d'eux un soutien de plus en plus actif à Saigon, voient s'accentuer leur déficit, qu'il faut attendre des rentrées d'or à Fort-Knox.

Du côté de la Grande-Bretagne, une très longue patience sera nécessaire, avant qu'enfin la Banque d'Angleterre puisse souffler.

Mais pour quelques mois au moins, on peut espérer que la spéculation sur l'or va se calmer, même si, deux ou trois fois encore au cours des prochains mois, la fièvre reprend le marché du métal fin.

Il y a donc, dans la "montée de l'or" (j'entends par là, dans la spéculation sur le métal précieux) un mélange de calcul à la dévaluation prochaine du dollar, à une nouvelle dévaluation de la Livre, le résultat d'un déséquilibre durable de la balance des comptes, et une part de déraison qui ne s'effacera que si la situation économique et financière des grands pays intéressés s'améliore de façon durable.

Or, une fois échaudée, l'opinion publique (et celle des spéculateurs de profession en particulier) n'arrive pas facilement à retrouver son calme. Et il faut reconnaître que l'affolement des milieux officiels, depuis quelques semaines, n'est pas fait pour arranger les choses.

De nouvelles déclarations intempestives, faites à Londres sur l'avenir à moyen terme du sterling, ne peuvent qu'accentuer les tendances spéculatives. Ne vient-on pas, en haut lieu à Londres, de laisser entendre que si le sterling n'arrive pas à se redresser, une seconde dévaluation risquerait de survenir avant deux années?

J'ajoute que je suis tout à fait de cet avis! Mais venant de milieux autorisés, un tel défaitisme ne peut que ranimer la folie spéculatrice. L'or a devant lui de beaux jours, ce qui ne laisse pas d'être fort inquiétant. Je sais bien qu'il ne suffit pas d'affirmer avec un calme imperturbable que tout va pour le mieux, pour qu'il en soit réellement ainsi!

Je crois cependant que, dès l'instant où ils cèdent à leurs nerfs, les responsables de l'économie et des finances rendent plus difficile encore un redressement déjà bien menacé.

Alcan-France s'associe à deux sociétés françaises

PARIS (AFP) — Deux firmes françaises et la filiale en France d'une des plus importantes compagnies canadiennes ont décidé de se grouper pour fabriquer des fenêtres métalliques et des éléments de façade.

Les trois nouveaux associés, Schwartz, Haumont, Pont à Mousson - Marine, respectivement premier et second constructeurs français de fenêtres métalliques, et Aluminium Alcan-France, ont créé une société commune, la Sitraco Société industrielle de transformation et de construction, qui exploitera deux usines à Pinon Aisnes et à l'Isle-Adam Val d'Ooise.

Le capital de Sitraco, de 22.7 millions de francs, sera détenu à 45 pour cent par Schartz-Haumont, à 40 pour cent par Grames, filiale de Pont à Mousson et de la compagnie de la Marine, et à 15 pour cent par Alcan. La nouvelle société réalisera un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 80 millions de francs.

Studebaker-Worthington détient 52% des actions de Montreal Locomotive

D'après AFP et PA

La compagnie Studebaker-Worthington annonce avoir acquis la majorité des actions de la société Montreal Locomotive Works Ltd. dans laquelle elle possédait un intérêt depuis son acquisition en 1964, de la compagnie Alco Products Inc.

Cette dernière avait une participation de 17 pour cent dans le capital de Montreal Locomotive, un fabricant d'échangeurs de température pour les centrales électriques et la pétrochimie, de pompes, de compresseurs, de vannes de contrôle, d'équipements pour l'industrie papetière, de locomotives et de matériel de transport.

Depuis l'acquisition d'Alco Products, Studebaker-Worthington a fait l'acquisition de 100,000 actions de la Montreal Loco (en janvier 1965) et d'autres achats sur le marché donnent présentement une participation de 52 pour cent au capital-actions. Les ventes de la Montreal Locomotive, au cours des neuf premiers mois de 1967, s'établissaient à $25,998,000.

Le président de Studebaker-Worthington, M. Frank Nunlist, a déclaré que conformément à la politique suivie par la firme à l'étranger aucune modification n'interviendrait dans la direction de la société canadienne ainsi que dans son conseil d'administration.

Le Canada a un grand rôle à jouer dans les Antilles

— Levitt et McIntyre

Le Canada, une des nations riches du monde, a un rôle important à jouer dans l'aide aux régions en voie de développement comme les Antilles.

Cette affirmation est tirée d'une étude réalisée par deux professeurs, MM. McIntyre et Levitt, pour le compte du comité commercial de l'Association canadienne de planification privée, et le Centre d'études des régions en voie de développement, de l'Université McGill.

Bien que la contribution du Canada pour l'assistance économique ait beaucoup augmenté elle ne représente encore qu'une fraction infime de son Produit national brut. De fait, continue l'étude, le Canada exporte plus vers les Caraïbes que vers tout autre pays en voie de développement.

Il a investi plus dans cette région que dans toute autre région similaire au monde. En dépit de cela, le Canada traîne loin derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne comme fournisseur de capital de risque pour le développement d'industries manufacturières: les Antilles sont donc un choix évident pour une extensoin de l'aide économique du Canada, poursuit l'étude.

L'économie typique des Antilles est peut-être celle d'un paradis pour les touristes mais un endroit de chômage accentué et de bas revenus pour les autochtones. Les îles ne possèdent que peu de terre arable, à peine un ou deux minéraux, et elles manquent de sources énergétiques.

Le problème de soutenir une expansion de l'économie dépendra du succès de fournir de l'emploi à 40,000 ouvriers par année.

Une mission tripartite composée de membres nommés par les gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et du Canada a visité la région en vue de formuler des plans pour rendre viable l'économie et suggérer des priorités pour cinq années à venir.

Les deux professeurs, auteurs de l'étude, s'opposent à la principale recommandation de la mission qui veut centrer l'économie des Antilles avant tout sur le tourisme, les îles étant, à leur point de vue trop petites pour permettr eaux habitants de résister à l'impact socio-culturel de touristes nombreux.

D'après l'étude, l'approche la plus fructueuse serait une attaque sur deux fronts.

D'une part, chaque île est isolée de ses voisines, et un commerce régional pourrait se développer, remplaçant les $200 millions dépensés annuellement dans l'importation de produits légèrement ouvrés, par leur production sur place.

D'autre part les Antilles devraient s'intégrer à des zones de libre-échange avec le Canada ou l'Amérique latine, principalement du fait de la désintégration de ses liens avec la Grande-Bretagne.

Une autre suggestion de l'étude serait d'aider à maintenir les exportations de canne à sucre, de bananes et d'agrumes menacées par l'entrée possible de la Grande-Bretagne au Marché commun, par des approches auprès des principaux pays commerciaux de la région.

au bilan de l'ACTUALITE

Laboratoire IBM

La société International Business Machine annonce l'établissement d'un laboratoire au Canada. Cette décision a été annoncée par le président de IBM, M. J. E. Brent, à la suite d'une réunion du conseil d'administration. Ce laboratoire sera construit sur l'emplacement du siège social canadien de la compagnie, à Don Mills, Ontario; les opérations commenceront tôt en 1968.

Peace River Mining

Au cours d'une assemblée tenue le 14 décembre à Edmonton, le conseil d'administration de la société Peace River Mining and Smelting Ltd, a autorisé, sous réserve des régularisations légales, l'offre de 838,865 actions ordinaires à $5 l'unité, aux détenteurs de ses actions ordinaires enregistrées à la fermeture des affaires le 22 décembre 1967, sur la base d'une action ordinaire nouvelle pour deux détenues.

Les droits de souscription qui seront émis expireront le 12 janvier 1968.

La compagnie se propose de construire dans la région de Windsor, en Ontario, une usine de fabrication de poudre de fer, au coût de $16 millions. L'offre de souscription forme une partie du financement requis.

Investors International Mutual Fund

La valeur globale du portefeuille de Investors International Mutual Fund Ltd., s'est accrue de 138 pour cent au cours de l'exercice annuel qui s'est terminé le 30 septembre 1967.

Cette valeur globale est en effet passée de $16,431,422 au 30 septembre 1966, à $39,178,965 au 30 septembre 1967.

Le nombre des participants s'est accru de 62.1 pour cent pour atteindre 9,291.

La valeur d'actif par action a augmenté de 46.2 pour cent avec $7.53, comparativement à $5.15 en 1966.

La compagnie a réalisé au cours de l'exercice un gain de capital de $3,354,000 provenant de la vente de certains des titres de son portefeuille. Les dividendes et intérêts reçus ont rapporté $568,250. 80 pour cent de ce portefeuille consiste en titres américains.

Fractionnement d'actions proposé

Les administrateurs de Revenue Properties Company dont les actions sont inscrites à la Bourse de Toronto, ont proposé hier un fractionnement des actions de la compagnie sur la base de deux pour une. M. Alex J. Rubin, président du conseil d'administration et président de la compagnie qui possède et exploite des biens immobiliers en plus d'être engagée dans plusieurs projets immobiliers aux Etats-Unis et au Canada, a déclaré que les actionnaires seraient appelés à se prononcer sur le fractionnement le 22 janvier prochain.

Au 30 juin 1967, le capital-actions autorisé de la compagnie était de 2,500,000 actions. Il y a présentement 1,294,090 actions en circulation. M. Rubin affirmait que le fractionnement fournissait un plus vaste marché aux actions de la compagnie.

L'Alcan participe à 50% dans la plus grande installation de laminage à chaud d'Europe

NORF-STUETTGEN (Rhénanie), Allemagne — La nouvelle installation de laminage à chaud à larges bandes de l'Aluminium Norf G.m.b.H. — la plus grande d'Europe — est entrée en service depuis quelques jours et les premières commandes ont déjà été livrées.

Aluminium Norf G.m.b.H. a été créée conjointement et a participation égale par VAW Vereinigte Aluminiumwerke A.G., de Bonn, pricipal producteur d'aluminium d'Allemagne, et Alcan Aluminiumwerke G.m.b.H., filiale allemande de l'Alcan Aluminium Limitée de Montréal.

L'emplacement et les dimensions du laminoir ont été choisis compte tenu de l'accroissement continu de la consommation européenne de produits en aluminium. Ce laminoir a une capacité de production annuelle initiale de 200,000 tonnes métriques d'ébauches de laminage.

L'usine de l'Aluminium Norf, près de Düsseldorf, est équipée pour la production d'ébauches de laminage d'une largeur maximum de 110 pouces et d'un poids maximum de 15 tonnes par rouleau, ce qui permet au laminoir à froid, s'élèvent à en de plus de 17 tonnes. Les installations comprennent un laminoir quarto réversible de 130" de largeur, équipé de cisailles et d'un train tandem à 3 cages de 120" de largeur qui réduit les ébauches à une épaisseur de 0.10".

L'usine a été construite dans le délai de 20 mois prévu à l'origine. Les immobilisations, y compris les frais occasionnés par la construction de nouveau laminoir à froid, s'élèvent à environ 275 millions de DM, soit 75 millions de dollars canadiens.

NOMINATION AU CN



PAUL BLANCHET

M. Paul Blanchet, directeur général du service des immeubles au Canadien National est promu vice-président adjoint au service de la recherche et du développement. C'est ce qu'annonce le vice-président chargé de ce service M. Maurice Archer. En plus de ses responsabilités nouvelles, M. Blanchet continuera de diriger le service des immeubles du réseau. Originaire de la ville de Québec, il fait carrière au CN depuis trente ans.

FRASER COMPAGNIES LTD.



M. C. Edward Wood

Edmundston, N.-B.

Fraser Companies, Limited ont le plaisir d'annoncer la nomination de M. C. Edward Wood comme membre du Conseil d'administration de la compagnie pour remplir le poste laissé vacant à la suite du décès de M. Arthur H. Campbell.

M. Wood, un industriel canadien, est Chairman du Conseil de Sogemines Limited directeur de The Wabasso Cotton Company Limited, La Banque Royale du Canada et nombre d'autres compagnies canadiennes renommées.

LA VIEILLE PORTE

Le restaurant des gens de goût dans la TOUR DE LA BOURSE Place Victoria

RESERVEZ MAINTENANT POUR LE DINER DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Réservations : 866-3057

Parking intérieur entrée rue St-Jacques

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

DIVIDENDE NO 319

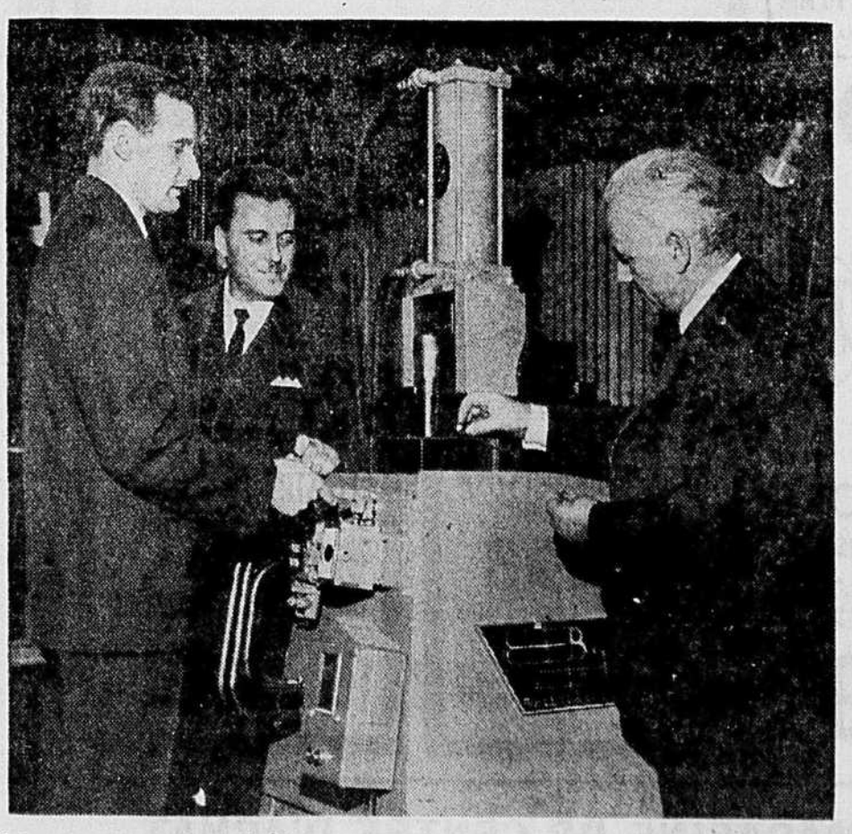
Un dividende de douze cents par action du Capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après jeudi le 1er février 1968, aux actionnaires inscrits, vendredi le 29 décembre 1967, à trois heures, p.m.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Directeur général,

F. X. GUÉRARD

Montréal, le 5 décembre 1967.



Nouveau procédé

Deux inventeurs hongrois, Frank et Gregory Veres ont présenté hier, à Montréal, au cours d'une conférence de presse une machine qui utilise le nouveau procédé de découpage des métaux qu'il ont mis au point.

Une licence d'exploitation du procédé a été vendue à la firme torontoise Colflo Process Limited, filiale de B & K Machinery International Limited, qui en développera les possibilités dans toute l'Amérique du Nord.

Le but de la machine est le découpagee de barres d'acier ou de métaux non ferreux, de façon très rapide, sans perte de métal, avec une grande précision sur les dimensions, tout en obtenant une zone de coupe parfaitement lisse. Sur notre photo apparaissent, de gauche à droite, le directeur général de la Colflo Process, M. A. F. Rogers, et les deux inventeurs, MM. Frank et Gregory Veres.

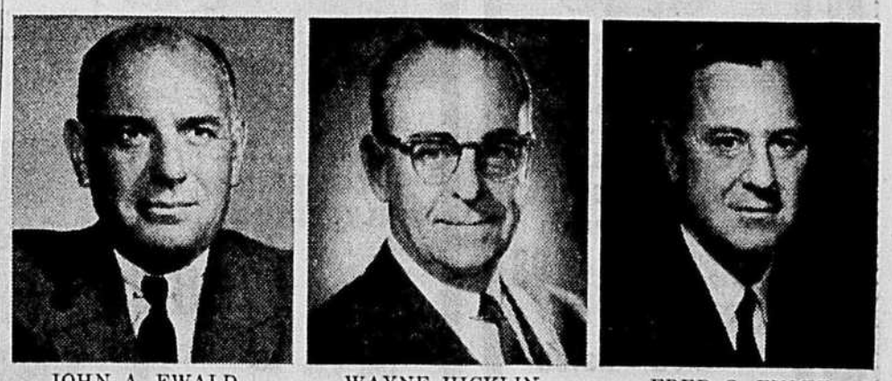
NOMINATIONS chez BROOKE BOND



JOHN COWAN — RICHARD MIZGALA

M. F. L. Patterson, vice-président et directeur général de la Compagnie Brooke Bond Canada Limited, annonce les nominations de MM. John Cowan et Richard Mizgala aux postes respectifs de gérants des groupes de produits Red Rose et Blue Ribbon. M. Cowan était antérieurement gérant de la division de l'Ontario et M. Mizgala, assistant-gérant de la division du Québec. M. Cowan et M. Mizgala travailleront sous la direction de M. G. N. Walsh, gérant général des ventes pour la compagnie au Canada.

Nominations chez Avon



JOHN A. EWALD — WAYNE HICKLIN — FRED G. FUSEE

Lors d'une récente assemblée du Conseil d'administration on a annoncé que M. John A. Ewald, président du Conseil et chef de l'Exécutif, qui a atteint l'âge de retraite, se retirera le 31 décembre 1967. M. Ewald restera membre du Conseil et agira comme président du comité exécutif. Sa retraite met fin à une carrière mémorable de presque un demi-siècle avec Avon. M. Wayne Hicklin, président de la corporation depuis 1962, succédera à M. Ewald comme président du Conseil et chef de l'Exécutif. M. Fred G. Fusee, premier vice-président depuis 1962, deviendra président. Avon Products of Canada, Limited est en affaires au Canada depuis 1914. Avon est l'un des plus grands fabricants de cosmétiques et d'articles de toilette dans le monde. Ses différents produits sont vendus exclusivement par leurs représentants directement aux clients dans leurs foyers à travers les Etats-Unis, le Canada, Porto Rico et dix autres pays : l'Australie, la Belgique, le Brésil, l'Angleterre, la France, l'Italie, le Mexique, l'Espagne, le Venezuela et l'Allemagne de l'Ouest.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	500	7⅞	7⅞	7⅞
Algoma	—	12¾	12½	—
Alcan	3400	27⅝	27¾	27¾
Alcan 4½	—	34¾	34¾	—
ArgC Pr	—	8¼	8½	—
Asbestos	—	19	18	—
Atl Sug	—	11	11	—
Bq CN	200	10⅜	10⅜	10⅜
Bq d'Epargn	—	10	10	—
Bq Imp-C	900	13¾	13¾	13¾
Bq Mont	—	10⅝	10⅝	—
Bq N-E	—	14	14	—
Bq Roy	1200	15⅜	15⅜	15⅜
Bq Roy -D	—	13⅝	13⅞	—
Bell Phone	—	43¼	42⅜	—
Brazil	—	13⅝	13⅞	—
BA Oil	—	37⅞	37⅝	—
BC Phone	—	56	56	—
Brinco	—	315	310	—
CAE	—	10	9⅞	—
Cal Pow	—	22¾	22½	—
Can Cem	—	26	25½	—
CD Sugar	—	22	22	—
Can Iron	—	17¼	17	—
C Brew	1100	7⅛	7	7
C Brew	—	32	32	—
CIL	—	14	13⅛	—
CI Pow	—	32	32	—
C Marconi	—	5⅝	5⅜	—
CPR	—	59	58¾	—
CPR 4	—	9	9	—
CPI p	700	23⅞	23⅞	23⅞
C Ptlng	400	13¾	13¾	13¾
Cdn Tire A	—	35	34¾	—
Central Del	—	22½	21¾	—
Chemcell	—	7½	7½	—
Col Cell	—	380	390	—
Col Cell p	—	13¾	13¼	—
Cominco	—	25¾	25⅜	—
Cons Bath	400	20¾	20⅜	20¾
Cons Bath p	—	19½	19¼	—
Cons Bath w	—	375	375	—
Consu Glass	—	12⅞	12⅞	—
Couvrette	—	450	450	—
Denison	—	81	80⅜	—
Dist Seag	—	39¼	39	—
D Bridge	—	14¾	14¾	—
Do Fasco	—	19	18½	—
D Stores	—	15⅜	15⅜	—
Domtar	200	9⅜	9⅜	9⅜
D Text	—	14⅜	13⅞	—
Du Pont	—	23¼	23	—
Falcon	—	90⅛	90⅛	—
F Collection	200	14	14	14
Fraser	—	19	18¾	—
Fr Pte	—	760	720	—
Fulcrum	—	8	8	—
Glengair	—	225	225	—
GL Paper	—	16	16	—
Hollinger	—	27½	27¼	—
Home B	—	28¼	28	—
Horne Pf	—	330	330	—
Hud Bay M	—	55¾	55½	—
HBC	—	21¼	21	—
Husky Oil	—	24¼	24½	—
Imp Oil	—	13	13	—
Ind Acp	—	20¼	20¼	—
Int Nickel	—	128	126¾	—
Int Pap	—	29⅝	29⅜	—
Int Util	—	41⅞	41¾	—
I Util Pr	—	41⅝	41½	—
Inter PL	—	22	21¾	—
Invst Gr	—	8½	8	—
Labatt	—	14⅛	14⅛	—
Lamonat A	—	13¾	13¾	—
Loeb M	—	12⅞	12⅞	—
MacMillan	900	23½	23½	23½
Marit Elc	—	25	25	—
Marit Tl	—	19⅝	19¼	—
Marit Drts	—	35	35	—
Markborough	—	6½	6¼	—
Massey F	200	15¾	15¾	15¾
Melcgers	—	29½	29¾	—
Mitch A	—	10⅛	10⅛	—
Molson A	—	18⅜	16¾	—
Molson B	—	18	18	—
Mtl Loca	—	13	13	—
Mre Corp	400	29	29	29
Morse RA	—	19¼	19¼	—
Morse RB	—	17½	17½	—
Murphy Oil	—	10½	10½	—
Nar Sea	—	7½	7½	—
NB Tel	—	14½	14¼	—
NFLD Lgt	—	9¼	9¼	—
Noranda	—	51½	51	—
NS LP	—	8¾	8¾	—
Ogilvie	—	13⅞	13⅞	—
Ogilvie Pr	—	26	25	—
Oshawa A	—	32	30¾	—
Pac Pete	—	18⅜	18⅜	—
Phillips C	—	9	9	—
Placer	—	31	31	—
Pow Corp	—	7½	7¼	—
Price	—	9½	9½	—
QN Gas	—	8	8	—
Que Phone	—	14	14	—
Reitman's	—	11	11	—
Rio Algom	—	33⅛	33	—
Rolland A	—	7¼	7¼	—
RoyalTrust	—	16¼	16	—
Salada F	—	10	10	—
Scott LaS	—	40	40	—
Shell Can	—	33½	33½	—
Shell I Pr	—	34	34	—
Shell I w	—	17	17	—
Simpsons	—	35½	35	—
Simp Sears	—	24⅞	24⅝	—
Southam	—	45¾	45¾	—
SS Steel	—	9⅛	9⅛	—
Steel Can	—	19⅞	19⅝	—
Steinbg (A)	900	16	16	16
Tex Con	—	30½	30¼	—
Tr C PL	—	25⅞	25⅝	—
Tr Mt PL	—	18¾	18⅝	—
UAP Inc	—	17⅛	17⅛	—
Un Carbide	—	16⅛	16⅛	—
Versatood	—	12	11¾	—
Waiax	500	17	17	—
Walk GW	500	32	32	32
Weldwood	—	11¾	11¾	—
W Cost Tr	200	22¾	22¾	22¾
W Pac Pd	—	6½	6¼	—
Weston A	—	14¾	14¾	—
Zellers	—	36½	36½	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	2000	47	47	47
Alscope	2500	280	272	280
Am Metro	—	215	210	—
Baker Talc	—	27½	25½	—
Beauce P	—	7	6	—
Bl River	1000	7	6½	6½
Bl Bon	—	265	255	—
Bluewater	—	12	12	—
Burnt Hill	—	61	60	—
Camflo	—	385	375	—
CDRH	—	5¾	5¾	—
C Security	—	300	290	—
Cannon Min	6000	30	29	29
Chemalloy	—	435	475	—
Chipman	—	10½	9	—
Coastal M	—	7	7	—
Comm h & m	—	100	100	—
Commodore	200	300	300	300
Commod W	—	110	91	—
C Manitoba	—	52	50	—
C Mogador	2000	11	11	11
C Persh	—	20	20	—
CQ Smelt	—	251	250	—
C Virginia	—	56	54	—
Corgemines	—	50	50	—
Credo	—	25½	20	—
crusade	—	25	20	—
Devils Elb	—	26	26	—
Dolson	—	19½	19	—
Dumont	—	19½	19	—
Eagle Gold	1900	190	190	190
East Sull	—	540	540	—
East Vent	5000	12	12	12
Fidelity	—	24	23	—
Fiscal Pr	—	18	18	—
Fontana	—	4	4	—
FR Reliance	—	35	34	—
Fox Lake	—	8	7	—
Ghislau	—	6	5½	—
Glen Lake	500	263	263	263
Grt W Min	—	66	65	—
Grissol	—	370	370	—
Grdn Mnes	2500	32	32	32
Inspiratn	—	110	110	—
Int Atlas	—	21	20	—
Int Dredg	—	4	4	—
James Bay	—	50	47	—
Keltic Mng	—	13	13	—
Kinting Av	—	81	81	—
Kodiac Pet	—	74	72	—
Lduboro	1000	33	33	33
Lmieux Copp	—	27½	27½	—
Lithium	—	10	10	—
Louanna G	—	16	16	—
Mira Mines	21500	57	53	57
Mistango	500	21	21	21
Mt Pleast	1000	12	12	12
Native Min	—	8	7½	—
N Formag	—	3½	3½	—
N Glacier	—	23½	23½	—
NA Rare M	—	37	34	—
NW Canalask	—	8½	7	—
Pat Silver	—	25	24	—
Poudash	1000	4½	4½	4½
Peace Riv	200	590	590	590
Pennbec	—	8½	8½	—
Peace River	1500	38	38	38
Peso S	300	181	181	181
Phoenix O	—	310	310	—
Q Ascot	—	3½	3½	—
Queenston	—	16	16	—
Quebec E	1000	25	25	25
Rancheria	—	13	13	—
Red Cer	—	3	3	—
Rouyn E	—	10	10	—
RA Pete	—	107	105	—
Rusty L	1000	9	9	9
St L Col	—	165	165	—
Sapawe	—	6	5½	—
Select Fn	—	210	200	—
Showng	1000	25	25	25
Suv Reg	—	21	19½	—
Silv Sm	—	13	11½	—
Silv T	9500	57	54	56
Sogena	—	10	9½	—
S Dufault	—	15	12	—
Spartan A	—	140	130	—
Staris E	1000	9½	9½	9½
Sturgeon	—	30	25	—
Subeo	—	195	190	—
Surluga	—	90	85	—
Tazin	9000	17½	16	17
Titon	—	12½	11	—
Trsterre	—	17	15½	—
Tru Woll	—	180	180	—
U Corp	—	13½	13½	—
Un Obalski	1000	127	127	127
Val Mor	—	360	300	—
V Der Ht	—	240	235	—
W Cdn Min	—	125	125	—
Westairs	14500	21	20	21
West Hill	—	25	24	—
West Tin	—	13½	13½	—
Wisconsin	6000	22	21	22

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	— .65	— .17	— .42	— .45	— .10
Clôture — 20 déc.	165.62	131.87	123.33	154.98	82.99
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	83.09

vancouver

21 décembre 1967

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
Alcan	300	028	28	28	— ⅛
Alcan pr	100	$34⅛	34⅞	34⅞	+ ¼
Cdn Brew	300	$7⅛	7¼	7¼	+ ⅛
Can Est	100	260	260	260	+10
Cominco	150	$25½	25½	25½	
Cuninghm	400	$12	12	12	
Domtar	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Fundy	300	350	350	350	+45
Fst Nat Mtg	1900	325	325	325	
Int Brew B	200	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Macmillan	9200	$23¾	23½	23¾	+ ⅛
Neon	2850	$11	11	11	+ ⅛
Ocean	200	$19¼	19¼	19¼	— ¾
Okan H	270	390	390	390	
Okan H wts	200	130	130	130	
Pac st Tm	100	014½	14½	14½	— ½
Pac W Air	825	$10½	10½	10½	
Sun A	450	$32	30	30	
Trans Mtn	400	$18⅞	18⅞	18⅞	
Weldwood	500	$11¼	11¼	11¼	
Whitepass	5000	$25	25	25	—2½
W Pass rts	200	185	180	185	
Westpac	800	56⅛	63⅜	63⅜	+ ⅛

PETROLES

Bata	5300	76	75	75	—3
Comerc	17500	40	38	40	
Five Star	12900	28	26	26	—2
Ft St John	3000	60	60	60	
Futurity	2000	31	31	31	
Merit Oil	12500	26	25½	25½	—1
Midland	14200	6	6	6	
PR Pete	10150	30	29	30	
Plains	9780	52	50	51	+1
RA Pete B	5400	111	108	110	—2
Shore	4900	34	33	34	+1
Sunlite	11700	126	122	122	—3

CURBS

Bell Phone	150	$43	42⅝	43	
Int Ut	50	$42	42	42	

MINES

Adera	3200	42	41	41½	+ ½
Anuk	2000	21	21	21	—1
Alwin	14700	215	195	195	—15
Atlas	1600	275	260	265	—5
Arctic	17475	276	264	270	—7
Arlington	9900	28	27½	27½	
Buttle	13300	53	52	53	+1
Beth Cop	200	750	750	750	
Blue Star	1500	7½	7½	7½	
Bornite	18600	32	29	29	—1
Brenda	3875	780	765	770	
Capri	30500	28	24	26	+2
Carib Gold	2600	33	32	32	—1
Case Moly	5200	95	92	92	
Casino	8000	33	32	33	—1
Chataway	3200	25	24½	24½	—1½
Churchill	2300	119	116	119	
Coast Sil	4600	32	29	30	+1
C Skeena	1000	46	46	46	
Con Pet	20500	16	15	15½	+ ½
C Std	5000	24	23	24	+1
C Vantor	3500	26½	26½	26½	— ½
C Rexspar	2400	25	25	25	
Cop Ridge	4800	23	23	23	
Cop Soo	2500	9½	9½	9½	
Cowichn	7300	22	20	20	—2
Crown Sil	8000	6½	6	6½	
Croydon	8800	41	38	40	+2
Coronet	4180	75	70	73	+1
dolly Var	2000	43	43	43	
Dundee	1000	12	12	12	
Dynasty	11950	775	765	775	+15
Earlcrest	17000	12	12	12	— ¼
Endako	100	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Ga axy	24000	29	27	27	—2
Gencana	4000	16	15	16	+2
Gold West	21800	43	41	43	+1
Giant Mas	3762	120	118	120	—2
Granduc	1000	645	645	645	+5
Highmont	700	360	350	360	+10
Hogan	1500	20	19	20	+1
Homestk	1000	22	20	21	+1
Hurley	500	7½	7½	7½	— ½
Iskut	6500	67	65	67	+2
Jericho	4500	11	9	9	—1
Jersey	5000	26	25	25	—1
Kamloops	2000	9½	9½	9½	+ ½
Largo	17000	63	61	61	+1
Lakeland	1000	34	34	34	+2
Lornex	4285	685	650	675	+30
Madrona	3800	61	59	61	+2
Magnum	8900	100	97	99	
Merit Cop	5700	39	38	39	+1
Mid West	10300	34	33	33	
Moly Mines	1700	17	17	17	—1
Minex	2500	22	20	22	+2
Mt Wash	1100	12½	12½	12½	+ ½
Native	2000	28	28	28	—1
New Cronin	500	13	13	13	+1
Norcan	2000	21	20	20	—3
New Imp	100	325	325	325	
New Ind	9200	16	14	14	—1
N Privateer	4300	15½	15	15	—1½
Northlod	19700	79	77	78	—1
NW Ven	1500	9	8½	8½	
ORO	7500	53	50	51	—1
Pac Sil	3500	11	10	10	—1
PC Ex	12000	180	175	180	+11
Polaris	1500	15	15	15	
Peel	2000	12	12	12	
Pend Ore	100	285	285	285	+35
Peso	1900	188	180	181	—9
Pyramid	2975	555	545	545	—10
Quatsino	1000	16½	16	16	
Rodstrm	39000	60	58	58	—1
Ring Hils	9000	28½	27	27	—1½
Sandoh	7500	20	19	20	
Sil Arrow	8500	21	21	21	+1
Silverlon	8000	31	29	30	+1
Sil Butte	8000	11	11	11	—1
Sil Ridge	500	15	15	15	—1
Sil Std	8100	53	52	53	—1
Sil Titan	500	130	126	127	—5
Socan	4150	21	20	20½	+ ½
South Seas	10800	174	169	174	+14
Shield	3000	46	46	46	+1
Sil Lee	1800	100	95	95	
Taylor Br	100	23	23	23	
TC Ex	51500	135	124	133	+8
Torwest	1500	37	37	37	
Trans Res	1000	19	17	19	+2
Terr Ur	2500	40	40	40	
Troian	8968	21	20	21	
Utico	12400	490	475	480	—10
Van Metal	600	14	14	14	
Ventures	2000	43	42	42	—3
W Cst Res	27400	84	72	75	—10
W Beaver	1000	6	6	6	
W Ex	3700	43	42	42	—3
W Mines	900	270	270	270	

Total des ventes : 875,770.

cote des grains

20 décembre 1967

Marché à terme :

WINNIPEG

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	3.36⅛	3.36⅜	3.35⅜	3.35⅜
Juil.	3.38⅛	3.38½	3.35⅝	3.35⅝
Oct.	3.44⅜	3.44⅜	3.43	3.43⅜

GRAINE DE COLZA :

Jan.	2.38⅛	2.38½	2.37¼	2.37⅜
Mars	2.37½	2.37½	2.37¼	2.37⅛
Mai	2.36	2.36¼	2.36	2.36⅛
Juil.	2.35	2.35¼	2.35	2.35⅛

AVOINE :

Mai	.94⅜	.94⅜	.94⅜	.94⅜
Juil.	—	—	—	.94

ORGE :

Mai	1.26⅜	1.26⅜	1.26⅛	1.26⅛
Juil.	—	—	—	1.26¼

SEIGLE :

Mai	1.32⅜	1.32⅜	1.32½	1.32⅜
Juil.	—	—	—	1.31⅞
Oct.	—	—	—	1.32

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw et ex 3 cw .91⅜, 3 cw et ex 1 fourragère .91⅜, 1 fourragère .90⅜, 2 fourragère .83⅜, 3 fourragère .79⅜, fourragère mélangée .57.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.24⅜, 2 cw 2-rang, 3 cw 6-rang, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.22⅜, 2 fourragère 1.19⅜, 3 fourragère 1.13⅜.

Seigle : 1 et 2 cw 1.25⅛, 3 cw 1.20⅛, 4 cw 1.10⅜, ergnté 1.00⅜, sur voie 1.25⅜.

Lin : 1 cw 3.43⅜, 2 cw 3.39⅛, 3 cw 3.14⅜, sur voie 3.43⅜.

Graine de colza : No 1 Cdn 2.36⅜, No 2 Cdn 2.21⅜.

Marché du lin :

Prix comptant : 3.39⅛.

CHICAGO

FEVES SOYA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Jan.	2.67¼	2.67⅜	2.67	2.67
Mars	2.72¼	2.72⅜	2.71⅞	2.71⅞
Mai	2.75⅜	2.76⅛	2.75⅜	2.76
Juil.	2.78⅝	2.79	2.78⅛	2.78⅛
Août	2.77¼	2.78¼	2.77¼	2.77½
Sept.	2.73⅜	2.74	2.73⅜	2.73⅜
Nov.	2.70¾	2.71	2.70¼	2.70¼

BLE :

Mars	1.30⅝	1.31¼	1.30¼	1.30½
Mai	1.34⅜	1.34⅝	1.33⅞	1.33⅞
Juil.	1.53⅜	1.54	1.53⅛	1.53⅜
Sept.	1.56⅜	1.57	1.56¼	1.56½

MAIS :

Mars	1.16¾	—	—	1.16¾
Mai	1.23¼	1.23⅝	1.22½	1.23⅜
Juil.	1.25⅜	1.26	1.25½	1.25¾
Sept.	1.26½	1.27¼	1.26½	1.27

AVOINE :

Mars	.72⅛	.73⅜	.72⅝	.73⅛
Mai	.71⅞	.72⅜	.71¾	.72⅜
Juil.	.71	.71⅝	.71	.71⅜
Sept.	.71⅜	.72½	.71¾	.72½

SEIGLE :

Mars	1.18¼	1.18¼	1.17⅞	1.17⅞
Mai	1.21⅛	1.21⅜	1.21¼	1.21⅜
Juil.	—	—	—	1.23⅜
Sept.	—	—	—	1.25½

Devises étrangères

Source : Bq Canadienne Nationale

Afr. du sud	Rand	1.53
Allemagne	Mark	.2710
Angleterre	Livre	2.3968
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.22
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro	.4022
Chili	Escudo	.1677
Danemark	Couronne	.1430
Espagne	Peseta	.0157
France	Franc	.2205
Hollande	Florin	.3005
Italie	Lire	.001731
Japon	Yen	.002991
Mexique	Peso	.0866
Etats-Unis	Dollar	1.08 1/32
Norvège	Couronne	.1514
N-Zelande	Dollar	1.22
Perou	Sol	.0275
Suede	Couronne	.2092
Suisse	Franc	.2498
Tchecoslovaquie	Couronne	.1506
Venezuela	Bolivad	.2410

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points 62 cents, 93 points 63 cents. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : 63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 45, coloré 45½.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 18 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 10½ à 19¾ ; autre catégorie pour nourrissage 14 à 14¾.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14½, poudre de lait 6½ à 8½.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, $1.10 les 50 livres, I.-P.-E. $1.90 à $2 les 75 livres, $1.35 à $1.40 les 50 livres ; 36 à 38 les 10 livres ; N.-B. $1.15 à $1.20 les 30 livres ; 30 à 31 les 10 livres.

Oeufs : prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 52.8 ; A-gros 48.9 ; A-moyens 43.7 ; A-petits 33.1.

Cours du dollar

Le dollar canadien s'élève de 1/32 à $0.92 41/64 par rapport au dollar américain. La livre sterling fléchit de ⅜ à $2.40 27/64.

Le dollar américain perd 1/16 à $1.07 15/16 par rapport au dollar canadien. La livre sterling perd ½ à $2.50⅛.

du parquet de la bourse

La reprise se poursuit à Wall Street

La séance débute lentement à la **Bourse de Montréal** où les cours sont pratiquement inchangés par rapport à leur clôture d'hier soir alors que dans l'ensemble leur tendance était généralement en baisse.

Les écarts demeurent très étroits et peu nombreux à l'ouverture. Placer Development gagne ¼ à 31¼ sur une transaction-bloc de 3,600 actions. Price gagne ⅛ à 9⅜. Abitibi, Atlantic-Sugar et Canadian Pacifique fléchissent de ¼ respectivement.

Dans le secteur minier pétrolier à la Bourse Canadienne, Quebec Explorers, une nouvelle inscription dont le sigle est QEX, débute à 24 cents. Alscope gagne 6 cents à $2.80, Silvertown .01 à 57 cents et Westairs .01 à 21 cents. United Obalski perd .03 à 27 cents et Miro .01 à 54 cents.

* * *

A **Toronto**, les cours sont mixtes et le commerce est peu peu animé à l'ouverture aujourd'hui.

Loblaw "A" gagne ¼ à 6½ et Oshawa "A" à 30½. Parmi les métaux vils, Denison perd ¾ à 79½ et Dome aux aurifères baisse de 1. à 56. Kerr-Addison gagne ⅛ à 17⅛.

Le secteur des pétroles de l'ouest est plutôt inactif en début de séance, Canadian Export Gas gagne 5 cents à $7.10.

* * *

Le raffermissement de la cote, amorcé hier en fin de séance, se poursuit dans une ambiance très active aujourd'hui en matinée à **Wall Street**.

Les hausses l'emportent sur les baisses par la marge d'environ 3 contre 1. L'indice des industrielles Dow Jones, en hausse de 5.54 hier soir, s'inscrit à 891.99, en hausse de 5.09.

Les titres clé dans plusieurs secteurs du marché enregistrent des hausses s'échelonnant jusqu'à 1 point ou mieux tandis que des gains plus sensibles sont marqués par les ordinateurs et autres titres de même calibre. Les aciers, les automobiles, les instruments aratoires et les aérospatiales sont passablement fermes.

* * *

LONDRES — Il se confirme dans les milieux spécialisés que la forte baisse d'hier à la Bourse de Londres avait été provoquée délibérément par la Banque d'Angleterre pour inciter les spéculateurs à s'empresser de se délester, par crainte d'une détente prolongée, accompagnée d'un sévère repli des cours.

Cette manoeuvre a semble-t-il échoué. Si l'activité — aussi bien la demande que l'offre — est tombée hier sur le marché londonien en deçà de son niveau normal, ce matin la demande est de nouveau qualifiée par les uns de "modérément active", par les autres de "bonne".

* * *

PARIS — La première séance de l'année boursière 1968 a été essentiellement marquée par un nouveau repli sur le marché de l'or et par de vives hausses sur le marché des valeurs.

En ce qui concerne le métal jaune, les transactions ont atteint cet après-midi 16,5 millions de francs contre 22,4 millions hier. Cette tendance calme contraste avec celle du marché de Londres où des demandes massives de métal ont été à nouveau enregistrées. Dans les milieux financiers parisiens, on note toutefois que le niveau des affaires reste élevé à Paris sur le marché de l'or. L'hypothèse d'un rush spectaculaire, demain, à la veille des fêtes de fin d'année, ne doit donc pas être tout à fait écartée, fait-on remarquer dans les mêmes milieux.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abetn	12	14
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatross	20	25
Amal Mng	5	—
Americ	5	7
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1⅛
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2½	4½
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	8	10
Burrex	11	14
Chibtown	25	35
Clearwater	10	15
Clero	15	20
Columbia River	40	45
Can Javelin	8½	—
Cuvier	3	5
De Lasseps	30	40
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubisson	2	4
Ducras	60	70
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	4	7
Gaspe Copper	44	46
Gaspesia	—	25
Gibson	3	8
Gold Star	5	10
Grt Lake Nickel	3 30	3 50
Hucamp	45	55
Independent	3	5
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Wolfe	1	3
Juma	5	10
Kewagama	4	6
Kukatush	7½	8½
Lake Beaver	15	18
Leeds Metal	10	15
Little Tex	—	10
Lun Echo	21	26
Madex	25	35
Main Oka	7	12
Mt. Cartier	40	48
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1⅛
Mattagami Ex	—	5
Milado	—	10
Molybin	20	25
Noganda	20	30
Nat. Malartic	1 45	1 55
Nemrod	15	—
New Assuc Dev	6	9
New Baska	10	15
New Insco	16	19
New Lorie	7	9
New Miller	4½	7½
New Pascalis	30	35
Nipiron	20	30
Norque	5	8
Nouvelle	38	48
Oklend	1	2
Olympus	—	25
Prado	1 90	2 10
Que Explorers	20	23
Quejo	3	6
Radio Hill	70	90
Ran Lux	—	25
Rand Mal	2	5
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	1 00	1 15
Timron	10	—
Waco Pete	4	7
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dove	13	15

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Baie d'Ecunomie Que	6¼	7
Bank West	11½	12½
BC Moly	8¼	9
Carrier	8½	9

Les Chevaliers de Colomb, à Saint-Jean, poursuivent en reddition de comptes (pour une valeur de $1,000,000) leur société de gestion

SAINT-JEAN — A Saint-Jean, hier, la Cour supérieure a pris connaissance d'une action en reddition de comptes, pour une valeur de $1,000,000 intentée contre le club Colomb, une société de gestion constituée par le conseil 1145 des Chevaliers de Colomb de l'endroit.

L'action implique le club et ses cinq administrateurs, MM. Jean-Philippe Toupin, Maurice Toupin, Henri Vallée, Mathias Choquette et Roméo Alexandre. Membres de l'ordre, ces personnes dirigent la société de gestion depuis 1939. Ce sont les Chevaliers de Colomb à Saint-Jean qui réclament une reddition de comptes.

Aujourd'hui, le tribunal entendra entre autres témoins, le président du club Colomb, M. Jean-Phillippe Toupin. Hier, Me Maurice Perron, au nom de l'ordre à Saint-Jean, a déposé 70 pièces justificatives comme preuves des avancés des Chevaliers de Colomb.

Les termes de l'action précisent que le club Colomb a toujours été un prête-nom pour servir d'intermédiaire dans l'acquisition d'immeubles chez les Chevaliers de Colomb; que le club a toujours servi de mandataire, qu'il devait rendre compte de sa gestion et remettre au conseil l'argent acquis au nom des Chevaliers; que les administrateurs du club doivent établir un état des comptes, de tous les bonis, les salaires, les gratifications et les revenus divers provenant de la gestion des biens du club Colomb.

Pour mieux citer les faits, rappelons l'histoire du club depuis ses débuts. En 1922, le conseil 1145 avait décidé l'acquisition d'immeubles. Cependant, en vertu d'une loi dans l'Etat du Connecticut, faisant foi de loi suprême chez les Chevaliers de Colomb, le conseil ne pouvait investir de la sorte. Par règlement, il a en retour fondé une société de gestion.

Cet organisme a, par la suite, acquis plusieurs immeubles. Suivant un rapport, préparé en 1928, le club Colomb possédait en encaissement à ce moment un surplus monétaire de $16,000, tous ses paiements soldés. Aujourd'hui, on évalue ces immeubles aux environs de $500,000. Les réclamants exigent $1,000,000, en ce qu'ils tiennent compte des revenus supplémentaires, tirés de la location de ces immeubles, situés sur deux artères de la ville de Saint-Jean, les rues Richelieu et Champlain.



Pearson se défend d'avoir demandé aux USA de cesser le combat

OTTAWA (d'après PC - UPI) — Le premier ministre Lester Pearson s'est défendu hier d'avoir invité les Etats-Unis, dans un message enregistré pour le 1er janvier, à cesser unilatéralement toutes les hostilités au Vietnam.

Répondant à une question du chef de l'opposition Robert Stanfield, le premier ministre a déclaré à deux reprises hier que ce rapport, publié dans des journaux, était tout à fait inexact parce qu'on ne l'avait pas cité intégralement et que, d'ailleurs, il n'avait fait que formuler une possibilité sur l'impulsion du moment.

Visiblement fâché, M. Pearson a ajouté qu'il obtiendra une copie de l'enregistrement préparé pour le réseau CTV et qu'il fera une nouvelle déclaration donnant une toute autre impression que celle laissée par les communiqués de presse.

Le chef du gouvernement a précisé qu'au moment où l'on enregistrait l'interview dans un studio de Toronto mardi, un journaliste qui avait probablement reçu des directives s'y trouvait également et est sans doute celui qui n'a rapporté qu'une partie de ses propos... prématurément. "La coïncidence est vraiment curieuse", a ajouté le premier ministre.

(A Toronto, un porte-parole du journal "The Telegram" a déclaré qu'il ne voyait rien d'étrange à la présence d'un reporter dans la salle au moment de l'enregistrement d'une interview du premier ministre).

M. Robert Thompson (CS-Red Deer) a demandé si "ce bris d'honneur et d'intégrité" avait été commis par la société Radio-Canada.

M. Pearson a répondu que l'enregistrement avait été fait dans un studio de station de télévision appartenant à un homme qui possède également un journal.

Le CN favorise les retraites anticipées

M. W. T. Wilson, vice-président du personnel et des relations extérieures du Canadien National a annoncé hier un programme destiné à encourager les employés âgés de 60 à 65 ans à prendre leur retraite avant l'âge prévu.

Il a déclaré que la compagnie offrait de verser à ses employés âgés de 60 à 65 ans le montant de la pension que ces employés devraient ordinairement abandonner en prenant leur retraite avant l'âge normal, en plus d'une allocation de séparation variant entre $500 et $2,000.

M. Wilson a révélé que le système, qui fonctionnera sur une base d'essai pour le moment, devrait augmenter le nombre des employés qui prennent leur retraite et qui passera probablement de 300 à 800 par année.

Cette mesure a pour but de diminuer le nombre d'employés du CN tout en réduisant le nombre de mises à pied parmi les jeunes hommes.

Jusqu'ici, un employé âgé de 60 ans et gagnant un salaire de $500 par mois était éligible à une pension de $198.25 par mois. S'il attendait à 65 ans pour prendre sa retraite, sa pension passait à $225 par mois.

D'après le nouveau système, si l'employé décide de se retirer à l'âge de 60 ans, le CN lui versera la différence entre $198.25 et $225 par mois durant tout le temps de sa pension, ainsi qu'une allocation de séparation au moment où il prendra sa retraite.

L'Hydro empruntera $50 millions

L'Hydro-Québec empruntera $50,000,000 sur le marché américain des obligations, si la Commission américaine des titres et valeurs approuve le projet dont les détails seront divulgués en janvier.

Les obligations (série BD) porteront la date du 15 janvier 1968 et viendront à échéance le 15 janvier 1989.

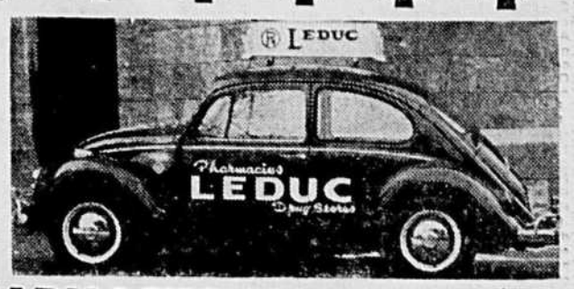
L'émission a été confiée aux maisons First Boston Corporation; Salomon Brothers and Hutzler; A.E. Ames and Co. Incorporated et Halsey, Stuart and Co. Inc.

Le bon ton, c'est le bon goût appliqué aux discours et à la conversation.

Chamfort

PHARMACIES LEDUC

Cadeaux pour Noël et SPECIAUX



AUX 19 PHARMACIES LEDUC

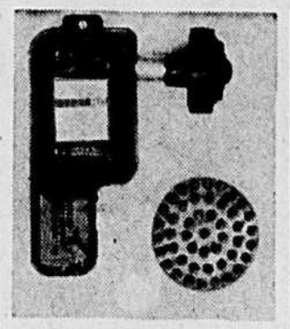


Faites la joie d'un enfant au matin de Noël !

Offrez-lui ce bas de Noël

Valeur de $2.00 seulement 99¢ ch.

avec tout achat de $3. Obtenez-en plusieurs. Commandez dès maintenant.



VIBRATEUR MASSAGES

Un nécessaire complet pour massages bienfaisants à domicile. Un cadeau également idéal, que chaque membre de la maison appréciera.

Rég. 11.75 Chez LEDUC 9.98



HYGROMETRE

Il aimera sûrement surveiller le degré d'humidité à la maison ou à son bureau avec cet hygromètre élégant.

Rég. 3.50 Chez LEDUC 3.19

TOUTES LES PHARMACIES LEDUC VOUS OFFRENT UN EXCELLENT CHOIX DE SUGGESTIONS POUR CADEAUX



VAPORISATEUR ET HUMIDIFICATEUR HANKSCRAFT

Rég. 9.95 Chez LEDUC 5.98



Cette trousse de voyage Black Label Yardley l'enchantera : eau de Cologne, lotion après-rasage et savon. $3.95

Yardley Black Label, un arôme vigoureux et masculin pour l'homme actif ! Offrez-lui un cadeau pour hommes, un cadeau Black Label Yardley ! Venez faire votre choix — nous avons une belle collection Yardley.

Yardley a sa place au pied de l'arbre de Noël.



Coussin chauffant automatiquement. Chaleur calmante et pénétrante. Interrupteur pour chaleur forte, moyenne ou faible.

REGULIER 5.95 3.98

Choisissez Yardley
LE CADEAU TOUT MASCULIN
YARDLEY "Original"
APPRÉCIÉ DANS LE MONDE ENTIER



Glissez cet élégant ensemble sous l'arbre. Lotion après-rasage et mousse à barbe "Original" Yardley. $3.65

Ensemble idéal, formats miniatures: lotion après-rasage, eau de Cologne pour hommes et savon "Original". $3.25

Pour lui plaire à coup sûr: eau de Cologne pour hommes et lotion après-rasage "Original". $4.35

Yardley "Original", l'arôme classique apprécié dans le monde entier. Offrez-lui un cadeau pour hommes, un cadeau "Original" Yardley. Venez faire votre choix—nous avons une belle collection Yardley.

Yardley a sa place au pied de l'arbre de Noël.

COMMANDEZ CE SOIR ! EPARGNEZ ! SIGNALEZ LA. 2-3159 LIVRAISON GRATUITE !

Yardley pour Noël

"Des cadeaux au cachet particulier"



Ensemble charmant de talc parfumé et de savons produisant une mousse riche. Lavande, Lotus, Red Roses ou April Violets. $3.45

Sels de bain et savons produisant une mousse riche, joliment présentés. Lavande, Lotus, Red Roses ou April Violets. $4.25





Elle sera ravie de cet ensemble: eau de Cologne, talc parfumé et savon produisant une mousse riche. Lotus ou Red Roses. $4.85 Lavande anglaise. $5.00

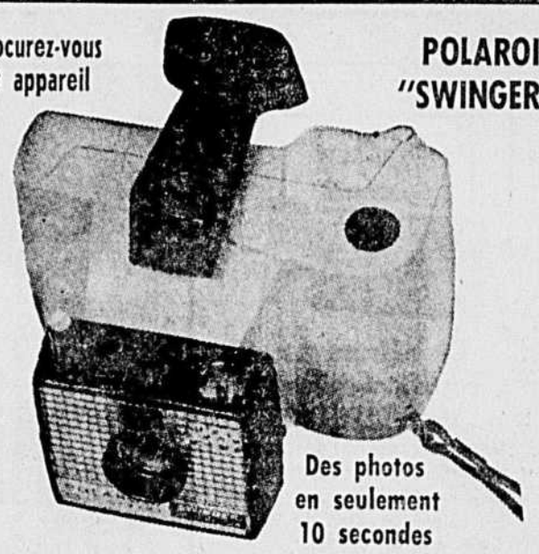
Yardley offre une grande variété de cadeaux parfumés tels que poudres et huiles de bain, parfums en crème et des ensembles-cadeaux magnifiquement présentés.

Yardley a sa place au pied de l'arbre de Noël

SPECIAL !
SECHOIR à CHEVEUX "LADY CAPRI"
REG. $14.95, CHEZ LEDUC $10.95

Procurez-vous cet appareil

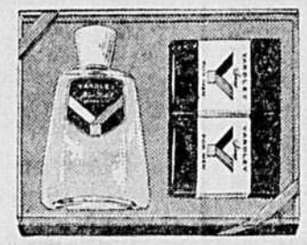
POLAROID "SWINGER"



Des photos en seulement 10 secondes

REG. 24.95 MAINTENANT CHEZ LEDUC 18.67

Choisissez Yardley
LE CADEAU TOUT MASCULIN
ENSEMBLES Black Label
POUR L'HOMME ACTIF



Meilleur atout que le gulf L'ensemble Black Label comprend 2 savons et la lotion après-rasage. $3.25



Cet ensemble Black Label Yardley le ravira: poudre de toilette et désodorisant à vaporiser. $3.65

Pour "ELLE"
PARFUMS et EAU de TOILETTE de PARIS
par
CARON
CHANEL
LANVIN
COTY
GUERLAIN
DE $3.75 à $45.00



...VISITEZ OU APPELEZ LA PHARMACIE LEDUC DE VOTRE VOISINAGE OU TELEPHONEZ A LA. 2-3159

BELANGER ET MARQUETTE	RA. 9-2805	MASSON ET SIXIEME AVENUE	RA. 2-4605	ST-MARC ET STE-CATHERINE	WE. 3-4221
CHAMBLY ET ONTARIO	LA. 6-3759	MONT-ROYAL ET ST-HUBERT	LA. 2-3159	ST-MARTIN, CENTRE D'ACHATS	MU. 1-3894
DEZERY ET STE-CATHERINE	LA. 6-2837	ONTARIO ET AMHERST	LA. 1-1112	ST-VIATEUR ET AVENUE DU PARC	CR. 1-4644
LAURIER ET GARNIER	LA. 5-2505	PRINCE-ARTHUR ET AVE DU PARC	VI. 2-3431	ST-DENIS ET VILLERAY	CR. 2-1184
LONGUEUIL, CENTRE D'ACHATS	OR. 9-6220	HOTEL REINE-ELISABETH	UN. 1-6042	VILLE ST-LAURENT	RI. 7-2441
MAPLEWOOD ET BELLINGHAM	RE. 8-4791	SIXIEME AVENUE ET VERDUN	PO. 6-2361	WELLINGTON ET AVE CHURCH.	PO. 9-4535

POUR LIVRAISON	EST APPELEZ LA. 1-1112	OUEST MONTREAL-OUEST WE. 3-4221	MTL-EST PTE-AUX-TREMBLES LA. 6-3759	MONTREAL-NORD AHUNTSIC CR. 2-1184	RIVE-SUD JACQUES-CARTIER OR. 9-6220	VILLE D'ANJOU RA. 9-2805	VILLE LASALLE PO. 6-2361	VILLE ST-LAURENT RI. 7-2441	VILLE ST-MICHEL ST-LEONARD RA. 9-2805	ST-MARTIN ILE JESUS MU. 1-3894	VILLE MT-ROYAL RE. 8-4791

LIVRAISON GRATUITE JOUR ET SOIR ★ NOUS ACCEPTONS LA CARTE CREDICO

LEDUC Pharmacies-Prescriptions

Prop. succession P.C. et R. Leduc

COMMANDES POSTALES
FRAIS DE POSTE GRATIS
avec commandes de $10.00 ou plus
CR. 2-1184
7701, rue SAINT-DENIS, MONTREAL

Les partenaires de la France manifestent leur mécontentement

La Belgique et la Hollande font la grève du silence à la session des "Six" sur les affaires sociales

BRUXELLES — (AFP, UPI) — Deux des pays membres du Marché commun ont annoncé aujourd'hui qu'ils s'abstiendront de participer aux discussions au cours de la session du Conseil des ministres des Affaires sociales des "Six", qui a commencé ce matin.

La Hollande et la Belgique, désappointées par l'opposition de la France à l'ouverture de négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun, ont déclaré que leurs délégations assisteraient à la session, mais en tant que "partenaires silencieux". En pratique, cela veut dire que le Conseil des ministres des Affaires sociales ne pourra prendre aucune décision au cours de cette session.

M. Dirk Spierenburg, ambassadeur de la Hollande auprès des communautés, a déclaré que "la délégation néerlandaise n'est pas en mesure de participer ni aux débats, ni à la conclusion de cette session".

Il a rappelé que son gouvernement avait demandé officiellement hier l'ajournement de la session, "inopportune" après l'échec sur la candidature britannique les 18 et 19 décembre.

M. Léon Servaix, ministre belge du Travail, a déclaré de son côté : "A la suite de l'échec des 18 et 19 décembre, qui risque de porter une entrave grave à l'unification européenne, le gouvernement belge a besoin d'un délai de réflexion pour adopter une ligne de conduite à l'avenir. La Belgique a cependant, par courtoisie, accepté la réunion d'aujourd'hui. Mais jusqu'au début de l'an prochain, le gouvernement belge ne peut pas prendre d'engagement sur le développement futur des travaux".

Après ces déclarations liminaires, les délégations néerlandaise et belge n'ont pas quitté la salle, mais sont demeurées à leurs places sans participer à la discussion.

Politique des mots croisés

Un observateur facétieux a ainsi défini l'attitude bénéluxienne : "Ce n'est pas la politique de la chaise vide, c'est la politique des mots croisés !"

Les délégués français et italien n'ont pas commenté cette attitude de leurs partenaires.

Le président du Conseil, un Allemand, avait refusé d'ajourner la session parce que la plupart des ministres des affaires sociales des Six étaient déjà à Bruxelles.

A Bonn, on se refuse dans l'entourage de M. Willy Brandt à parler de crise du Marché commun. Il est évidemment regrettable, estime-t-on, que la France n'ait pu donner son accord à l'ouverture de négociations avec Londres. Mais l'on se garde à Bonn de s'associer aux réactions très vives des Pays-Bas et de la Belgique. On se félicite particulièrement que les relations entre la France et l'Allemagne fédérale n'aient pas souffert des discussions de Bruxelles.

Les "Cinq" auront des consultations avec la G.-B. et d'autres aspirants

LA HAYE, (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, M. Joseph Luns, a reproché aujourd'hui à la France d'avoir, en refusant l'ouverture de négociations entre les Six et la Grande-Bretagne, "bloqué pour la troisième fois une évolution dans le Marché commun attendue et souhaitée par l'Opinion publique". Pour lui, cet événement marque une "heure grave dans l'histoire européenne d'après-guerre".

Parlant à la Chambre des députés en présence des ambassadeurs de Grande-Bretagne, d'Irlande, de Norvège et du Danemark, M. Luns a déclaré que les demandes d'adhésion de la Grande-Bretagne et des autres pays ne sont pas considérées comme rejetées, que la demande d'adhésion pourra être remise en question au sein du Conseil des Six par chaque membre et à n'importe quel moment. Une réponse positive ultérieure du Conseil reste possible.

Pour le moment, a précisé M. Luns, les cinq partenaires de la France, individuellement et en commun, procéderont à des étroites négociations avec les candidats pour aboutir à une collaboration étroite et fructueuse dans tous les domaines qui s'y prêtent. Le gouvernement hollandais examine avec les autres partenaires de la France comment de telles négociations peuvent avoir lieu. On se demande en effet si une simple procédure de consultation peut aboutir à la réalisation de l'objectif visé.

Si le gouvernement néerlandais est "profondément choqué", a dit le ministre, ce n'est pas tellement parce que le rejet français est venu comme une surprise, mais "parce qu'un Etat européen aussi important suit une politique aussi négative".

Pour le moment, a dit encore M. Luns, les communautés européennes ne peuvent plus être considérées comme la personnification par excellence de l'idéal d'un Europe unie. La prise de position réitérée de la France place le gouvernement dans l'obligation de repenser la question . . . Il n'est pas exclu que les communautés européennes n'aboutiront pas à l'unité européenne, mais s'engageront dans une impasse. Dans ce cas, dit-il, il sera peut-être nécessaire d'établir une politique sur une autre base et de l'adapter à une réalité plus limitée.



Pour les enfants, le Père Noël ne peut pas faire la grève

BUTTE, Montana, (PA) — Que sera Noël cette année pour bon nombre des 50,000 travailleurs des mines de cuivre du Montana, du Nouveau-Mexique, de l'Utah, de l'Arizona et du Nevada en grève depuis bientôt 165 jours ? La photo est éloquente : nul doute que la joie sera teintée des mille et un soucis de cette longue attente du retour au travail du chef de famille mais elle sera là quand même car chacun y veille à sa façon.

Le petit Gustavsen (photo de gauche) a 11 ans. Lui et ses deux frères ont décidé de chanter des airs de Noël dans les rues de leur ville et de tendre la main aux passants pour recueillir les quelques sous nécessaires pour acheter des cadeaux aux autres membres de la famille. Mme Gustavsen attend son huitième enfant et ne doit compter que sur le coupon de $10 fourni par le syndicat pour nourrir sa famille. "On aura le ventre creux ici à Noël", dit-elle.

Quant à elle, Mme Fred Chase (au centre) a préféré prendre la relève. Elle travaille comme femme de ménage et gagne $45 par semaine. Pour elle "on ne peut pas dire à un enfant que le Père Noël est en grève". Son mari, à droite, garde les enfants à la maison . . . et espère que le travail reprendra bientôt.

Un peu partout dans les villes, on a ramassé des jouets pour les enfants déshérités. Un restaurateur a même offert de nourrir gratuitement 2,600 grévistes et leurs familles le jour de Noël. La solidarité dans l'épreuve est source de joie. Comme le dit M. Chase, "nous nous réconforterons mutuellement cette année".

Les mineurs veulent obtenir de meilleurs conditions de travail et des augmentations de salaire. Dans bien des foyers, il y aura peut-être peu de cadeaux sous le sapin cette année mais on espère en des jours meilleurs.

Johnson et Thieu se disent d'accord quant aux contacts avec le Vietcong

CANBERRA, (PA,Reuter, UPI,AFP)—Le président Johnson et le président Nguyen Van Thieu ont publié ce soir une déclaration commune affirmant qu'il n'y a pas de désaccord entre Washington et Saigon sur la question de discussions officieuses avec le Vietcong.

Le communiqué, émis à la suite d'une conférence entre les deux chefs de gouvernement, déclare que Thieu "a réaffirmé sa volonté de discuter des questions pertinentes avec tout individu actuellement associé avec le soi-disant Front national de libération, tout en précisant que son gouvernement ne peut considérer le Front comme une organisation indépendante à aucun égard".

Dans une interview télévisée aux Etats-Unis mardi soir, M. Johnson avait déclaré que des discussions "officieuses" entre Saigon et le Vietcong pourrait peut-être conduire à "de bons résultats" en vue de trouver un moyen de mettre fin à la guerre du Vietnam.

Thieu s'est dit "surpris" de l'interprétation qu'on a donnée aux remarques qu'il a faites à Saigon, avant son départ pour l'Australie. Dans les rapports de presse, on y a généralement vu des divergences de vue avec les propos du chef de la Maison blanche.

Aujourd'hui, Thieu a tenu à souligner que les suggestions de M. Johnson au sujet des sondages de paix avec le Vietcong sont "absolument conformes" à la politique du gouvernement sud-vietnamien. Le premier ministre vietnamien souligne toutefois "qu'il n'est pas utile de tenter d'avoir des discussions constructives avec les éléments qui, au Sud-Vietnam, croient aux méthodes violentes pour arriver à leurs fins politiques".

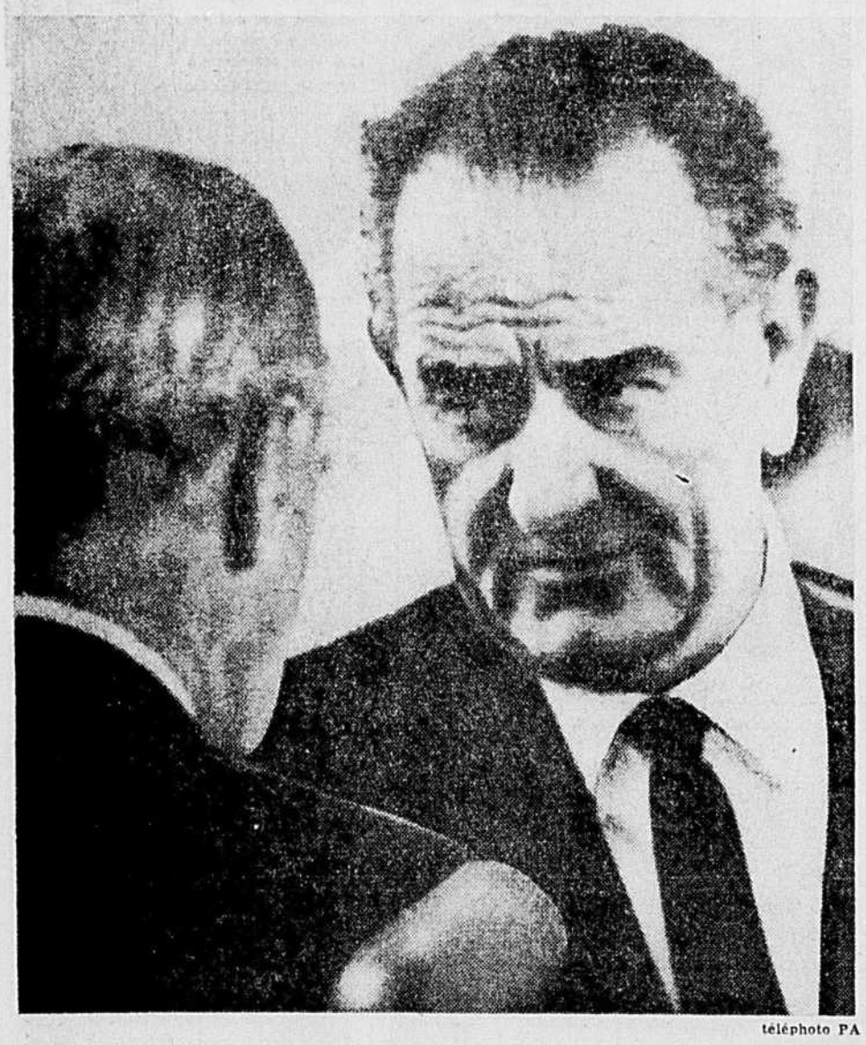
Les deux hommes d'Etat, ajoute le communiqué, ont constaté de "bons progrès". Ils réaffirment que leur objectif "demeure une paix honorable et stable".

Plus tôt dans la journée, M. Johnson avait rencontré le premier ministre par intérim d'Australie, M. John McEwen, le premier ministre Keith Holyoake de Nouvelle-Zélande et le président Chung Hee Park de la Corée du Sud.

Pour sa part, M. McEwen a réaffirmé l'appui du gouvernement australien à la politique américaine au Vietnam.

Demain matin, le président Johnson et les autres dignitaires se rendent à Melbourne où doit avoir lieu le service funèbre à la mémoire du premier ministre Holt, disparu en mer. Il est possible que M. Johnson se rende ensuite au Sud-Vietnam afin de saluer les troupes américaines en passant et, si l'on en croit une rumeur persistante, il s'arrêterait à Rome pour voir le pape Paul VI.

Johnson consulte ses alliés en Australie



téléphoto PA

Londres liguera l'Europe contre le veto français

LONDRES (PA, AFP, UPI) — Le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, a indiqué hier aux Communes que la Grande-Bretagne envisage de prendre l'initiative d'une coalition en Europe contre la France, dont le veto l'empêche d'entrer dans le Marché commun.

La coalition à laquelle M. Brown a fait allusion grouperait les cinq partenaires de la France dans le Marché commun, l'Irlande et les pays membres de l'Association européenne de libre échange qui désirent également faire partie de la Communauté européenne.

"Le point de vue du continent, a dit M. Brown, ne peut pas être écarté indéfiniment, ni même pour une période prolongée, par la seule volonté du président actuel de la France. Nous allons maintenant organiser nos affaires avec les autres pays européens, les "Cinq", l'AELE et la République d'Irlande, afin que nous puissions devenir membres de plein droit dès qu'on nous aura assuré une place."

M. Brown n'a pas précisé de quelle façon la Grande-Bretagne procéderait pour contourner le veto français, mais il a laissé entendre qu'elle se fraierait un chemin en Europe, notamment dans le domaine technologique, et s'y installerait solidement en attendant le jour où de Gaulle ne dirigerait plus les destinées de la France.

snou sed suoanod au snoN,, exposer à d'autres vetos de la part du président de Gaulle, a dit encore le secrétaire au Foreign Office. Quant à nos relations avec la France, si nous estimons inutile de nous livrer à des manifestations de mauvaise humeur, il serait vain de prétendre que ce qui vient de se passer ne porte pas un coup grave à nos relations mutuelles."

Chômage en Angleterre

LONDRES (AFP) — Le nombre des chômeurs en Grande-Bretagne a atteint le 11 de ce mois son total le plus élevé enregistré pendant ce mois de l'année depuis la guerre, soit 582,588 ou 2.5 p.c. de la main-d'oeuvre disponible.

Ce chiffre est peu différent de celui du mois dernier (960 de plus) ce qui fait dire aux experts du ministère du Travail que l'accroissement du chômage au pays est maintenant enrayé. On estime toutefois que l'augmentation saisonnière se poursuivra jusqu'en février.

Les USA nient que le Nord-Vietnam ait abattu deux bombardiers B-52

SAIGON (PA, UPI, Reuter) —Des artilleurs nord-vietnamiens ont lancé trois missiles sol-air (SAM) contre une formation de B-52 qui a pénétré à six milles à l'intérieur du Nord-Vietnam hier soir. Aucun des trois projectiles de fabrication russe n'a réussi à atteindre les puissants huit-moteurs, précise le haut commandement américain.

Par contre, l'agence soviétique TASS publie aujourd'hui un rapport en provenance d'Hanoï et qui annonce que les artilleurs nord-vietnamiens ont réussi à abattre deux de ces superforteresses. TASS précise que les appareils sont tombés dans le district de Vinh Linh, juste au nord de la zone démilitarisée. Saigon dément cette nouvelle.

C'est la première fois que l'armée de l'air américaine reconnait que des missiles SAM ont été dirigés contre des B-52. Dans son communiqué, le haut commandement révèle que des SAM avaient également tiré sur des B-52 les 17 septembre et 29 octobre derniers. On précise de plus que la portée des SAM est de 23 milles et trois quarts et que les B-52 n'étaient hier qu'à 12 milles et demi des rampes de Vinh Linh.

On croit savoir que les octoréacteurs sont équipés d'appareils électroniques qui brouillent très efficacement les ondes radar qui doivent diriger les SAM vers leurs objectifs. C'est le troisième homme d'équipage à bord des B-52 qui est chargé de ce brouillage. Des systèmes semblables sont installés sur certains appareils de reconnaissance et des chasseurs bombardiers opérant au Nord-Vietnam.

Des troupes sud-vietnamiennes et thaïlandaises ont attaqué aujourd'hui un détachement vietcong dans la région de Saigon et ont tué 128 ennemis. Le général Westmoreland s'est rendu sur les lieux pour féliciter personnellement les héros de cette victoire. "Je suis très impressionné", a-t-il dit.

COURVOISIER
COURVOISIER
COURVOISIER
COURVOISIER
Le Cognac de NAPOLÉON
V.S. et V.S.O.P.
Célèbre sous le nom de "Cognac de Napoléon", Courvoisier a cette saveur et ce bouquet incomparables, gages d'une qualité inaltérable. On peut se procurer ces deux cognacs Courvoisier dans la bouteille originale Joséphine. Ils sont importés de France par J. M. Douglas & Company Limited de Montréal.

CHOYEZ VOTRE VISAGE POUR NOËL
NOUVEAU!
Rasoir à bande, avec cartouche
GILLETTE TECHMATIC
Vous ne toucherez plus jamais à une lame!
3.95

RASOIR ÉLECTRIQUE
LADY SCHICK CAPRICE
Tête rasante en acier inoxydable
Reg. 14.95
SPEC. 11.95

RASOIR ÉLECTRIQUE
LADY SCHICK CROWN JEWEL
L'écrin de voyage lui donne une présentation sans pareil.
Reg. 18.95
SPEC. 14.95

PHARMACIES PSM
Evitez la foule
Epargnez du temps et de l'argent — Téléphonez ou passez chez votre pharmacien
PSM — Grand choix de cadeaux

Caméra
POLAROID SWINGER
Model 20
Reg. 24.95
SPEC. 20.95

ENSEMBLE
KODAK INSTAMATIC 104
Utilise la nouvelle lampe Flashcube
Reg. 24.50
SPEC. 19.95
Quantité limitée

Séchoir à cheveux
LADY SCHICK CAPRI CONSOLETTE
No. 315
Portatif
Genre professionnel
4 selections de température
Facile à plier
En deux tons de beige
Reg. 44.95
SPEC. 34.95

LADY SCHICK BEAUTY SALON
Reg. 54.95
SPEC. 42.95

Prix en vigueur du 15 novembre au 25 décembre inclusivement.

874-7111 ANNONCES CLASSÉES

HEURES D'AFFAIRES :
de 9 à 5 heures
LE SAMEDI :
de 9 heures à MIDI

101 PROPRIETES A VENDRE

Trust Royal

ILE DE MONTREAL

REPENTIGNY — 4 chambres à coucher — salle de jeu — 2 toilettes — terrain 120 x 130 — bâtie en 1959. Comptant $4,500 ou plus — Jour : Pierre Dufort, 273-7561.

POINTE-AUX-TREMBLES — bungalow détaché — 1966 — double portes pour patio dans la cuisine — fenêtres thermos — sous-sol isolé avec foyer naturel — sous-sol construit en prévision d'un bureau pour professionnel ou d'un second logement — hypothèque 6¾% — comptant $4,000 ou plus — aussi choix d'autres bungalows à partir de $11,500 — Jour : Mme Coté 273-7561. Soir : Mme T Coté 351-9625.

AHUNTSIC, ST-CHARLES, OCCUPATION IMMEDIATE — duplex semi-détaché — 8-8 pièces — 4 chambres à coucher — planchers bois franc — 220 volts — cave en ciment — à la grandeur — comptant $6,000 — prix $22,000 — Soir : R. Lambert 725-3197 — Jour: 273-7561.

DES ECORES et ST-ZOTIQUE — occupation bas mai 1968, triplex — 7-4-4 — 2 garages détaché — cave en ciment — à la grandeur — planchers — planchers bois franc — 220 volts — châssis aluminium système bas — très bon revenu $3,216 — comptant $4,500 — revenu $3,216 — prix $26,500. R. Lambert. Soir : 725-3197 — Jour : 273-7561.

AHUNTSIC — DOIT ETRE VENDU POUR REGLER SUCCESSION — AUTEUIL, PRES HENRI-BOURASSA — duplex détaché — 6 et 7 pièces — garage pour 2 voitures — très grand terrain paysager 50 x 136 — comptant requis $13,000 — occupation du rez-de-chaussée à discuter — Soir : F. Couture, 322-9523 — jour : 273-7561.

"VILLE LAVAL"

DUVERNAY — VAL-DES-ARBRES — Cottage détaché — 4 chambres à coucher — salon — salle à manger — cuisine — salle familiale avec foyer naturel — salle de jeux — garage et carport — Occupation 60 jours — Comptant demandé $10,000 — Soir : F. Couture — 322-9533 — Jour : 273-7561.

PLACEMENT

AHUNTSIC — 15 jours — Revenu $19,332 — Hypothèque existante $86,000 à 7% intérêt — Magnifique propriété située sur Henri-Bourassa — Considérerait échange pour propriété plus importe — Pour un excellent placement ou pour échanger, téléphonez à Paul-A. Gagnon — Jour : 273-7561 — Soir : 334-2601.

PONT-VIAU — 2 propriétés de 4 logis chacune — Comptant demandé $10,000 — Hypothèque $25,000 à 7% échéant 1984 — Placement exceptionnel — Paul-A. Gagnon — Jour : 273-7561 — Soir : 334-2601.

Nous finançons
l'achat ou la vente
de votre propriété

ROYAL TRUST
Courtiers en immeubles
6991 PLAZA ST-HUBERT
273-7561

AHUNTSIC, exclusivité, avenue d'Auteuil, 10565, pour professionnel, cause départ sur rendez-vous seulement. DU. 9-1095.

AHUNTSIC, Louvain, $4,900 comptant, près métro. Revenu $4,500. 5 logements; coin, moderne. $32,900. 272-4566, propriétaire.

AHUNTSIC OUEST, Propriété de luxe, triplex 6,3,3 pièces. Le bas comprend salon et salle à diner 14 x 33, cuisine planifiée avec dinette, 3 chambres à coucher, salle de jeux avec bar, chambre de bonne ou salle de séjour, salle de lavage, ne manquez pas cette chance. Mme M. Turp, 731-3981, rés. 481-2561. Nouvelle inscription. A.E. Lepage (Que) Inc. Courtier.

AHUNTSIC OUEST, rue Fleury, 4 x 4, 1 x 3, 1 x 2 pièces. Très bon achat, Revenu $7,080. Ne manquez pas cette chance. Propriété en parfaite condition. Propriétaire accepterait 1ère hypothèque. Prix pour vente rapide. Mme Denise Brissette, rés. 334-3140 ou 731-3981. A.E. LePage (Que) Inc. Courtier.

AHUNTSIC, duplex neuf $30,800. Beaudry.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

AHUNTSIC, 10355 Olympia, cottage détaché, 8 pièces, 3 chambres bain, poêle, laveuse vaisselle, direaux, tapis, broyeur, frigidaire, $32,000. Particulier. 388-4001.

AHUNTSIC, cottage, style canadien, 8 pièces, foyer, $5,000 comptant. 381-6123.

AHUNTSIC, Tolhurst, 6 logis, détaché, revenu $6,000, hypothèque 7%. Prix et comptant à debattre. Paul Néri, 527-8223.
IMM. "NORDEST" INC., COURTIERS

AHUNTSIC, triplex 6 pièces, plus 3 logis de 3 pièces, très bon secteur résidentiel, près de toutes les commodités, conditions avantageuses, Jean De Serres, 331-3556, Trust Général du Canada, 866-9641.

ALFRED. Cottage, comptant $25,000. Hamel.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

AMABAIE, Pierrefonds, luxueux cottage attaché, 6½. Bas prix. 684-1024, 684-5395.

AMHERST. $125,000. Revenu $43,834. Recton.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ANJOU, BEAU DUPLEX NEUF DE LUXE, 2-3½, 2 SYSTEMES CHAUFFAGE, GARAGE, GAZON, ENTREE ASPHALTE, SOUS-SOL FINI, CHAMBRE FINIE AU SOUS-SOL, $27000. 351-6390.

ANJOU, duplex neufs, système, garage, prix $24,800., logement 2½ pièces, fini (sous-sol), inf. : 389-8563.

ANJOU, Roi-René, duplex, 5 fermées, garage, grand terrain. 352-0528.

ANJOU, bungalow, 8 pièces, garage, hyp. 6¼%, petit comptant, P. Carrier, 279-8414 soir: RE. 8-3824.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

ANJOU, boul. Roi-René, 4 logements 5 pièces neufs. Comptant $4,500. Revenu $5,000. Sacrifierais. 334-0789.

ANJOU, bungalow, comptant $15,000. Beaudry.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ANJOU, duplex neuf, 2 x 5½ fermées, garage, système individuel, sous-sol fini, salle à lavage Comptant $3,600. 256-7150.

AUTEUIL, près boul. des Laurentides, bungalow neuf, 5½, immédiatement ou mai. $15,250. Intérêt 6¾%. 625-0587.

AUTEUIL, COTTAGE 5½ PIECES, MEUBLE, $17,000, DROIT à LA PLAGE. 622-3781.

3e AVE, ROSEMONT, 3-5, $2,100 revenu, $16,000. Pas d'agents. 276-7192

BARRE, 3 étages, léger comptant. $8,000. Offre. 669-4147, 352-0351.

---

101 PROPRIETES A VENDRE

FAUST

Laurier Faust, président

AHUNTSIC, COTTAGE

3 pièces modernes — plus app. sous-sol — terrain 50 x 90, prix $18,500 — comptant $6,000. M. Hénault, 381-1821 ; soir 274-6692.

AHUNTSIC OUEST

Triplex moderne — 2 garages — bas 6 pièces — comptant $6,800 — M. Hénault, 381-1821 ; soir, 274-6692

DUVERNAY — VAL-DES-ARBRES

Joli bungalow — quantité d'extras, 6 pièces — 4 chambres — foyer naturel. Salle jeux. Hypothèque 6½% — comptant $6,000 — MLS Maurice Larocque, 381-1821 ; soir, 661-3469.

DUPLEX — 2 x 4 PIECES

Bien situé — 220 — terrain 25 x 105 — excellente condition — $12,500 — comptant $5,000. M. Hénault, 381-1821; soir, 274-6692.

NOUVEAU-BORDEAUX SPLIT-LEVEL, $25,000

7 pièces, sous-sol fini — 2 salles de bain complètes — garage attenant — tapis neufs mur à mur— condition exceptionnelle — Rendez-vous Y. Guyot, 738-8281.

ROSEMONT

30e Avenue — triplex 27 x 40 — pierre, brique — châssis aluminium — propre. Près hôpital, école, super-marché et transport. Comptant $10,600 — Paul Leroux, 381-1821 ; soir, 272-6069.

VILLERAY-BEAUBIEN

Triplex — près Delanaudière — 3 x 5 pièces — 220 — moderne — finition chêne — terrain 25 x 127 — pour commerce de tout genre. Comptant $8,000 à $10,000 — Paul Leroux, 381-1821 ; soir, 272-6069.

VILLE D'ANJOU

Duplex, 2-3½, 30 x 40, sous-sol 4 pièces finies et louées, 7 ans — pierre, brique — garage — terrain 39 x 95 — Offre raisonnable considérée. Paul Leroux 381-1821 ; soir 272-6069.

PLACEMENT

MOINS DE 4 FOIS LE REVENU

S/D 60' façade — accès boulevard, 2 ruelles — 33 unités, meublées, 6 avec salle de bain équipée privée — louées à la semaine électricité refaite — 220V — plomberie neuve et partie complètement resuivie — fenêtres aluminium — pour couple retiré qui vivrait sur les lieux — (Pourrait servir pour maison de retraités), considérerait échange y compris ferme d'élevage. Y. Guyot, 738-8281.

Ouest — RE. 1-1101
Est — DU. 1-1821
Ville Mont-Royal — RE. 1-1103
Châteauguay — 691-3050
Oka (ligne directe) — 473-9224
Longueuil — OR. 9-6090

COURTIERS
Membres de la C. d'Imm. de Montréal
Service à travers le Canada

BEAUBIEN près Delaroche, 1 magasin, 2-6, revenu $6,300.
PIUZE ET HARVEY INC., COURTIERS
381-3982 SOIR: 524-0885

BEAUDRY 12 x 4½. Frix $30,000. Recton.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

BELANGER 12 x 4, revenu $16,140. St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

BELANGER. Bâtisse commerciale. Revenu $15,960.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

BELANGER-Henri-Julien, 277, 4 app., revenu : $190. Terrain 25 x 100 commercial. Taxes $380, comptant $2,000. Pas d'intermédiaires. Prix $16,500. Inutile d'appeler si non intéressé. Après 6 heures, 384-2035.

BELOEIL, bungalow neuf, 5½ pièces, $650 comptant, $98 mois. 467-6351

BOSSUET 965, 3-4, cave, système. Comptant $4,500, revenu $3,180, prix $23,500. 334-0789.

BOUCHERVILLE, bungalow 5 pièces, brique. Comptant $6,000. Hypothèque 6¾%. 655-8309.

BOURBONNIERE, 6 logements $6,300. Recton.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

BROSSARD, repris de finance, $15,600. Occupation immédiate ou au printemps de ce cottage de 6 pièces semi-dégagé impeccable. 1½ salle de bain. Seulement $1,500 comptant sur une seule hypothèque. Appeler J.-P. Jacques 672-3900 ou 676-6668.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD, Asterville, bungalo construit en 1964. Hypothèque 5½%, 4 chambres, salle détente, garage. Magnifiquement paysager. Libre. Toute offre raisonnable acceptée. J.-G. Fleurent, 672-3900 ou 676-9261.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD — AUBAINE
Seulement 2 maisons neuves dégagées de 5 pièces, 3 chambres et garage. Près magasins, écoles et transport, hypothèque 6¼%, mensualités incluant taxes depuis $135, comptant depuis $1,750. H. Fisher, 672-3900.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD, bungalow neuf, 5 pièces, grand terrain, garage, chauffé. Prix $17,500. Hypothèque $13,500. Paiement mensuel $143, capital, intérêt et taxes. Comptant $2,000. Appelez Mlle Dupuis 672-3900 ou 655-9688.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARDVILLE, COTTAGE 5 PIECES, PRES BOUL. TASCHEREAU. FAUT VENDRE. 832-6129. SOIR : 488-7584; 481-7845.

CADILLAC-Duplex style colonial. Hamel.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

CARTIERVILLE, faisant face à l'eau, construction de deux ans, cette propriété offre beaucoup de charme. Les pièces sont très spacieuses, salle de lavage adjacente à la cuisine, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain complètes, salle familiale avec foyer en pierre, garage double, système d'intercom. Mme Denise Brissette 731-3981, rés. 334-3140. A.E. LePage (Que) Inc. Courtier.

CHAMBLY, bord de l'eau, terrain ombragé 200' façade sur Richelieu, joli bungalow 3 ans, 7 pièces. Seulement $16,000. Termes.
IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

CHAPLEAU 3 x 6, $18,000. Comptant $4,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

CHATEAUBRIAND près Bélanger, 4-6, idéal pour construire maison appartements. Y. Lefebvre 279-8414 soir: 254-7741.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

CHOMEDEY, DUPLEX
6½ — 6½ PIECES
10% NET APRES CAPITAL
Propriété à revenu avec baux pour trois ans. Sous-sol fini, garage double, revenu $3,720 par année, prix $28,500, comptant $8,000, hypothèque 6¼%, propriétaire garantira le revenu. H. Fisher, 672-3900, soir, 681-1308.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

CHRSTOPHE-COLOMB, 7443, triplex 7 pièces, système central, particulier. 321-2643.

CHRISTOPHE-COLOMB 5 logements, $29,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

CHRISTOPHE-COLOMB 4644, 3 logements 7 pièces Comptant $4,000. 484-1350.

CITE LAVAL, bas libre acheteur, 2-5½, garage. Près école. Comptant requis $7,000. Paul Gadbois, agent, 381-2301. Imm. Pierre Lanthier, courtier.

---

101 PROPRIETES A VENDRE

Des Rosiers

SERVICE RESIDENTIEL

AHUNTSIC OUEST

Triplex semi-détaché en pierre et brique, rez-de-chaussée, 5½ vastes pièces fermées, garage au niveau de la rue. Prix $29,500 avec $10,000 comptant. Une seule hypothèque à 7½% directement du propriétaire. Agent exclusif. Marcel Robitaille. DU. 7-1910.

PLATEAU — 2 TRIPLEX

4x7 — 2x6 pièces. Propriété en très bonne condition. Revenu annuel $4,704. Faites une offre. Louis Benoit, 767-3258.

TRIPLEX SEMI-DETACHE

1x6, 2x3 pièces, garage 2 voitures, salle de jeux, 4 chambres à coucher, 32' façade. $35,000. Comptant $10,000. Marcel Robitaille, DU. 7-1910.

CARTIERVILLE
5 CHAMBRES A COUCHER

Bungalow de 8 pièces dans paroisse Notre-Dame du Bel Amour, avec foyer naturel au sous-sol, chambre de lavage, chambre de cèdre. Près église, autobus. N. Boileau, 334-8530.

ARMAND DES ROSIERS INC.

845-1144

Courtiers en Immeubles
Membre de la
Chambre d'Immeuble de Montréal

AUBAINE — BROSSARD

COMPTANT $500
HYPOTHEQUE 6¾%

Bungalow neuf, occupation immédiate, 3745 Balzac, 676-5192, 676-4147.

DUPLEX NEUFS

2 garages, chauffage central. Peu de comptant. Visites samedi et dimanche, 1605, rue Bédard, Ville de Laval (Vimont). 843-2649.

CITE LAVAL — Superbe duplex, 5½ pièces, sous-sol fini, chauffage eau chaude, très bien situé, occupation à discuter, conditions faciles. Jean De Serres, 331-3556, Trust Général du Canada, 866-9641 — MLS.

CLARK près Gouin, 2-4, façade 30', petit comptant. Y. Goulet, 279-8414; soir: 388-8515.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

COLONIALE 2 x 4 rénové $8,000. Beaudry.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

COOLBROOK, duplex, 4½ grandes pièces, poêle, réfrigérateur inclus, grand jardin; en excellente condition. Garage, 2e disponible. Bâti en 1956. 489-5064.

CUVILLIER 2-5, prix réduit, cause maladie. E. Bourdeau 279-8414 soir: 661-1049.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

DELANAUDIERE. Triplex $4,000. Recton.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

DES-ERABLES 3 x 7. $20,000. Revenu $2,580.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

DESY et Renoir, Montréal-Nord, duplex neuf, luxueux, 2-5½, sous-sol fini, système chauffage eau chaude, zonage automatique, garage, près autobus, centre d'achats, près écoles (maternelle, primaire, générale, scientifique, cours classique), comptant $3,500 ou plus. Charbonneau et Blouin Constructeurs. Maisons modèles 6001 Renoir coin Desy, est Pie-IX, nord Henri-Bourassa. 322-1591, 259-2757.

DEZERY 3250, Sherbrooke est, 6 revenus. Grand logement libre. 521-4146.

DROLET 6 x 4. Prix $15,000. Loranger.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

683 DUQUESNE, 2-4 app. $16,500, $3,500 comptant, 725-9161.

DUVERNAY ouest, bungalow, 6, bâti 1967, détaché, garage, salle jeu, comptant $3,000.
IMM. BEAUCHESNE, COURTIERS
388-1171

DUVERNAY est, bungalow 6, foyer, garage, grand terrain. Louerais. 661-3704.

DUVERNAY — BUNGALOW
5 et 6 pièces chauffées, garage, sous-sol fini, prêt à être habité, à 2825, boulevard Tracy, Duvernay, taux d'intérêt à 6¾%. Tél. 661-4408.

ETHIER. Triplex comptant $5,000. Recton.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

FABREVILLE
Par le boul. Dagenais au coin de Monique et Marquette, 1-4 mille à l'ouest de Steinberg, 4 derniers bungalows à 7%, 3 chambres à coucher, modèle de luxe. Prix raisonnable. Paiement initial très modéré. Ouvert pour inspection. 622-1255. U. Tomassini et Frères Ltée.

FABREVILLE, split level, 4 chambres à coucher, 1½, salle de bain, salle de jeux, hypothèque 6¾%, comptant $3,300, occupation immédiate, 622-7874, appelez de 1 à 10 heures p.m.

FRANCHERE, Duvernay, split-level, 5 pièces, hypothèque $10,600, plus $8,500 comptant. Soir 661-1539.

FRONTENAC 3 x 5. Comptant $7,000. Beaudry.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

GONCOURT, duplex, foyer, garage. Gagnon.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

GREENFIELD PARK, BUNGALOW MODERNE, SALLE JEUX, GARAGE. OCCUPATION IMMEDIATE, $3,000 COMPTANT. 484-2942.

GREENFIELD PARK, bungalow 1963, 3 chambres, garage, maison en parfait état, dans secteur résidentiel et très moyens transport, écoles, magasins, etc. Seulement $18,500. Jean Beaudry, 672-3900 ou 676-8997.
IMM. WESTGATE. COURTIERS

HENRI-BOURASSA, 1-6, 4-3½, sous-sol fini, aubaine rare. E. Bourdeau, 279-8414, soir: 661-1049.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

HENRI-JULIEN, Gounod. Seulement $1900 comptant. Duplex 2-6, $17,900. Fenêtres aluminium. Termes raisonnables. 272-4566, propriétaire.

HENRI-JULIEN, Villeray, 2-5, cave, $12,800., comptant $3,000 Propriétaire, 352-2245.

IBERVILLE, Vauquelin, triplex, prix $28,000, 1-5, 2-3, sous-sol fini, et garage. S'adresser 7420 Iberville, 256-0380.

JACQUES-CARTIER, duplex pierre-brique, 2 grands 4, plus 3 pièces finies sous-sol. Bas libre 1er février. Seulement $18,000 Comptant $5,000. Photo M.L.S.
IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

JAMES MORRICE, Nouveau Bordeaux, $5,000 comptant, 1-6½, 2-3½, moderne, salle jeu, garage. Sacrifierais termes faciles.
IMM. BEAUCHESNE, COURTIERS
388-1171

LANORAIE. Bungalow, cottages, aubaines. Loranger.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

LAPRAIRIE, ancien cottage, plus de 200 ans. Vrai style canadien en pierres des champs. 9 pièces, 3 chambres à coucher, plomberie et électricité de 4 ans. Terrain 90 x 90. Très bonne occasion. Très bon achat à seulement $26,000. Appelez A. Alarie, 672-3900 ou 672-4618.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

L'ASSOMPTION, 10 minutes Montréal, duplex, brique, coin, terrain 60 x 193, sous-sol fini. Termes faciles, face parc, 145 Edouard Roy, 837-3928.

---

101 PROPRIETES A VENDRE

VILLE ST-LEONARD

Projet de 150 duplex - triplex

SITUE PRES D'UN GRAND PARC, D'UN NOUVEL "ARENA", EGLISES, ECOLES ET CENTRE D'ACHAT

DUPLEX SUPER DELUXE

- DIMENSION 32' x 43½'
- FINI EN CHENE NATUREL
- PORTES "PATIO" DOUBLE
- SALLE JEUX FINIE AVEC BAR
- FOYER EN PIERRE, SI DESIRE
- POELE ET FOUR "MOFFAT" ENCASTRES
- CHAUFFAGE 3 ZONES AVEC 3 THERMOSTATS INDIVIDUELS
- RESERVOIR EAU CHAUDE "THERMO-CASCADE 40"

MODELE A		MODELE B	
Prix	$36,500	Prix	$34,950
Prêt (SCHL)	$32,000	Prêt	$31,500
Comptant	$4,500	Comptant	$3,450

DIRECTION : PRENDRE VIAU AU NORD DU BOUL. METROPOLITAIN JUSQU'A UNE RUE PASSEE LA RUE ROBERT, LA TOURNEZ A DROITE ET SURVEILLEZ NOS ENSEIGNES...

Les Développements Lazare

Promoteurs et constructeurs de plus de 800 maisons
Informations tél. : 322-4910

VILLE D'ANJOU

6050 AVE DE L'AUTHION
Sud boul. Des Roseraie (ancien golf)
DUPLEX DE LUXE
LAJEUNESSE CONST. LTEE
324-3291 — 351-2590

LAVAL, Giroux-Laurier, bungalow 8 pièces, seulement $18,500, comptant $5,000. Imm. Claremont, courtier, 271-2491.

LAVAL-DES-RAPIDES, split-level 7 pièces, garage. 688-3250.

LAVAL-DES-RAPIDES, aubaine $12,500 comptant $3,000. Cottage 5 pièces plus bachelor loué $50., système.
IMM. BEAUCHESNE, COURTIERS
388-1171

LAVAL-DES-RAPIDES, Bungalow avec sous-sol fini. Bonne occasion, très bien situé. Communiquez avec Mme Chaput, 731-3981, rés. 669-2090. Inscription multiple. A. E. LePage (Que) Inc. Courtier.

LAVAL-DES-RAPIDES, duplex 5½, neuf, moderne, radio, intercom A.M. F.M., garage $26,900. Comptant $2,500 et plus, 381-7456, 663-5239.

LETOURNEUX 12 logements. Comptan $25,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

LONGUE-POINTE. Duplex. Garage $20,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

LONGUEUIL, duplex, brique, avec garage, solarium, 2-5 pièces, $16,000, comptant $6,000. 674-7508

LONGUEUIL, et rive sud, choix de propriétés unifamiliales, duplexes, triplexes, placements, commerces, terrains, reprises S.C.H.L., etc. Imm Gueymard, courtiers, 677-5216.

LONGUEUIL, joli triplex pierre et brique, très bien situé, autobus et restaurant à proximité. Très bon revenu. Prix $27,000. Appelez A. Alarie, 672-3900 ou 672-4618.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

MARSEILLE. Cottage 9 pièces. Recton.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

MENTANA 2 x 6. Prix $15,500. Hamel.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

MOLSON, triplex moderne, 5 pièces, 2-3, bon revenu. Aubaine $23,500, comptant $7,500. 767-7743, propriétaire.

MONTREAL-NORD, luxueux duplex neuf, 2-5½, sous-sol fini, près école, autobus, centre d'achats. Charbonneau Frères Ltée, 11606 Desy, 322-2932.

MONTREAL-NORD, duplex neuf, luxueux 2 x 5½ — 30 x 40, sous-sol fini, garage, grand terrain 39 x 116', près des écoles, $29,500. Comptant : $4,000. — 322-3510 ; 322-1532.

MONTREAL-NORD, belle propriété, 1-6½, 3-3, garage 3 autos, revenu $4,600, particulier, Après 5 heures, 322-4189.

MONTREAL-NORD, Majeau-Pie IX, 8-4½, neuf. Revenu $9,600. Prix $66,000. Comptant discutable. Constructeur: 322-8550.

MONTREAL-NORD, nouveau duplex style Colonial. Raymond Gouin Const. Ltée, très moderne, sous-sol fini, bas, toilette, douche, chambre de plus, laveuse sécheuse dans la cuisine, seulement $4,000 comptant. 321-3421.

MONTREAL-NORD, 6-4½ chauffé, neuf, revenu $8,460. Directement contracteur. 669-3852.

MONTREAL-NORD, 11275 J. P. Tardivel, joli duplex moderne, faut vendre, rapidement, bas vacant, comptant seulement $2,500, offre demandée. Imm. André Vézina, courtiers, 725-9788.

NOTRE-DAME. Triplex commercial $12,500.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

NOTRE-DAME. Cottage 8 pièces, St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

N.D.G. Melrose, 4 logis, hypothèque 7% fixe pour 5 ans, petit comptant. Paul Néri, 527-8223.
IMM. "NORDEST" INC. COURTIERS

OMER-HEROUX. Duplex $27,000. Loranger.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ORLEANS 12 logements, comptant $24,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ORLEANS, Triplex, aubaine $25,000. Hamel.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

OUTREMONT, Durocher 5141, 3-6 chauffés, revenus $3,780. $25,000. 332-9267, 259-9325.

P.A.T. Duplex garages $2,000. Loranger.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

PAT. Cottage $12,500. Comptant $1,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

PIE-IX. Placement $32,500. Revenu $4,428.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

PLATEAU 2 x 6. Comptant $5,000. Beaudry.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

POINTE-AUX-TREMBLES, duplex, 1-5, avec garage, 1-4, 642-9153.

PONT-VIAU. Cottage $12,000. Loranger.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

PRINCE-ARTHUR. $9,844. Comptant $10,000. Gagnon.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

RACHEL. Duplex comptant $6,000. Beaudry.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

RACHEL, Iberville, 3 logis modernes, $21,300. Comptant $3,000. Imm. Claremont, courtier, 271-2491.

MICHAUD. Bungalow comptant $3,000. Hamel.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

RIVE SUD — Chambly, split-level, 5 chambres à coucher, très propre, four et poêle encastrés, laveuse à vaisselle. Hypothèque à 6½%, très bas comptant requis, mensualités de $128. Yvan Côté, 658-8505 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE SUD — Occasion unique à St-Hubert, cottage 6 pièces, 1½ salle de bain, garage avec coin bricoleur, terrain 75 x 100, grand jardin. Comptant $2,500 (MLS). Paul LaPalme, 671-2417 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD, Chambly, Split-level, 5 chambres à coucher, très propre. Four et poêle encastrés, laveuse à vaisselle. Hypothèque à 6½%, très bas comptant requis, mensualités de $128.00. Yvan Côté, 658-8505 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD, Chambly, Spli-Level, 7 pièces, 1½ salle de bain, garage, tapis mur à mur. $133.00 par mois hypothèque à 6¼%. Appelez Thérèse Landry 658-1028 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD, Brossard, près centre d'achat. Joli bungalow érigé 1963, 5½ pièces plus salle jeux et chambre additionnelle au sous-sol, four encastré. Extérieur en briques romaines, garage, clôture "Fibre de verre" Hypothèque à 6½ p.c. Termes faciles. Roger Camerlain 671-6390 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD. Devenez propriétaire à St-Bruno, paiements mensuels $122.52 seulement. Taxes incluses. Bungalow 5½, salle de jeux, garage. Appelez Jacqueline Rousseau 671-9880 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD, Boucherville grand bungalow neuf, 6 pièces, pierre et brique, garage attaché, salle de séjour avec foyer. Une partie du sous-sol est finie "Bachelor", 2½ pièces, entrée privée. Faut voir Cécile Aubry 677-5705 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD, Boucherville, magnifique bungalow, pierre et brique, 3 pièces, immense terrain paysagé, location exceptionnelle, hypothèque à 6¾%, avec remboursement mensuel de $120, comprenant les taxes. Prix $15,900. J. G. Carbonneau, 678-8002 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD, Beloeil, à deux pas des magasins, église et école. Cottage 1½ étage, 6 pièces, cuisine 9 x 12, inondée de soleil. Véranda couverte et vitrée. Prix $18,000 incluant terrain adjacent. Comptant $4,000. Jacques Lamaire 467-7968 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD. Dans la chic banlieue St-Bruno, beau bungalow, pierre et brique, 6 pièces, salle à diner, sous-sol entièrement fini avec bar, intérieur deluxe. Comptant $10,000. Pour visiter, appeler Marthe Festa 467-5118 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD. A qui la chance? St-Bruno, occupation immédiate bungalow 6 pièces, fenêtres aluminium, paysagé. Prix $14,700. Marthe Festa 467-5118 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD, St-Bruno, beau grand cottage, 8 pièces en brique, détaché, 2 foyers naturels, 2 ch. de bain complètes, garage double, magnifique terrain 18,000 pieds. Cécile Aubry 677-5705 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD, St-Bruno, maison de rêve sur la Régence, pierre naturelle et clapboard, 4 ch. à coucher, 2 salles de bain, 2 foyers en pierre, poêle et four encastrés ainsi que laveuse de vaisselle. Air climatisé. Filtreur d'air électronique et humidificateur. Piscine ovale "Valmar" chauffée, grand patio en béton, arbes, pommiers, résineux, rocailles. Yvan Côté, 658-8505 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE SUD — Mont-St-Hilaire, famille sportive, équitation et écurie, pistes auto-neige, piscine intérieure municipale. Pentes de ski à moins d'une heure. Split level 7 pièces. Prix $25,000 ou moins. Si occupation immédiate. Jacques Lamaire 467-7968 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD, St-Lambert, Dulwich Parc. Bungalow 6 pièces, salle de séjour, chambre à coucher ou bureau au sous-sol, magnifique jardin, garage. Pour rendez-vous Claire Gaulin, 677-5191 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD. Faites un placement sûr. Propriété unique, 4 logements, revenus $3,420.00. Prix $27,800 pour acheteur avec bon comptant. Appelez Jacqueline Rousseau 671-9880 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

RIVE-SUD, Chambly, magnifique bungalow, 7 pièces, pierre et brique, 4 chambres, salle de jeux, garage attaché, grand terrain, site résidentiel idéal, intérêt à 6¼% sur hypothèque avec mensualité total de $127. A qui la Chance ? J. G. Carbonneau, 678-8002 ou 671-6111.
LES IMM. BAXTER INC., COURTIERS

ROSEMONT 16 x 4½. Revenu $19,320. Aubaine.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, 5816, 4e avenue, duplex, 2-6, très propre, seulement $16,000. Imm. André Vézina, courtiers, 725-9788.

ROSEMONT. Duplex détaché, neuf $5,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT 6 x 4½ prix $26,000. St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, 6619, 13e Avenue, duplex semi-détaché, moderne. $8,500 comptant, balance termes faciles. 722-7939.
IMMEUBLES DUCHESNE, COURTIER

ROSEMONT, triplex, système bas, bonne propriété, comptant $6,000. A. Duplessis, 279-8414, soir : 322-7696.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

ROSEMONT, moderne, 4 logements détachés, 1-7, 1-5, 2-4, bas 7 appartements, terrain 50 x 105, idéal pour professionnels. Lavoie, courtier, 731-9905.

ST-ANDRE 5067, (boul. St-Joseph), 2 logements, règlement de succession, aubaine, $13,000, comptant $3,000, conditions faciles. Imm André Vézina, courtiers, 725-9788.

ST-BASILE-LE-GRAND
Venez choisir votre maison pour le mois de mai. Faites affaire directement avec le constructeur. N'hésitez plus, composez 653-3636.

---

101 PROPRIETES A VENDRE

FERN CLIFF REALTIES REGD

COURTIERS LICENCIES
TETREAULTVILLE, TRIPLEX, 2-5½, 1 MAGASIN, PRESQUE NEUF, DANS SECTEUR COMMERCIAL, GARAGE DISTINCT. ON DEMANDE $32,500, MINIMUM $5,000 COMPTANT. EXCELLENTS TERMES.

DUPL

Naissances - Décès - Remerciements - In memoriam

AREL (Donat) — A Montréal, le 21 décembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Donat Arel, époux de Jeannette Arel, demeurant à 1859 Aird, père de Stella. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDY (Emilienne) — A L'Epiphanie, le 18 décembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mlle Emilienne Audy, infirmière hospitalière à l'hôpital Ste-Justine de Montréal, soeur de M. l'abbé Anthonin Audy, curé de St-Cléophas de Brandon. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch & Frères
5, rue Leblanc, L'Epiphanie
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBER (Bertha) — A Brooklyn, New York, le 20 décembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme F. E. Barber, née Bertha Masson. Exposée aux salons
Harry Blair
723, Coney Island av., Brooklyn.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à Brooklyn.

BARBE (Georges) — A Mont-Laurier, le 19 décembre 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé subitement, M. Georges Barbe, époux de Carmen Berthelet; demeurant 5396, Louis-Francoeur, Montréal-Nord, autrefois de St-Eustache, fils de M. et Mme Joseph-Philias Barbe. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache, St-Eustache
à 1 h 45, pour se rendre à l'église Paroissiale, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière Paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Ephrem) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ephrem Barrette, époux de Lucienne Chénier, père de Roger, Jean-Paul, Thérèse, Rita, Gisèle et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Lionel) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Lionel Beauregard, fils de feu Wilfrid Beauregard et de feu Régina Gaudreau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ste-Madeleine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGEVIN (Donat) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Donat Bergevin, époux de feu Lucrèce Dubois; demeurant 7286, 19e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa est
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Marie-Reine) — A Montréal, le 18 décembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Marie-Reine Bougie, fille de feu Odilon Bougie et de feu Denise Leduc, demeurant à 3679, Ontario est, soeur d'Aldana (Mme Leslie Atkins), Léopold, époux de Marquise Brunet. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils
4733, rue Papineau,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULANGER (Anita) — A Chambly, le 19 décembre 1967, à l'âge de 72 ans, 3 mois, est décédée Mme Robert Boulanger, née Anita Vermette; demeurant chez sa fille Mme Marie-Blanche Guitard, 638, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
330, rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 10, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAUBIER (Edgar) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 60 ans, 8 mois, est décédé M. Edgar Caubier, époux de Rose Beaudin, demeurant 3477, Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
1575, rue Ste-Catherine est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Lin, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Emma) — Subitement, à l'Orignal, Ontario, le 19 décembre 1967, à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Aldhémar Clément, née Emma Seguin; demeurant à l'Orignal. Elle laisse 1 fils, Henri Clément, de l'Orignal, et 1 frère, M. Paul Seguin, de l'Orignal, Ont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
1067, rue Lansdowne,
à Hawkesbury
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, de l'Orignal, Ontario, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Thant répond à Paul VI

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — "A un moment de l'histoire où nations et hommes doivent, pour assurer la survie de l'humanité, accepter des responsabilités accrues dans un monde de plus en plus complexe, il est approprié que nous consacrions le premier jour de chaque année à la tâche qui reste à accomplir pour arriver à une paix durable", déclare le secrétaire général U Thant dans une lettre adressée hier au pape Paul VI en réponse au message papal proposant que le Jour de l'An soit chaque année "le Jour de la Paix".

"Il est de la plus grande importance", ajoute U Thant, "que les grandes religions réaffirment leur volonté de consacrer leur énergie à la cause de la paix, de sorte que leur aide et leur exemple inspirent les nations à se respecter et à renforcer leur compréhension et leur coopération sans lesquelles il serait impossible de passer de la crainte et l'anxiété à une ère de paix juste et durable".

COLLINS (David) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. David Collins, époux de Blanche Kelly; demeurant 1254, Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1575, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église Ste-Brigitte, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTU (Napoléon) — A Pointe-aux-Trembles, le 19 décembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Napoléon Coutu, époux de feu Ernestine Rivard, pensionnaire de l'Imperial Oil, demeurant 525, 27e avenue, app. 1. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11813 est, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles
à 8 h 15, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 h 30, et de la au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANDURAND (Juliette) — A Montréal, le 18 décembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Juliette Lacasse, épouse de feu René Dandurand, ex-employé au journal "La Presse", demeurant à 10104, place Meilleur. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANDURAND (Léopold) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Léopold Dandurand, époux de Léona Roy; demeurant à Pike River. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Dion & Fils
Bedford
pour se rendre à l'église paroissiale de Pike River, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GAGNE (Raoul) — A Montréal, le 18 décembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Raoul De Gagné, époux de Bernadette Marin; demeurant à 1467A, De Maisonneuve. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
1575, rue Ste-Catherine est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigitte, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI BLASIO (Ausilia) — A Montréal, le 18 décembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Joseph Di Blasio, née Ausilia (Cécilia) Di Lalla, mère de Mme Michele De Lisio (Madeleine), Mme Joseph Piperni (Lina), Dominique, Michel, Conrad, Clara, Raymond, Betty, Mme Richard Ferronto (Olga) et Alphonse. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Annunciation of Our Lady, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOLBEC (Ulric) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Ulric Dolbec, fils de feu Pierre Dolbec, et de feu Hermeline Laferrière; demeurant 3798, Marlowe. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORION (Maximilienne) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Napoléon Dorion, née Maximilienne Chaput, demeurant 11,671, Georges-Pichet, M.-N. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3225, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOWNS (Viateur) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 49 ans, 9 mois, est décédé M. Viateur Downs, époux de Jacqueline Primeau; demeurant 2566, Frontenac, père de Gill. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Simonne) — A Montréal, le 21 décembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Georges Dubois, née Simonne Vézina, demeurant rue Gounod. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

DUBOIS (Eugène) — A Bois-des-Filion, le 20 décembre 1967, est décédé Eugène Dubois, ex-constable de la police de Montréal, époux de Juliette Audet; père de Georges, époux de Jacqueline Tremme; Charles, époux de Thérèse Dubuc; Roger, époux de Gisèle Forget; Jeannine, épouse de Paul Tessier; ses 4 petits-fils, Daniel, Richard, Marc, Manon; 3 soeurs, Louise (Mme veuve Gauthier), Alice (Mme J. Lemay), Simone (Mme R. Surprenant). Il laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONTIER (Roland) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 56 ans est décédé Roland Dumontier, époux d'Eugénie Chabot, demeurant à 6629 Molson. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAU (Amédée) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 19 décembre 1967, à l'âge de 62 ans est décédé M. Amédée Gaudreau, époux d'Elise Morin, frère d'Amable Alma (Mme Hervé Rondeau), Yvonne (Mme François Létourneau), Marie-Anna (Mme Xavier Pelchat), Alphonse, Emérilda (Mme Maurice Veillet), Odilon, Lucien, Lucienna (Mme Etienne Hamelin). Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Laurent Normand,
115, rue St-Louis, Montmagny
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Thomas, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Albert) — A Outremont, le 19 décembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Albert Gauthier, sculpteur de pierre, époux de Cécile Legros, et père de Mme Gérald Raymond (Pierrette), André, Jean-Pierre, Gilles, Marcel, Francine, demeurant 6153 Durocher. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111 ouest, rue Laurier
à 8 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 8 h 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU (Virginie) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Roland Gauvreau, née Virginie Lalonde. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Oscar) — A Jacques-Cartier, le 19 décembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé Oscar Gendron, époux de feu Onésime Landry; demeurant 1084, Marmier. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFROY (Jeanne) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Richard Geoffroy, née Jeanne Nelli. Elle laisse son fils Richard, jr, ses soeurs, Mme Michel Massinetti et Mme priés d'y assister sans autre invitaisse son fils Richard, jr, ses soeurs Adeline Desmarteaux. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Aline) — A Verdun, le 19 décembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Narcisse-Armand Gervais, née Aline Descent, mère de Raymond, Gisèle et une petite-fille Carole et un petit-fils Daniel Gervais. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512 rue de l'Eglise.
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Howick, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Juliette) — A Sorel, le 19 décembre 1967, à l'âge de 35 ans, est décédée Juliette Boily-Audet, épouse du capitaine Marcel Goulet; demeurant 57, Kittson, Sorel-Sud. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville et Mineau
80, rue Charlotte, Sorel
pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Gérard) — A Pointe-Claire, le 20 décembre 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Gérard Guay, époux de Clémence Daoust, père de Jean-Claude, Richard, Jocelyne, Michel et Ginette. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
281, rue Bord-du-Lac
Pointe-Claire
à 2 h 15, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (L. Ernest) — A Québec, le 19 décembre 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé L. Ernest Guimond, secrétaire et gérant de la Caisse Populaire de Québec-Est, époux de Juliette Guimond, fils de Ferdinand Guimond, et de feu Eveline Fournier; demeurant 580, rue de l'Eglise, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lépine
705, rue St-Vallier est
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet se fera à pied pour se rendre à l'église.

GUILBAULT (Rolande) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée Mlle Rolande Guilbault (employée de la Commission Assurance chômage), fille de feu Wilfrid Guilbault et de feu Pamelia Lavallée. Elle laisse dans le deuil 4 soeurs: Mme Paul Belair (Lucienne), Aline, Mme Paul Masson (Jeanne), Mme Amedée Carignan (Georgette), 1 frère: Paul-Auguste et 1 belle-soeur: Mariette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailels auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 hres 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAY (Elisa) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 81 ans, 7 mois, est décédée Elisa Aubé, épouse en 1ères noces de feu Georges Pratt et en 2èmes noces de feu Gilbert Gray; demeurant 78, 6e Avenue, Ville St-Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERVIEUX (Adolphe) — Subitement, à Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adolphe Hervieux, époux d'Alma Marquis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KOROTKAVITCH (Pinel) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Dimitris Korotkavitch, née Pinel Degrandchamps. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant, à 9 heures, à 422 Saint-Joseph, coin Nelson. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
De là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND (Maurice) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Maurice Lafond, pompier à la Cité de Montréal, époux de Jeannine Daigneault. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marie-Louise) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve J.-Stevens Lalonde, née Marie-Louise Poulin. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAWAND (Pauline) — A St-Laurent, le 20 décembre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédée Pauline Klat, épouse de feu Najeeb Lawand, mère d'Edward, et Norman, frère de Nicolas, et 1 soeur Eva Abdalla. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Exposée à 1 heure vendredi aux salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Georges, angle Jean-Talon et Lajeunesse, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis qui veulent voir la famille, s'adresser à M. Edward Lawand, 415 Lockhart, Ville Mont-Royal.

LANGLOIS (Francine) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 19 ans, est décédée Francine Langlois, fille d'André Langlois et d'Yvonne Lavigne. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Irène) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Lapointe, née Irène Paquette; elle laisse 4 filles et 3 garçons. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 10 h 15, pour se rendre à l'église St-Esprit, de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMEE (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Laramée, époux de Jeanne Cloutier; demeurant 801, rue St-Philippe. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Roméo) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 68 ans, 2 mois, est décédé M. Roméo Larocque, époux de feu Yvonne Gosselin; demeurant à 16,168, Bureau, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11e Avenue
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Mère Marie-Joseph, de la Providence) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 85 ans, 2 mois, et 13 jours, est décédée Mère Marie-Joseph de la Providence, Lavallée, fondatrice de la Société des Oblates franciscaines de St-Joseph et de l'Hôpital St-Joseph-des-Convalescentes. La dépouille mortelle est exposée à la
Maison mère
11,822, Bois-de-Boulogne
Bordeaux, Montréal
Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant, à 10 h, en la chapelle de la maison mère. L'inhumation se fera dans la crypte de la même chapelle. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Roland Bisson Inc.

LAVIOLETTE (Arthur) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Arthur Laviolette, célibataire, fils de feu Aurélien Laviolette et de feu Pulchérie Bergeron, autrefois de la rue de Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Marie-Anne) — A Montréal, le 18 décembre 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Emile Lavoie, née Marie-Anne Desrosiers, demeurant à 6579 Beaulieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Rév. Père Roméo, O.M.I.) — Subitement à Ottawa, mardi le 19 décembre 1967, à l'âge de 52 ans est décédé le Rév. Père Roméo Legault o.m.i., professeur agrégé de biologie à la faculté des sciences pures et appliquées de l'Université d'Ottawa, fils de feu M. et Mme Narcisse Legault (Bertha Roy). Il laisse 5 frères: Emile, St-Lambert, Qué., Charles-Edouard de Boucherville, Louis-Philippe de St-Hubert, Angelbert du Lac Quévillon, Henri de Hemmingford, 1 soeur Mme Marcel Gaumond (Marie-Claire) de Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Racine et Robert,
260, rue Besserer, Ottawa
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, d'Ottawa, où le service sera célébré à 2 h 30 p.m., et de là au cimetière de Notre-Dame de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIR (Antoinette) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Pierre Leclair, née Antoinette Lespérance, autrefois de St-Philippe d'Argenteuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Wilfrid) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Wilfrid L'Espérance, époux de Lucienne Simard. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Mary "Mamie") — Le 19 décembre 1967, à l'hôpital Royal Victoria, est décédée Mary ("Mamie") Brady, épouse bien-aimée d'Ernest Lussier, soeur de Mme S. McMullan (Evelyn) et de Gordon. La dépouille mortelle sera exposée à la
Maison funéraire Clarke,
5360, rue Sherbrooke ouest,
à partir de 1 h, mercredi après-midi. Service à l'église Notre-Dame-de-Grâce, vendredi matin, à 9 h. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

LUSSIER (William) — A Ville St-Pierre, le 19 décembre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. William Lussier, époux d'Antoinette Turgeon, et père d'Yvan, Robert et Monique. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie, Inc.,
620 rue Provost, Lachine
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILLOUX (Olivier) — A Ste-Agathe-des-Monts, à la résidence des Rev. Pères Oblats, le 20 décembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Olivier Mailloux, époux de feu Blanche Lepine. Exposé à St-Janvier. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Aubin
35, rue Victor ouest, St-Janvier
à 2 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de St-Sulpice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINO (Loreto) — A Greenfield Park, le 19 décembre 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé Loreto Marino, époux de Thérèse Paradis; demeurant 3530, rue Park, à St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Latour & Demers
5125, rue Armand
à St-Hubert
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Immaculée-Conception, de St-Hubert, où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Claude) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé Claude Martel, époux de Fleurette Lachapelle, employé e la Commission du Transport de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Adrien-Georges) — A St-Barthélemy, subitement, le 19 décembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Adrien-Georges Massé, époux de Marie-Ange Bellemare. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René St-Louis
St-Barthélemy
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McGUIRE (Stella) — A Hawkesbury, subitement, le 19 décembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Bernard McGuire, née Stella Bellefeuille; demeurant à 653, Regent. Outre son époux, elle laisse 3 fils: James, de Montréal; Earl et Marc, d'Hawkesbury; 8 filles: Mme Gilbert Charron (Cécilia), de Québec; Mme François Gauthier (Ruth), d'Ottawa; Mme Rodrigue Boivin (Edna), de Hull; Mme Ronald Lacoste (Agathe), de Sudbury; Mme Eugène Larivière (Patricia), d'Hawkesbury; Mme Louis Cimon (Louise), de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416, rue McGill
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, d'Hawkesbury, où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Catherine) — A Côte-St-Paul, le 19 décembre 1967, à l'âge de 47 ans, est décédée Mlle Catherine Michaud, fille de feu Austide Michaud, et de feu Elizabeth Doyle; demeurant chez sa soeur Mlle Elizabeth Michaud, 1823, De Villiers, Côte-St-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h 40, pour se rendre à l'église Holy Cross (rue Jolicoeur), où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDEAU (Evelina) — A Montréal, le 20 décembre 1967, est décédée Evelina Methot, épouse de feu Edmond Normandeau. Elle laisse dans le deuil 2 filles, Mlle Annette Fournier, Mme Georges Naud (Agnès), d'Ottawa, ainsi que 2 petits-enfants, Claire et Gilles. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la

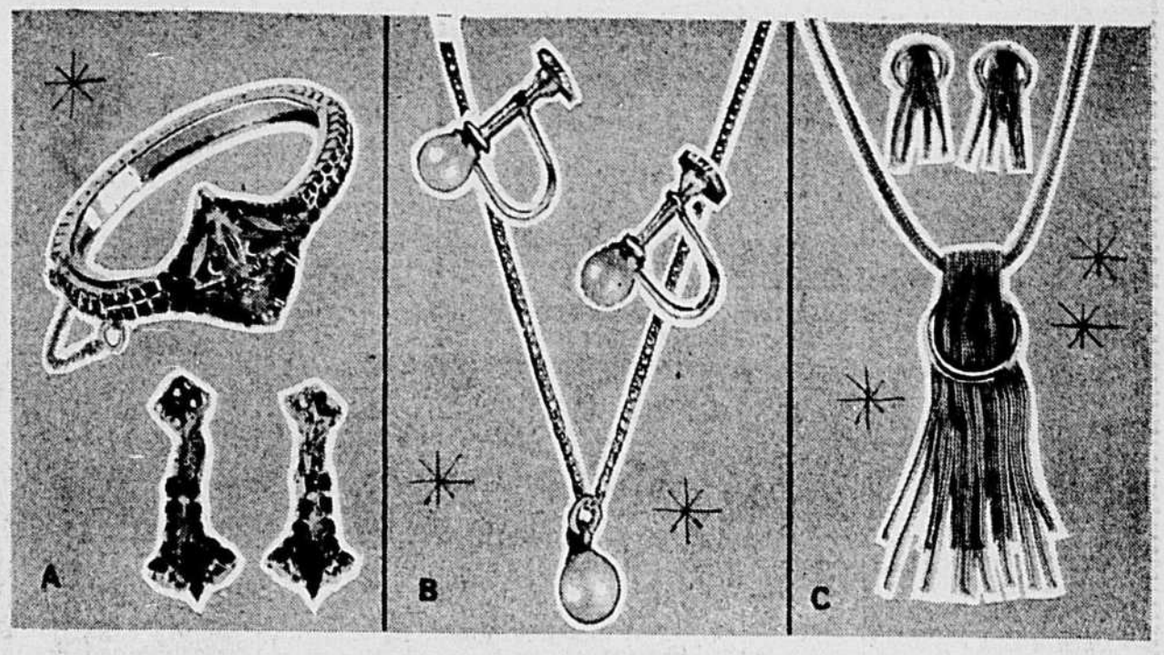
Splendeur de Noël CHEZ DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

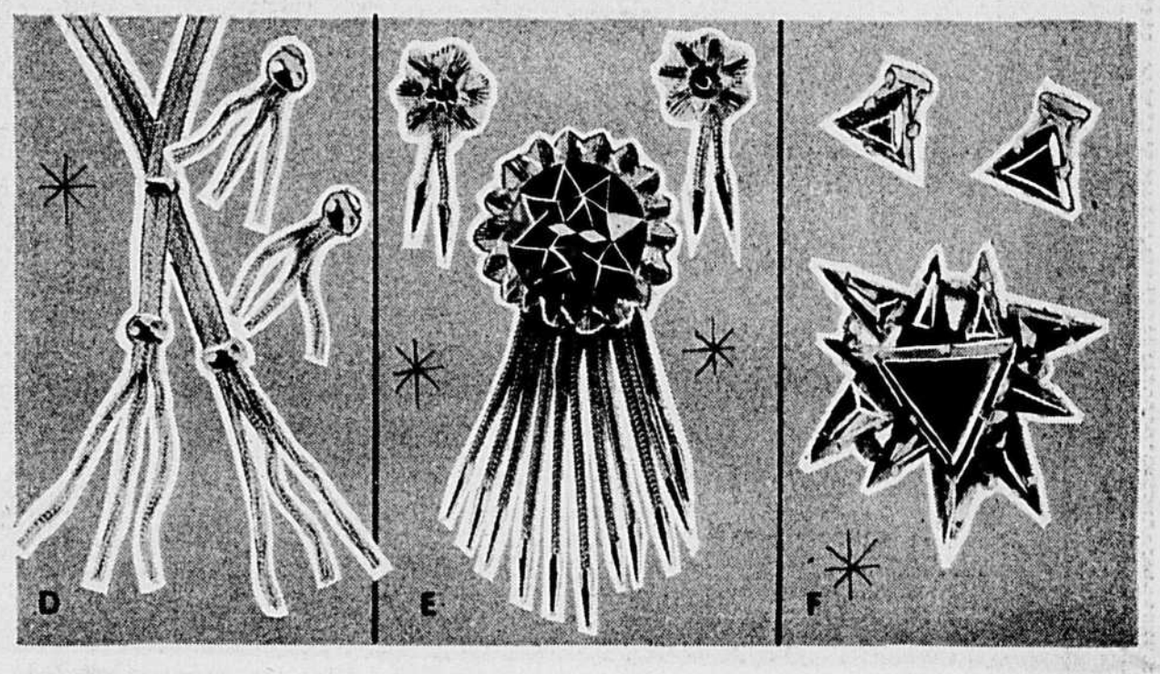
Voici pour "Elle" et pour "Lui" des présents qu'ils aimeraient recevoir.
Il y a aussi les Certificats-cadeaux! Venez ou composez 842-6171

OUVERT TOUS LES JOURS
De 9 h. 30 à 9 h.
JUSQU'AU 29 DÉCEMBRE
INCLUSIVEMENT
SAMEDI, JUSQU'À 5 H. 30





Ravissantes parures qui donneront la touche finale à vos tenues des fêtes. "Continental" vous les offrent à prix peu coûteux!



A. Bracelet et boucles d'oreilles en pierres du Rhin. Fermoir muni d'une chaîne de sûreté. Bleu topaze et cristal. Ecrin. Prix Dupuis **l'ensemble** **12.50**

B. Pendentif et boucles d'oreilles assorties. Pendentif avec chaînette ton argent ou or, rehaussé d'une perle cultivée. **l'ensemble** **7.50**

C. Collier filigrane et boucles d'oreilles assorties. Boucles d'oreilles de ton or ou argent. Formant un attrayant ensemble! **l'ensemble** **7.50**

D. Collier de filigrane double et boucles d'oreilles assorties. Pendentif de ton or ou argent. Un ensemble très élégant pour les Fêtes. Prix Dupuis **l'ensemble** **5.00**

E. Broche et boucles d'oreilles assorties. Broche avec pendants filigrane et glands ton or, pierres: vitrail, bleu ou cristal. Boucles d'oreilles de même discription. **l'ensemble** **15.00**

F. Broche et boucles d'oreilles assorties. Broche garnie de pierres deux tons: vert/brun, bleu/vert, rouge/bleu, vert/bleu. Boucles d'oreilles de même description. **l'ensemble** **3.00**

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 251

Des articles de bon goût, choisis pour leurs bas prix, que monsieur aimerait trouver sous le sapin de Noël!

A. Chemise en tricot Ban-Lon*. Modèle à manches courtes, col montant, insertion en "V". Bleu paon, vert bouteille, vert olive, rouille, jaune. P.M.G. et TG. PRIX DUPUIS **11.95**

• Plusieurs autres styles à manches courtes disponibles en magasin. **6.95 à 12.95 chacune**

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

B. Ens. boutons de manchettes et épingle à cravate. Choix de plusieurs modèles: pierre ou gravure sur métal de ton or ou argent. PRIX DUPUIS — l'ensemble **6.00 à 12.00**

D. Cravates à motifs discrets. En fibre synthétique! Lavez et portez! Rayures et légers motifs dans toute la gamme de couleurs. PRIX DUPUIS **3.50**

Aussi quelques modèles à **2.50 chacune.** Ens. cravate et pochette dans un grand choix de styles. **4.00 à 7.50 l'ensemble.**

E. Chaussettes 90% laine "Kroy" et 10% nylon. Irrétrécissables! Gamme étendue de coloris. Léger motifs. Gris, brun, bleu, noir ou bourgogne. Pointures 10 à 12. PRIX DUPUIS **2.00** la paire

F. Emballage 3 mouchoirs de toile fine. Toile de très bonne qualité, tissage de fantaisie, bord roulé. Blanc sur blanc, bordure de ton bleu sur fond blanc, bordure de ton vert sur fond blanc. PRIX DUPUIS — la boîte **2.00**

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620

Pour son confort cet hiver, offrez-lui un feutre chic!

G-H—PRIX DUPUIS

12.95 chacun

G. Une suggestion-cadeau parfaite pour messieurs! Feutre d'hiver à calotte ronde fendue, bord étroit 1⅜ de pouces. Noir, marine, vert olive, café, gris. Entrées de tête: 6⅝ à 7⅜".

H. Feutre d'hiver à calotte ronde pincée, bord étroit 1½". Noir, marine, vert olive, café, gris. Entrées de tête: 6⅝ à 7⅜".

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 650

20% de rabais! Pardessus bonne qualité

Profitez au maximum de cette offre "Avant-Noël", pour acheter votre paletot chez Dupuis! Devant simple ou croisé. Tissus: 100% laine au fini velours ou worsted, cachemire et laine, ou tweed. Gris, fusain, bleu, olive, brun, marine. Tailles 36 à 52 pour statures ordinaires, 38 à 42 courtes, 38 à 44 élancées. Venez dès aujourd'hui!

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 610



Un tour dans le P'tit train du Nord

Quel plaisir auront vos enfants à faire une agréable promenade dans le **P'tit Train du Nord,** où un décor merveilleux qui leur plaîra sûrement, les y attend. Faites-leur plaisir! Le coût n'est que de **.25 chacun**



Au Palais de la Fée des Etoiles

Ohé les jeunes! **La Fée des Etoiles** vous donne rendez-vous à son magnifique palais de la **Cité des Jouets.** Ne le manquez pas! Elle reçoit tous les petits enfants et leur remet un joli cadeau-souvenir.

Prix .25 chacun



Boutique de Noël au troisième étage Dupuis

Dupuis, pour la décoration de votre foyer pendant le temps des Fêtes, a aménagé une boutique où vous trouverez un vaste choix de décorations des plus attrayantes pour Noël. Profitez des prix avantageux offerts.

Service d'emballage des cadeaux

La manière d'emballer vaut parfois mieux que...!

Un service d'emballage de cadeaux est à votre disposition au troisième étage. Profitez-en. Un présent bien enveloppé quadruple le plaisir de recevoir!

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

DUPUIS MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES: 842-6171 — TROIS-RIVIERES • COMPOSEZ: 374-2411

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, jeudi 21 décembre 1967 / saint Thomas, apôtre / 83e année, No 296 / 4 cahiers / 52 pages / Les prévisions météorologiques : doux, nuageux avec pluie en soirée / Minimum 28 / Maximum 35

Marché commun : levée de boucliers contre la France

— Page 41



téléphoto PC

Trio ministériel dans l'atmosphère des Fêtes

Cet orchestre "ministériel" du temps des Fêtes joue — peut-être pour la première fois — à l'unisson. Au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jean Marchand, les maracas; au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Paul Martin, la trompette; au ministre de la Justice, Pierre Elliott Trudeau, la batterie. Tous trois prenaient part à une fête du caucus libéral, hier.

Après 18 jours

L'homme au coeur de jeune fille est mort

LE CAP. (AFP-UPI-PA-Reuter) — Louis Washkansky est mort. La nouvelle de son décès a fait le tour du monde comme s'il s'agissait de celui d'un très grand homme d'Etat. Jusqu'au 3 décembre dernier, rien ne destinait cet épicier du Cap, en Afrique du Sud, à la célébrité. Mais à ce moment, il est devenu le "malade le plus célèbre du monde" en subissant la première greffe du coeur jamais tentée sur un être humain.

Et pendant 18 jours, le monde entier a veillé à son chevet, vivant des moments d'espoir et d'inquiétude. Tout s'est terminé la nuit dernière lorsqu'une grave infection pulmonaire a eu raison de la forte constitution de cet homme de 55 ans qui vivait avec un coeur de jeune fille de 25 ans.

Jusqu'à la toute dernière fin, le coeur greffé a fonctionné normalement et le pouls s'est maintenu fort et régulier.

L'autopsie a permis de constater que les deux poumons du patient étaient attaqués par une infection provoquée par un germe extrêmement virulent. Le Dr J. Ozinsky, l'anesthésiste de l'équipe qui a réussi la greffe, a veillé M. Washkansky jusqu'au dernier moment. Il a révélé que le malade avait été conscient toute la soirée.

Le malade ne pouvait plus parler à cause des tubes qui l'aidaient à respirer, mais il a pu "communiquer" jusqu'à la la fin de sa vie, a dit le Dr Ozinsky.

Les détails de l'autopsie pratiquée sur M. Washkansky pourront influer sur les projets des médecins de l'hôpital Groote Schuur qui se proposent d'effectuer une autre greffe du coeur au début de l'an prochain.

La femme de M. Washkansky et plusieurs membres de sa famille étaient au chevet du malade lorsque le professeur Christian Barnard et ses collègues tentaient l'impossible pour sauver la vie de leur patient. Le Dr Barnard avait quitté l'hôpital à 10 h. 45 dans la soirée d'hier mais il était revenu auprès du malade tôt ce matin lorsqu'un communiqué officiel a annoncé que l'état de M. Washkansky était critique.

La veuve de Louis Washkansky, un de ses frères, M. Tevia Washkansky et quelques autres membres de sa famille sont revenus à l'hôpital avant l'issue fatale.

Les obsèques de M. Washkansky auront lieu demain matin. Il sera enterré dans le cimetière juif du Cap, a annoncé aujourd'hui le rabbin Abrahams qui dira le service funèbre suivant le rite juif. Des prières seront dites au domicile de la famille du défunt qui observe à partir d'aujourd'hui une semaine de deuil.

Mme Washkansky a demandé à ceux qui se proposaient de rendre un hommage floral au défunt de faire plutôt parvenir un don à la fondation créée pour venir en aide à la famille de Denise Darvall (la victime de la route dont le coeur a servi à la greffe) ou à la clinique

Voir COEUR en page 2

Autres informations et photos pages 19 et 20.

Ventilateurs ultra-puissants bientôt dans le métro

Montréal a décidé de régler, une fois pour toutes, le problème de la chaleur dans les voitures du métro. Le président du comité exécutif M. Lucien Saulnier a annoncé hier que chacun des wagons sera équipé de quatre ventilateurs à grande puissance, d'un débit minimum de 3,000 pieds cubes d'air par minute.

Des soumissions publiques seront demandées d'ici quelques jours. Les plans et cahiers de charges préparés par la CTM sont déjà prêts. Ils ont été remis à la Ville par l'adjoint de l'ingénieur en chef du métro, M. Marcel Pinet, et approuvés par le directeur de la CTM, M. Lucien L'Allier.

Dans son rapport, M. Pinet signale qu'à la suite d'études techniques intensives, de recherches, de relevés quotidiens et de calculs divers, il est démontré qu'il y a lieu d'apporter d'importantes modifications aux installations existantes en vue d'assurer le confort des usagers. Selon lui, il n'existe qu'un seul moyen de régler le problème, l'installation de ventilateurs ultra-puissants.

Il s'agit donc de ventilateurs à grand rayon, de type axiaux à pression, empruntant l'air de l'extérieur des voitures. En résumé, l'air frais sera amené de la surface du

Voir METRO en page 2

Beaudet offre "sa" solution au "divorce" qui détériore gravement la réputation du port

par Denis MASSE

Si 25 conseillers de la Ville de Montréal ont présenté une motion demandant l'étude de la municipalisation du port comme moyen de remédier au malaise persistant qui y oppose la main-d'oeuvre aux employeurs, le directeur du port, M. Guy Beaudet, cultive pour sa part une solution qui changerait du tout au tout le réseau de l'administration et pourrait régler complètement le conflit qui a abouti à un "divorce" complet entre débardeurs et armateurs.

L'idée de M. Beaudet tient en peu de mots : l'administration locale du port se chargerait d'embaucher les débardeurs et ceux-ci, moyennant salaire annuel garanti, deviendraient "employés du port" au même titre, par exemple, que les préposés à l'entretien. Ce régime est appliqué notamment à Londres et dans plusieurs ports de Russie, comme Mourmansk et Léningrad — à des degrés divers.

La réputation internationale du port de Montréal s'est tellement détériorée depuis quelque temps qu'au moins 32 lignes maritimes ont fait savoir à la direction qu'elles ne fréquenteront plus ce port tant que le conflit entre la Fédération des armateurs et l'Association internationale des débardeurs ne sera pas réglé.

"Il est évident, fait remarquer M. Beaudet, qu'il s'est produit un divorce entre les armateurs et les débardeurs. Divorce peut-être irréparable où le dialogue même n'est guère possible. Lorsque pareil conflit éclate, dit-il, la seule solution est de changer les conjoints."

Changer les employeurs : au lieu de confier l'embauchage à la Fédération des armateurs, organisme où les décisions ne se prennent pas toujours à Montréal ni même à l'avantage exclusif de Montréal, remettre l'embauchage à la direction locale du port.

Changer les employés : au lieu de traiter avec l'Association internationale des débardeurs affiliée à la centrale américaine AFL-CIO, où là aussi les décisions ne sont pas toujours prises à Montréal ni même à l'avantage de Montréal, enregimenter les débardeurs dans un syndicat canadien.

"Il est impensable, ajoute M. Beaudet, de constater que la situation échappe totalement à l'heure actuelle à l'administration locale du port et que cette administration qui y a en somme investi le plus d'argent, ne peut rien faire pour sauvegarder ses intérêts."

Il ne faut pas perdre de vue que les débardeurs ne travaillent actuellement dans le port que grâce à une injonction intérimaire dont le dernier délai expire le 8 janvier. D'autre part, la présente convention collective établie entre la Fédération des armateurs et les débardeurs expire elle-même le 31 décembre. Avec elle s'évanouissent les recommandations du commissaire industriel Laurent Picard.

Selon M. Beaudet, la "municipalisation" du port de Montréal telle que souhaitée par un groupe de 25 conseillers, "ne

Voir PORT en page 2

Déficit de deux millions et demi de dollars en 1967

— Page 3

Prix David

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le prix David, la plus haute récompense littéraire du gouvernement du Québec, a été mérité, cette année par M. Fernand Ouellet pour son ouvrage intitulé "Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850."



M. Fernand Ouellet

Le lauréat a reçu son prix d'une valeur de $3,000 des mains du ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay lors d'une réception à l'Hôtel Chevalier à Québec.



Saint-Michel

Selon un témoin, les pots-de-vin, c'était chacun son tour

par Léopold LIZOTTE

Selon un témoignage entendu ce matin, les conseillers et le maire de Saint-Michel qui sont accusés d'avoir accepté des pots-de-vin se les distribuaient sur la base du "chacun son tour".

Le témoin, un jeune dessinateur industriel de Montréal, a été le seul appelé contre le maire Maurice Bergeron, aujourd'hui. Interrogé par Me Gérard Beaudry, le procureur spécial de la poursuite, M. André Meunier a déclaré qu'en septembre 1964 il avait entrepris des démarches pour faire embaucher son jeune frère comme pompier de Saint-Michel.

Il avait cru pouvoir le faire assez facilement parce qu'il travaillait incidemment dans le même bureau que le fils du maire aujourd'hui accusé . . . de plusieurs péchés de Saint-Michel.

A quatre reprises, donc, il se rendit au chalet de ce dernier, au lac Connelly.

Mais, à ses trois premières visites, le prévenu lui demanda tout simplement de patienter.

Puis, à la quatrième occasion, il lui déclara sans ambages :

"Vous savez, je ne suis pas tout seul là-dedans. Il y a les autres conseillers, et c'est chacun notre tour. Et, cette fois-ci, c'est au tour du conseiller Louis Patenaude. Cela va vous coûter $500."

Et va pour M. Patenaude

Et joignant les détails pratiques aux avis généraux, le maire aurait alors remis à son interlocuteur et l'adresse et le numéro de téléphone du conseiller Patenaude, dont c'était, pour son bonheur, le "tour".

M. Meunier et son frère s'en furent donc voir le conseiller désigné, forts de la promesse de Bergeron qu'il "y verrait" lui-même, entre-temps.

Entre-temps, le frérot prit les dispositions nécessaires pour emprunter, à la banque, les $500. La somme portée par le candidat, seul, en coupures de $10 à $5 (selon la demande faite), chez l'échevin Patenaude, un emploi sortit effectivement de la marmite municipale.

Mais ce fut celui de policier, parce que les cadres, chez les sapeurs de la ville d'à côté, étaient comblés, à ce moment-là.

Comme le jeune Meunier avait surtout besoin d'un salaire hebdomadaire, il accepta tout de go cet emploi de gardien de la loi, et, une semaine plus tard, au grand maximum, il était policier de Saint-Michel avec tout l'équipement que cela

Voir SAINT-MICHEL en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 43 à 50
Arts et spectacles / 10 à 12
Bandes dessinées / 42
Calendrier des pionniers / 26
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 51
Editorial / 4
Finance / 36 à 38
Horoscope / 42
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 44
Informations étrangères / 7 et 41
Radio et télévision / 23
Ski / 33
Sports / 27 à 31
Tribunaux / 8
Vie féminine / 16 à 20
Votre médecin / 18

CKAC 73



photos René Picard, LA PRESSE

Délaissant les danses folkloriques, les membres des Ballets africains se sont adonnés, hier soir, aux danses à go go dans un restaurant du Vieux Montréal où il y avait réception en leur honneur. Les Africains ont quitté Montréal aujourd'hui pour Chicoutimi.

Elise Pouliot se porte garante pour les autres, qui quittent le pays

La poursuite retire ses accusations contre deux des cinq danseuses

par Oswald MAMO

C'est le 25 janvier que le juge Henri Beaulieu, de la Cour du Bien-être social rendra sa décision dans la cause de Mlle Elise Pouliot, productrice du spectacle des Ballets africains, accusée d'avoir incité des adolescentes à se livrer à un spectacle indécent à la Place des Arts.

En ajournant le prononcé de son jugement, le juge Beaulieu a souligné le fait qu'il s'agit d'une question très délicate et qu'il n'a pas eu le temps de "passer à travers" tous les divers documents produits durant le procès.

Le juge a précisé que le jugement sera rédigé par écrit.

La défense ayant attiré l'attention du président du tribunal sur le fait que les membres des Ballets africains ne seront plus en territoire canadien au moment du jugement, le juge Beaulieu a répondu qu'il n'exigera pas la présence des accusés, sauf celle de Mlle Elise Pouliot, et qu'il ne demandera pas le versement d'une caution.

Dans le cas où il rendrait un jugement de culpabilité, le président du tribunal a souligné que la sentence ne sera pas l'emprisonnement, mais plutôt l'amende.

Celle-ci, en ce qui concerne le directeur de la troupe, M. Sécou Sakho et les jeunes adolescentes, sera garantie par Mlle Elise Pouliot elle-même et par M. Mamody Lamine Condé, attaché culturel de la République de Guinée à Washington.

M. Condé est venu spécialement à Montréal hier, pour entendre le prononcé du jugement.

Hier, la poursuite a retiré les accusations contre deux des cinq jeunes danseuses. La défense avait produit auparavant des documents montrant qu'elles sont mariées.

"Nous retirons les accusations contre deux des danseuses, a dit Me Michel Côté, procureur de la couronne, étant donné que cette cour ne peut avoir juridiction dans ces cas."

L'ajournement du prononcé du jugement n'a pas manqué de décevoir les dirigeants de la troupe africaine qui espéraient, en quittant la métropole, être bien en règle à tous les points de vue.

La troupe a quitté aujourd'hui Montréal pour Chicoutimi où elle donnera deux spectacles.

Samedi, elle passera par Montréal pour quelques heures seulement en route pour Philadelphie où elle se produira jusqu'au 4 janvier.

Le 6 janvier, les Ballets africains sont attendus à Winnipeg où ils donneront trois spectacles. Ils se rendront ensuite à Calgary pour deux spectacles et à Edmonton et Vancouver.

La troupe des Ballets africains quittera ensuite le pays pour la Californie le 16 janvier.

A la fin de la dernière représentation de la troupe africaine à Montréal, hier, la productrice du spectacle Mlle Elise Pouliot lui a remis un souvenir du Québec qui consiste en 45 photos de différents paysages de la Belle province.

Toute la troupe a été ensuite invitée dans un restaurant du Vieux Montréal.

"Ma fille est complètement morte..."

LE CAP. (AFP) — "Ma fille est complètement morte désormais", a déclaré ce matin M. Edward Darvall, le père de la jeune fille dont le coeur a été greffé sur M. Washkansky.

"Une partie de ma fille vivait encore dans le corps de M. Washkansky. Maintenant je me sens complètement vide. Je n'ai plus rien à attendre désormais", a ajouté M. Darvall.

M. Darvall se trouve encore sous contrôle médical à la suite du choc reçu après l'accident de circulation dont ont été victimes sa fille Denise et sa femme. Il a déclaré qu'il souhaitait assister aux funérailles de Louis Washkansky mais il devra pour cela obtenir la permission de ses médecins.

COEUR

SUITE DE LA PAGE 1

de cardiologie de l'hôpital Groote Schuur.

Pas de signe de rejet

Le Dr Christian Barnard a déclaré aujourd'hui que la mort de M. Washkansky ne fournissait aucune preuve démontrant qu'il fallait cesser les transplantations du coeur.

"Cliniquement, la cause du décès de M. Washkansky est une défaillance respiratoire due à une double pneumonie. Cela a été confirmé par l'autopsie", déclare un communiqué publié par l'école de médecine proche de l'hôpital Groote Schuur.

Cette autopsie, a dit le Dr Barnard, n'a fourni aucune preuve que le phénomène de rejet a joué un rôle quelconque dans la mort de M. Washkansky. C'est pourquoi, aussitôt



Louis Washkansky

que l'occasion propice se présentera, nous procéderons à une nouvelle greffe d'un coeur, a dit le Dr Barnard.

De son côté, le professeur Georges Mathe, de l'Institut Gustave Roussy, en France, a déclaré ce matin que "cet échec ne doit pas empêcher de nouvelles recherches et de nouvelles tentatives de transplantation cardiaque. Cet essai a démontré la nécessité d'une collaboration totale entre le chirurgien qui conduit l'intervention et les équipes d'immunologistes qui connaissent le processus de rejet".

Si certains spécialistes français se refusent à commenter le décès de Louis Washkansky, faute d'informations suffisantes, d'autres laissent à penser que le traitement immunologique n'a pas été administré selon les meilleurs critères.

L'un d'entre eux a déclaré ce matin : "Je pense que la première erreur a été d'irradier le malade et qu'une deuxième pourrait être l'administration d'une transfusion de globules blancs". Cette dernière a, semble-t-il, effectivement corrigé la leucopénie décelée dans le sang de Louis Washkansky. Mais elle a aussi donné les moyens à l'organisme du receveur de rejeter brutalement l'organe transplanté. On sait, en effet, que ces globules blancs sont les principales cellules vecteurs d'anticorps.

Un autre éminent spécialiste a ajouté: "Cette transfusion de globules blancs était donner des armes au diable. Cet acte signait l'arrêt de mort du malade. Cela dit, je ne pense pas que d'autres auraient pu mieux réussir que le professeur Barnard pour qui j'ai beaucoup d'admiration".

Un jeune chirurgien cardio-vasculaire de Paris a conclu : "A mon avis, la tentative du professeur Christian Barnard constitue la clé de voûte sur laquelle reposera le progrès que nous constaterons dans le domaine des transplantations cardiaques dans les prochaines années et même, pourquoi pas, dans les mois à venir".

LA MÉTÉO

MINIMUM : 28
MAXIMUM : 35

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal et Ottawa : généralement nuageux avec pluie en fin de journée. Doux. Vents légers devenant de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal, 28 et 35, Ottawa 25 et 38.

Aperçu pour demain : quelques averses et doux.

Régions des Laurentides et du St-Maurice : nébulosité croissante avec pluie ou neige en fin de journée. Peu de changements dans la température. Vents légers. Minimum et maximum à Sainte-Agathe 20 et 36, La Tuque 15 et 32.

Aperçu pour demain : doux avec averses.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec : nébulosité croissante. Peu de changements dans la température. Vents légers. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec 20 et 35.

Aperçu pour demain : doux avec averses.

Régions de Rimouski, Baie-Comeau, Gaspésie, Sept-Iles et Lac-Saint-Jean : généralement ensoleillé. Peu de changements dans la température. Vents du nord-ouest de 15 milles devenant légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles 20 et 32, Chicoutimi 15 et 32, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 25 et 35.

Aperçu pour demain : doux avec neige tournant en pluie verglaçante.

La raffinerie de Contrecoeur n'est pas pour demain

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Paul Allard, a déclaré, hier, qu'il n'y a rien de fondé, à sa connaissance, dans les informations selon lesquelles une raffinerie de pétrole serait établie dans la région de Contrecoeur au coût de $150 à $170 millions.

M. Allard commentait ainsi une nouvelle selon laquelle les travaux de construction d'une telle raffinerie débuteraient au mois de janvier sur un emplacement situé entre Sorel et Contrecoeur.

Selon M. Allard, aucun projet touchant l'établissement d'une telle usine n'a été porté à la connaissance du ministère ou du cabinet du premier ministre Johnson.

Les informations selon lesquelles une raffinerie s'établirait dans la région de Contrecoeur ne sont pas nouvelles. L'an dernier, la compagnie Murphy Oil avait en effet admis qu'elle faisait des études touchant la possibilité d'établir une telle usine dans la région. Cependant, le projet concernait alors un investissement de l'ordre d'environ $20 millions.

Etablissements fermés à l'occasion des Fêtes

A l'occasion des fêtes du Noël et du Nouvel An, les banques seront ouvertes de 9 h à midi le samedi 23 décembre, mais seront fermées le lendemain de Noël, 26 décembre.

D'autre part, le 30 décembre, les succursales de banques seront fermées comme tous les samedis, mais elles ouvriront leurs portes comme d'habitude le mardi 2 janvier.

L'hôtel de ville de Montréal et les balances publiques seront fermés dès vendredi en fin d'après-midi jusqu'à mercredi matin, 27 décembre, Il en sera de même à l'occasion du Nouvel An.

Les bibliothèques seront toutes fermées dès samedi soir et ne rouvriront que le mercredi à l'occasion des deux fêtes.

A la Cour municipale, les juges siégeront pour les comparutions seulement les 23, 26 et 30 décembre, de même que le 2 janvier.

Pour ce qui est de l'enlèvement des ordures ménagères, il se fera selon l'horaire habituel, sauf aux jours de Noël et du Nouvel An, où il n'y aura aucune cueillette.

De leur côté, les employés du gouvernement du Québec bénéficieront d'un congé de quatre jours durant les deux prochaines semaines, tous les bureaux des différents ministères étant fermés du 23 au 26 décembre et du 30 décembre au 2 janvier.

D'autre part, les tribunaux ne siégeront que pour présider aux comparutions les deux samedis précédant Noël et le Nouvel An, de même qu'aux lendemains de ces fêtes.

Enfin, tous les employés du gouvernement fédéral doivent travailler aux lendemains de Noël et du Nouvel An, "à moins d'avis contraire d'ici là", a fait savoir l'un d'entre eux. C'est donc dire que les bureaux des différents ministères devraient être ouverts aux heures habituelles les 26 décembre et 2 janvier.

En ce qui a trait au service postal, la livraison du courrier se fera aux heures habituelles les deux samedis, de même que les lendemains de Noël et du Jour de l'An. La cueillette du courrier à Noël et le 1er janvier aura lieu aux heures du dimanche.

Inculpé d'avoir volé des sous-vêtements de dames

Inculpé de vol avec effraction dans une maison privée, Gilles Gratton, âgé de 28 ans, un récidiviste possédant des antécédents judiciaires peu enviables, a nié sa culpabilité, devant le juge Guy Guérin, a choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 22.

VOLÉES

• Bougies d'allumage AC

• Bougies d'allumage et pièces d'ignition POL

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS A CE SUJET, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC

BATTERY & ELECTRIC SERVICE CO.

1124 BLEURY, Montréal — UN. 1-3631

N.B. — Messieurs, nos clients, nous avons toujours de la marchandise en main

PORT

SUITE DE LA PAGE 1

règlerait absolument rien". Il ne croit pas non plus à l'à-propos d'une tutelle.

La solution qu'il préconise, même si elle chambarde tout, est celle qui s'impose "au point où en sont les choses".

Trente-deux des 140 lignes maritimes qui desservent le port de Montréal, ont déjà annoncé leur intention de ne pas revenir à Montréal tant que ne sera réglé le conflit. La navigation d'hiver promet d'être bonne cette saison uniquement parce que les commandes de cargaisons ont été signées l'été dernier, avant que n'éclate ouvertement le conflit.

Mais le conflit aura certainement des répercussions l'hiver prochain.

C'est un peu à contre-coeur que M. Beaudet a fait part de "sa" solution, hier, devant un groupe de journalistes invités à une conférence de presse, mais, pressé de questions, il s'est finalement ouvert de ce projet. Selon lui, c'est l'opinion publique qui aurait dû exiger pareil changement dans l'administration du port.

SAINT-MICHEL

SUITE DE LA PAGE 1

comporte. Et le salaire en tout premier lieu, évidemment.

Le "carrousel des pots-de-vin", si on peut l'appeler ainsi, aurait fait un autre "chanceux", si l'on peut dire.

Contre-interrogé de façon incisive par Me Dollard Dansereau, le procureur du maire Bergeron, le témoin devait cependant concéder qu'au cours de ses trois premières visites au chalet des Laurentides, il n'avait pas été question d'argent. Ce n'avait été qu'à la dernière occasion que la somme de $500 avait été mentionnée.

Les enquêtes vont continuer à s'instruire en cour...

Si l'on n'a entendu que ce témoin, ce matin, c'est que la plus grande partie de la séance avait été occupée par une double requête de deux avocats de la défense, Mes Jean Salois et Dollard Dansereau, pour obtenir un ajournement des enquêtes en cours jusqu'au 5 janvier prochain.

Tour à tour, en effet, les procureurs du conseiller Caron et du maire Bergeron ont soutenu devant la cour que l'institution d'une enquête administrative, telle qu'ordonnée par le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, pouvait faire double emploi, ou chevaucher les enquêtes présentement en voie d'instruction devant le juge Hurteau.

Tout en déclarant que les prévenus ne voulaient aucunement se dérober à la justice, les deux procureurs demandèrent au tribunal si préjudice n'allait pas être causé à leurs clients par cette dualité de procédures à deux endroits différents.

"Tout ce que nous voulons, dirent-ils, c'est de pouvoir voir clair dans la situation, et examiner plus attentivement le mandat de la commission nommée par le gouvernement provincial".

Me Beaudry s'éleva évidemment contre semblable requête, en soutenant que l'enquête ordonnée par les autorités provinciales était purement administrative, alors que les accusations portées en cour sont fondées ou non, et que, de toute façon, on doit les instruire, et le plus rapidement possible.

Le juge Hurteau, après un délibéré de quelques minutes, et consultation avec le juge en chef Edouard Archambault, devait décider effectivement que la justice devait suivre son cours, et que la séparation des pouvoirs exécutifs et judiciaires ne lui permettait pas de considérer ce qui se passait ailleurs pour ajourner de quelque façon des procédures que l'on était prêt à poursuivre.

METRO

SUITE DE LA PAGE 1

sol dans les tunnels du métro et, grâce à ce système de ventilation, poussé dans les voitures.

Aucun élément refrigérant n'entrera dans ce système. On ne peut donc parler de climatisation de l'air, a-t-on souligné à l'hôtel de ville.

De plus, les cahiers de charges soulignent que les ventilateurs devront être silencieux le plus possible, de façon à éviter les vibrations trop grandes.

Les modifications préconisées apporteraient une amélioration considérable à la ventilation actuelle des voitures. Cette installation va de pair avec l'amélioration de la ventilation des tunnels présentement en cours.

Il n'y aura que le pauvre conducteur qui aura encore chaud puisque les changements ne permettent pas de desservir sa cabine... Ce problème est à l'étude et la CTM fera des recommandations en ce sens, d'ici quelques mois, au Comité exécutif.

Il a été impossible de savoir, hier, quel sera le coût global de cette installation. Comme il s'agit de ventilateurs spéciaux, faits d'après commande, les prix pourront varier selon les soumissionnaires.

L'installation, toutefois, sera faite par les employés de la CTM, ce qui aura pour effet d'amoindrir le coût global du projet.

Ce coût des travaux sera imputé sur le solde disponible des crédits votés pour la construction et l'équipement des lignes du métro, à même l'emprunt autorisé par le règlement 2683, il y a quelques mois.

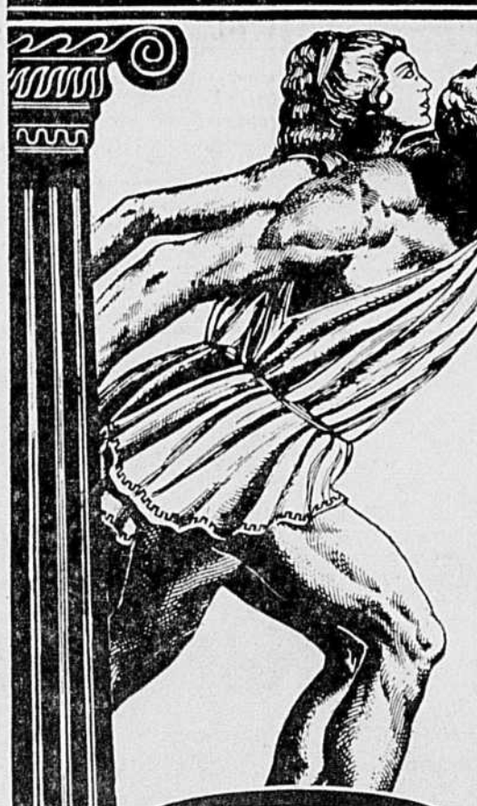
Garage dévalisé

Deux bandits armés d'un couteau se sont enfuis en automobile avec une somme de $104, peu avant 5 h. ce matin, au terme d'un vol commis au garage situé au 9477, boulevard Pie IX, à St-Michel. La victime, un employé de l'établissement, n'a pas été blessée par ses agresseurs.

PLUS QUE 2 JOURS

VIC TANNY'S

La chaîne de clubs de santé la plus nombreuse et la meilleure au monde



DERNIÈRE CHANCE DE VOUS INSCRIRE ET D'ÉPARGNER DANS L'ÉTAPE 1 DU PLAN "TARIFS DE MEMBRES FONDATEURS"

CETTE OFFRE SE TERMINERA LE 24 DÉC.

ou dès que le quota d'inscriptions sera atteint

VIC TANNY'S
Gymnases et Studios de Santé

Ne tardez pas... appelez aujourd'hui !

— DEUX ENDROITS —

CARRÉ PHILLIPS
Terrain de stationnement Globe 866-7907

CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 342-5550

TORONTO, OSHAWA, LONDON, HAMILTON, ST. CATHARINES, OAKVILLE, KITCHENER, WINDSOR, OTTAWA, MONTRÉAL. Clubs affiliés à WINNIPEG, CALGARY, VANCOUVER, VICTORIA

Des clubs seront bientôt ouverts à BURLINGTON, SUDBURY, KINGSTON, QUÉBEC et ST. JOHN'S.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 21 DECEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 296

Port de Montréal: déficit de $2,700,000 en 1967

par Denis MASSE

L'administration du port de Montréal devra accuser cette année une perte nette de $2,700,000.

D'autre part, les conflits ouvriers qui ont paralysé le commerce maritime à différentes reprises durant l'année portent à plus de 4 millions de tonnes la diminution du tonnage des marchandises en transit.

Loin d'être la plus fructueuse, l'année 1967 aura cependant été favorable à la navigation d'hiver. Au cours des trois premiers mois de l'année, 73 océaniques ont fait escale à Montréal comparativement à 57 l'année précédente.

Mais, dans l'ensemble, le port n'a accueilli que 5,785 navires, soit 431 de moins que l'année précédente. Au total, 20½ millions de tonnes de marchandises auront passé par le port, comparativement à 24,872,222 tonnes en 1966.

Quant au déficit prévu, il est de l'ordre de $2,700,000, alors que l'administration indiquait un léger profit en 1966 et que le profit net atteignait presque le million en 1965.

Ces statistiques ont été livrées hier par le directeur du port M. Guy Beaudet, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à bord du remorqueur "Sir Hugh Allan".

Selon M. Beaudet, le déficit est surtout attribuable à une diminution considérable du commerce des céréales et aussi à l'augmentation importante de la subvention que le Conseil des ports nationaux verse annuellement en lieu de taxes à la Ville de Montréal. Cette subvention se chiffre à plus d'un million de dollars.

Quant à la diminution du tonnage-marchandises, elle est directement attribuable aux conflits ouvriers qui ont éclaté sporadiquement dans le port de Montréal durant l'année.

Une grève des marins des Grands Lacs a retenu 181 navires à l'ancre pendant 37 jours au début de la saison et plus tard, à l'automne, les difficultés suscitées par le rapport Picard ont paralysé complètement le port pendant quatre jours en plus d'abaisser le rendement général à un point critique.

Deux secteurs de l'activité portuaire ont enregistré des hausses : celui des passagers et celui des produits pétroliers. L'augmentation du nombre des passagers — 125,200 contre 86,572 en 1966 — est due évidemment à la tenue de l'Expo à Montréal. Les prévisions sont loin d'être encourageantes sous ce rapport pour l'an prochain : la ligne Cunard abandonnera ses liaisons maritimes entre l'Europe et la métropole et retirera les trois paquebots qu'elle maintenait en service sur l'Atlantique et le Saint-Laurent.

Une forte diminution dans l'exportation des céréales a aussi contribué à la baisse générale du commerce maritime à Montréal. Nos élévateurs ont livré 71,500,000 boisseaux de blé comparativement à 139,600,000 boisseaux l'année précédente.

De plus, le commerce a enregistré une baisse significative dans plusieurs domaines, comme le ciment, l'amiante, le charbon, le fer et l'acier.

Le transport par containers, cependant, offre de riches promesses. Déjà très populaire cette année, cette nouvelle forme de transport des marchandises devrait connaître une hausse appréciable en 1968 alors que sera inaugurée en novembre, à Montréal, la première station terminale de containers au Canada.

Les taxes municipales

Hausse considérable à Outremont

par Pierre VENNAT

Les propriétaires d'Outremont, qui, l'an dernier, payaient, en moyenne, $531.92 en taxes municipales, **y compris la taxe sur le métro,** paieront, en 1968, **sans la taxe du métro,** une moyenne de $574.45, soit une hausse de $42.53 sans tenir compte de la taxe du métro.

Les conseillers juridiques de la ville étudient en effet la possibilité que cette taxe soit payée en partie par les locataires, qui deviendraient ainsi victimes d'une taxe locative, comme on vient d'en imposer une à Laval et comme il en existe une à Longueuil et dans d'autres villes de la province.

Toutefois, si les conseillers juridiques en venaient à la conclusion qu'il est impossible de fixer une taxe locative pour 1968, les propriétaires devront payer 21½ cents additionnels les $100 d'évaluation, ce qui portera le montant total moyen des taxes payées par un propriétaire d'Outremont à $607.50, pour un propriétaire de cottage évalué à $27,000 (évaluation moyenne à Outremont), c'est-à-dire une hausse de taxe de $75.58 par propriétaire d'Outremont ou de 14 p. 100.

Si la maison évaluée à $27,000 est un duplex, c'est une augmentation de $90.58, à cause d'une nouvelle taxe sur l'enlèvement des déchets, que le propriétaire devra payer ou 17 p. 100, sans oublier la taxe d'eau que les citoyens d'Outremont doivent payer à Montréal qui la leur fournit au taux de 5.9 p. 100 de la valeur locative.

A tel point qu'un propriétaire furieux a quitté la salle du conseil, hier soir, en disant que, l'an prochain, si les taxes continuent à monter de cette façon, c'est 500 à 600 propriétaires qui se rendront à Montréal rencontrer le maire Drapeau et réclamer l'annexion d'Outremont à la métropole.

Un problème de vieillissement

De toute façon, Outremont fait face à un problème: son vieillissement.

En effet, à toute fin pratique, son territoire est complètement développé.

Rares sont les lots vacants.

Or, le coût des services, les salaires, etc., montent avec le coup de la vie.

Les propriétés demeurent les mêmes dans l'ensemble et l'on ne peut s'attendre à aucun développement considérable dans l'état actuel des choses.

La solution, le maire Couvrette et plusieurs conseillers la voient dans l'adoption, l'an prochain, d'un nouveau plan d'urbanisme, qui est en préparation depuis 3 ans et qui permettrait de reconstruire dans certains secteurs de la ville des maisons d'appartements en hauteur là où il n'y a actuellement que duplexes ou triplexes, de façon à hausser considérablement le rôle d'évaluation.

Sans cela, les contribuables d'Outremont seront placés dans une situation sans espoir et devront s'attendre, en 1969, et dans les années futures, à de telles hausses radicales de taxes tous les ans.

Mais le plan d'urbanisme, ou plan directeur comme on voudra, est loin d'être adopté. On connait la crainte instinctive des propriétaires d'Outremont pour les maisons en hauteur.

Voir OUTREMONT en page 6

Hausse de 26¢ à Longueuil

par Claude MASSON

Le sort est jeté!

Les propriétaires de Longueuil ont appris officiellement, hier soir, qu'ils devront subir une hausse totale des taxes de 26 cents les $100 d'évaluation pour l'année 1968.

Cette augmentation atteint la taxe foncière, qui passe de 90 cents à $1.06 et la taxe du métro, qui est portée de 16 à 26 cents les $100 d'évaluation.

Cette hausse, la première depuis 1963, a été rendue nécessaire pour deux raisons principales: l'accroissement des montants consacrés au service de la dette et l'augmentation des salaires aux employés municipaux.

Le service de la dette qui, en 1960, ne constituait que 12 p. 100 du budget, occupe maintenant une place de choix puisque 35 p. 100 du budget de 1968 lui est consacré.

Quant aux dépenses en salaires, ils sont passés de $331,775 en 1960 à $1,175,000 cette année, et ce, avant même la signature de quatre nouvelles conventions collectives prévues pour 1968.

Les conseillers municipaux ont également profité de cette soirée de l'adoption du budget pour penser un peu à eux.

Depuis quatre ans, le maire et les conseillers municipaux recevaient une allocation de $100 par mois pour leur fonction. Subitement, leurs émoluments ont été haussés à $4,800 pour le maire et à $2,400 pour les conseillers.

Une assemblée des électeurs-propriétaires aura cependant lieu à ce sujet à 7 h le mercredi soir, 3 janvier.

Le maire, M. Marcel Robidas, a expliqué que la rémunération des autorités municipales des villes environnantes est beaucoup plus élevée et que la fonction demande de consacrer beaucoup plus de temps qu'autrefois, ce qui entraine, a-t-il ajouté, une perte de salaires pour l'employé et une perte de revenus pour l'employeur qui occupe un poste électif au niveau municipal.

"Il faut suivre le cours normal. C'est d'ailleurs une hausse très relative," a conclu le maire à ce sujet.

Le conseiller Jacques Bouchard a enregistré sa dissidence.

Aucun contribuable dans l'assistance plus nombreuse que d'habitude n'a prononcé la moindre réplique relativement à cette hausse.

Budget record

C'est un budget record qu'ont adopté hier soir les membres du conseil de Longueuil, soit $3,863,472. L'évaluation des propriétés imposables totalisera la somme de $87 millions en 1968.

Outre la hausse de la taxe foncière et de la taxe du métro, la taxe d'affaire est portée, de 6 à 7 p. 100. Seule la taxe du déneigement n'a pas été touchée: elle reste à 25 cents les $100.

Le maire Robidas et le conseiller Jean-Jacques Lemieux ont tour à tour déclaré que la hausse impressionnante de la taxe foncière était impopulaire mais nécessaire. Selon eux, il aurait fallu procéder à des augmentations moindres mais plus régulières au cours des dernières années. Le conseil actuel a pris le pouvoir en novembre 1966.

"Les gestes des années passées étaient politiquement explicables mais administrativement inadmissibles", de dire le conseiller Lemieux, un économiste.

Pour sa part, le conseiller Gilles Gravel a déclaré que le conseil a dû comprimer les exigences des chefs de services de $450,000 pour en arriver au résultat connu.

Pas de changement à St-Bruno et à St-Lambert

Les municipalités de St-Bruno et de St-Lambert, qui comptent respectivement 12,000 et 17,000 âmes, ont décidé de conserver le même taux de taxe foncière pour l'année 1968.

Les contribuables de St-Bruno devront supporter à nouveau un fardeau de $1.37 les $100 et les propriétaires de St-Lambert auront à défrayer un coût de 80 cents les $100.

On se souvient que, l'année dernière, ces deux villes de la rive sud avaient été l'objet de manifestations de la part de citoyens mécontents de la hausse impressionnante des taxes à St-Bruno (90 cents à $1.37) et de la hausse non moins importante de l'évaluation à St-Lambert.

Fait plutôt rare dans les annales municipales, le budget de St-Lambert a été réduit d'environ $100,000 à cause de la diminution des dépenses capitales. Le gérant, M. Paul Savard, a expliqué que l'augmentation des salaires occupe une tranche importante du budget total qui est de $2,141,023.

A St-Bruno, le gérant, M. Gaston Martineau, a déclaré que le budget s'élève à environ $200,000 de plus que l'an dernier, principalement à cause du montant supérieur affecté au service de la dette. Le budget atteint $1,458,000.

Sarago, un importateur d'héroïne ou un minable petit commissionnaire?

par Léopold LIZOTTE

Un ancien policier romain de 42 ans, Guiseppe Sarago, appréhendé à l'aéroport de Dorval, la semaine dernière, avec une cargaison d'héroïne pouvant valoir plus de $5 millions sur le marché clandestin des narcotiques, doit-il être considéré comme un véritable "importateur" de narcotique ou comme un minable petit commissionnaire? Un simple courrier?

C'est ce dont décidera le juge Gérard Laganière, aujourd'hui, alors qu'il décidera également si le prévenu, le premier d'un groupe de six ressortissants argentins à subir son enquête préliminaire, pourra être remis ou non en liberté sous cautionnement.

Dès hier, toutefois, le tribunal a laissé clairement entendre qu'il considérait nettement le prévenu à la barre comme un "small fry", mais que, d'autre part, son rôle n'interdisait cependant pas de le considérer comme un importateur au sens de la loi.

Précédemment interrogés par Me Louis-Philippe Landry, le procureur spécial de la police fédéral, un groupe de policiers fédéraux et de douaniers avaient raconté comment le prévenu avait été appréhendé à son passage à la barrière douanière, alors qu'il avait déclaré n'avoir rien à... déclarer.

Et ce, alors que dans sa grosse valise à double fond se trouvaient quelque treize livres d'héroïne répartis dans une demi douzaine de sacs de plastique.

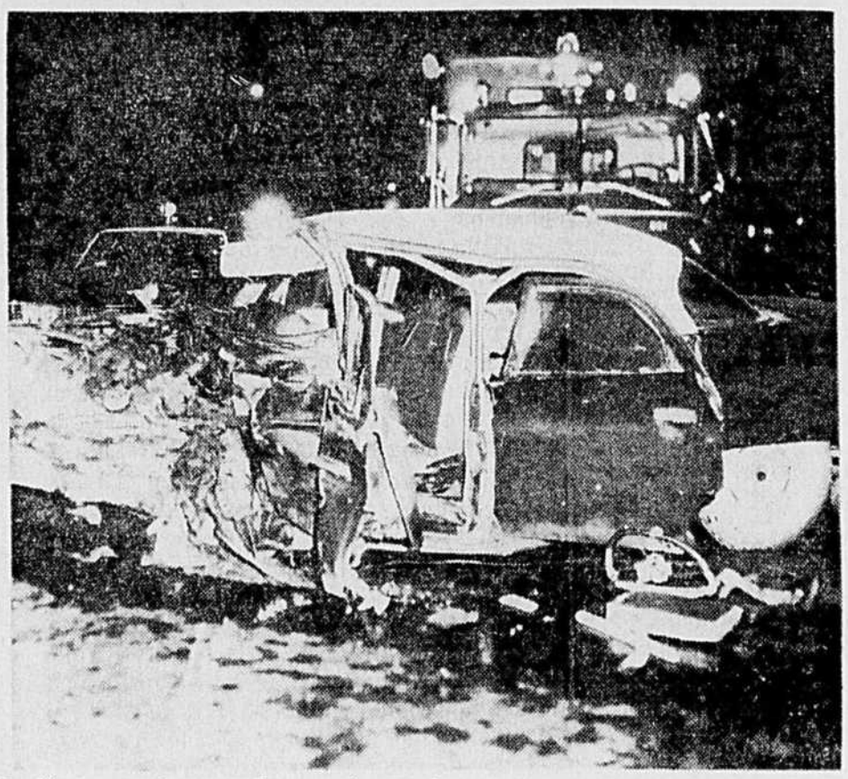
Analysée plus tard, la substance blanchâtre qui se trouvait dans les contenants devait se révéler comme le célèbre succédané de la morphine, et pur à 97.7 p. 100.

Dès les premiers gestes des douaniers, le prévenu aurait montré des signes évidents de nervosité, et il aurait déclaré que ce que l'on venait de trouver n'étaient que des médicaments qu'il était venu livrer à un ami. Et qu'on ne lui avait donné que $55 pour faire cette course après l'avoir conduit de Buenos Aires à Paris, puis Montréal, devait le faire rentrer dans son pays par la voie de New York.

Dans les poches de l'accusé, d'autre part, l'agent Poissant, de la RCMP, avait trouvé une feuille de papier portant les noms de cinq grands hôtels montréalais, avec les prix des chambres dans chacun de ces établissements.

En fin d'audience, c'est le procureur de la défense, Me Bruno Pateras, qui devait soulever la question du cautionnement, en soulignant qu'aux Etats-Unis, par exemple, on accordait la liberté provisoire dans de tels cas, et que la justice, évidemment, devait être la même dans tous les pays.

Quant aux enquêtes préliminaires des autres prévenus, elles ont toutes été reportées au 28 décembre, devant le même juge.



Collision frontale à Laval: un mort

Un homme de 36 ans, M. Réal Locas, qui habitait au 1, boulevard Elzéar, dans le quartier Vimont, à Laval, a été tué, à 5 h. 48 hier après-midi, dans une collision frontale de deux autos, à l'angle du viaduc Girard et du boulevard des Laurentides, à Laval. Cet accident violent, comme notre photo en fait foi, a causé des blessures à deux autres personnes qui ont été transportées à l'hôpital Sacré-Coeur, mais leur vie n'est pas en danger.

Arrestation de trois présumés voleurs

par Lucien Champeau

Trois des présumés auteurs du vol à main armée commis le soir du 15 décembre à la Caisse Populaire de Delson devaient comparaître cet après-midi devant les tribunaux locaux pour répondre de ce forfait.

"Nous avons obtenu des aveux écrits de deux d'entre eux et nous croyons qu'après leur comparution en cour, ils seront interrogés par les corps policiers de Lachine, de Ville Saint-Michel et de Montréal" a déclaré à midi l'inspecteur Paul-Emile Lapierre, chef de l'escouade des vols à main armée à la Sûreté provinciale.

Le limier a souligné dans cette triple capture le travail en profondeur de ses hommes, et particulièrement celui du sergent Albert Lisacek :

"Les suspects étaient masqués de bas de nylon, à l'exception de l'un d'eux dont la figure a été quelque peu aperçue par l'un des occupants de la Caisse.

"A la suite de longues recherches dans nos fichiers de gun-

Voir ARRESTATION en p. 6

L'enquête commence à St-Michel

par Florian BERNARD

Le directeur du Bureau des inspecteurs-vérificateurs au ministère des Affaires Municipales, M. Clovis Sasseville, et deux comptables de Québec sont arrivés à Saint-Michel, ce matin, pour commencer l'enquête décrétée par les autorités.

M. Sasseville a déclaré à LA PRESSE que cette première journée doit être employée à "prendre contact" avec les dirigeants municipaux de Saint-Michel. Puis dans les jours qui suivront, M. Sasseville et ses collaborateurs feront l'inspection de tous les livres et de tous les comptes de la municipalité. En même temps, ils entendront divers employés de Saint-Michel.

Interrogé sur la durée probable de cette enquête, M. Sasseville a déclaré qu'il est impossible de prédire quoi que ce soit pour le moment à ce sujet. Il a simplement dit, avec une pointe d'humour: "J'espère que cette enquête sera moins longue que celle de la Commission Laurendeau-Dunton!"

M. Sasseville a déclaré qu'il ne croit pas rencontrer de difficultés majeures durant cette enquête. Il a toutefois précisé qu'il appréhende un peu tout ce qui pourra se dérouler durant les jours à venir. "Quoi qu'il en soit, de dire M. Sasseville, j'ai un mandat précis et je serai le plus objectif possible. Je n'ai personne à protéger, mais, par contre, je n'ai aussi personne à détruire. Je ferai mon rapport au gouvernement et les autorités prendront les décisions qui s'imposeront alors."

Interrogé à savoir s'il s'adjoindrait des avocats ou autres collaborateurs, M. Sasseville a simplement dit qu'il ferait ce qui doit être fait en temps et lieu.

Voici au texte le communiqué rendu public après-midi par l'Office d'information et de publicité au sujet de l'enquête à Saint-Michel, confiée à la Commission des affaires municipales et à M. Sasseville. L'annonce de la tenue de l'enquête avait été annoncée en primeur par LA PRESSE, tôt hier matin.

"Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, vient de demander à la commissions municipale de Québec d'instituer une enquête sur l'administration financière de ville Saint-Michel. Le ministre a pris cette décision aussitôt que des faits précis ont été portés à sa connaissance, pour la première fois, par la Chambre de commerce de Saint-Michel, au cours d'une entrevue qu'il

Voir ENQUETE en p. 6

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
MIDAS ®
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX: ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
10111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

LA DIRECTION
ET LE PERSONNEL DE
Gélinas
COMPRESSORS INC.
SOUHAITENT
A LEURS CLIENTS ET AMIS
ainsi
JOYEUX NOËL

Pour un grand choix de cadeaux . . .
OUVERT DIMANCHE LUNDI
Pharmacie ALEXIS NIHON PLAZA
Rez-de-chaussée, PLAZA ALEXIS NIHON
LIVRAISON GRATUITE
Stationnement GRATUIT 937-7741

ET SI VOUS NE POUVEZ VOUS DÉCIDER . . .
Un CERTIFICAT-CADEAU CORBEIL !
Sûr de plaire. Laissez-la choisir à son goût.
de $1.00 à $20.00
$10 CORBEIL SPECIMEN $10 N° 11095
COMPTE COURANT
COMPTE À CRÉDIT RENOUVELABLE
PLAN DE MISE DE CÔTÉ
CORBEIL
SUR LA PLAZA
6500 ST-HUBERT, 279-4581

VASTE CHOIX DE CADEAUX POUR Noël
BOUTIQUE COLONIALE
Assortiment sans pareil en fait de berceuses de toutes sortes, soit rembourrées ou non, différents finis, grande sélection de tissus.
Modèle illustré (en érable) Spécial de Noël $25
OUVERT jusqu'à 9 h 30 tous les soirs
Le samedi jusqu'à 6 h. p.m.
A. FORGET IN
6707, BOUL. SAINT-LAURENT, TEL. 274-5568
(Juste au nord de St-Zotique)
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Voici le cadeau idéal :
CEUX QUI S'Y CONNAISSENT PREFERENT UN
MAGNIFIQUE PLATEAU DE FROMAGES
FINS, DOMESTIQUES ET IMPORTES
$12.50 et plus
Voici quelques suggestions . . .
cantal, gorgonzola, raquefort,st-paulin, gruyère, stilton, cheshire, pont leveque, boursault, gourmandise, gaerphilly, gouda, edam, tilsit, bel paese, provonoli, oka, vieux fort, vieux doux et beaucoup d'autres
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, Ste-Catherine (coin Drummond) Montréal — 849-2341

Québec donne "un coup de pouce" au maire de Lachine en plein milieu du référendum

par Pierre VENNAT

L'administration du maire Jean-Guy Chartier, qui subit pour la deuxième journée aujourd'hui l'épreuve du référendum qu'elle considère comme un vote de confiance sur ses projets d'achats de terrain pour un complexe municipal et un Centre d'accueil pour personnes âgées, vient de recevoir un bon "coup de pouce" des autorités provinciales.

En effet, le ministère de la Famille et du Bien-être social a confirmé la nouvelle : le Centre d'accueil sera financé dans une proportion de 90 p. 100 par les gouvernements supérieurs.

Le maire Chartier a rendu public un télégramme de M. Jean-Paul Ramsay, directeur du Service du développement des ressources au ministère de la Famille et du Bien-être social, spécifiant qu'une aide gouvernementale représentant 90 p. 100 du coût de $3 millions sera apportée.

Ce centre, auquel Lachine a l'intention de contribuer pour une somme de $275,000, serait construit et administré par un organisme privé sans but lucratif connu sous le nom de 'Corporation du centre d'accueil de Lachine".

Bien qu'elle soit entièrement indépendante de l'administration municipale, son conseil de direction formé de 12 membres, compte deux membres du conseil municipal, le maire Chartier et le conseiller William McCulloch.

Le télégramme de M. Ramsay se lit comme suit :

"Nous confirmons que 90 p. 100 du coût de la construction du futur foyer sera absorbé par un prêt qui sera consenti par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Deuxièmement, l'opération du futur foyer, y compris le remboursement du capital et intérêt, sera assuré par une convention qui sera signée entre la corporation et le ministère de la Famille et du Bien-être social. Troisièmement, au sujet du terrain, des démarches ont été entreprises auprès du ministère des Richesses naturelles en vue de le céder à la corporation pour qu'elle puisse réaliser son projet de centre d'hébergement et de logement."

Les contribuables ont jusqu'à 8 h ce soir pour enregistrer leur "oui" ou leur "non" à l'hôtel de ville.

Le résultat sera rendu public vers 10 h ce soir, au plus tard.

Hold-up ponctué d'un coup de feu à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — Deux bandits armés d'une mitraillette ont raflé une somme de $500 au cours d'un hold-up qu'ils ont perpétré hier soir, au restaurant de M. Marcel Landry, rue St-Paul, à Trois-Rivières.

Le restaurateur tenta de s'opposer au pillage de son tiroir-caisse mais une balle qui lui siffla aux oreilles l'a quelque peu calmé. La police devait plus tard récupérer la balle qui s'était logée dans le mur de l'établissement.

La ville de Trois-Rivières qui avait pratiquement été épargnée par les vols à main armée depuis le début de l'année vient de connaître son troisième en autant de semaines.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 3

accordait à celle-ci, lundi de cette semaine.

"De plus, M. Lussier a requis le directeur du bureau des inspecteurs-vérificateurs de son ministère de faire enquête sur les responsabilités possibles des officiers municipaux de cette ville, comme le prévoit la loi du ministère des Affaires municipales.

"Le mandat confié aux enquêteurs, en vertu de la loi de la commission municipales du Québec et de la loi du



M. Clovis Sasseville

ministère des Affaires municipales, ne concerne que l'administration financière de la municipalité et la conduite des officiers municipaux.

'Le premier ministre Johnson et les ministres de la Justice et des Affaires municipales, MM. Bertrand et Lussier respectivement, ont déclaré tout récemment qu'en vertu de la loi des commissions d'enquête, dans sa forme actuelle, l'administration des affaires municipales ne peut pas faire l'objet d'une enquête royale jusqu'à ce que cette loi puisse être amendée à une session de l'assemblée législative.

"M. Lussier lui-même a eu l'occasion de souligner précédemment qu'une enquête peut être réclamée par cinquante électeurs. Une telle enquête est alors conduite par un juge de la Cour supérieure, mais elle ne peut être tenue qu'à la suite d'une requête alléguant des accusations, actions et faits articulés avec précision et qui, seuls, font l'objet de l'enquête."

Entre-temps, quatre des six personnes arrêtées pour avoir manifesté un peu trop bruyamment devant l'hôtel de ville de St-Michel devront comparaître en Cour de sessions de la paix.

Traduits hier en Cour municipale, ces accusés ont appris que leur cas serait étudié par un tribunal supérieur. En effet, le juge de la Cour municipale s'est désister, déclarant qu'il n'avait pas juridiction dans cette cause.

On se souvient que, le soir du 12 décembre, des manifestants qui exigeaient la démission en bloc des membres du conseil de Saint-Michel, une enquête royale ou l'annexion de la ville à Montréal, ont brisé plusieurs carreaux de l'hôtel de ville, ainsi que les glaces de quelques voitures. Il y eut aussi maintes bousculades et c'est à grand peine que la police parvint à rétablir l'ordre.

Vol avec violence

Deux individus sans arme et le visage partiellement recouvert de mouchoirs noirs ont asséné un violent coup de poing à la figure du propriétaire de l'épicerie "Ford Grocery", au 1234, rue Ford, M. Maurice Christal, vers 5h.50 hier après-midi, aussitôt après lui avoir pris les $225 qu'il avait sur lui et raflé le contenu de la caisse, soit $100.

Les deux voleurs ont pris la fuite à pied.

ARRESTATION

SUITE DE LA PAGE 3

men, nos hommes ont trouvé une photo ressemblant au suspect.

"Ils l'ont fait voir aux victimes, qui ont corroboré la ressemblance. Puis, les agents ont surveillé le village où habitait leur homme afin de connaître ses amis.

"Il y a deux jours, ils ont détenu six suspects, et après de longs interrogatoires, ont éclairci le hold-up de la semaine dernière au cours duquel $3,000 avaient été enlevés à la pointe du revolver."

Et l'inspecteur Lapierre de conclure: "De ce temps-ci, nous éclaircissons plus de hold-up qu'il ne s'en commet dans le territoire tombant sous notre juridiction."

OUTREMONT

SUITE DE LA PAGE 3

Or, le plan d'urbanisme devra être adopté, par référendum, quartier par quartier. Il s'agit donc qu'un quartier bloque pour tout ficher par terre.

Les taxes

La taxe foncière générale baisse de 64 cents les $100 d'évaluation à 39 cents.

Il s'agit toutefois que d'une baisse nominale. En effet, l'an dernier, la taxe foncière générale comprenait l'enlèvement des déchets. Cette année, on a fixé une taxe spéciale pour ce dernier point.

Cette dernière sera de $25 pour un cottage, de $40 pour un duplex, de $50 pour une maison de plain-pied, de $10 par logement pour une maison d'appartements, de $10 pour un bureau d'affaires, de $100 pour une épicerie et de $50 pour tout autre local commercial.

La taxe foncière spéciale pour la protection de la personne et de la propriété, l'administration de la justice, la police, les incendies et l'éclairage des rues, passera de 90½ cents les $100 d'évaluation à $1.29.

Ceci en grande partie grâce à l'entente acceptée hier par Outremont pour la collaboration des pompiers avec Mont-Royal, Westmount et St-Laurent, entente qui doit entrer en vigueur le 1er janvier.

Au sujet de cette entente, le directeur d'incendie d'Outremont a tenu à préciser qu'elle n'exclut pas, dans les cas d'incendie majeur, le droit d'appel aux pompiers de la métropole. Il ne s'agit au fait, dans le cas d'incendie mineur, d'avoir sur les lieux, rapidement, 15 hommes et 3 pompes additionnelles, afin justement d'éviter des tragédies.

La taxe sur le coût du service des règlements d'emprunts montera de 16 cents les $100 d'évaluation, soit de 19½ cents à 35½ cents

Enfin la taxe du métro, dont on n'a pas encore décidé qui la paiera, passe de 15½ cents les $100 d'évaluation à 21½ cents.

Des débats pittoresques

Le débat sur le budget a été marqué de fréquentes interventions de la part de contribuables qui y allaient chacun de leur petite suggestion. La salle du conseil, d'ailleurs, était remplie à craquer.

Le conseiller Jean-Jacques Gladu s'est fait remarquer par deux interventions que certains de ces collègues ont semblé considérer comme farfelues.

Il a d'abord voulu réduire de 5 p. 100 ou de $25,000 le budget des loisirs.

Il s'est fait rabrouer vertement par le conseiller François Desmarais qui a répliqué que le budget de 1968 ne prévoit rien de nouveau dans ce secteur et que les coupures de M. Gladu auraient signifié la disparition de deux patinoires et de deux tennis actuellement offerts à la population.

Pour M. François Desmarais, ces $25,000 constituent un investissement dans l'avenir de la jeunesse, jeunesse qui risque, si l'on ne s'en occupe pas, de se ramasser dans les cabarets ou même les postes de police.

M. Desmarais s'est mérité les applaudissements de l'auditoire et la proposition de M. Gladu a été battue par 6 contre 3.

Plus tard, M. Gladu est revenu à la charge, demandant, sans donner plus de précisions, qu'on coupe de 5 p. 100 de toutes les dépenses dans tous les services. Il a parlé notamment de "couper l'air conditionné" des bureaux des fonctionnaires et "d'enlever les draperies".

Il a vivement été pris à partie par le fils de l'ancien président du comité exécutif de la métropole, Pierre DesMarais II, qui lui a reproché de n'avoir pas fait ces propositions en comité.

Là encore la proposition de M. Gladu a été battue par une forte majorité.

Le budget d'Outremont est de l'ordre de près de $4 millions, soit plus précisément, de $3,985,201.

A la suite de plusieurs interventions de la salle, le conseiller Jean-Jacques Beauchemin a répondu que les citoyens d'Outremont doivent d'abord prendre eux-mêmes leurs responsabilités.

Il a fait notamment allusion à un référendum récent où à peine 20 p. 100 des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Pas d'argent par la poste

Une erreur s'est glissée dans une nouvelle publiée hier dans LA PRESSE, sous le titre: Un réseau de faussaires couvrant tout le Canada vole le courrier. On conseillait aux gens de se servir d'**argent** ou de mandats-poste pour les paiements effectués par courrier, cela dans le but de ralentir les opérations d'un réseau de fraude. Un employé des Postes a fait justement remarquer qu'il faut utiliser des **mandats de banque** ou des mandats-poste. Tout le monde sait bien, d'ailleurs, qu'il ne faut jamais envoyer d'argent par la poste...

Demain, c'est l'hiver !

C'est demain que débute la saison hivernale et c'est également demain qu'on enregistrera la journée la plus courte de l'année.

Demain matin, à exactement 8 h 17, nous entrerons dans l'hiver.

Aujourd'hui, 21 décembre, le soleil s'est levé à 7 h 33 et se couchera à 4 h 13. Demain, 22 décembre, le lever du soleil s'effectuera 30 secondes plus tard, soit à 7 h 33½ et le coucher du soleil aura lieu à 4 h 11½.

Samedi, 23 décembre, la journée sera plus longue de 60 secondes puisque le soleil se lèvera à 7 h. 33 et se couchera à 4 h 12, soit une demi-minute de plus le matin et autant le soir. Et comme le veut le vieux dicton : "A la fête des Rois, (6 janvier) les jours allongent d'un pas d'oie".

Pharmacies dévalisées

Deux bandits agissant seuls se sont emparés d'une somme totale de $275, hier soir, au cours de deux vols à main armée commis à faible intervalle dans des pharmacies de la métropole.

Le premier attentat s'est produit à la pharmacie Fairmount, au 162 ouest, rue Fairmount, vers 9 h. 05 hier soir, alors qu'un individu brandissant un revolver a volé $175 avant de s'enfuir à pied sans avoir blessé personne.

Vingt-cinq minutes plus tard, soit à 9 h. 30 hier soir, un autre bandit, peut-être le même, s'est fait remettre $100 à la pharmacie Caron, au 2601 est, rue Laurier. Comme dans le premier cas, le bandit n'a blessé personne et s'est esquivé à la course aussitôt après son forfait.

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Les Castors partis, Newman songe à des spectacles

• Bien que John Newman ne l'ait pas encore annoncé officiellement, le club de football des Castors a terminé sa brève carrière et ne reviendra pas l'an prochain. Toutefois, Newman, qui dirige le groupe des compagnies Beaver, avait loué le stade de Verdun pour six ans, à raison de 10 soirées par saison de football et avait payé comptant la somme de $100,000. Il lui reste donc à remplir les 50 soirées du stade qui lui appartiennent pour les cinq prochaines années avant l'extinction de son contrat. A cette fin, il songe à présenter des spectacles qui mettraient en vedette des artistes canadiens ou étrangers bien connus.

Un journaliste français analyse l'Expo 67

• Un Montréalais d'origine bretonne nous a fait parvenir la découpure du journal breton "Le Télégramme" dans lequel le journaliste Roger Bouzinac donne ses impressions de son voyage de l'été dernier à Montréal et à l'Expo 67. Il fait la comparaison (que nos amis belges nous excusent) entre le "bazar de Bruxelles et l'inventaire encyclopédique de Montréal", signalant qu'entre les deux il y avait d'énormes progrès. Il conclut, de l'expérience montréalaise, que "la façon de montrer vaut parfois mieux que ce qu'on montre". Il note qu'après la visite du général de Gaulle le Pavillon français a été envahi par les visiteurs canadiens-français. "C'était une curiosité au sens noble du terme," précise-t-il. Les hôtesses — à leur grande satisfaction — cessaient d'être des gardiennes à qui l'on demande le chemin des toilettes et pouvaient enfin jouer le rôle qu'on leur avait fait apprendre. "Enfin, nous ne sommes plus des Madame Pipi", aurait dit l'une d'elles.

Une loi du Nouveau-Brunswick qui pourrait servir à Montréal

• Plusieurs des personnes avec qui il nous arrive de discuter le règlement municipal interdisant aux employés de cabarets ou de restaurants de s'asseoir avec les clients trouvent ce règlement trop rigide. Au Nouveau-Brunswick, il existe une loi qui oblige une personne attablée qui veut se joindre à d'autres personnes assises ailleurs de leur demander la permission par l'entremise du garçon de table. S'il y a consentement, le garçon revient, prend le verre et le transporte à l'autre table. Ce n'est qu'à partir de ce moment que la personne en question peut se lever et changer de place. On qualifiera peut-être ce processus de "chinoiserie", mais il n'en constitue pas moins une mesure de contrôle suffisante pour maintenir le bon ordre dans un établissement.

La Météo de Dorval est à la disposition du public

• Nombreux sont les gens qui, à la veille d'entreprendre un voyage, recourent aux experts de la station météorologique de Dorval pour savoir quel temps il fera. On appelle aussi pour obtenir divers renseignements reliés, de près ou de loin, au temps ou à la température. C'est le cas, par exemple, de personnes qui désirent faire l'épreuve du baromètre qu'elles viennent d'acquérir. D'autres appellent Dorval pour clore une discussion, comme celui qui demandait si c'est le vent qui soulève la poussière ou si c'est la poussière qui, en s'élevant, produit le vent ... L'hiver dernier, une femme demandait si elle pouvait laisser son enfant dehors, lorsqu'il fait 20 degrés sous zéro... Et puis, ces jours derniers, il y avait cette autre femme qui demandait s'il se donnait, à Dorval, des cours "sur la méthode du thermomètre" ...

HOTEL
QUEEN'S

Nous l'admettons ... c'est une tradition ...

Le DINER de NOEL et du NOUVEL AN à l'hôtel QUEEN'S

Chacun en a entendu parler ...

Bonne table ... cela fait partie de la tradition ... L'ensemble à cordes ... Il est indispensable à l'atmosphère. Un autre boni ? Eh oui, nos amis semblent apprécier nos prix très raisonnables.

$4.50 PAR PERSONNE — $2.50 PAR ENFANT

NOUS SOUHAITONS VOUS ACCUEILLIR COMME MEMBRE DE NOTRE FAMILLE.

Réservez tôt en appelant Suzanne Fortier ou Hans Vandergoes

866-2531

Organisez-vous un banquet ou une réception pour Noël ? Vous constaterez que nos prix sont à la portée de tous

HOTEL
QUEEN'S

700, RUE WINDSOR, MONTREAL

Voici le rhum blanc qui ne se laisse pas noyer dans votre verre.



Compagnie Wood Rum Ltée, Montréal, Québec

Qu'il soit mélangé à du cola, du ginger ale ou du jus de fruits. Le rhum White Sail, vieilli en fûts de chêne, conserve sa fraîche personnalité.
Et donne à vos rafraîchissements un attrait particulier.
Voici le rhum tant attendu.
Dépourvu de cette saveur un peu âcre, chère aux vieux loups de mer.
Un rhum blanc civilisé.
Vieilli à point. Frais, léger.
Dont l'arôme surnage discrètement.
Avec bon goût ...
Rhum White Sail.

Woods
WHITE SAIL
Light Rum

Le premier rhum blanc qui ne se laisse pas noyer dans votre verre.

RAQ 137F 12 oz
RAQ 137G 25 oz
RAQ 137H 40 oz

CAHIER No 2 / PAGES 15-26 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / RADIO ET TV

MONTREAL, JEUDI 21 DECEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 296

Un comité du cabinet fixera les priorités





Pearson formera ce comité avant de quitter son poste

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Lester B. Pearson a annoncé hier qu'avant de quitter son poste en avril, il établira un comité restreint du cabinet fédéral qui sera chargé spécifiquement d'établir un ordre de priorité dans l'action future du gouvernement fédéral

M. Pearson a également promis d'instituer avant son départ des mécanismes nouveaux, de coopération économique et financière entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Dans une causerie à l'émission "Les Affaires de l'Etat" de Radio-Canada, M. Pearson a déclaré qu'il s'est laissé convaincre de la nécessité de ces deux initiatives "par les difficultés financières des derniers mois" au Canada.

"D'une part", a-t-il dit, "nous devons mettre sur pied au sein du gouvernement un comité restreint du cabinet, appuyé d'un personnel de quelques experts, qui aura la tâche spéciale et continue de planifier l'action gouvernementale et d'établir un ordre de priorité ; qui s'assurera que toute proposition, si admirable soit-elle, sera étudiée par le gouvernement en tenant compte de toute autre proposition approuvée ou envisagée ; et qui examinera toutes nos propositions dans l'optique de notre situation économique et sociale tout entière.

"Egalement", a poursuivi M. Pearson, "cette question de priorité devra être appliquée à toutes les propositions qui entraînent des dépenses publiques, aux niveaux fédéral, provincial et municipal.

Il ne servirait pas à grand-chose qu'un niveau de gouvernement comprime ses dépenses et se fixe un ordre de priorité par une planification appropriée, si les deux autres faisaient à leur guise, a-t-il dit.

"Cela signifie", a insisté M. Pearson, "que nous devons établir de nouveaux mécanismes, de caractère permanent, en vue d'une coopération économique et financière entre le gouvernement fédéral et les provinces."

Le premier ministre a déclaré qu'il entend exécuter ces deux intentions "pour remédier aux difficultés financières des derniers mois, avant son départ".

M. Pearson a annoncé la semaine dernière sa décision d'abandonner la direction du pays et du parti libéral fédéral et son successeur doit être choisi par un congrès national du parti, le 6 avril prochain.

Le premier ministre a publiquement encaissé une critique que formulent contre le gouvernement libéral à Ottawa l'opposition parlementaire et des milieux d'affaires, savoir, qu'il a trop dépensé, quand il a dit :

"Il est juste de dire que, dans notre pays, les gouvernements, tous les gouvernements, ont essayé de réaliser trop vite un trop grand nombre de choses et de progrès, si l'on tient compte de notre croissance, tant économique que sociale. En conséquence, nos revenus et nos dépenses se sont trouvés excessivement déséquilibrés, au niveau fédéral."

Les orphelins chez les gars de Leclerc

Comme le veut une tradition, maintenant vieille de six ans, les résidants de l'institution Leclerc ont procédé hier au dépouillement d'un arbre de Noël à l'intention des orphelins des Crèches d'Youville et St-François d'Assise.

Plus de 28 enfants, âgés de trois à six ans, étaient sur les lieux pour prendre officiellement possession des jouets qu'ils partageront avec d'autres petits déshérités.

En se cotisant, les quelque 450 résidants ont accumulé une somme d'environ $800 prise à même leurs fonds de cantine.

C'est dire qu'ils ont dû eux-mêmes se priver de certaines douceurs afin de procurer aux petits certaines joies de Noël.

Photos :
Jean-Yves Létourneau







"Le Québec a besoin d'un Institut national de démographie"

par Claude Gravel

Le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, a soutenu hier soir que le Québec devra bientôt se doter d'un Institut national de démographie dans le but d'analyser scientifiquement la composition de sa population.

Parlant au Club Renaissance, il a indiqué que le gouvernement provincial a déjà posé certains jalons en ce sens. "Le programme de l'Union nationale comprend d'ailleurs la création d'un centre national de démographie et le temps n'est pas loin où un tel centre devra être une réalité."

Le député de Montcalm a affirmé que la mise en place d'un tel centre aurait pour effet de centraliser toutes les données démographiques et de les maintenir constamment à la disposition des corps publics et administratifs.

"Cet institut, rattaché à un ministère, posséderait toutefois une très large autonomie administrative et scientifique ... L'existence d'un tel institut donnerait l'avantage, particulièrement au Québec, de réunir en un point central des informations précises et utiles."

M. Masse s'est dit d'avis que l'efficacité administrative est présentement diminuée par un manque et une dispersion d'informations de caractère démographique. "Il est évident que dans le domaine de la planification, qu'elle soit économique ou autre, les données que nous fournirait un tel institut seraient de nature à rendre les décisions plus précises, plus conformes aux réalités socio-économiques."

Soulignant les phénomènes de la baisse des natalités au Québec et de l'anglicisation croissante des francophones, le ministre a affirmé qu'il serait criminel de jouer à l'autruche à une époque où il est encore possible de redresser la situation. "L'immigration, si elle se maintient à son niveau actuel, aura pour effet de réduire la fraction des francophones au Canada de un pour cent tous les cinq ans", a-t-il dit.

Le conférencier a déclaré que dans 25 ans, le pourcentage de ceux dont le français est la langue maternelle sera de 21 à 24 pour cent au Canada. Les francophones ne représenteront plus que 78 pour cent de la population du Québec en 1990 et, selon M. Masse, cela est principalement dû à une immigration mal contrôlée.

Le ministre a notamment déclaré que la majorité francophone du Québec est soumise à une érosion progressive, parce que les deux tiers des immigrants adoptent l'anglais. "En bonne logique, si nous voulons redresser la situation, deux objectifs s'imposent: franciser les immigrants et favoriser la natalité."

"Les immigrants songeront sérieusement au français lorsque cette langue sera leur langue de travail et leur langue de promotion. L'anglicisation des réseaux d'affaires n'est pas une réalité qu'on peut changer du jour au lendemain. Mais il est urgent que les choses commencent à changer sérieusement."

M. Masse a dit qu'il serait "hautement souhaitable" que les entreprises introduisent spontanément la priorité du français dans leur administration, "sans quoi le législateur serait amené à l'imposer, moyennant des délais raisonnables".

"Cela s'est vu ailleurs et cela pourrait se voir ici, si un élémentaire sentiment de fierté et de courage politique continue à animer de plus en plus les francophones du Québec."

Masse prépare la loi créant le ministère de la Fonction publique

M. Marcel Masse a confirmé hier soir qu'il prépare la législation qui créera un ministère de la Fonction publique au cours de la prochaine session, qui s'ouvrira au début de 1968.

Il devient de plus en plus certain maintenant que M. Masse sera le titulaire de ce nouveau ministère. Il n'est pour le moment, a-t-il indiqué à des journalistes, que le ministre d'Etat d'un futur ministère.

Le plus jeune ministre du gouvernement provincial quittera donc progressivement ses responsabilités à l'éducation pour s'occuper principalement de la fonction publique. Cela fut d'ailleurs confirmé par le premier ministre, au début de la soirée d'hier.

Selon une dépêche en provenance de Québec, M. Johnson a annoncé que M. Masse se chargera dorénavant du renouvellement des conventions collectives de travail des fonctionnaires du gouvernement.

M. Masse a prononcé un discours au Club Renaissance, hier soir. La page frontispice du texte remis aux journalistes portait la simple mention: Monsieur Marcel Masse, ministre d'Etat.

Au cours d'une entrevue qu'il a par la suite accordée à des journalistes, le député de Montcalm a affirmé que M. Johnson lui avait demandé de s'occuper de la fonction publique à son retour de la conférence des premiers ministres, qui s'est tenue à Toronto.

En plus d'avoir à élaborer une loi qui amènera la création du ministère de la Fonction publique, M. Masse sera appelé à coordonner l'ensemble des négociations que le gouvernement mènera avec ses employés, et cela inclut évidemment des enseignants.

Le ministre d'Etat a également déclaré qu'il coordonnera le travail de préparation des budgets des ministères et des régies du gouvernement.

La conférence d'Ottawa est essentielle à l'unité nationale

— Robichaud

FREDERICTON (PC)— La conférence fédérale-provinciale sur la constitution, qui débutera à Ottawa le 5 février, est "essentielle à notre unité nationale", a déclaré le premier ministre du Nouveau-Brunswick, dans son message du Nouvel An.

M. Louis Robichaud a affirmé que le gouvernement du Nouveau-Brunswick "a l'intention de contribuer à ces discussions d'une façon concrète et positive".

Le "miracle canadien" est né d'un désir de créer une nation forte et stable, et "le même désir assurera notre avenir".

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a décrit 1967 comme "une bonne année, une année exaltante, une année qui a mis en évidence l'identité canadienne au moyen du pageant du centenaire".

Le Nouveau-Brunswick a établi des mesures sociales "qui permettent maintenant à la province d'accélérer son progrès,

Le séparatisme c'est un droit de grève

— Paul Allard

BEAUCEVILLE (PC) — Le séparatisme n'est pas une fin; c'est une solution "in extremis", c'est un droit de grève qui devrait faire comprendre à la majorité qu'elle a intérêt tout autant que nous à s'asseoir à la table des négociations.

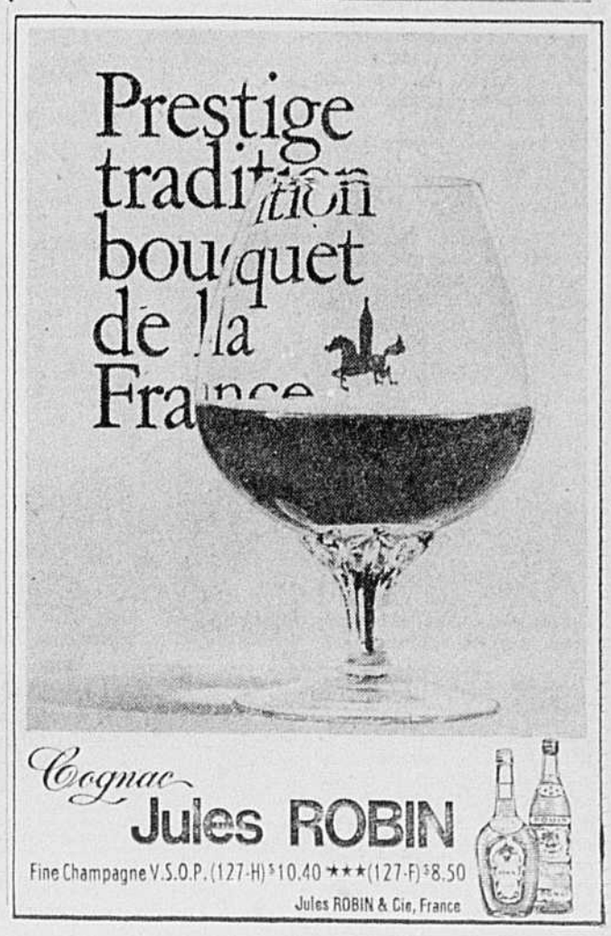
C'est l'opinion qu'a émise hier le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Paul Allard, alors qu'il s'adressait aux membres d'un club social de Beauceville.

"Il vous appartient, comme à moi, de faire entendre la voix du bon sens. C'est souvent le silence des gens avisés qui facilite la besogne des extrémistes", a dit le ministre.

Le problème constitutionnel n'est plus le champ d'action des seuls politiciens, car au train où vont les idées dans ce domaine, il importe à tous les citoyens de prendre une option qui sera la meilleure pour l'avenir de notre peuple, a ajouté le conférencier.

"Cent ans ont déjà passé depuis la signature du pacte confédératif. Le Canada se promène aujourd'hui appuyé sur une canne fatiguée, cousu de rhumatisme. Les médecins ne s'entendent pas sur son état. On reconnaît les symptômes de sa santé chancelante, mais on se refuse à appliquer les remèdes efficaces.





Le seul moyen sûr de mettre fin à la spéculation sur l'or est d'améliorer la balance des paiements des Etats-Unis

— Otmar Emminger

WASHINGTON (AFP) — "Le meilleur moyen — et le seul moyen sûr — d'arrêter la spéculation sur l'or et les attaques contre le dollar serait un mouvement énergique vers l'amélioration de la balance des paiements des Etats-Unis", affirme le Dr Otmar Emminger, directeur de la Banque fédérale d'Allemagne, dans une déclaration exclusive au "Washington Post".

Les efforts du gouvernement américain dans ce domaine devraient porter dans deux directions, ajoute M. Emminger: d'une part, éviter "un excès de la demande et les augmentations de prix"; d'autre part, "essayer d'améliorer d'importants postes de la balance des paiements par des mesures directes, tel qu'un freinage temporaire des exportations de capitaux ou des autres sorties de dollars".

"Aussi indésirables que de telles actions puissent paraître à chacun, le choix est soit de laisser le dollar dériver plus loin jusqu'à la crise, ou de faire quelques choses amères sur une base temporaire (jusqu'à ce que la guerre du Vietnam soit finie ou que d'autres facteurs de base dans la balance des paiements aient changé", conclut le Dr Emminger.

La question des impôts

D'autre part, l'offensive contre le dollar et la nette amélioration de la conjoncture économique américaine en novembre renforcent considérablement les chances d'une augmentation des impôts aux Etats-Unis en 1968, estime-t-on dans les milieux économiques de Washington.

La forte progression de l'indice de la production industrielle, l'augmentation substantielle des revenus personnels, la diminution sensible du chômage contrairement à la tendance saisonnière, l'accroissement des ventes au détail et la reprise marquée de l'activité dans l'industrie du bâtiment constitueront des arguments de poids pour l'administration lorsqu'elle reprendra, le 22 janvier, son offensive pour l'adoption de la surtaxe de 10 pour cent proposée par le président Johnson en août dernier, observe-t-on.

Mais, plus encore que la menace d'un retour à la surchauffe économique, c'est la spéculation sur l'or, estime-t-on, qui fait rage depuis la dévaluation du sterling, qui pourrait convaincre le Congrès de la nécessité d'imposer un sacrifice supplémentaire au contribuable américain.

Suppression de la convertibilité

Le "Washington Post" recommande d'autre part, dans un éditorial la suppression de la convertibilité du dollar en or.

"La première priorité pour les Etats-Unis dans leurs efforts pour maintenir la confiance dans le dollar devrait être une attaque frontale du problème de l'or, affirme le quotidien américain. La poursuite des tentatives pour maintenir un prix plafond de l'or sur le marché libre est condamnée à l'échec. Ce que les Etats-Unis devraient faire, c'est couper le lien entre l'or et le dollar. Ils peuvent parvenir à cette fin dans le cadre des réglements du Fonds monétaire international en arrêtant leurs transactions or et en s'engageant seulement à maintenir un taux de change stable entre le dollar et les autres monnaies. Un lien entre l'or et le dollar n'est pas necessaire pour le maintien de la stabilité des taux de change; en fait, la stabilité pourrait être renforcée en coupant le lien puisque le stock d'or est clairement insuffisant pour maintenir la convertibilité du dollar entre les gouvernements et les banques centrales".

Le "Washington Post" estime que d'une part, "il n'y a pratiquement aucune chance d'une réduction significative du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis dans le proche avenir", et que d'autre part "contrairement à une impression qui est largement répandue dans les milieux financiers européens, le déficit des paiements américains ne sera pas réduit par un relèvement des impôts". "Ne pas agir maintenant pour trouver une solution au problème de l'or ne fera qu'imposer une action beaucoup plus radicale plus tard à un moment où la confiance dans l'avenir du système monétaire international sera tombée beaucoup plus bas".

NOMINATION AU SIÈGE SOCIAL DE ROTHMANS



Jacques Laverdière

Monsieur Paul J. Erasmus, vice-président, finances, de la Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jacques Laverdière au poste de contrôleur, finances, de la compagnie. Originaire de St-Patrice de Beaurivage, Québec, monsieur Laverdière a complété ses études à Victoriaville. Il se joignit au service du crédit de la compagnie Rock City Tobacco en 1951 et, depuis que Rock City est devenue membre du groupe Rothmans en 1959, il a assumé diverses fonctions importantes dans la division des finances. Avant cette nomination au siège social de Toronto, monsieur Laverdière était gérant général adjoint de Rothmans dans la région du Québec.

HARDING CARPETS LIMITED



JACQUES PRONOVOST

La promotion de M. Jacques Pronovost au poste de Gérant régional des Ventes Domestiques pour le Québec, a été annoncée par M. W. C. McAllister, Gérant des Ventes, Division Domestique, Harding Carpets Limited.

M. Pronovost débuta sa carrière comme Représentant des Ventes dans la Division des Ventes par contrat, et était Gérant régional des Ventes par contrat pour le Québec, avant sa nomination actuelle.

Son bureau se trouve dans les nouveaux locaux de Harding Carpets, à la Place Bonaventure. ★

La Cour suprême refuse à HBMS le droit d'intégrer son plan de pension à celui du Canada

OTTAWA (PC) — La Cour Suprême du Canada a statué que la société Hudson Bay Mining and Smelting Ltd., de Flin Flon, Manitoba, ne peut intégrer son plan de pension à celui du Canada.

Dans une décision à l'unanimité la Cour a déclaré qu'en intégrant les plans, comme elle l'a fait le 1er janvier 1966, la compagnie a commis une rupture du contrat qui la liait avec plusieurs syndicats.

La compagnie et ces syndicats avaient signé une convention collective en septembre 1965, dans laquelle la compagnie était d'accord pour poursuivre sa participation dans certains plans de bien-être, y compris le plan de pension de la compagnie.

Plusieurs mois plus tard, la compagnie notifia les syndicats qu'avec la mise en vigueur prochaine du Plan de pension du Canada, au lieu de déduire un suplément de 1.8 pour cent des gains des employés, elle les prendrait des contributions déduites pour le plan de la compagnie.

La Cour a statué que: "l'effet de cette mesure était qu'au lieu que 3 pour cent du salaire de l'employé aille dans le plan de la compagnie, 1.2 pour cent de ce salaire allait dans le plan de la compagnie et 1.8 pour cent dans le Plan de pension du Canada.

"Comme la pension de l'employé, selon le plan de la compagnie, était directement reliée à sa contribution à ce plan, il recevrait une pension réduite selon le plan de la compagnie."

Les syndicats avaient lancé une procédure de grief quand le plan d'intégration avait été annoncé. Ils soutenaient que la compagnie, conformément à la convention collective, avait marqué son accord d'aider les plans de bien-être tels qu'ils existaient quand la convention a été signée.

La compagnie rétorqua qu'elle avait le droit de changer ou de mettre fin à son plan de pension.

Le bureau d'arbitrage avait voté en faveur des syndicats mais la Cour du Manitoba, statuant en appel, avait décidé par deux voix contre une, que le bureau d'arbitrage dépassait sa juridiction en statuant.

Le jugement de la Cour Suprême mentionne que le bureau n'accomplissait que son devoir en agissant comme il l'a fait.

"Lorsque la compagnie défenderesse a marqué son accord de poursuivre son soutien aux plans de bien-être... cet engagement peut certainement être considéré comme une décision de sa part de ne pas mettre fin à aucun de ces plans mais de les maintenir comme ils existaient à l'origine."

Acklands a acheté George Taylor Hardware

La société Acklands Ltd. a annoncé mercredi de Toronto qu'elle a acheté la firme George Taylor Hardware Ltd., de New Liskeard, en Ontario.

Elle a précisé que la transaction a été effectuée sous forme de paiement comptant et de billets ne portant pas intérêt, sans dévoiler d'autres détails.

La firme George Taylor Hardware, distributeur en gros de produits industriels et de quincaillerie dans le nord ontarien et le nord-ouest du Québec, a un chiffre d'affaires annuel d'environ $13 millions.

Son territoire couvre New Liskeard, Kirkland Lake, Timmins, Cochrane, North Bay, Sudbury, Noranda et Val d'Or.

La confiance règne dans l'industrie de l'auto

— Karl E. Scott

L'industrie canadienne de l'automobile termine l'année 1967 dans une atmosphère où règne la confiance, en dépit de grèves et d'arrêts de travail occasionnés par les conflits ouvriers survenus aux Etats-Unis, et entrevoit pour 1968 des perspectives encourageantes en ce qui concerne la demande qui se manifestera à l'égard de nos produits, a déclaré le président de la société Ford du Canada, M. Karl E. Scott, dans sa déclaration de fin d'exercice.

Il a précisé que l'industrie pourra satisfaire cette demande dans la mesure où les négociations ouvrières en cours le permettront. M. Scott a ajouté que les usines de montage de voitures et camions Ford, au Canada, ont été fermées pendant un mois à la suite de la grève des Travailleurs-Unis de l'automobile contre la société Ford des Etats-Unis, ce qui a produit une baisse de la production par rapport à l'an dernier.

"Si, en 1968, il ne se produit pas de sérieux arrêts du travail par suite de conflits ouvriers, et si les nouvelles conventions n'influent pas de façon défavorable sur les perspectives de l'année, on peut prévoir présentement une augmentation des ventes de voitures durant l'année nouvelle. Toutefois, l'importance de cette augmentation dépendra de la façon dont certaines questions courantes seront réglées", a ajouté M. Scott.

"Ainsi, sur la scène nationale, on prévoit que le crédit continuera de souffrir d'une certaine rareté, et que les taux d'intérêt resteront élevés. Les impôts seront probablement plus élevés. L'embauchage augmentera, mais peut-être moins rapidement que l'accroissement des effectifs de la main-d'oeuvre, ce qui devrait produire une augmentation modérée dans le nombre des sans-travail. Quant aux nouveaux investissements des entreprises, il semble qu'ils doivent être caractérisés par une vigueur moindre. Malgré ces facteurs défavorables, les ventes de voitures neuves devraient augmenter d'environ 4 pour cent par comparaison avec 1967, et le chiffre total des ventes devrait constituer un record", a-t-il dit.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.51	2.74
Andreae Equity	5.58	3.91
All Cdn Com	7.95	8.69
All Cdn Div	9.75	10.66
All Cdn Ven	8.39	9.17
American Growth	7.04	7.69
Associate Investors	4.69	4.74
Beaubran	37.49	40.71
Canada Growth	7.25	7.97
Canada Security	4.71	5.18
Cdn Gas Energy	13.05	14.30
Cdn Investment Fund	3.94	4.32
Cdn Scudder Fund	16.95	16.95
Cdn Sec Growth	7.14	7.82
Cdn Trusteed	4.40	4.89
Canafund	52.99	55.64
Champion Mutual	6.90	7.50
Collective Mutual	6.66	7.24
Commonwealth Intl	10.51	11.52
Commonwealth Intl Lev	12.41	13.60
Corporate Investors	5.38	6.37
Diversified Income A	1.49	1.65
Diversified Income B	4.73	5.21
xDividend Shares	3.72	4.08
Dominion Compound	4.37	4.75
xDreyfus	15.27	16.67
Entarea Investment	4.92	5.38
European Growth	7.60	8.31
Executive Fund of Cda	7.52	7.90
Exec. Inv. Intl. Ltd.	7.83	8.22
Federated Financial	5.42	5.92
Federated Growth	8.08	8.83
xFidelity Trend	33.82	36.76
Fonds Collectif A	6.46	7.02
Fonds Collectif B	4.92	5.07
Fonds Collectif C	8.80	9.57
Fonds Desjardins A	4.71	—
Fonds Desjardins B	4.43	—
Fraser	12.12	12.17
Gis Compound	9.09	9.94
Gis Income	4.06	4.44
Growth Equity	7.11	7.77
Guardian Growth	8.10	8.86
Growth Oil and Gas	20.34	—
Harvard	11.41	12.47
Investors Growth	10.30	11.20
Investors Intl Mutual	7.71	8.39
Investors Mutual	5.21	5.66
Keystone Canada	8.30	9.12
xKeystone Cust S-1	22.35	24.38
xKeystone Cust S-4	7.63	8.33
xKeystone Cust K-2	7.18	7.84
Le Fonds P.E.P.	3.99	4.33
xLexington Research	17.60	19.23
Maison M Fund	4.43	4.65
Mutual Accumulating	5.33	5.83
Mutual Bond	8.26	8.63
Mutual Bond Income	5.05	5.82
Mutual Growth	6.24	6.82
Mutual Income	6.01	6.57
Natrusco	12.45	12.95
Natural Resources	7.55	8.25
xOne William Street	17.60	17.60
Pension Mutual	12.69	13.87
Pret et Rev.	7.26	7.94
Provident Mutual	6.57	7.15
xPutnam Growth	13.21	14.44
Radisson	3.87	—
Regent Fund	10.50	11.48
Royfund	5.23	5.39
Sav Inv Pret et Rev Spec	7.22	7.89
Taurus	12.62	13.86
xTV Electronics	7.15	7.86
Timed Investment Fund	10.14	1105
United Accumulative	5.92	5.95
United American	11.39	12.45
Universal Savings Equity	2.79	3.05
Western Growth	5.57	6.09
York Fund of Canada	4.95	5.41

x—Fonds americain.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 15 juin	1968	98¼	98½
5 15 juin	1968	99	99½
5¾ 1er oct.	1969	99	99½
1er juin	1971	95½	96½
5 1er juillet	1970	97	97½
4¼ 1er sept.	1972	90	91
4¼ 1er oct.	1973	91¾	92¾
5¼ 1er oct.	1975	92½	93½
6 1er av.	1971	99¾	100
6¼ 1er d3c.	1973	99	99½
3½ 1er juin	1976	78	79
5½ 1er oct.	1980	90¼	91¼
4½ 1er sept.	1983	79¾	80¾
5¼ 1er mai	1990	84½	65½
5¾ 1er sept.	1992	91	92
5½ 1er oct.	1969	98½	99
CNR 5½ 15 dec.	1971	96	97
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¾	95¾
CNR 1er fev 4	1981	75½	76½
CNR 5¾ 1er jan.	1985	90	91
CNR 1er oct.	1987	80½	81½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El 5¾ 18 nov.	1991	82½	82¾
M Hy 6¾ 1er oct.	1986	90	92
NB 6¼ 15 nov.	1991	65½	86½
Ont. Hy 6 juil.	1988	89	90
Ont 5¾¾ 1er mars	1986	87	88
Que 6½ 1er oct.	1978	91	92½
Que 6½ 1er oct.	1991	88	89½
Que Hy 6 15 oct.	1979	86½	88
Q Hy 6 15 juil.	1990	82½	84
Ter 6¼ 1er juin	1991	55	86
Sask 6¼ 1er oct.	1986	90	91
MUNICIPALITES			
Mont 7 1er jan	1992	89	90
Vncv 5½ 15 dec.	1980	82½	84
Tor M 6½ 1er nov	1986	89	91
CONVERTIBLES			
Cdn Petrofina 4	1972	85	87
Inland NG 5½	1977	87	90
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	140	—
TC Pipe Lines 5	1989	90	92
W Coast x-c'pon 5½	1988	96	99
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	98½	99½
Alum of C 4½	1973	88	90
Alg Steel 5½	1978	84½	86½
BA Oil 5¼	1977	84	86
CR Foncier 5¾	1985	88½	82½
Dom Stores 5½	1976	90	92
Domtar 6¾	1987	90½	92½
Can Cement 3¾	1975	79	81
CB Alm 5¾	1980	88½	90½
CPR 5	1983	79½	81½
Brazilian 4½	1971	91½	—
Eaton Acc 5¾	1985	84	86
Imp Oil 6¾	1987	96	98
Ind Accep 6¾	1984	84	86
Roy T Mart 6	1975	89	91
Raynat 6¾	1981	89	91
Shell Oil 5¾	1977	91	93
St Law Cp 5	1978	82	84
Simpson's 4¾	1973	88	90
Trlud 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	92	94
Woodward 5¾	1985	83½	85½
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas t 5¾	1985	83½	—
Ang Can Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 6¼	1978	93	—
Bell Tel 5½	1982	83	—
Bell Tel 5¾	1984	84	—
Bell Tel 3¾	1979	73	—
Bell Tel 6⅛	1987	88	—
Bell Tel 6¾	1992	96¼	—
Brazilian 4¾	1970	95½	—
Bowater Pw 3¾	1980	74½	—
BC Teleph 6¾	1991	89	—
Calgary Pow 5¾	1982	84	—
Cdn Elec 4	1968	98	—
Cdn Wes NG 5⅜	1983	85	—
Cons Gas 5¾	1984	83	—
Cons Gas 5	1978	84	—
Gs Lakes P 5¾	1977	88	—
Lakeland NG 6	1982	78	—
Marit Elect 3¾	1983	87	—
NFLD Lt et P 5½	1978	85	—
Northwr Ut 5¾	1988	82	—
N Ont NG 5¾	1982	78½	—
Northern Tel 5¾	1983	84	—
Que NG 7	1990	89½	—
Que NG 6	1988	80	—
Que Te	1986	96	—
TC Pipeline 585 9	1987	81	—
Union G 5½	1977	93	—
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	92½	—
Eaton's Realties 3½	1968	98½	—
Loblaw 5½	1983	84	—
Steinberg Prop 6	1984	84½	—

NOMINATIONS A LA IRON ORE COMPANY



R. S. GIRARDIN — P. W. A. MAYER — L. J. PITULEY

W. J. Bennett, président de la Iron Ore Company of Canada, annonce les nominations suivantes dans les cadres de la compagnie, nominations qui sont entrées en vigueur le 1er décembre : R. S. Girardin, auparavant surintendant du terminus, est promu directeur de la Quebec North Shore and Labrador Railway Company ainsi que du Terminus à Sept-Iles. M. Girardin est entré au service de la compagnie en 1951. P. W. A. Mayer, auparavant gérant de la mine à Schefferville, devient directeur des services techniques à Sept-Iles. M. Mayer fait partie de la compagnie depuis 1957. L. J. Pituley, auparavant surintendant des mines à Carol Lake, devient gérant de la mine à Schefferville. M. Pituley est au service de la compagnie depuis 1955.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SOUSCRIPTEUR D'ASSURANCE
SERVICE DES BIENS

Compagnie en voie d'expansion recherche jeune homme bilingue avec un minimum de 5 années d'expérience.

CASE 10,412, LA PRESSE

REPRÉSENTANTS demandés
REGION DE MONTREAL

Les candidats doivent être mariés, âgés de 23 à 40 ans. Instruction requise: Minimum 11ième année. Revenu de **$7,000 à $10,000** par année, selon qualifications. Assurance groupe, fonds de pension, vacances payées.

Ecrire à CASE 10,415, LA PRESSE

POSTE D'AVENIR DANS LE TEXTILE

Grosse fabrique de tissus à draperies et à recouvrir les meubles, située à LaSalle, recherche les services d'un AIDE-SUPERVISEUR dans le domaine de la vente, de la création, de l'analyse des marchés, de la commercialisation et des différentes phases de la fabrication.

Prière d'écrire à

CASE 10,416, LA PRESSE

Discrétion absolue assurée à toute lettre.

COMPTABLE EN CHEF

LE CANDIDAT : — Comptable agréé
— Bilingue
— Etre familier avec les processus de comptabilité complexes.
— Une expérience de la comptabilité de fonds, est un atout.

LES FONCTIONS : — Préparer des états financiers.
— Surveiller le personnel affecté aux travaux de comptabilité.
— Participer à l'élaboration de systèmes et procédés comptables qui ont trait au fonctionnement mécanographique.

SALAIRE : — A discuter avec le candidat

AUTRES : — Régime de bien-être généreux
— Le poste est disponible immédiatement
— Les demandes d'emploi seront gardées strictement confidentielles.

Vous êtes invités à nous communiquer vos compétences, vos expériences, votre salaire actuel et le salaire que vous désirez.

Ecrire à : UNIVERSITE D'OTTAWA,
Coordonnateur de l'Embauchage,
90, rue Wilbrod,
Ottawa 2, Ontario.

COMPTABLE agréé

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS et **LA SAUVEGARDE** recherchent les services d'un comptable agréé pour leur centre d'analyse et de planification (un service conjoint d'aide technique aux représentants sur les aspects légaux et fiscaux de l'assurance-vie).

Le candidat choisi formera équipe avec un avocat et un comptable agréé déjà en fonction et travaillera sous leur direction.

Condition : ce comptable agréé devra demeurer à Montréal. Salaire à déterminer. Avantages de sécurité sociale. Discrétion assurée aux candidats. On est prié de soumettre sa demande d'emploi et son "curriculum vitae" au directeur des ventes, à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

LA SAUVEGARDE,
152 est, Notre-Dame,
MONTREAL 1, Qué.

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS,
Avenue des Commandeurs,
LEVIS, Qué.

GERANT BILINGUE DU PERSONNEL
WOODLANDS
SCOTT PAPER COMPANY
Division nord-est, SCOTT PAPER COMPANY Winslow, Maine

UN POSTE PASSIONNANT OFFRANT UN BEL AVENIR DANS D'AUTRES ETABLISSEMENTS DE SCOTT PAPER COMPANY, AU SERVICE DU PERSONNEL

Scott recherche un diplômé de cours secondaire capable d'établir un programme bilingue de communication pour environ 500 employés de neuf chantiers du Maine, E.U. En plus, cette personne devra superviser et s'occuper d'initiation aux méthodes de travail, organiser un programme spécial de recrutement, administrer un programme de personnel et voir aux relations communautaires.

Le poste exigera de voyager 3 jours par semaine avec coucher sur place, la distance maximum des voyages étant de 130 milles du centre.

Salaire selon système d'évaluation nationale. Le candidat sera âgé de 28 à 40 ans.

Veuillez faire parvenir résumé à

M. T. N. KARLEN, gérant du personnel
Division nord-est, SCOTT PAPER COMPANY Winslow, Main

CARRIERES ET PROFESSIONS
RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .60 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphonez à 874-7245
7246 ou 7258
Demandez
Mlle PAULETTE FREGEAU ou
Ecrivez à LA PRESSE
7 rue St-Jacques
Montréal

À lire cette semaine dans

La Patrie

L'HEBDO DES CANADIENS FRANÇAIS

Montréal, semaine du 24 décembre 1967 — 88e année / numéro 51 / Canada 15c / Etats-Unis 20c



MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	2085	8	7⅞	7⅞
Algoma	6675	18	17¾	17¾
Alcan	15030	28	27⅝	27⅝
Alcan A	600	34⅛	34⅛	34⅛
Arg Pr	—	8¾	8½	—
Asbestos	1100	18	18	18
Atl Sq	500	11	11	11
Bq CN	230	10⅜	10⅜	10⅜
Bq Eparg	—	10	10	—
Bq Imp	2900	14	13⅜	—
Bq Mont	5522	11	10⅞	10⅞
Bq N E	2200	14	13¾	14
Bq PC	125	9	9	9
Bq Roy	2450	15⅝	15½	15⅝
Bq Tor D	200	13¾	13⅜	13⅜
Bell Phone	1190	43	42¾	43
Brazil	822	14⅛	14	14⅛
BA Oil	350	37⅛	37⅛	37¼
BC Phone		56	56	
Brince	200	315	315	315
CAE		10	9⅞	
Cal Pow	175	23	23	23
Can Cem	200	26¼	26	26¼
CD Sugar	—	22	22	—
Can Iron		17¼	17	—
C Brew	1700	7¼	7	7⅛
C Brew A		32	32	—
CIL	200	14	14	14
CI Pow	25	31¾	31¾	31¾
C Marconi	350	5¾	5¾	5¾
CPR	1575	59⅛	59	59
CPR 4		9	9	
CPI p	1855	23⅞	23⅞	23⅞
C Pfina	580	13¾	13¾	13¾
Cdn Tire	200	35	35	35
Central Del	385	21⅞	21⅞	21⅞
Chemcell	125	7¾	7¾	7¾
Col Cell		390	390	—
Col Cell Pr	100	13¼	13¼	13¼
Cominco	575	25⅜	25¼	25¼
Cons Bath	2015	20¾	20¼	20¾
Cons Bath		19½	19¼	—
Cons Bath		375	375	—
Cons Text	200	6	6	6
Consu Glass	—	12⅞	12⅞	—
Couvrette	—	450	450	—
Crain RL	25	48½	48½	48½
Cr Cork	75	115	115	115
Denison		18	80⅜	—
Dist Seag	945	39⅞	39¾	39⅞
D Bridge	300	14¾	14⅝	14⅝
De Fosco		19	18½	—
D Glass Pr	100	12	12	12
D Stores		15⅜	15⅜	—
Domtar	7075	9¼	9⅛	9¼
D Text	1550	15	14⅝	15
Du Pont	—	23¼	23	—
Falcon	350	90½	90⅜	90½
F Collection	425	14	14	14
Fleetwood	3100	21	21	21
Fraser	300	18¾	18¾	18¾
Freiman	200	8	8	8
Fr Pete	175	745	745	745
Fulcrum Pr	—	8	8	—
Glengair	—	225	225	—
GL Paper	280	16½	16	16½
Hollinger	—	27½	27¼	—
Home A	360	25⅜	25¼	25⅜
Home B	252	28½	28⅜	28½
Horne Pf	—	330	330	—
Hud Bay M		55¾	55½	—
HBC	—	21¾	21	—
Husky Oil	3600	24⅜	23½	24
Husky D w	300	13¾	13¾	13¾
Imp Oil	325	69¾	69¾	69¾
Imp Tob	100	13⅛	13⅛	13⅛
Ind Accep	1000	20	20	20
Int Nickel	442	129¼	127¾	128¼
Int Pap	—	29⅝	29¾	—
Int Util	4010	42¼	41⅞	42¼
Int Util Pr	1447	42¼	41⅞	42
Inter PL	625	21⅞	21⅜	21⅞
Invest Gr A	—	8¼	8	—
Labatt	—	14⅛	14⅛	—
Limtagne A	—	13¾	13¾	—
Laur Fin	100	375	375	375
Loblow A	100	63⅜	63⅛	63⅜
Loblow B	500	63⅜	63⅛	63⅜
Loeb M	—	12⅞	12⅞	—
MacMillan	5550	23⅜	23⅛	23½
Marit Elec	25	25	25	25
Marit Tel	—	19⅜	19¼	—
Marit Dt	—	35	35	—
Markborough	400	6½	6½	6½
Markborough W	100	315	315	315
Massey F	1611	16	15⅝	16
Melchers	235	29½	29½	29½
McAllister	100	10¼	10¼	10¼
Mitch R A	—	10⅛	10⅛	—
Molson A	1250	17⅛	17	17⅛
Molson B	—	18	18	—
Mtl Loco	—	13	13	—
Mtl Trust	100	11¼	11¼	11¼
Moore Co	1225	29	28¾	28¾
Morse RA	3150	19	19	19
Morse RB	—	12½	12½	—
Murphy Oil	—	10½	10½	—
Nat Sea	—	7½	7½	—
NB Tel	—	14½	14¼	—
Nelson A	—	9¼	9¼	9¼
Nfld Light	300	9¼	9¼	9¼
Noranda	1100	51⅝	51	51½
NS LP	100	8¾	8¾	8¾
Ogilvie	650	14	13⅞	14
Ogilvie p	—	26	25	—
Oshawa A	425	31⅜	31½	31⅜
Pac Pte	—	18⅜	18⅜	—
Phillips C	—	9¼	9	—
Placer	3600	31¼	31¼	31¼
Pow Cp	3200	7⅜	7¼	7¼
Price	4575	9⅝	9½	9½
QN Gas	—	8	8	—
QNG	125	67	67	67
Que Phone	—	14	14	—
Reitmans	— 11		11	
Rio Algom	520	33¼	33¼	33¼
ronalds F	775	15½	15½	15½
Rothmans	400	24⅜	25	24
Royal Trust	—	16¼	16	—
Salada F	425	10	10	10
Scott LoS	—	40	40	—
Shell Can	400	34	34	34
Shell Pr	—	34	34	—
Shell I w	—	17	17	—
Simpsons	275	34¾	34½	34¾
Smp Sears	—	24⅞	24⅞	—
Sogemin	350	13¾	13⅜	13⅜
Southam	—	45¾	45¾	—
SS Steel	—	9¼	9¼	—
Stl Can	300	19¾	19⅝	19⅝
Stnbg A	1225	16	16	16
Texaco C	2225	30¾	30⅛	30¾
T Grp	225	7½	7½	7½
Tr Corp	100	6⅞	6⅞	6⅞
Tr C Pf	—	25⅞	25⅝	—
Tr Mt	420	18¾	18⅝	18⅝
UAP Inc	—	17⅛	17⅛	—
Un Carbide	—	16⅛	16⅛	—
Versatood	—	12	11¾	—
Walax	—	17	17	—
Walk GW	500	32	32	32
Weldwood	—	11⅜	11⅜	—
W Coast	500	22¾	22¼	22¾
W Por	—	6½	6¾	—
Weston A	150	14¾	14¾	14¾
Zeller's	150	36	36	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	10000	47	47	47
Alscope	35186	295	272	295
Am Metro E	800	215	210	215
Baker Talc	1500	25	25	25
Beauce Pl	2000	7	7	7
Black River	3000	7	6	6
Blue Bon	550	260	255	255
Bluewater	—	12	12	—
Bruce-Presto	4000	6½	6½	6½
Bruneau	5000	17	15	16
Burnt Hill	—	61	60	—
Camflo	700	375	370	370
CDRH	—	5¼	5¼	—
C Scurity A	—	300	290	—
CnnnMines	8500	30	28	28
Cartier Que	2000	8½	8	8½
Chemliay	3100	440	425	430
Chipman	18000	9	9	9
Coastal M	—	7	7	—
Cmm H M	—	100	100	—
Cmmdre	4400	320	300	300
Cmmdre W	800	110	115	110
C Cnrama	1500	14	14	14
C Matoba	2000	50	50	50
C Mogador	3500	13	11	13
C Persh	2000	20	20	20
CQ Smelt	500	250	242	242
C Virginia	4500	55	55	55
Coegemines	—	50	50	—
Credo	5500	24	22	23
Crwnbrdge	2000	14	14	14
Crusade	—	25	24	—
Devils Elbw	—	26	26	—
Dolson	—	9½	8½	—
Dm Exp	1000	18	18	18
Dumont	1000	19	19	19
Eagl Gold	24500	190	185	189
East Sutl	500	540	540	540
East Vent	5000	12	12	12
Empire Min	1000	8½	8½	8½
Fab Met	500	8	8	8
Fidelity	2000	22½	22½	22½
Fiscal Pr	—	18	18	—
Fontana	—	4	4	—
FT Reliance	—	35	34	—
Fox Lake	—	8	7	—
Futurity	1300	31	31	31
Ghislau	—	6	5½	—
Glen Lake	6800	265	260	260
Grt W Min	—	66	65	—
Grissel	—	370	370	—
Guardian Mines	2500	32	32	32
Inspiratn	—	110	110	—
Int Atlas	100	20	20	20
Int Dredg	500	4½	4½	4½
James Bay	26500	51	46	50
Keltic Mng	—	13	13	—
Kenting Av	115	33½	33½	33½
Kiena	—	81	81	—
Kodiac Pet	300	74	74	74
Lodubora	1500	33	33	33
Lemieux Copp	1000	29	29	29
Lingside	14000	4½	4	4½
Lithium	—	10	10	—
LouannaG	100	15½	15½	15½
Miro Mines	89500	59	52	52
Mistango	7000	23	20	23
Mt Pleast	2000	12½	12	12
NAut Vent	200	160	160	160
Native Mn	—	8	7½	—
N Formag	—	3½	3½	—
NA Rare M	8300	35	32	33
NW Canalsk	37000	11	10	11
Opem Ex	2000	22	21	21
Pat Silver	—	25	24	—
Paudash	1000	4½	4½	4½
Paul Serv	100	15¼	15¼	15¼
Peace Riv	1300	590	590	590
Penobac	—	8½	8½	—
Peace Rvr	7000	38	30	30
Peso S	1300	185	181	185
Phoenix O	600	315	300	300
Prime Ptash	4000	8	7½	8
Que Ascot	500	5	5	5
Que Chib	2000	29	29	29
Q Cobalt	1800	150	145	150
Queenston	2000	15	15	15
Quebec Ex	10500	25	22	22
Rancheria	—	13	13	—
Red Crest	3500	3	3	3
Rouyn Ex	1000	10	10	10
RA Pte B	1000	105	105	105
Rusty L	5500	9½	9	9½
St L Cal	200	160	160	160
Sopawe	3000	6	6	6
Select Fin	—	210	200	—
Shawining Mng	1000	25	25	25
Silver Rg	1500	20	20	20
Silver Sum	4000	13½	13	13½
Silver T	53600	59	54	56
Sabeys A	15'00	8	8	8
Sogeno	—	10	9½	—
S Dufault	5000	14	13	13
Sprtan Air	300	135	130	135
Staris E	1000	10	9½	9½
Sturgeon	1500	25	20	25
Subeo	5650	195	191	195
Superpack	140	9¾	9¾	9¾
Surlago	—	90	85	—
Tache	12000	7½	7	7½
Tazin	39500	17½	16	17
Titan	1000	11	10½	11
Trsterre	—	17	15½	—
Tru Wall	—	180	180	—
U Corp	100	13¼	13¼	13¼
Un Obalski	46600	128	125	128
Val-Mor	—	300	300	—
V Der H	—	230	230	230
W Cdn Min	—	125	125	—
Westairs	37000	21	20	21
West Hill	6000	25	24	24
West Tin	—	13½	13½	—
Wisconsin	40500	23	21	22

Limitations à l'achat d'or en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — La loi interdit aux Britanniques, tout comme aux autres résidents de la zone sterling, de posséder de l'or sous une forme ou sous une autre, sauf sous forme de bijoux et d'objets d'art.

Ils n'ont donc pu participer à la "ruée vers l'or", à l'exception des privilégiés qui, disposant de fonds en Suisse ou ailleurs, échappent au contrôle des autorités britanniques. Néanmoins, la fièvre ne les a pas entièrement épargnés. Les articles en or connaissent actuellement, selon le "Times", une popularité croissante. Le mois dernier, par exemple, le bureau londonien de garantie des métaux précieux a eu à poinçonner 535,000 articles, un tiers de plus qu'en novembre 1966.

D'autre part, la Banque d'Angleterre vient de mettre un terme à un commerce qui prenait des proportions excessives: l'achat d'or destiné à la sculpture et au moulage d'objets d'art.

Les cinq banques londoniennes, seules autorisées à traiter les métaux précieux, peuvent vendre en Grande-Bretagne de l'or en lingots à des fins industrielles ou artistiques, après s'être assurées de la bonne foi de leurs clients dont les noms sont d'ailleurs communiqués à la Banque d'Angleterre avec le montant de leurs achats.

Les achats d'or dit "de sculpture" ont toutefois donné lieu ces derniers temps à des abus, sinon à un véritable marché noir. La Banque d'Angleterre a donc décidé de les interdire totalement, tout comme il y a deux ans elle avait mis fin à un autre moyen détourné de thésaurisation : la frappe et la vente de médailles commémoratives en or.

L'achat d'or n'est donc plus autorisé en Grande-Bretagne qu'à des fins industrielles et pour la fabrication de bijoux.

Une société s'oppose à un projet de gazoduc

WASHINGTON (PC) — The Northern Natural Gas Co. d'Omaha a soumis un mémoire en 11 points pour soutenir sa requête devant les tribunaux visant à détruire un projet canado-américain de $212,000,000 pour du gaz naturel.

Le mémoire enregistré lundi à la Cour d'appel de district, soutient que la Commission américaine de l'Energie "a violé tous les points essentiels d'une analyse comparative appropriée" en approuvant le projet.

La Commission avait statué en juin dernier que Great Lakes Gas Transmission Co. pouvait aller de l'avant en construisant un gazoduc de 989 milles reliant le Manitoba à l'Ontario en passant par les Etats-Unis. La construction est bien avancée et devrait se terminer en 1968.

La société Northern amena l'affaire devant les tribunaux et l'on prévoit que la procédure sera longue.

La société Great Lakes appartient à parts égales, 50 pour cent à Trans-Canada Pipe Lines et 50 pour cent à The American Natural Gas Co.

Le mémoire présenté par Northern suggère que le projet Great Lakes est monopolistique, et contraire à l'intérêt public.

La situation financière de Romfield Building Corp.

TORONTO (PC) — Romfield Building Corp., disposait le 4 décembre d'un actif de $197,800, pour un passif de $1,525,168, indique un communiqué adressé aux créanciers non garantis par M. Jack Hershoran, syndic de la compagnie en faillite.

La société Romfield a fait une proposition selon la loi des faillites, proposition selon laquelle elle continuerait ses opérations pour payer aux créanciers non garantis 12½ cents du dollar, aux créanciers privilégiés la totalité de leurs créances et aux créanciers garantis un pourcentage dépendant de la garantie dont ils disposent.

Le communiqué de M. Hershoran fait ressortir des créances non garanties de $177,919, des créances privilégiées de $82,000 et des créances garanties de $1,265,249.

Il a déclaré que $940,249 des créances garanties ne sont en fait couvertes par aucune garantie et que leurs détenteurs ont apparemment accepté de recevoir 12½ cents pour chaque dollar.

Les compagnies de trust

Les compagnies de trust et de prêts hypothécaires pourraient mieux servir le marché des capitaux si elles pouvaient faire des prêts personnels, émettre des débentures et opérer plus librement, a déclaré M. J. G. Hungerford, le président de la National Trust Company, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la firme.

Selon lui, la revision de la Loi des banques a permis aux banques à charte de se libérer de leurs désavantages compétitifs sur le marché de la finance.

L'objectif recommandé par la commission Porter de rendre le marché des capitaux plus compétitif et plus flexible pourrait être réalisé à fond en englobant les compagnies de prêt et de fonds hypothécaires.

L'URSS et la Tanzanie

Trois géologues soviétiques sont arrivés en Tanzanie pour entreprendre une prospection pétrolière et minière à la suite de l'accord signé le mois dernier entre la Tanzanie et l'URSS. Les autres membres de la mission soviétique, qui restera cinq mois en Tanzanie et sera attachée au ministère du Commerce et de l'Industrie, sont attendus dans quelques jours.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	14
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatross	20	25
Amal Mng	5	—
Americ	5	7
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2½	4½
Bama Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	8	10
Burres	11	14
Chibtown	25	35
Clearwater	10	15
Clero	15	20
Columbia River	40	45
Can Javelin	8½	—
Cuvier	3	5
De Lesseps	30	40
Dasson	—	10
Daral	15	25
Dubisson	2	4
Ducros	60	70
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	4	7
Gaspe Copper	44	46
Gaspesia	—	25
Gibson	3	8
Gold Star	5	10
Grt Lake Nickel	3 30	3 50
Hucamp	45	55
Independent	3	5
Iraquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	1	3
Juma	5	10
Kewagama	4	6
Kukatush	7½	8½
Lake Beaver	15	18
Leeds Metal	10	15
Little Tex	—	10
Lun Echo	21	26
Madex	25	35
Main Oka	7	12
Mt. Cartier	40	48
Mariner	25	30
Martin Bird	1¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	—	10
Molybla	20	25
Noganta	20	30
Nat. Malartic	1 45	1 55
Nemrod	15	—
New Assuc Dev	6	9
New Baska	10	15
New Insco	16	19
New Larie	7	9
New Miller	4½	7½
New Pascalis	30	35
Nipiron	20	30
Norque	5	8
Nouvelle	38	48
Oklend	1	2
Olympus	—	25
Prado	1 90	2 10
Que Explorers	20	23
Quela	3	5
Radio Hill	70	90
Ran Lux	—	25
Rand Mal	2	5
Seaway	2	4
Scott Chib	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	1 00	1 15
Timroo	10	—
Waco Pete	4	7
watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	13	15

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bque d'Economie Que	6¼	7
Bank West	11½	12½
BC Moly	8¼	9
Carrier	8½	9
Chartered Credit	2¼	3
Cons Theo	6½	—
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	20	21
East C Sav	5	6
Grenache	2 50	3 00
Ind Life	13	15
Income	7	8
Int. Systcoms	26	27
Jenkins	16	18
La Prev	13½	15
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loeb wts	23	26
London Life	46	48
Monarch Life	65	75
NS Trust	47	49
id. S pr	47	49
NW Life	6½	8
Pac Gas	14	15
Paco	1 30	1 50
Perimeter	14½	16
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	6½	8
Scintrex	15¾	16½
Sim. ... wts	0 50	—
Supersol	4	5
Soc. d'Arm et Fid	23	25
Stabilite	2 75	3 50
Steadman	21¾	22½
Trizec	1 75	2 25
Un Amus	—	24
id. B	—	23
Velcro	49½	50½
Wind Life	7	7¾
Well Bank	1¼	1¾
Zodiac	1 25	1 30

Wall Street continue de progresser

La tendance se raffermit dans tous les principaux secteurs, sauf aux papeteries, à la **Bourse de Montréal** au début de l'après-midi.

Le marché est plus ou moins actif et toutes les fluctuations, sauf une, demeurent fractionnaires.

International Nickel (Inco) hausse de 1¼ à 128¾. Parmi les autres changements importants, Canada Cement gagne ¾ à 26¼. Distillers-Seagrams ⅝ à 39⅞ et Noranda ½ à 51½. Alcan et Algoma Steel progressent de ¼ à 28 et 17¾ respectivement.

Du côté perdant, Sogemines baisse de ⅜ à 13⅜. Simpsons à 34½ et Zellers à 36 fléchissent de ½ point. Macmillan Bloedel à 23⅜ et Canadien Pacifique à 59 perdnet ¼ respectivement.

Dans le groupe minier à la Bourse Canadienne, une nouvelle inscription, Quebec Explorers, dont le sigle est QEX, perd 1 cent à 24 cents. Alscope gagne 11 cents à 2.85, Eagle Gold 4 à 1.89, Silvertown 1 à 57 cents, Tazin 2 à 17 cents et Wisconsin 2 à 22 cents. United Obalski perd 4 cents à 1.26.

* * *

A **Toronto**, les industrielles et les pétroles de l'ouest sont en général plus fermes en fin de matinée. Les aurifères et les métaux vils perdent du terrain.

Les titres bancaires se transigent activement. La banque Royale perd ¼ à 15½ tandis que celles de Montréal et de Commerce gagnent ¼ chacune à 11 et 14 respectivement. Ailleurs aux industrielles, Inco hausse de 1½ à 129 et Versatile "A" de ½ à 11.

Dans les autres groupes, Scurry-Rainbow hausse de 1⅞ à 54⅜, Dome Mines perd 1 à 56 et Denison ½ à 79½. Lake Dufault gagne 65 cents à 10¼. Aux spéculatives, PCE gagne .03 à 1.78 et Midrim 10 à 88 cents.

* * *

Wall Street hausse davantage cet après-midi dans une atmosphère très active.

Les plus-values sont un peu moins nombreuses qu'en matinée mais n'en continuent pas moins de l'emporter sur les moins-values par plus de 2 contre 1.

L'indice Dow Jones des industrielles s'inscrit à 893.09, en hausse de 6.19.

La moyenne des 60 titres clé, établie par la PA, hausse de 1.7 à 317.7 : les industrielles marquent un gain de 3.4, les chemins de fer de .5 et les services publics de .6.

Les gains les plus substantiels sont enregistrés par les ordinateurs et autres titres de même calibre.

* * *

LONDRES — Il se confirme dans les milieux spécialisés que la forte baisse d'hier à la Bourse de Londres avait été provoquée délibérément par la Banque d'Angleterre pour inciter les spéculateurs à s'empresser de se délester, par crainte d'une détente prolongée, accompagnée d'un sévère repli des cours.

Cette manoeuvre a semble-t-il échoué. Si l'activité — aussi bien la demande que l'offre — est tombée hier sur le marché londonien en deçà de son niveau normal, ce matin la demande est de nouveau qualifiée par les uns de "modérément active", par les autres de "bonne".

* * *

PARIS — La première séance de l'année boursière 1968 a été essentiellement marquée par un nouveau repli sur le marché de l'or et par de vives hausses sur le marché des valeurs.

En ce qui concerne le métal jaune, les transactions ont atteint cet après-midi 16,5 millions de francs contre 22,4 millions hier. Cette tendance calme contraste avec celle du marché de Londres où des demandes massives de métal ont été à nouveau enregistrées. Dans les milieux financiers parisiens, on note toutefois que le niveau des affaires reste élevé à Paris sur le marché de l'or. L'hypothèse d'un rush spectaculaire, demain, à la veille des fêtes de fin d'année, ne doit donc pas être tout à fait écartée, fait-on remarquer dans les mêmes milieux.

NEWyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
ACF Ind	700	43	42⅞	43	+ ¼
Address	5500	76⅛	75½	75⅞	+ ⅜
Admiral	1400	18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
Alcan Al	8600	25¾	25⅝	25¾	
Alleg Cp	200	13⅝	13⅝	13⅝	— ⅛
Allis Chal	5900	37⅜	37¼	37⅜	+ ⅛
Amerada	4500	82½	82	82½	+ 1⅛
Am Airlin	4200	32⅜	32	32¼	— ⅛
Am Can	1700	51⅛	50¾	51⅛	+ ⅜
Am Cyan	11200	27¾	27	27⅛	
Am Home	6900	55½	53¼	55½	+ ¾
Am Mot	6800	14⅜	14¼	14¼	
Am Smelt	600	69⅜	69⅜	69⅜	+ ⅜
Am Std	500	28	28	28	
A Tel T	63700	51⅜	50⅞	51⅜	+ ⅝
Am Tob	5800	31¼	31⅛	31¼	+ ⅛
Ampex Cp	6400	35½	34⅜	35½	+ ¾
Anaconda	700	46⅛	46⅛	46⅛	— ¼
Armco Stl	2200	47⅝	47½	47⅝	+ ¼
Armst Ck	1000	53½	53¼	53¼	+ ¼
Avco Corp	14300	59⅜	57⅞	59⅜	+ 2½
Babcock W	1200	46⅛	45⅞	45⅞	+ ⅛
Beech Airc	1200	39	38¾	39	+ ⅜
Bell How	200	88⅜	88½	88½	— ⅛
Benef Fin	1600	32⅜	32⅜	32⅜	+ ¼
Beth Steel	6600	32¼	31⅞	32¼	+ ½
Boeing	5500	89¼	88⅜	89	+ ½
Borden	800	32¼	32⅛	32⅛	— ⅛
Borg Wa	1800	28½	28⅜	28⅜	+ ⅛
Bos Edis	2900	37¾	37¾	37¾	
Brist My	4200	75	75	75	
Brunswk	18300	16¾	16½	16¾	+ ¼
Bucy Er	500	36⅞	36⅝	36⅞	+ ⅜
Burrghs	13400	173⅜	171	172	+ 2
Calum H	700	41⅞	41⅜	41⅞	
Camp RL	800	25½	25	25	— ¾
Camp Soup	800	28⅜	28¼	28⅜	— ⅛
Can Dry	100	31¼	31¼	31¼	+ ¼
Cdn Brew	100	7	7	7⅛	
Cdn Pac	100	54¾	54¾	54¾	+ ½
Case JI	1000	15⅞	15¾	15¾	— ⅛
Cater Tr	100	44⅜	44⅜	44⅜	+ ⅛
Celanese	3700	59	58½	58¾	
Ches Oh	400	61	61	61	
Chrysler	6100	55	54¾	54⅞	+ ½
Cities Sv	1700	46¾	46⅜	46⅝	— ⅛
Clevite	400	55⅛	54¾	54¾	— ½
Coca Cola	700	133¼	133	133¼	+ ¾
CBS	9000	55	54⅝	54¾	+ ¾
Coml Solv	1400	37⅛	36½	36⅝	+ ¼
Com Sat	2600	50¾	50¼	50⅜	+ ⅜
Con Edis	8800	31⅛	30⅝	31	+ ⅛
Containr	3400	30¾	30⅜	30⅜	— ¼
Cont Can	2600	47⅞	47⅛	47½	
Cont Oil	15000	72⅞	71¾	72⅛	— ½
Cntr Data	30500	146⅞	146	146⅞	+ 2⅞
Copw Sil	900	22⅛	22⅛	22⅛	— ⅛
Corn Pd	5300	38½	38	38½	+ ⅝
Cr Zell	2800	42⅝	42¼	42⅜	+ ⅛
Cruc Stl	900	29⅜	29⅛	29¼	+ ⅛
Curtiss Wr	3700	26¼	26	26¼	+ ¼
Deere	5600	56¾	56⅜	56⅜	+ ¼
Det Stl Cp	1200	20	19¾	19¾	— ¼
Dome M	1400	52⅜	51¾	51¾	— ½
Dow Ch	1100	87½	87⅜	87½	+ ⅛
du Pont	6600	152½	151	152¼	+ 2¾
Esst Ko	4300	147½	146	147½	+ 1½
Eton YT	1600	34⅛	34	34⅛	+ ⅛
EG G Inc	3500	55¼	54¾	55	+ ¾
El Paso NG	5600	19⅝	19½	19⅝	
Eltra	700	36	35½	36	+ ⅜
ESB	1800	25	25	25	— ½
Essex Wire	1000	45	44⅛	44⅛	— ¾
Eversharp	3000	19⅜	18⅝	18⅝	— ⅜
Ex Cell o	500	36½	36¼	36¼	— ⅛
Fair Cam	21000	92	90½	90⅝	+ ⅝
Firest	13000	52⅞	52½	52⅞	+ ¼
FMC Cp	7100	37⅜	36¾	37⅜	+ 1
Ford Mt	6600	54	53½	54	+ ½
Fruehauf Cp	4100	37⅜	37

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 41-52 LA PRESSE BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 21 DECEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 296

Les partenaires de la France manifestent leur mécontentement

La Belgique et la Hollande font la grève du silence à la session des "Six" sur les affaires sociales

BRUXELLES — (AFP, UPI) — Deux des pays membres du Marché commun ont annoncé aujourd'hui qu'ils s'abstiendront de participer aux discussions au cours de la session du Conseil des ministres des Affaires sociales des "Six", qui a commencé ce matin.

La Hollande et la Belgique, désappointées par l'opposition de la France à l'ouverture de négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun, ont déclaré que leurs délégations assisteraient à la session, mais en tant que "partenaires silencieux". En pratique, cela veut dire que le Conseil des ministres des Affaires sociales ne pourra prendre aucune décision au cours de cette session.

M. Dirk Spierenburg, ambassadeur de la Hollande auprès des communautés, a déclaré que "la délégation néerlandaise n'est pas en mesure de participer ni aux débats, ni à la conclusion de cette session".

Il a rappelé que son gouvernement avait demandé officiellement hier l'ajournement de la session, "inopportune" après l'échec sur la candidature britannique les 18 et 19 décembre.

M. Léon Servaix, ministre belge du Travail, a déclaré de son côté : "A la suite de l'échec des 18 et 19 décembre qui risque de porter une entrave grave à l'unification européenne, le gouvernement belge a besoin d'un délai de réflexion pour adopter une ligne de conduite à l'avenir. La Belgique a cependant, par courtoisie, accepté la réunion d'aujourd'hui. Mais jusqu'au début de l'an prochain, le gouvernement belge ne peut pas prendre d'engagement sur le développement futur des travaux".

Après ces déclarations liminaires, les délégations néerlandaise et belge n'ont pas quitté la salle, mais sont demeurées à leurs places sans participer à la discussion.

Politique des mots croisés

Un observateur facétieux a ainsi défini l'attitude bénéluxienne : "Ce n'est pas la politique de la chaise vide, c'est la politique des mots croisés !"

Les délégués français et italien n'ont pas commenté cette attitude de leurs partenaires.

Le président du Conseil, un Allemand, avait refusé d'ajourner la session parce que la plupart des ministres des affaires sociales des Six étaient déjà à Bruxelles.

A Bonn, on se refuse dans l'entourage de M. Willy Brandt à parler de crise du Marché commun. Il est évidemment regrettable, estime-t-on, que la France n'ait pu donner son accord à l'ouverture de négociations avec Londres. Mais l'on se garde à Bonn de s'associer aux réactions très vives des Pays-Bas et de la Belgique. On se félicite particulièrement que les relations entre la France et l'Allemagne fédérale n'aient pas souffert des discussions de Bruxelles.

Les "Cinq" auront des consultations avec la G.-B. et d'autres aspirants

LA HAYE. (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, M. Joseph Luns, a reproché aujourd'hui à la France d'avoir, en refusant l'ouverture de négociations entre les Six et la Grande-Bretagne, "bloqué pour la troisième fois une évolution dans le Marché commun attendue et souhaitée par l'Opinion publique" Pour lui, cet événement marque une "heure grave dans l'histoire européenne d'après-guerre".

Parlant à la Chambre des députés en présence des ambassadeurs de Grande-Bretagne, d'Irlande, de Norvège et du Danemark, M. Luns a déclaré que les demandes d'adhésion de la Grande-Bretagne et des autres pays ne sont pas considérées comme rejetées, que la demande d'adhésion pourra être remise en question au sein du Conseil des Six par chaque membre et à n'importe quel moment. Une réponse positive ultérieure du Conseil reste possible.

Pour le moment, a précisé M. Luns, les cinq partenaires de la France, individuellement et en commun, procéderont à des étroites négociations avec les candidats pour aboutir à une collaboration étroite et fructueuse dans tous les domaines qui s'y prêtent. Le gouvernement hollandais examine avec les autres partenaires de la France comment de telles négociations peuvent avoir lieu. On se demande en effet si une simple procédure de consultation peut aboutir à la réalisation de l'objectif visé.

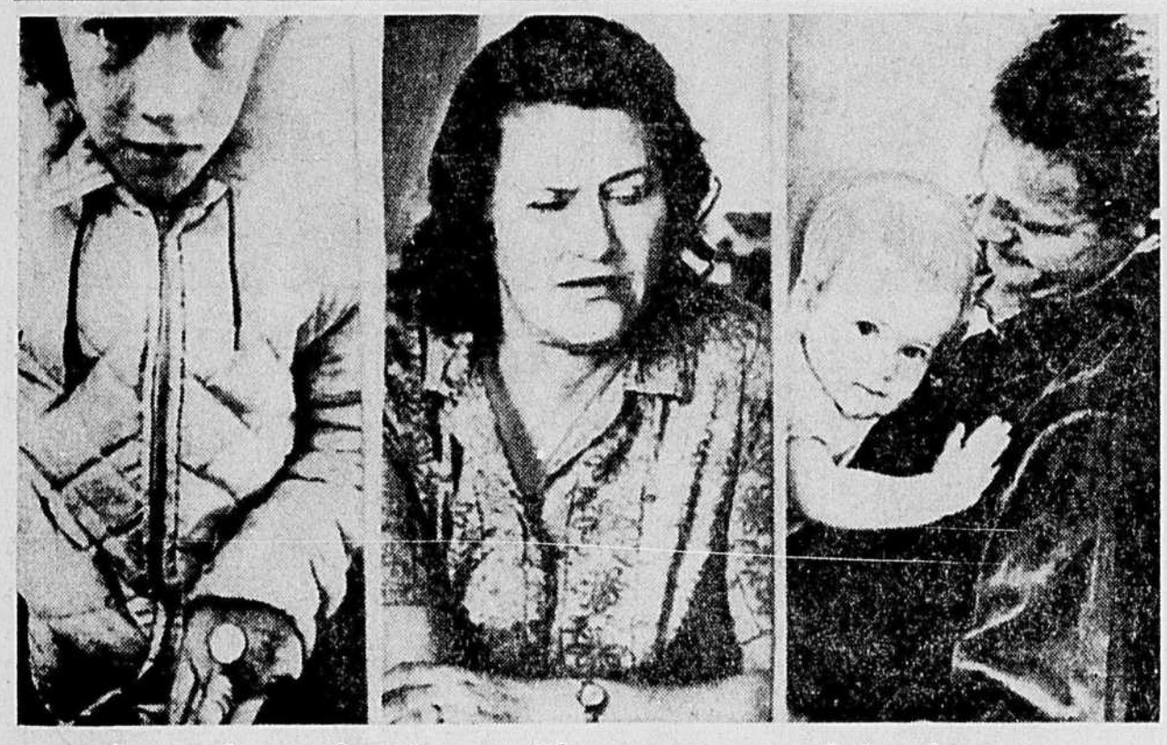
Si le gouvernement néerlandais est "profondément choqué", a dit le ministre, ce n'est pas tellement parce que le rejet français est venu comme une surprise, mais "parce qu'un Etat européen aussi important suit une politique aussi négative".

Un avion s'écrase en Ecosse, 13 morts

LONDRES (PA, AFP) — Un appareil de reconnaissance de la RAF, ayant 13 personnes à son bord, s'est écrasé aujourd'hui près de Fort William en Ecosse. Aucun des passagers n'a survécu à la tragédie.

L'avion, un Shackleton à hélices, avait décollé de la base militaire de Kinloss et effectuait un simple vol d'entraînement.

C'est le troisième appareil de ce genre à s'écraser en moins de deux mois. Le premier sombrait dans l'océan Indien au début de novembre. Un deuxième, qui avait lui aussi quitté l'aéroport de Kinloss, s'est écrasé dans la mer au sud-ouest de l'Angleterre le 18 novembre. Il avait onze personnes à son bord.



Pour les enfants, le Père Noël ne peut pas faire la grève

BUTTE, Montana, (PA) — Que sera Noël cette année pour bon nombre des 50,000 travailleurs des mines de cuivre du Montana, du Nouveau-Mexique, de l'Utah, de l'Arizona et du Nevada en grève depuis bientôt 165 jours ? La photo est éloquente : nul doute que la joie sera teintée des mille et un soucis de cette longue attente du retour au travail du chef de famille mais elle sera là quand même car chacun y veille à sa façon.

Le petit Gustavsen (photo de gauche) a 11 ans. Lui et ses deux frères ont décidé de chanter des airs de Noël dans les rues de leur ville et de tendre la main aux passants pour recueillir les quelques sous nécessaires pour acheter des cadeaux aux autres membres de la famille. Mme Gustavsen attend son huitième enfant et ne doit compter que sur le coupon de $10 fourni par le syndicat pour nourrir sa famille. "On aura le ventre creux ici à Noël", dit-elle.

Quant à elle, Mme Fred Chase (au centre) a préféré prendre la relève. Elle travaille comme femme de ménage et gagne $45 par semaine. Pour elle "on ne peut pas dire à un enfant que le Père Noël est en grève". Son mari, à droite, garde les enfants à la maison . . . et espère que le travail reprendra bientôt.

Un peu partout dans les villes, on a ramassé des jouets pour les enfants déshérités. Un restaurateur a même offert de nourrir gratuitement 2,600 grévistes et leurs familles le jour de Noël. La solidarité dans l'épreuve est source de joie. Comme le dit M. Chase, "nous nous réconforterons mutuellement cette année".

Les mineurs veulent obtenir de meilleurs conditions de travail et des augmentations de salaire. Dans bien des foyers, il y aura peut-être peu de cadeaux sous le sapin cette année mais on espère en des jours meilleurs.

Johnson et Thieu se disent d'accord quant aux contacts avec le Vietcong

CANBERRA. (PA,Reuter, UPI,AFP)—Le président Johnson et le président Nguyen Van Thieu ont publié ce soir une déclaration commune affirmant qu'il n'y a pas de désaccord entre Washington et Saigon sur la question de discussions officieuses avec le Vietcong.

Le communiqué, émis à la suite d'une conférence entre les deux chefs de gouvernement, déclare que Thieu "a réaffirmé sa volonté de discuter des questions pertinentes avec tout individu actuellement associé avec le soi-disant Front national de libération, tout en précisant que son gouvernement ne peut considérer le Front comme une organisation indépendante à aucun égard".

Dans une interview télévisée aux Etats-Unis mardi soir, M. Johnson avait déclaré que des discussions "officieuses" entre Saigon et le Vietcong pourrait peut-être conduire à "de bons résultats" en vue de trouver un moyen de mettre fin à la guerre du Vietnam.

Thieu s'est dit "surpris" de l'interprétation qu'on a donnée aux remarques qu'il a faites à Saigon, avant son départ pour l'Australie. Dans les rapports de presse, on y a généralement vu des divergences de vue avec les propos du chef de la Maison blanche.

Aujourd'hui, Thieu a tenu à souligner que les suggestions de M. Johnson au sujet des sondages de paix avec le Vietcong sont "absolument conformes" à la politique du gouvernement sud-vietnamien. Le premier ministre vietnamien souligne toutefois "qu'il n'est pas utile de tenter d'avoir des discussions constructives avec les éléments qui, au Sud-Vietnam, croient aux méthodes violentes pour arriver à leurs fins politiques".

Les deux hommes d'Etat, ajoute le communiqué, ont constaté de "bons progrès". Ils réaffirment que leur objectif "demeure une paix honorable et stable".

Plus tôt dans la journée, M. Johnson avait rencontré le premier ministre par intérim d'Australie, M. John McEwen, le premier ministre Keith Holyeake de Nouvelle-Zélande et le président Chung Hee Park de la Corée du Sud.

Pour sa part, M. McEwen a réaffirmé l'appui du gouvernement australien à la politique américaine au Vietnam.

Demain matin, le président Johnson et les autres dignitaires se rendent à Melbourne où doit avoir lieu le service funèbre à la mémoire du premier ministre Holt, disparu en mer. Il est possible que M. Johnson se rende ensuite au Sud-Vietnam afin de saluer les troupes américaines en passant et, si l'on en croit une rumeur persistante, il s'arrêterait à Rome pour voir le pape Paul VI.

Johnson consulte ses alliés en Australie



téléphoto PA

Londres liguera l'Europe contre le veto français

LONDRES (PA, AFP, UPI) — Le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, a indiqué hier aux Communes que la Grande-Bretagne envisage de prendre l'initiative d'une coalition en Europe contre la France, dont le veto l'empêche d'entrer dans le Marché commun.

La coalition à laquelle M. Brown a fait allusion grouperait les cinq partenaires de la France dans le Marché commun, l'Irlande et les pays membres de l'Association européenne de libre échange qui désirent également faire partie de la Communauté européenne.

"Le point de vue du continent, a dit M. Brown, ne peut pas être écarté indéfiniment, ni même pour une période prolongée, par la seule volonté du président actuel de la France. Nous allons maintenant organiser nos affaires avec les autres pays européens, les "Cinq", l'AELE et la République d'Irlande, afin que nous puissions devenir membres de plein droit dès qu'on nous aura assuré une place."

M. Brown n'a pas précisé de quelle façon la Grande-Bretagne procéderait pour contourner le veto français, mais il a laissé entendre qu'elle se fraierait un chemin en Europe, notamment dans le domaine technologique, et s'y installerait solidement en attendant le jour où de Gaulle ne dirigerait plus les destinées de la France.

snou sed suoanod au snon,, exposer à d'autres vetos de la part du président de Gaulle, a dit encore le secrétaire au Foreign Office. Quant à nos relations avec la France, si nous estimons inutile de nous livrer à des manifestations de mauvaise humeur, il serait vain de prétendre que ce qui vient de se passer ne porte pas un coup grave à nos relations mutuelles."

Chômage en Angleterre

LONDRES (AFP) — Le nombre des chômeurs en Grande-Bretagne a atteint le 11 de ce mois son total le plus élevé enregistré pendant ce mois de l'année depuis la guerre, soit 582,588 ou 2.5 p.c. de la main-d'oeuvre disponible.

Ce chiffre est peu différent de celui du mois dernier (960 de plus) ce qui fait dire aux experts du ministère du Travail que l'accroissement du chômage au pays est maintenant enrayé. On estime toutefois que l'augmentation saisonnière se poursuivra jusqu'en février.

Les USA nient que le Nord-Vietnam ait abattu deux bombardiers B-52

SAIGON (PA, UPI, Reuter) —Des artilleurs nord-vietnamiens ont lancé trois missiles sol-air (SAM) contre une formation de B-52 qui a pénétré à six milles à l'intérieur du Nord-Vietnam hier soir. Aucun des trois projectiles de fabrication russe n'a réussi à atteindre les puissants huit-moteurs, précise le haut commandement américain.

Par contre, l'agence soviétique TASS publie aujourd'hui un rapport en provenance d'Hanoï et qui annonce que les artilleurs nord-vietnamiens ont réussi à abattre deux de ces superforteresses. TASS précise que les appareils sont tombés dans le district de Vinh Linh, juste au nord de la zone démilitarisée. Saigon dément cette nouvelle.

C'est la première fois que l'armée de l'air américaine reconnait que des missiles SAM ont été dirigés contre des B-52. Dans son communiqué, le haut commandement révèle que des SAM avaient également tiré sur des B-52 les 17 septembre et 29 octobre derniers. On précise de plus que la portée des SAM est de 23 milles et trois quarts et que les B-52 n'étaient hier qu'à 12 milles et demi des rampes de Vinh Linh.

On croit savoir que les octoréacteurs sont équipés d'appareils électroniques qui brouillent très efficacement les ondes radar qui doivent diriger les SAM vers leurs objectifs. C'est le troisième homme d'équipage à bord des B-52 qui est chargé de ce brouillage. Des systèmes semblables sont installés sur certains appareils de reconnaissance et des chasseurs bombardiers opérant au Nord-Vietnam.

Des troupes sud-vietnamiennes et thaïlandaises ont attaqué aujourd'hui un détachement vietcong dans la région de Saigon et ont tué 128 ennemis. Le général Westmoreland s'est rendu sur les lieux pour féliciter personnellement les héros de cette victoire. "Je suis très impressionné", a-t-il dit.

CHOYEZ VOTRE VISAGE POUR NOEL
NOUVEAU!
Rasoir à bande, avec cartouche
GILLETTE TECHMATIC
Vous ne toucherez plus jamais à une lame!
3.95

RASOIR ELECTRIQUE
LADY SCHICK CAPRICE
Tête rasante en acier inoxydable
Reg. 14.95
SPEC. 11.95

RASOIR ELECTRIQUE
LADY SCHICK CROWN JEWEL
L'écrin de voyage lui donne une présentation sans pareil.
Reg. 18.95
SPEC. 14.95

PHARMACIES PSM
Evitez la foule
Epargnez du temps et de l'argent — Téléphonez ou passez chez votre pharmacien PSM — Grand choix de cadeaux

Caméra
POLAROID SWINGER
Model 20
Reg. 24.95
SPEC. 20.95

ENSEMBLE
KODAK INSTAMATIC 104
Utilise la nouvelle lampe Flashcube
Reg. 24.50
SPEC. 19.95
Quantité limitée

Séchoir à cheveux
LADY SCHICK CAPRI CONSOLETTE
No. 315
Portatif
Genre professionnel
4 sélections de température
Facile à plier
En deux tons de beige
Reg. 44.95
SPEC. 34.95

LADY SCHICK BEAUTY SALON
Reg. 54.95
SPEC. 42.95

Prix en vigueur du 15 novembre au 25 décembre inclusivement.

COURVOISIER
Le Cognac de NAPOLÉON
V.S. et V.S.O.P.
Célèbre sous le nom de "Cognac de Napoléon", Courvoisier a cette saveur et ce bouquet incomparables, gages d'une qualité inaltérable. On peut se procurer ces deux cognacs Courvoisier dans la bouteille originale Joséphine. Ils sont importés de France par J. M. Douglas & Company Limited de Montréal.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

AREL (Donat) — A Montréal, le 21 décembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Donat Arel, époux de Jeannette Arel, demeurant à 1859 Aird, père de Stella. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église Ste-Brigitte, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDY (Emilienne) — A L'Epiphanie, le 18 décembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mlle Emilienne Audy, infirmière hospitalière à l'hôpital Ste-Justine de Montréal, soeur de M. l'abbé Anthonin Audy, curé de St-Cléophas de Brandon. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch & Frères
5, rue Leblanc, L'Epiphanie
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBER (Bertha) — A Brooklyn, New York, le 20 décembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme F. E. Barber, née Bertha Masson. Exposée aux salons
Harry Blair
723, Coney Island av., Brooklyn.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à Brooklyn.

BARBE (Georges) — A Mont-Laurier, le 19 décembre 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé subitement, M. Georges Barbe, époux de Carmen Berthelet; demeurant 5396, Louis-Francoeur, Montréal-Nord, autrefois de St-Eustache, fils de M. et Mme Joseph-Philias Barbe. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache, St-Eustache
à 1 h 45, pour se rendre à l'église Paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière Paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Ephrem) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ephrem Barrette, époux de Lucienne Chénier, père de Roger, Jean-Paul, Thérèse, Rita, Gisèle et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Lionel) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Lionel Beauregard, fils de feu Wilfrid Beauregard et de feu Régina Gaudreau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ste-Madeleine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGEVIN (Donat) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Donat Bergevin, époux de feu Lucrèce Dubois; demeurant 7266, 19e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa est
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Marie-Reine) — A Montréal, le 18 décembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Marie-Reine Bougie, fille de feu Odilon Bougie et de feu Denise Leduc, demeurant à 3679, Ontario est, soeur d'Aldana (Mme Leslie Atkins), Léopold, époux de Marquise Brunet. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils
4733, rue Papineau,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULANGER (Anita) — A Chambly, le 19 décembre 1967, à l'âge de 72 ans, 3 mois, est décédée Mme Robert Boulanger, née Anita Vermette; demeurant chez sa fille Mme Marie-Blanche Guitard, 638, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
330, rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 10, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAUBIER (Edgar) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 60 ans, 8 mois, est décédé M. Edgar Caubier, époux de Rose Beaudin, demeurant 3477, Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
1575, rue Ste-Catherine est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Lin, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Emma) — Subitement, à l'Orignal, Ontario, le 19 décembre 1967, à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Aldhémar Clément, née Emma Seguin; demeurant à l'Orignal. Elle laisse 1 fils, Henri Clément, de l'Orignal, et 1 frère, M. Paul Seguin, de l'Orignal, Ont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
1067, rue Lansdowne,
à Hawkesbury
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, de l'Orignal, Ontario, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Thant répond à Paul VI

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — "A un moment de l'histoire où nations et hommes doivent, pour assurer la survie de l'humanité, accepter des responsabilités accrues dans un monde de plus en plus complexe, il est approprié que nous consacrions le premier jour de chaque année à la tâche qui reste à accomplir pour arriver à une paix durable", déclare le secrétaire général U Thant dans une lettre adressée hier au pape Paul VI en réponse au message papal proposant que le Jour de l'An soit chaque année "le Jour de la Paix".

"Il est de la plus grande importance", ajoute U Thant, "que les grandes religions réaffirment leur volonté de consacrer leur énergie à la cause de la paix, de sorte que leur aide et leur exemple inspirent les nations à se respecter et à renforcer leur compréhension et leur coopération sans lesquelles il serait impossible de passer de la crainte et l'anxiété à une ère de paix juste et durable".

COLLINS (David) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. David Collins, époux de Blanche Kelly; demeurant 1254, Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1575, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église Ste-Brigitte, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTU (Napoléon) — A Pointe-aux-Trembles, le 19 décembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Napoléon Coutu, époux de feu Ernestine Rivard, pensionnaire de l'Imperial Oil, demeurant 525, 27e avenue, app. 1. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11813 est, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles
à 8 h 15, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANDURAND (Juliette) — A Montréal, le 18 décembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Juliette Lacasse, épouse de feu René Dandurand, ex-employé au journal "La Presse", demeurant à 10104, place Meilleur. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANDURAND (Léopold) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Léopold Dandurand, époux de Léona Roy; demeurant à Pike River. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Dion & Fils
Bedford
pour se rendre à l'église paroissiale de Pike River, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GAGNE (Raoul) — A Montréal, le 18 décembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Raoul De Gagné, époux de Bernadette Marin; demeurant à 1467A, De Maisonneuve. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
1575, rue Ste-Catherine est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigitte, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI BLASIO (Ausilia) — A Montréal, le 18 décembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Joseph Di Blasio, née Ausilia (Cécilia) Di Lalla, mère de Mme Michele De Lisio (Madeleine), Mme Joseph Piperni (Lina), Dominique, Michel, Conrad, Clara, Raymond, Betty, Mme Richard Ferronto (Olga) et Alphonse. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Annunciation of Our Lady, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOLBEC (Ulric) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Ulric Dolbec, fils de feu Pierre Dolbec, et de feu Hermeline Laferrière; demeurant 3798, Marlowe. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORION (Maximilienne) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Napoléon Dorion, née Maximilienne Chaput, demeurant 11,671, Georges-Pichet, M.-N. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3225, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOWNS (Viateur) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 49 ans, 9 mois, est décédé M. Viateur Downs, époux de Jacqueline Primeau; demeurant 2566, Frontenac, père de Gill. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Simonne) — A Montréal, le 21 décembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Georges Dubois, née Simonne Vézina, demeurant rue Gounod. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J. Paul Marchand
4228, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

DUBOIS (Eugène) — A Bois-des-Filion, le 20 décembre 1967, est décédé Eugène Dubois, ex-constable de la police de Montréal, époux de Juliette Audet; père de Georges, époux de Jacqueline Trempe; Charles, époux de Thérèse Dubuc; Roger, époux de Gisèle Forget; Jeannine, épouse de Paul Tessier; ses 4 petits-fils, Daniel, Richard, Marc, Manon; 3 soeurs, Louise (Mme veuve Gauthier), Alice (Mme J. Lemay), Simone (Mme R. Surprenant). Il laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Maurice, de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONTIER (Roland) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 56 ans est décédé Roland Dumontier, époux d'Eugénie Chabot, demeurant à 6629 Molson. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAU (Amédée) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 19 décembre 1967, à l'âge de 62 ans est décédé M. Amédée Gaudreau, époux d'Elise Morin, frère d'Amable Alma (Mme Hervé Rondeau), Yvonne (Mme François Létourneau), Marie-Anna (Mme Xavier Pelchat), Alphonse, Emérilda (Mme Maurice Veillet), Odilon, Lucien, Lucienna (Mme Etienne Hamelin). Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Laurent Normand,
115, rue St-Louis, Montmagny
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Thomas, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Albert) — A Outremont, le 19 décembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Albert Gauthier, sculpteur de pierre, époux de Cécile Legros, et père de Mme Gérald Raymond (Pierrette), André, Jean-Pierre, Gilles, Marcel, Francine, demeurant 6153 Durocher. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111 ouest, rue Laurier
à 8 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 8 h 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU (Virginie) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Roland Gauvreau, née Virginie Lalonde. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Oscar) — A Jacques-Cartier, le 19 décembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé Oscar Gendron, époux de feu Onésime Landry; demeurant 1084, Marmier. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFROY (Jeanne) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Richard Geoffroy, née Jeanne Nelli. Elle laisse son fils Richard, jr, ses soeurs, Mme Michel Massinetti et Mme Adeline Desmarteaux. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Aline) — A Verdun, le 19 décembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Narcisse-Armand Gervais, née Aline Descent, mère de Raymond, Gisèle et une petite-fille Carole et un petit-fils Daniel Gervais. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512 rue de l'Eglise.
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Howick, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Juliette) — A Sorel, le 19 décembre 1967, à l'âge de 35 ans, est décédée Juliette Boily-Audet, épouse du capitaine Marcel Goulet; demeurant 57, Kittson, Sorel-Sud. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville et Mineau
80, rue Charlotte, Sorel
pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Gérard) — A Pointe-Claire, le 20 décembre 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Gérard Guay, époux de Clémence Daoust, père de Jean-Claude, Richard, Jocelyne, Michel et Ginette. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
281, rue Bord-du-Lac
Pointe-Claire
à 2 h 15, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (L. Ernest) — A Québec, le 19 décembre 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé L. Ernest Guimond, secrétaire et gérant de la Caisse Populaire de Québec-Est, époux de Juliette Guimond, fils de Ferdinand Guimond, et de feu Eveline Fournier; demeurant 580, rue de l'Eglise, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lépine
705, rue St-Vallier est
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet se fera à pied pour se rendre à l'église.

GUILBAULT (Rolande) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée Mlle Rolande Guilbault (employée de la Commission Assurance chômage), fille de feu Wilfrid Guilbault et de feu Pamelia Lavallée. Elle laisse dans le deuil 4 soeurs: Mme Paul Belair (Lucienne), Aline, Mme Paul Masson (Jeanne), Mme Amedée Carignan (Georgette), 1 frère: Paul-Auguste et 1 belle-soeur: Mariette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailels auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée.
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 hres 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAY (Elisa) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 81 ans, 7 mois, est décédée Elisa Aubé, épouse en 1ères noces de feu Georges Pratt et en 2èmes noces de feu Gilbert Gray; demeurant 78, 6e Avenue, Ville St-Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERVIEUX (Adolphe) — Subitement, à Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adolphe Hervieux, époux d'Alma Marquis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KOROTKAVITCH (Pinel) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Dimitris Korotkavitch, née Pinel Degrandchamps. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant, à 9 heures, à 422 Saint-Joseph, coin Nelson. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
De là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND (Maurice) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Maurice Lafond, pompier à la Cité de Montréal, époux de Jeannine Daigneault. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marie-Louise) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve J.-Stevens Lalonde, née Marie-Louise Poulin. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAWAND (Pauline) — A St-Laurent, le 20 décembre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédée Pauline Klat, épouse de feu Najeeb Lawand, mère d'Edward, et Norman, frère de Nicolas, et 1 soeur Eva Abdalla. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Exposée à 1 heure vendredi aux salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Georges, angle Jean-Talon et Lajeunesse, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis qui veulent voir la famille, s'adresser à M. Edward Lawand, 415 Lockhart, Ville Mont-Royal.

LANGLOIS (Francine) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 19 ans, est décédée Francine Langlois, fille d'André Langlois et d'Yvonne Lavigne. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Irène) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Lapointe, née Irène Paquette; elle laisse 4 filles et 3 garçons. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 10 h 15, pour se rendre à l'église St-Esprit, de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMEE (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Laramée, époux de Jeanne Cloutier; demeurant 801, rue St-Philippe. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Roméo) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 68 ans, 2 mois, est décédé M. Roméo Larocque, époux de feu Yvonne Gosselin; demeurant à 16,168, Bureau, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11e Avenue
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Mère Marie-Joseph, de la Providence) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 85 ans, 2 mois, et 13 jours, est décédée Mère Marie-Joseph de la Providence, Lavallée, fondatrice de la Société des Oblates franciscaines de St-Joseph et de l'Hôpital St-Joseph-des-Convalescentes. La dépouille mortelle est exposée à la
Maison mère
11,822, Bois-de-Boulogne
Bordeaux, Montréal
Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant, à 10 h, en la chapelle de la maison mère. L'inhumation se fera dans la crypte de la même chapelle. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Roland Bisson Inc.

LAVIOLETTE (Arthur) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Arthur Laviolette, célibataire, fils de feu Aurélien Laviolette et de feu Pulchérie Bergeron, autrefois de la rue de Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Marie-Anne) — A Montréal, le 18 décembre 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Emile Lavoie, née Marie-Anne Desrosiers, demeurant à 6579 Beaulieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Rév. Père Roméo, O.M.I.) — Subitement à Ottawa, mardi le 19 décembre 1967, à l'âge de 52 ans est décédé le Rév. Père Roméo Legault o.m.i., professeur agrégé de biologie à la faculté des sciences pures et appliquées de l'Université d'Ottawa, fils de feu M. et Mme Narcisse Legault (Bertha Roy). Il laisse 5 frères: Emile, St-Lambert, Qué., Charles-Edouard de Boucherville, Louis-Philippe de St-Hubert, Angelbert du Lac Quévillon, Henri de Hemmingford, 1 soeur Mme Marcel Gaumond (Marie-Claire) de Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine et Robert,
260, rue Besserer, Ottawa
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, d'Ottawa, où le service sera célébré à 2 h 30 p.m., et de là au cimetière de Notre-Dame de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIR (Antoinette) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Pierre Leclair, née Antoinette Lespérance, autrefois de St-Philippe d'Argenteuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Wilfrid) — A Montréal, le 19 décembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Wilfrid L'Espérance, époux de Lucienne Simard. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Mary "Mamie") — Le 19 décembre 1967, à l'hôpital Royal Victoria, est décédée Mary ("Mamie") Brady, épouse bien-aimée d'Ernest Lussier, soeur de Mme S. McMullan (Evelyn) et de Gordon. La dépouille mortelle sera exposée à la
Maison funéraire Clarke,
5580, rue Sherbrooke ouest,
à partir de 1 h, mercredi après-midi. Service à l'église Notre-Dame-de-Grâce, vendredi matin, à 9 h. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

LUSSIER (William) — A Ville St-Pierre, le 19 décembre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. William Lussier, époux d'Antoinette Turgeon, et père d'Yvan, Robert et Monique. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie, Inc.,
620 rue Provost, Lachine
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILLOUX (Olivier) — A Ste-Agathe-des-Monts, à la résidence des Rév. Pères Oblats, le 20 décembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Olivier Mailloux, époux de feu Blanche Lepine. Exposé à St-Janvier. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Aubin
35, rue Victor ouest, St-Janvier
à 2 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de St-Sulpice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINO (Loreto) — A Greenfield Park, le 19 décembre 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé Loreto Marino, époux de Thérèse Paradis; demeurant 3530, rue Park, à St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Latour & Demers
5125, rue Armand
à St-Hubert
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Immaculée-Conception, de St-Hubert, où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Claude) — A Montréal, le 20 décembre 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé Claude Martel, époux de Fleurette Lachapelle, employé à la Commission du Transport de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Adrien-Georges) — A St-Barthélemy, subitement, le 19 décembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Adrien-Georges Massé, époux de Marie-Ange Bellemare. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René St-Louis
St-Barthélemy
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McGUIRE (Stella) — A Hawkesbury, subitement, le 19 décembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Bernard McGuire, née Stella Bellefeuille, demeurant à 653, Regent, Outre son époux, elle laisse 3 fils: James, de Montréal; Earl et Marc, d'Hawkesbury; 6 filles: Mme Gilbert Charron (Cécilia), de Québec; Mme François Gauthier (Ruth), d'Ottawa; Mme Rodrigue Boivin (Edna), de Hull; Mme Ronald Lacoste (Agathe), de Sudbury; Mme Eugène Larivière (Patricia), d'Hawkesbury; Mme Louis Cimon (Louise), de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416, rue McGill
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, d'Hawkesbury, où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Catherine) — A Côte-St-Paul, le 19 décembre 1967, à l'âge de 47 ans, est décédée Mlle Catherine Michaud, fille de feu Austide Michaud, et de feu Elizabeth Doyle; demeurant chez sa soeur Mlle Elizabeth Michaud, 1823, De Villiers, Côte-St-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h 40, pour se rendre à l'église Holy Cross (rue Jolicoeur), où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDEAU (Evelina) — A Montréal, le 20 décembre 1967, est décédée Evelina Methot, épouse de feu Edmond Normandeau. Elle laisse dans le deuil 2 filles, Mlle Annette Fournier, Mme Georges Naud (Agnès), d'Ottawa, ainsi que 2 petits-enfants, Claire et Gilles. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Par